



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 6 décembre 2018 — Vol. 45 N° 7

Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis

---

2018

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## Débats de l'Assemblée nationale

Le jeudi 6 décembre 2018 — Vol. 45 N° 7

### Table des matières

#### Affaires courantes

Déclarations de députés	283
Rendre hommage à Mme Sara Weinberg, enseignante et citoyenne engagée de la circonscription de D'Arcy-McGee	
M. David Birnbaum	283
Rendre hommage à Mme Sylvie Gervais, fondatrice d'Enfant Nature, Coopérative de solidarité	
Mme Marie-Louise Tardif	283
Rendre hommage à M. Royal Adam pour son engagement bénévole et communautaire	
M. Jean-François Roberge	283
Souligner la tenue du concert <i>Noël! Noël! L'heureux avènement!</i> de l'Ensemble classique A Piacere	
M. Sébastien Proulx	284
Souligner le 50e anniversaire du Centre sportif Acton Vale inc.	
M. André Lamontagne	284
Rendre hommage à M. Pierre Allard, cofondateur de l'organisme Action terroriste socialement acceptable	
Mme Ruba Ghazal	284
Rendre hommage à M. Luc Grondin, maire de Grenville	
Mme Agnès Grondin	285
Souligner le travail des intervenants à la suite d'une panne d'électricité généralisée et d'une rupture des télécommunications aux Îles-de-la-Madeleine	
M. Joël Arseneau	285
Souligner le 100e anniversaire de la municipalité de Petit-Saguenay	
M. François Tremblay	285
Souligner le 50e anniversaire de Télé-Québec	
Mme Nathalie Roy	285
Présence de Mme Francine Blouin Tremblay, employée de l'Assemblée nationale, à l'occasion de ses 25 ans de service dans la fonction publique	286
Présence de M. Dave Turcotte, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	286
Présence de M. Luc Blanchette, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	286
Présence de M. Christian Lévesque, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	286
Présentation de projets de loi	286
Projet de loi n° 3 — Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire	286
M. Eric Girard	287
Mise aux voix	287
Projet de loi n° 191 — Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de prescrire la diffusion de renseignements relatifs à l'utilisation des sommes octroyées aux députés dans l'exercice de leurs fonctions	287
M. Gabriel Nadeau-Dubois	287
Mise aux voix	288
Dépôt de documents	288
Rapport annuel du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	288
Rapport annuel de l'Office des personnes handicapées	288
Rapport annuel du ministère des Finances	288
Rapports annuels du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	288
Rapport 2016-2019 et prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des juges	288
Rapport annuel de la Régie du bâtiment	289
Rapports annuels du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de La Financière agricole, de la Commission de protection du territoire agricole et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires	289
Rapport annuel du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	289

## Table des matières (suite)

Rapports annuels du Musée d'art contemporain de Montréal, du Musée national des beaux-arts du Québec, du Musée de la civilisation, du Conseil du patrimoine culturel, de la Société de développement des entreprises culturelles, du Conseil des arts et des lettres et états financiers du Musée des beaux-arts de Montréal	289
Rapports annuels du ministère du Tourisme, de la Société du Palais des congrès de Montréal et de la Société du Centre des congrès de Québec	289
Rapport annuel du Vérificateur général	289
Questions et réponses orales	289
Stratégie de développement économique et de création d'emplois	
M. Pierre Arcand	289
M. François Legault	290
M. Pierre Arcand	290
M. François Legault	290
M. Pierre Arcand	290
M. François Legault	291
M. Pierre Arcand	291
M. François Legault	291
Orientations gouvernementales en matière d'immigration	
Mme Dominique Anglade	291
Document déposé	291
M. Simon Jolin-Barrette	291
Mme Dominique Anglade	292
M. Simon Jolin-Barrette	292
Mme Dominique Anglade	292
M. Simon Jolin-Barrette	293
Âge légal de consommation du cannabis	
M. André Fortin	293
M. Lionel Carmant	293
M. André Fortin	294
M. Lionel Carmant	294
M. André Fortin	294
M. Lionel Carmant	295
Remboursement des trop-perçus par Hydro-Québec	
M. Pascal Bérubé	295
M. François Legault	295
M. Pascal Bérubé	295
M. François Legault	296
M. Pascal Bérubé	296
M. François Legault	296
Bilan du gouvernement en matière de cannabis, d'immigration et de changements climatiques	
Mme Manon Massé	296
Document déposé	297
M. François Legault	297
Mme Manon Massé	297
M. François Legault	297
Mme Manon Massé	297
M. François Legault	299
Tarification des services de la Sûreté du Québec	
Mme Christine St-Pierre	299
Mme Geneviève Guilbault	299
Mme Christine St-Pierre	299
Mme Geneviève Guilbault	299
Mme Marie-Claude Nichols	300
Mme Andrée Laforest	300

## Table des matières (suite)

Gestion des effluents d'eaux usées municipales	
M. Sylvain Gaudreault	300
Mme MarieChantal Chassé	300
M. Sylvain Gaudreault	301
Mme Andrée Laforest	301
M. Sylvain Gaudreault	301
Mme Andrée Laforest	301
Impact sur le lac Memphrémagog de l'agrandissement d'un site d'enfouissement de déchets au Vermont	
Mme Marie Montpetit	301
M. François Legault	302
Mme Marie Montpetit	302
Mme MarieChantal Chassé	302
Mme Marie Montpetit	302
M. François Legault	302
Motions sans préavis	303
À l'occasion de la commémoration du drame survenu à l'École polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989, dénoncer toutes les formes de violence faite aux femmes et soutenir les actions contre cette violence	303
M. François Legault	303
M. Pierre Arcand	304
M. Pascal Bérubé	304
Mme Manon Massé	304
Mise aux voix	305
Souligner le 35e anniversaire d'Opération Nez rouge	305
Mise aux voix	305

## Table des matières (suite)

### Affaires du jour

#### Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	306
M. Claude Reid	307
M. Jean Rousselle	308
Mme Nathalie Roy	311
M. Sylvain Roy	312
M. Jonatan Julien	313
Mme Catherine Dorion	314
Mme Chantal Rouleau	317
M. Carlos J. Leitão	318
Mme Lucie Lecours	321
Mme Méganne Perry Mélançon	322
M. Éric Caire	323
Mme Francine Charbonneau	324
M. Jean Boulet	325
M. Gabriel Nadeau-Dubois	327
M. Benoit Charette	330
Mme Marie Montpetit	331
Mme Chantal Soucy	333
Mme Maryse Gaudreault	333
M. Luc Provençal	334
M. Jean-Bernard Émond	335
M. Christopher Skeete	337
M. Sylvain Lévesque	338
M. Denis Tardif	339
M. André Lamontagne	340
M. Louis-Charles Thouin	342
M. François Tremblay	344
M. Pierre Dufour	345
M. Marc Tanguay	347
M. Richard Campeau	349
M. Joël Arseneau	350
M. Lionel Carmant	352
M. Sébastien Proulx	353
M. François Jacques	355
M. Gaétan Barrette	357
Motion formulant un grief	359
M. Sébastien Schneeberger	359
M. Simon Jolin-Barrette	361
M. François Bonnardel	362
M. Éric Lefebvre	364
Votes reportés	365

### Ajournement

365

Le jeudi 6 décembre 2018 — Vol. 45 N° 7

(Neuf heures quarante minutes)

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Alors, bon jeudi à tous et toutes. Vous pouvez prendre place.

#### Affaires courantes

#### Déclarations de députés

Et nous allons débiter notre séance avec la rubrique des déclarations de députés. Et, pour la première déclaration, je vais céder la parole à M. le député de D'Arcy-McGee.

#### Rendre hommage à Mme Sara Weinberg, enseignante et citoyenne engagée de la circonscription de D'Arcy-McGee

##### M. David Birnbaum

**M. Birnbaum :** Mme la Présidente, Sara Weinberg, professor, community leader, wife, mother and grandmother touched so many people in every facet of her well-lived, if sadly short life.

J'ai eu le plaisir de la connaître lorsque j'étais directeur général du Congrès juif canadien, région du Québec. Sara était en même temps coordonnatrice bénévole des cérémonies annuelles de commémoration de la Shoah. Ce n'était que l'une de ses nombreuses implications communautaires qui rendaient honneur à ses parents, qui ont péri durant l'Holocauste.

During more than 30 years as a professor and mentor of student teachers at Concordia University, Sara inspired countless future teachers, many of whom spoke of how she marked their lives, upon Sara's untimely passing, last June. Her presence will be forever remembered by Sara's husband Mark, sons, Jeffrey and Robbie, and her grandchildren, Jessica, Jonah, Ava, Josh and Zach.

Que cette modeste déclaration contribue à reconnaître cette vie exemplaire.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de D'Arcy-McGee. Maintenant, je vais reconnaître Mme la députée de Lavolette—Saint-Maurice.

#### Rendre hommage à Mme Sylvie Gervais, fondatrice d'Enfant Nature, Coopérative de solidarité

##### Mme Marie-Louise Tardif

**Mme Tardif :** Merci, Mme la Présidente. Mme Sylvie Gervais est une femme d'action axée sur l'innovation, l'éducation, le plein air, la santé et l'environnement.

En 2015, elle fonde la coopérative Enfant Nature. Elle adapte ainsi un concept d'enseignement scandinave dans la nature pour les enfants des écoles primaires et des centres de la petite enfance à notre réalité québécoise. Elle souhaite ainsi contre le déficit de la nature chez les enfants. Mme Gervais s'investit tellement qu'elle achète elle-même avec ses économies tout l'équipement et les vêtements de plein air afin que tous les enfants puissent jouer dehors en toute saison, beau temps, mauvais temps.

Puis, en partenariat avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, elle met sur pied un projet de recherche afin d'évaluer les bienfaits de la nature sur le développement des enfants.

Enfant Nature a accueilli plus de 1 400 enfants de quatre à six ans et une centaine d'éducatrices et d'enseignants des régions de la Mauricie et de Montréal. Merci et bravo!

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, Mme la députée de Lavolette—Saint-Maurice. Maintenant, pour la prochaine déclaration, je cède la parole à M. le député de Chambly.

#### Rendre hommage à M. Royal Adam pour son engagement bénévole et communautaire

##### M. Jean-François Roberge

**M. Roberge :** Merci bien, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je tiens à souligner la contribution exceptionnelle d'un homme d'équipe, d'un homme de coeur que je connais bien, apprécié de tous dans la région de Chambly, M. Royal Adam.

M. Adam donne de son temps depuis plus de 50 ans comme bénévole dans de nombreuses organisations, sportives et autres, de la région. Il a entre autres aussi aidé de nombreuses familles défavorisées à travers son implication dans les Chevaliers de Colomb.

Depuis 2008, il est impliqué au sein de la Fondation des aînés du bassin de Chambly comme administrateur, comme vice-président, et puis comme président depuis 2012. Son engagement et sa grande disponibilité font de lui un leader très apprécié, de plus de 1 600 membres.

Homme de coeur, M. Adam est toujours souriant, toujours affable, prêt à donner de son temps. Sa persévérance et sa ténacité lui ont donné l'audace de voir grand pour son organisme et l'audace nécessaire pour atteindre ses objectifs. C'est un rassembleur qui réussit à s'entourer d'une équipe dynamique et heureuse parce que son sourire est contagieux. Félicitations et merci, M. Adam!

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Alors, nous vous remercions, M. le député de Chambly. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Jean-Talon.

**Souligner la tenue du concert *Noël! Noël! L'heureux avènement!*  
de l'Ensemble classique A Piacere**

**M. Sébastien Proulx**

**M. Proulx :** Merci, Mme la Présidente. C'est avec enthousiasme que j'ai accepté la présidence d'honneur du concert intitulé *Noël! Noël! L'heureux avènement!*, présenté par l'Ensemble classique A Piacere sous la direction de Catherine-Élisabeth Loiselle.

Cette directrice de chœur d'exception a su, Mme la Présidente, par son dévouement, se consacrer à la promotion du chant choral, témoigner de sa grande passion pour le chant et la musique. En reconnaissance de son engagement exceptionnel, j'ai eu le plaisir de lui remettre, en 2016, la Médaille de l'Assemblée nationale.

Lors de ce concert, les 50 choristes accueilleront la soprano de réputation internationale Mme Marie-Josée Lord. Nous aurons le privilège de l'entendre interpréter des chants traditionnels et des pièces à saveur gospel. C'est tout un programme que nous propose l'Ensemble classique.

J'invite donc tous les amoureux du chant choral, Mme la Présidente, à venir assister à ce concert dimanche le 9 décembre, à 14 h 30, à l'église Saint-Benoît-Abbé. Et je vous remercie.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Merci, M. le député de Jean-Talon. Merci de cette invitation. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Johnson.

**Souligner le 50e anniversaire du Centre sportif Acton Vale inc.**

**M. André Lamontagne**

**M. Lamontagne :** Mme la Présidente, je souligne le 50e anniversaire du Centre sportif d'Acton Vale, qui inaugurerait le 9 décembre son panthéon de sports en y intronisant son premier gérant et directeur des loisirs, M. René Faubert, ainsi que trois bâtisseurs, à titre posthume : M. Anatole Bergeron, qui fut le premier président du service des loisirs de la municipalité, M. Henri Boisvert, qui a fait du projet de centre sportif un enjeu majeur de sa campagne électorale à la mairie de 1968, et M. Gabriel «Gaby» Meunier, une légende sportive dans la région, qui le premier a présidé le centre.

L'infrastructure s'est développée autour de l'aréna, s'est agrandie, a été rénovée et est devenue un joyau pour la communauté valoise. En plus d'accueillir la pratique sportive, c'est un lieu de rassemblement pour la vie culturelle et communautaire. On y tient une variété de spectacles et d'événements, dont le Gala Distinction, qui contribue à promouvoir l'excellence chez les gens d'affaires.

Je félicite les quelque 200 bénévoles qui s'y investissent chaque année pour aider le personnel dans l'organisation et l'animation des activités. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Johnson. Et, toujours à la rubrique des déclarations de députés, je cède la parole à Mme la députée de Mercier.

**Rendre hommage à M. Pierre Allard, cofondateur de l'organisme  
Action terroriste socialement acceptable**

**Mme Ruba Ghazal**

**Mme Ghazal :** Merci, Mme la Présidente. Nos artistes et citoyens et citoyennes engagés dans les luttes pour la justice sociale, nos personnes itinérantes et marginalisées, toutes et tous sont endeuillés par la mort soudaine du membre fondateur de l'Action terroriste socialement responsable, Pierre Allard. Témoignages et hommages affluent de partout, et je souhaite y ajouter ma voix.

Pierre partageait une affection particulière avec sa fille pour Cohen et s'émerveillait devant la poésie de la vie elle-même. Pour sa famille, voici quelques mots poignants du géant des lettres et de la musique :

«I'm travelling light, it's au revoir  
«My once so bright, my fallen star  
«[...]Good night, good night, my fallen star  
«I guess you're right, you always are.»

Et, tout comme notre défunt poète montréalais avait lancé aux journalistes qu'il avait l'intention de vivre éternellement, célébrons l'héritage et la mémoire de Pierre Allard en soutenant l'ATSA pour que la création et la quête de lumière se poursuivent en son nom. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, Mme la députée de Mercier. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée d'Argenteuil.

#### **Rendre hommage à M. Luc Grondin, maire de Grenville**

##### **Mme Agnès Grondin**

**Mme Grondin :** Merci, Mme la Présidente. Au petit matin du 29 novembre dernier, Argenteuil perdait un grand homme. Le maire de Grenville, Luc Grondin, qui était mon cousin et mon ami, s'éteignait à l'âge de 57 ans.

Il aimait son village et sa région d'un amour profond, et la communauté le lui rendait bien. Ses plus grandes actions, il les a menées pour la qualité de vie des familles, pour la mise en valeur du patrimoine et pour la sécurité publique. Il a notamment oeuvré sans relâche pour la rénovation et la restauration du canal historique de Grenville, une bataille que je poursuivrai.

Je tenais aujourd'hui à saluer la mémoire de ce grand homme d'Argenteuil. Il nous laisse l'exemple d'un engagement politique sous le signe de la générosité, du dévouement et de l'entraide.

Permettez-moi, Mme la Présidente, de présenter mes plus sincères condoléances à son épouse Lyne et à sa fille Steffany, ainsi qu'à ses proches. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, Mme la députée d'Argenteuil. Maintenant, je cède la parole à M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

#### **Souligner le travail des intervenants à la suite d'une panne d'électricité généralisée et d'une rupture des télécommunications aux Îles-de-la-Madeleine**

##### **M. Joël Arseneau**

**M. Arseneau :** Merci, Mme la Présidente. Je désire souligner aujourd'hui le travail exceptionnel accompli par les divers intervenants lors de l'état d'urgence décrété aux Îles-de-la-Madeleine la semaine dernière.

En plus des pannes électriques généralisées, la forte tempête a provoqué la rupture totale des télécommunications avec le continent pendant près de 18 heures. En cette Assemblée nationale, je veux saluer l'efficacité des mesures d'urgence déployées par la communauté maritime des Îles et mettre en lumière le travail remarquable et le professionnalisme des employés municipaux, des bénévoles de la Croix-Rouge, des pompiers et des Rangers des Îles. Je remercie pour leur travail acharné le personnel de Télébec, d'Hydro-Québec, de la Sûreté du Québec, du CISSS des Îles, du ministère de la Sécurité civile et des Forces armées canadiennes, dont les efforts combinés ont contribué au rétablissement de la situation. Je salue la solidarité des Madelinots.

• (9 h 50) •

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député des Îles-de-la-Madeleine. Et maintenant je vais reconnaître M. le député de Dubuc.

#### **Souligner le 100e anniversaire de la municipalité de Petit-Saguenay**

##### **M. François Tremblay**

**M. Tremblay :** Merci, Mme la Présidente. Chers collègues, en 2019, c'est avec un sentiment de fierté collective que la municipalité de Petit-Saguenay célébrera son 100e anniversaire.

Le premier moulin du Saguenay—Lac-Saint-Jean, rappelons-le, fut construit à Petit-Saguenay par la Société des 21 en 1838. Au cours de son histoire, la municipalité aura affronté ces drames, les inondations, les incendies, dont celui qui ravagea l'église, le moulin à scie et le village de la compagnie de Saint-Étienne, les crises forestières aussi, mais toujours les Saguenoises et les Saguenois se sont retroussés les manches.

Aujourd'hui encore, alors que le monde rural lutte contre l'exode, la concurrence de l'économie mondialisée et la précarisation des conditions de vie, aujourd'hui encore, Mme la Présidente, Petit-Saguenay vit. Le monde rural veut se réinventer, et Petit-Saguenay y croit. L'équipe Dubuc fera en sorte de les accompagner afin de vivre cet autre rendez-vous historique de l'innovation et de la prospérité. Le Québec y est donc convié. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Dubuc. Et, pour clore cette rubrique de déclarations de députés, je vais céder la parole à Mme la députée de Montarville.

#### **Souligner le 50e anniversaire de Télé-Québec**

##### **Mme Nathalie Roy**

**Mme Roy :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Eh bien, je souligne aujourd'hui le 50e anniversaire de Télé-Québec.

À ses débuts, en 1968, Radio-Québec avait une émission éducative. S'y est ajouté un volet culturel. Deux mandats qui ont fait d'elle un incontournable service d'intérêt public.

En 50 ans d'histoire, Télé-Québec n'a jamais cessé d'enchaîner les succès avec des émissions comme *En montant la rivière*, *À plein temps*, *la Soirée de l'impro*, *Parler pour parler*, *Droit de parole*, *Téléservice*, et j'en passe. Et que dire de sa riche programmation jeunesse, qui a contribué au développement de plusieurs générations de Québécois. Je pense ici aux *Oraliens*, aux *100 tours de Centour*, *Robin et Stella*, *Le club des 100 watts*, *Macaroni tout garni*, *Cornemuse* et *Ramdam*, et sans oublier *Passe-Partout*, qui nous revient en février prochain.

Alors, Mme la Présidente, disons merci à ces artisans de notre télévision qui, depuis un demi-siècle, font de Télé-Québec un canal privilégié de l'identité et de la culture québécoise. Bon 50e.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, Mme la députée de Montarville. Ceci met fin à la rubrique des déclarations de députés.

Et je suspends nos travaux quelques instants.

*(Suspension de la séance à 9 h 53)*

*(Reprise à 10 h 1)*

**Le Président :** Mmes et MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants. D'ailleurs, j'aimerais que vous ayez une pensée spéciale en ce 6 décembre pour les victimes de la tragédie de l'École polytechnique de Montréal, on s'en rappellera. Et je souligne aussi que le drapeau est en berne pour l'occasion. Alors, quelques instants de recueillement.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Je vous souhaite une excellente journée. J'espère que vous avez passé d'excellentes soirées également.

Alors, nous sommes déjà jeudi, presque à la fin de cette semaine.

**Une voix :** ...

**Le Président :** Oui, effectivement, c'est ce que j'allais faire, M. le leader de l'opposition officielle.

**Présence de Mme Francine Blouin Tremblay, employée de l'Assemblée nationale, à l'occasion de ses 25 ans de service dans la fonction publique**

J'ai le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, d'une employée du secteur administratif de l'Assemblée nationale, qui souligne ses 25 années de service au sein de la fonction publique québécoise, Mme Francine Blouin Tremblay. Bravo, madame! Merci de nous faire l'honneur de votre présence.

**Présence de M. Dave Turcotte, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale**

Je signale également, dans nos tribunes, la présence de M. Dave Turcotte, ancien député de Saint-Jean. Bienvenue, M. Turcotte.

**Présence de M. Luc Blanchette, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale**

Je signale également la présence de M. Luc Blanchette, ancien député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Bienvenue.

**Présence de M. Christian Lévesque, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale**

Je signale également la présence de M. Christian Lévesque, ancien député de Lévis. Bienvenue chez vous, bien sûr. Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

**Présentation de projets de loi**

À la rubrique Présentation de projets de loi, je cède la parole à M. le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette :** M. le Président, je vous demande d'appeler l'article a, s'il vous plaît.

**Projet de loi n° 3**

**Le Président :** À l'article a du feuillet, M. le ministre des Finances présente le projet de loi n° 3, Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire. M. le ministre.

**M. Eric Girard**

**M. Girard (Groulx) :** M. le Président. Alors, effectivement, projet de loi n° 3, Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire.

Ce projet de loi vise l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire applicable à l'ensemble des commissions scolaires instituées en vertu de la Loi sur l'instruction publique.

À cette fin, le projet de loi prévoit que le taux unique de la taxe scolaire est calculé à partir du montant pour le financement de besoins locaux des commissions scolaires, établi annuellement conformément aux modalités fixées par règlement du gouvernement. Le taux de la taxe scolaire est publié à la *Gazette officielle du Québec*.

Le projet de loi donne au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le pouvoir de verser à toute commission scolaire une subvention d'équilibre fiscal permettant d'assurer le plein financement de ses besoins locaux que la taxe ne comble pas.

Le projet de loi prévoit l'application, à compter de l'année scolaire 2019-2020, d'un régime transitoire de taxation scolaire permettant, en fonction des sommes imputées annuellement à cette fin par le ministre et conformément aux calculs qui y sont prévus, une baisse graduelle du taux de taxe scolaire applicable aux différentes commissions scolaires, jusqu'à ce qu'un taux plancher, fixé pour la durée du régime transitoire, s'applique à l'ensemble des commissions scolaires.

Le projet de loi abroge différentes mesures établies par la Loi portant réforme du système de taxation scolaire, notamment de manière à abolir les régions de taxation scolaire et à permettre aux commissions scolaires de continuer à percevoir la taxe scolaire. Il maintient par ailleurs l'exemption de taxe scolaire introduite par cette dernière loi à l'égard des premiers 25 000 \$ de valeur des immeubles sujets à cette taxe.

Enfin, le projet de loi comporte diverses dispositions de concordance.

**Le Président :** Merci, M. le ministre. M. le leader de l'opposition officielle.

**M. Proulx :** Oui, M. le Président. Est-ce que le leader peut s'engager à ce qu'on tienne des consultations particulières dans ce dossier, s'il vous plaît?

**Le Président :** M. le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette :** M. le Président, nous aurons des échanges quant à la tenue des consultations.

**Le Président :** M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

**M. Ouellet :** Assurément, M. le Président, nous aussi, nous aimerions faire partie des échanges pour demander des consultations.

**Le Président :** M. le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette :** Bien, certainement, nous allons avoir des discussions avec l'opposition officielle, le deuxième groupe d'opposition et le troisième groupe d'opposition, pour éviter que le député de Gouin se lève.

**Mise aux voix**

**Le Président :** Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président :** Adopté. M. le leader du troisième groupe d'opposition.

**M. Nadeau-Dubois :** Merci, M. le Président. Je vous demanderais d'appeler l'article c du feuilleton.

**Projet de loi n° 191**

**Le Président :** À l'article c du feuilleton, M. le député de Gouin présente le projet de loi n° 191, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de prescrire la diffusion de renseignements relatifs à l'utilisation des sommes octroyées aux députés dans l'exercice de leurs fonctions. M. le député de Gouin.

**M. Gabriel Nadeau-Dubois**

**M. Nadeau-Dubois :** Merci, M. le Président. Très heureux de déposer ce projet de loi qui a pour objet de prescrire la diffusion de certains renseignements relatifs à l'utilisation des sommes octroyées aux députés dans l'exercice de leurs fonctions.

À cette fin, le projet de loi modifie la Loi sur l'Assemblée nationale dans le but d'y introduire une obligation pour le président de l'Assemblée nationale de diffuser pour chaque député un rapport des dépenses qu'il a engagées au cours

d'un exercice financier sur le site de l'Assemblée. Ce rapport doit indiquer le montant des dépenses engagées par le député pour chacune des catégories de dépenses prévues dans la loi.

Le projet de loi prévoit également que le président doit diffuser un tel rapport pour les dépenses engagées à des fins de recherche et de soutien au cours d'un exercice financier pour chaque parti politique représenté à l'Assemblée ainsi que pour chaque député indépendant.

Enfin, le projet de loi énonce que le Bureau de l'Assemblée nationale peut prévoir, par règlement, les normes de présentation des rapports de dépenses ainsi que l'inclusion dans ces rapports de tout autre renseignement relatif aux dépenses engagées par les députés dans l'exercice de leurs fonctions, par les titulaires d'un cabinet pour le fonctionnement de celui-ci ainsi que par les partis politiques représentés à l'Assemblée et les députés indépendants à des fins de recherche et de soutien.

**Le Président :** Merci, M. le député de Gouin.

#### Mise aux voix

Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? Pas d'adoption?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président :** Oui, adopté? Alors, je comprends qu'il est adopté? Adopté.

#### Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

#### Rapport annuel du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

**M. Roberge :** Merci, M. le Président. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

**Le Président :** Ce document est déposé. Mme la ministre de la Santé et des Services sociaux.

#### Rapport annuel de l'Office des personnes handicapées

**Mme McCann :** M. le Président, je dépose le rapport annuel de gestion 2017-2018 de l'Office des personnes handicapées du Québec. Merci, M. le Président.

• (10 h 10) •

**Le Président :** Ce document est déposé. M. le ministre des Finances.

#### Rapport annuel du ministère des Finances

**M. Girard (Groulx) :** Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère des Finances.

**Le Président :** Ce document est déposé. Mme la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

#### Rapports annuels du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

**Mme Chassé :** M. le Président, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2017-2018 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Merci, M. le Président.

**Le Président :** Ces documents sont maintenant déposés. Mme la ministre de la Justice.

#### Rapport 2016-2019 et prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des juges

**Mme LeBel :** Merci, M. le Président. Je dépose le rapport du Comité de la rémunération des juges 2016-2019 concernant le régime de retraite des juges de paix magistrats, ainsi que les prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des juges 2019-2023. Merci.

**Le Président :** Ces documents sont déposés. Mme la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Rapport annuel de la Régie du bâtiment**

**Mme Laforest :** M. le Président, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2017-2018 de la Régie du bâtiment du Québec. Merci, M. le Président.

**Le Président :** Ce document est déposé. M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

**Rapports annuels du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de La Financière agricole, de la Commission de protection du territoire agricole et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires**

**M. Lamontagne :** M. le Président, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2017-2018 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de La Financière agricole du Québec, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Merci, M. le Président.

**Le Président :** Ces documents sont maintenant déposés. M. le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

**Rapport annuel du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

**M. Dufour :** M. le Président, en présence de l'ancien ministre des Forêts, des Faunes et des Parcs, M. Luc Blanchette, qui est dans la tribune, ici, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Merci.

**Le Président :** Merci, ce document est déposé. Mme la ministre de la Culture et des Communications.

**Rapports annuels du Musée d'art contemporain de Montréal, du Musée national des beaux-arts du Québec, du Musée de la civilisation, du Conseil du patrimoine culturel, de la Société de développement des entreprises culturelles, du Conseil des arts et des lettres et états financiers du Musée des beaux-arts de Montréal**

**Mme Roy :** Oui, merci beaucoup, M. le Président. Alors, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2017-2018 du Musée d'art contemporain de Montréal, du musée des beaux-arts du Québec, du Musée de la civilisation, du Conseil du patrimoine culturel du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec, du Conseil des arts et des lettres du Québec, ainsi que le rapport annuel 2017-2018 et les états financiers du Musée des beaux-arts de Montréal. Merci beaucoup, M. le Président.

**Le Président :** Ces documents sont déposés. Mme la ministre du Tourisme.

**Rapports annuels du ministère du Tourisme, de la Société du Palais des congrès de Montréal et de la Société du Centre des congrès de Québec**

**Mme Proulx (Berthier) :** M. le Président, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2017-2018 du ministère du Tourisme, de la Société du Palais des congrès de Montréal et de la Société du Centre des congrès de Québec. Merci, M. le Président.

**Le Président :** Ces documents sont déposés.

**Rapport annuel du Vérificateur général**

Et, pour ma part, je dépose le rapport annuel de gestion 2017-2018 du Vérificateur général du Québec. Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions ni de dépôt de pétitions. Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur violation de droit ou de privilège.

**Questions et réponses orales**

Nous en sommes maintenant à la période de questions et réponses orales, et je cède la parole au chef de l'opposition officielle.

**Stratégie de développement économique et de création d'emplois****M. Pierre Arcand**

**M. Arcand :** Merci, M. le Président. Ça fait deux jours que je questionne le premier ministre sur la question du défi de l'emploi, et, ce matin, j'ai entendu le premier ministre du Canada qui était à la radio, ce matin, et qui en a

rajouté, il a dit : «Mes 40 députés au Québec me disent qu'on est en train de mettre un frein à la croissance économique du Québec.»

M. le Président, nous avons laissé aux Québécois un Québec plus fort, un Québec plus prospère, un Québec où le défi de la création d'emplois s'est transformé en défi de la main-d'oeuvre. Nous devons maintenant pourvoir des postes pour s'assurer justement que cet élan économique se poursuive.

M. le Président, on a atteint hier un nouveau sommet. On apprend qu'une entreprise en Beauce a été obligée de nolisier un avion neuf places pour recruter des soudeurs à Sudbury. Aujourd'hui, c'est la compagnie Rotobec, toujours en Beauce, qui doit déplacer ses emplois aux États-Unis par manque de main-d'oeuvre. Imaginez-vous les coûts pour les PME du Québec tout entier. Dans ces circonstances, je partage pleinement les propos de François Cardinal, dans *La Presse* hier, quand il parlait de la décision du gouvernement en matière d'immigration. Il a dit : «[Elle] est tellement paradoxale qu'on ne sait pas par quel bout commencer.»

M. le Président, est-ce que le premier ministre est conscient qu'avec ce manque de vision il nuit non seulement à la crédibilité de son gouvernement, mais encore davantage au développement économique du Québec?

**Le Président :** M. le premier ministre.

#### **M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, les faits sont têtus. Quand on regarde les immigrants, dans les 10 dernières années, on voit qu'avec l'approche libérale 26 % des immigrants quittent le Québec dans les 10 premières années. Si vous faites un petit calcul, M. le Président, 26 % de 50 000, c'est 13 000 qui quittent le Québec, donc il en reste 37 000. Et je prends pour acquis que le ministre de l'Éducation... le ministre de l'Immigration va réussir... Si on réussit à bien choisir 40 000 nouveaux arrivants en fonction des besoins des entreprises dans chaque région du Québec, bien, il y aura 40 000 personnes qui vont pouvoir aider à résoudre la pénurie de main-d'oeuvre. Mais ce n'est pas la seule solution. On doit aussi mieux arrimer la formation, l'éducation aux besoins des entreprises. Il faut être capables, M. le Président, aussi de convaincre des retraités de revenir au travail.

Donc, il y a plusieurs façons, on va y travailler. Ce qu'on sait, par contre, c'est que l'approche qui avait été prise depuis 15 ans n'a pas réussi, ça a été un échec. Nous, on va réussir.

**Le Président :** Première complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

#### **M. Pierre Arcand**

**M. Arcand :** Bien, M. le Président, je pense qu'il nous donne des vieux chiffres, là, parce que la situation s'est fortement améliorée depuis ce temps-là. Il est même en désaccord avec le Conseil du patronat, qui affirme que les conséquences d'une baisse vont se faire sentir pendant des années.

M. le Président, est-ce qu'il comprend qu'il a la responsabilité de soutenir le développement économique du Québec? Va-t-il revoir son plan en immigration afin d'assurer notre prospérité, M. le Président?

**Le Président :** M. le premier ministre.

#### **M. François Legault**

**M. Legault :** Oui, ce que je comprends, c'est que le chef de l'opposition officielle conteste des chiffres de Statistique Canada. Donc, il nous dit : Bien, ce sont des vieux chiffres. Ce sont des chiffres pour les 10 ans. Après 10 ans, il y a 26 % des nouveaux arrivants qui quittent le Québec parce qu'ils ne trouvent pas un emploi intéressant.

Le défi, au Québec, c'est de créer des emplois intéressants, des emplois payants, des emplois avec de la valeur ajoutée. C'est pour ça que le ministre de l'Économie va travailler à attirer plus d'investissements privés pour créer plus d'emplois, entre autres dans le secteur manufacturier innovant, des emplois payants que les nouveaux arrivants, qui vont être mieux choisis...

**Le Président :** En terminant.

**M. Legault :** ...vont pouvoir occuper. C'est ça qu'on va faire dans les prochaines années. Puis moi, je suis certain...

**Le Président :** Deuxième complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

#### **M. Pierre Arcand**

**M. Arcand :** Bien, encore une fois, on pourra peut-être rafraîchir les chiffres, si on veut, pour le premier ministre, mais il est clair qu'on ne s'en va pas dans la bonne direction. Le premier ministre a dit : En prendre moins. Bien, pour moi, en prendre moins, ça veut dire qu'il va y avoir moins de travailleurs au Québec, et ça, c'est clair. D'ailleurs, vous le dites de façon non équivoque dans votre vision économique. Cette mise à jour budgétaire que vous avez faite prévoit qu'on passe d'une création de...

**Le Président :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, les chiffres sont têtus : 26 % quittent le Québec dans les 10 premières années. Et il y a un autre problème, je le sais, que ça n'intéresse pas le Parti libéral, mais plus de la moitié des immigrants qui sont arrivés au Québec l'année dernière ne parlaient pas français. Si on a à coeur la protection de notre langue...

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît!

**M. Legault :** ...il faut mettre en place des mesures. Nous, on va mettre un test de français obligatoire. Nous, on pense, c'est important de protéger le français au Québec. Les libéraux ont choisi de ne pas protéger le français. Regardez le résultat.

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît! Troisième complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

**M. Pierre Arcand**

**M. Arcand :** Écoutez, on commence par la question économique puis là on est rendu à la protection du français. Les chambres de commerce l'ont dit, et même le ministre de l'Immigration a été assez clair dans ses entrevues, ses nombreuses entrevues, et il a dit : Ça ne durera pas longtemps, ce plan-là, là, on va changer ça bientôt. Les chambres de commerce prédisent que le gouvernement allait reculer.

Est-ce que le premier ministre peut au moins avoir l'audace de dire qu'il s'est trompé et prendre immédiatement une position responsable dans ce dossier?

**Le Président :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, une position responsable, c'est de commencer avec 40 000, bien intégrer ces 40 000 en emploi, leur apprendre le français. Quand on va avoir réussi, ce qui n'a pas été fait dans le passé avec l'ancien gouvernement, on va pouvoir réaugmenter les seuils. Puis on a bien lu la lettre du gouvernement fédéral ce matin, ils nous disent : Il y a une ouverture si c'est temporaire. Bien, temporairement, il faut prendre un pas de recul pour être capables de bien faire les choses, à l'avantage des nouveaux arrivants et à l'avantage du Québec.

• (10 h 20) •

**Le Président :** Question principale, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

**Orientations gouvernementales en matière d'immigration**

**Mme Dominique Anglade**

**Mme Anglade :** Merci, M. le Président. Alors, le premier ministre s'est levé en Chambre mardi et il a dit qu'il y avait 10 000 nouveaux arrivants qui quittaient le Québec chaque année. Hier, il s'est levé en Chambre et il a dit qu'il y avait 13 000 nouveaux arrivants qui quittaient le Québec chaque année. Aujourd'hui, il s'est levé en Chambre et il a dit que 26 % des nouveaux arrivants quittaient le Québec.

Lequel de ces trois chiffres est exact, M. le Président? Aucun! Aucun, M. le Président, parce que, finalement, à la CAQ, on refuse d'utiliser les bons critères pour prendre des décisions. Alors, j'aimerais déposer en cette Chambre ce document qui, j'espère, va les inspirer à utiliser les bons chiffres lorsqu'on parle d'immigration.

Alors, après nous avoir dit qu'il y aurait des diminutions de seuil sans critère, le ministre nous a annoncé que cette diminution serait temporaire.

Ma question est assez simple : Que veut dire «temporaire»? Un an? Deux ans? Trois ans? Et quels critères il va utiliser pour remonter les seuils à 50 000? Est-ce qu'on diminue sans critère et on remonte sans critère, à la CAQ?

**Document déposé**

**Le Président :** D'abord, il y a consentement pour le dépôt des documents? Consentement. Alors, consentement retenu. M. le ministre de l'Immigration.

**M. Simon Jolin-Barrette**

**M. Jolin-Barrette :** M. le Président, ce qui est important et ce qui est primordial, c'est de bien faire les choses. La députée de Saint-Henri—Sainte-Anne ne peut pas nier qu'il y a une problématique relativement à notre système d'immigration.

Au Québec, au cours des 15 dernières années, il y a eu des difficultés. Il y a des gens qui ont quitté leurs pays d'origine avec la tête remplie de rêves, avec la possibilité qu'ils pensaient pouvoir occuper un emploi à la hauteur de leurs compétences. Or, qu'est-ce qui est arrivé? Leurs diplômes n'ont pas été reconnus. Ils n'ont pas réussi à se dénicher un emploi. Parfois, ils ont quitté le Québec. Parfois, ils sont retournés dans leurs pays d'origine ou ils ont quitté vers une autre province canadienne.

Moi, je veux m'assurer, avec le plan qu'on va développer... de s'assurer que chaque personne qui choisit le Québec puisse y demeurer et puisse participer à la société québécoise pleinement, à la hauteur de ses compétences, et surtout s'assurer de faire en sorte que, lorsqu'elle choisit le Québec, bien, la société d'accueil va l'accueillir adéquatement, notamment en matière de francisation, notamment aussi en matière d'intégration, parce qu'on a tous une responsabilité collective à ce niveau-là.

Et honnêtement je serais un peu gêné de la part de la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne parce qu'à l'époque où elle était ministre du Développement économique elle était au courant de la pénurie d'emploi. Et elle sait très bien que l'immigration n'est pas uniquement le seul critère pour combler ces emplois-là, et notamment il faut travailler...

**Le Président :** En terminant.

**M. Jolin-Barrette :** ...sur la régionalisation. Et c'est quoi, le portrait? C'est que l'immigration est concentrée à Montréal, et il faut changer ça.

**Le Président :** Première complémentaire, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

**Mme Dominique Anglade**

**Mme Anglade :** M. le Président, le ministre utilise beaucoup, beaucoup, beaucoup de mots, mais ne répond pas à la question et me sert exactement la même réponse qu'hier. Beaucoup de mots, c'est la cassette qui ressort encore. Je n'ai entendu aucun critère, aucun critère.

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît! S'il vous plaît! Votre attention.

**Mme Anglade :** Alors, je soumetts au ministre deux critères qu'il pourrait utiliser s'il voulait remonter les seuils : peut-être le taux de chômage des nouveaux arrivants, qui est présentement à 8,7 %, peut-être le taux de rétention, qui est présentement à 84 %.

Quels critères? Et que veut dire le mot «temporaire» lorsque vous parlez de réduction temporaire?

**Le Président :** M. le ministre de l'Immigration.

**M. Simon Jolin-Barrette**

**M. Jolin-Barrette :** M. le Président, la ministre... la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne... la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, l'ancienne ministre...

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît! Un peu de sourires, mais on continue à écouter la réponse. La parole appartient au ministre de l'Immigration. Je vous demande votre attention, s'il vous plaît.

**M. Jolin-Barrette :** La députée de Saint-Henri—Sainte-Anne sait très bien que nous allons procéder à une planification pluriannuelle, comme le prévoit la Loi sur l'immigration, au cours de l'année 2019. Donc, dans le cadre de cette planification pluriannuelle, nous allons établir les cibles pour les années 2020, 2021 et 2022, et c'est à cette occasion que nous pourrons établir quel sera le plan du gouvernement relativement aux cibles fixées pour les trois prochaines années.

Et j'invite la députée à participer à cette commission parlementaire là parce que la commission, c'est une commission qui est publique, une commission de consultation publique, et à cette occasion nous aurons l'occasion d'entendre l'ensemble des intervenants et de fixer le plan du gouvernement.

**Le Président :** Deuxième complémentaire, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

**Mme Dominique Anglade**

**Mme Anglade :** M. le Président, j'ai utilisé le mot «critères», jamais il n'a utilisé le mot «critères» de son côté. Il n'y a pas de critère pour passer de 50 000 à 40 000. Il n'y a pas de critère pour dire que ça devrait être une réduction

temporaire. Et je n'ai surtout entendu aucun critère utilisé pour passer de 40 000 et le remonter, le seuil, à 50 000. M. le Président, il n'y en a pas, de critère, à la CAQ.

J'ai juste une question : Est-ce qu'il y a des critères pour être ministre de l'Immigration, à la CAQ?

**Le Président** : M. le ministre de l'Immigration.

**Des voix** : ...

**Le Président** : O.K., s'il vous plaît! Maintenant, c'est la réponse que l'on souhaite entendre et non pas les commentaires ou les chuchotements.

#### **M. Simon Jolin-Barrette**

**M. Jolin-Barrette** : M. le Président, je constate...

**Des voix** : ...

**Le Président** : S'il vous plaît! On garde ce que l'on s'est donné comme façon de faire, alors d'écouter les questions et d'écouter les réponses pour faire en sorte que tout fonctionne efficacement. M. le ministre de l'Immigration, à vous.

**M. Jolin-Barrette** : M. le Président, je connais la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, et je sais que c'est une femme de grande valeur, et je sais que le sens de sa question ne représente pas la teneur de ce qu'elle pense réellement. Et d'ailleurs j'invite les collègues parlementaires à faire preuve d'élévation dans le cadre de nos échanges ici, à l'Assemblée nationale, parce que ça ne nous amènera à rien.

**Des voix** : ...

**Le Président** : Non. Je vous demande votre collaboration. Depuis le début de la semaine, tout va bien. Bien, c'est la même chose. Je pense qu'il y a des échanges, ici, je pense qu'on n'est pas seuls, il y a des gens qui nous regardent et qui souhaitent que ce soit efficace. Alors, on continue de bonne façon. La collaboration de tout le monde serait appréciée.

**M. Jolin-Barrette** : Alors, M. le Président, pour répondre à la question, il n'y a personne ici qui peut nier qu'il y a des difficultés avec notre système d'immigration et qu'il faut le réformer. Il faut s'assurer d'offrir les meilleures possibilités aux gens qui choisissent le Québec. Et le bilan, au cours des dernières années, il est à réparer, il faut l'améliorer.

**Le Président** : En terminant.

**M. Jolin-Barrette** : Si la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne nous dit : Il n'y en a pas, de problème en matière d'immigration, je lui demande : Où était-elle les quatre dernières années?

**Le Président** : Je reconnais le député de Pontiac.

#### **Âge légal de consommation du cannabis**

##### **M. André Fortin**

**M. Fortin (Pontiac)** : Merci, M. le Président. On est tous d'accord, la consommation du cannabis entraîne des effets bien réels sur la santé. Et le ministre a raison sur une chose, comme sa ministre de la Santé, je ne suis pas un médecin, mais je suis un parent et, comme tous les parents du Québec, je préférerais que nos enfants ne consomment jamais de cannabis, je préférerais que, le jour venu, nos enfants fassent le choix de s'abstenir. Mais la réalité, c'est que, même si 100 % des parents préfèrent que leurs enfants ne consomment pas, 31 % des jeunes entre 18 et 21 ans consomment quand même.

Hier, le ministre avait une opportunité, il pouvait réduire le nombre de jeunes qui fument ou il pouvait s'assurer qu'ils consomment un cannabis moins nocif. Pourtant, ce que le ministre a annoncé aux parents du Québec, c'est zéro prévention, zéro sensibilisation. Donc, vos jeunes vont continuer à fumer, mais vous ne les verrez pas à la SQDC, ils vont continuer d'aller voir le dealer, ils vont continuer de fumer de la scrap. Ce que le ministre fait, c'est la politique de l'autruche.

Est-ce qu'il peut se sortir la tête du sable et arrêter de pousser les jeunes vers les criminels?

**Le Président** : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

##### **M. Lionel Carmant**

**M. Carmant** : Alors, M. le Président, en fait, je trouve que c'est une bonne journée aujourd'hui parce qu'aujourd'hui tout le monde parle de la santé mentale de nos jeunes. Et, oui, le Québec a sorti la tête du sable aujourd'hui, M. le premier ministre et M. le député de Pontiac.

Je n'ai rien annoncé? Nous avons annoncé 25 millions d'investissement pour les jeunes qui ont des problèmes de dépendance et de consommation de cannabis. Ce n'est rien, ça? Nous avons annoncé que nous allons supporter quatre grands programmes majeurs pour ces jeunes-là. On dit aux parents qu'on va les aider, on va aider nos jeunes. On sait qu'on n'en fait pas encore assez. Maintenant, ça fait un mois et demi qu'on est là, donnez-nous un peu de temps.

Vous voulez savoir c'est quoi, les programmes? On va aider les programmes sur les dépendances chez les jeunes adultes. On va aider le programme de premier épisode psychotique, qu'ils ont commencé à aider, effectivement, mais qui n'est pas distribué de façon équitable et dans toutes les régions du Québec. Avec l'introduction du cannabis, il fallait s'assurer que ces programmes soient présents partout avant. C'est une erreur! Nous allons également introduire le programme Aire ouverte pour déstigmatiser la psychiatrie chez les jeunes, chez les 12 à 25 ans. Encore une fois, c'est un programme qu'il faut diffuser plus longtemps. Et la clé...

**Le Président :** En terminant.

**M. Carmant :** ...c'est l'éducation chez les jeunes qu'il va falloir commencer si on veut changer les choses à long terme.

**Le Président :** Première complémentaire, M. le député de Pontiac.

**M. André Fortin**

**M. Fortin :** M. le Président, le ministre répète que ce qui l'inquiète...

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît, monsieur... Une seule personne a la parole à ce moment-ci, c'est le député de Pontiac, je l'ai reconnu. À vous la parole, s'il vous plaît.

**M. Fortin :** Merci. Ce qui l'inquiète, c'est la consommation chez les 13-18 ans, c'est ce qu'il nous répète, que c'est là qu'il faut se concentrer.

Alors, hier, le ministre est allé dans une école secondaire, dans une école où, pour tous les étudiants, le cannabis est déjà illégal. Est-ce qu'il a annoncé des programmes de prévention? Non. Est-ce qu'il a annoncé des ressources pour contrer le crime organisé? Non. M. le Président, il est allé voir des 13-18 ans pour repousser l'âge légal de 18 à 21 ans. Il est allé dans une école secondaire pour interdire la possession dans les universités.

M. le Président...

**Le Président :** M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

**M. Lionel Carmant**

**M. Carmant :** Alors, je crois qu'effectivement l'important, c'est de s'assurer que nos jeunes arrêtent de consommer. C'est un produit qui est toxique pour les 13-18 ans autant que pour les 18-21 ans. On vise, en fait, jusqu'à 25 ans pour protéger nos jeunes. Nous, notre but, c'est de repousser l'âge de la première consommation.

Je tiens à rappeler au député de Pontiac que, dans l'opposition, le député de La Pinière appuyait également l'âge de 21 ans. Donc, je crois qu'il n'a pas fait le travail de convaincre son caucus, et nous, on maintient l'âge de 21 ans qui sera celui qui va protéger le mieux nos jeunes générations. M. le Président, on veut protéger nos enfants. Je demande à tous les Québécois de nous appuyer et aider la santé de nos jeunes...

**Le Président :** En terminant.

**M. Carmant :** ...la santé mentale de nos jeunes.

**Le Président :** Deuxième complémentaire, M. le député de Pontiac.

**M. André Fortin**

**M. Fortin :** M. le Président, il y a plusieurs enjeux avec le projet de loi du ministre. Prenons le cas d'une locataire. Elle ne pourra pas fumer à la maison, le proprio ne le permet pas. Elle ne pourra pas fumer dans les lieux publics, le gouvernement l'interdit. Elle ne pourra pas fumer nulle part, M. le Président. Et la réponse du ministre à cette question, le plus sérieusement du monde, il lui dit qu'elle peut consommer des produits dérivés ou des huiles.

M. le Président, ça manque de sérieux. 40 % des Québécois sont locataires, et à tout ce monde-là le ministre dit : Faites-vous donc une petite fournée de muffins.

C'est vraiment ça, le compromis scientifique du ministre?

**Le Président :** M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux...

• (10 h 30) •

**Des voix :** ...

**Le Président :** Et, s'il vous plaît, on écoute la réponse attentivement. Merci à nouveau.

**M. Lionel Carmant**

**M. Carmant :** Alors, effectivement, nous, ce qu'on veut également, c'est éviter la banalisation du geste de fumer. On s'est battu pendant des années pour diminuer le tabagisme. On a réussi à diminuer le tabagisme de 40 % à 20 %, et là vous remettez le cannabis sur la scène publique. Donc, ce qu'on veut, c'est...

**Des voix :** ...

**Le Président :** C'est quoi, la troisième, quatrième fois?

**M. Carmant :** Quand la loi est passée...

**Le Président :** On est en train... Je m'excuse. Deux secondes! On s'est dit tout à l'heure qu'on faisait bien les choses. Je vous ai demandé d'être attentifs, qu'on continue à faire efficacement le travail qu'on a à faire pour notre bénéficiaire et celui des gens qui nous écoutent. Merci de votre collaboration.

**M. Carmant :** Pourquoi perdre nos efforts en rajoutant le cannabis dans les lieux publics? La consommation sera permise sous d'autres formes que la forme fumée. Et je crois que les locataires, propriétaires et participants vont savoir que c'est une bonne décision que l'on prend. Merci, M. le Président.

**Le Président :** Principale. Je reconnais le chef du deuxième groupe d'opposition.

**Remboursement des trop-perçus par Hydro-Québec**

**M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé :** M. le Président, depuis 2008, les erreurs d'estimation du prix de l'électricité par Hydro-Québec ont coûté près de 1,5 milliard de dollars aux Québécois. Dans l'opposition, la CAQ s'époumonait à réclamer un remboursement, pétitions, questions, motions, pendant des mois, des années. On se souvient du site Internet de la CAQ sur le sujet, qui s'appelait Libéraux, remboursez!. Ça a disparu du site Internet, M. le Président.

Maintenant qu'il est premier ministre, le chef de la CAQ ne compte pas remplir cette promesse sous prétexte que ce n'était pas un engagement électoral. Le premier ministre nous dit que quatre ans de promesses dans l'opposition, ça ne compte plus rendu au gouvernement.

Je lui demande de remplir sa promesse et de s'assurer de redonner de l'argent dans les poches des Québécois.

**Le Président :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, j'ai de la difficulté ce matin à suivre le chef de la deuxième opposition. Le PQ a dit pendant la campagne électorale qu'il n'y avait pas d'argent pour remettre dans le portefeuille des Québécois. Ce matin, il demande de remettre 1,5 milliard dans le portefeuille des Québécois. Est-ce qu'il peut nous dire où il va prendre ce 1,5 milliard? Est-ce qu'il veut couper en éducation? Où va-t-il prendre le 1,5 milliard?

M. le Président, effectivement, les libéraux, pendant toutes les années, ont collecté 1,5 milliard de trop via Hydro-Québec. Nous, on a proposé de remettre de l'argent, entre autres 500 \$ par enfant à partir du deuxième enfant, 200 \$ pour les aînés de 70 ans et plus. Est-ce que le PQ nous annonce aujourd'hui...

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît!

**M. Legault :** ... qu'il va maintenant appuyer la CAQ pour remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois? Ça serait une bonne nouvelle.

**Le Président :** Première complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

**M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé :** M. le Président, ce qui serait une bonne nouvelle, c'est que le gouvernement tienne ses engagements. Il a été élu avec ça. Ça a marché, mais là ça ne tient plus maintenant. 350 \$ par usager, c'est ce que ça représente. Je suis

sûr que, s'il pose la question au P.D.G. d'Hydro-Québec, il va dire oui parce qu'il dit oui à tout pour rester en poste présentement.

Alors, M. le Président...

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît!

**M. Bérubé :** ...est-ce qu'il va demander au P.D.G. d'Hydro-Québec de remettre 350 \$ dans les poches des Québécois avant les fêtes, oui ou non? C'était son engagement.

**Le Président :** M. le premier ministre.

**Des voix :** ...

**Le Président :** Et on est attentifs pour la réponse.

#### **M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, j'invite le chef de la deuxième opposition, en fin de semaine, à faire un petit exercice, lire le cadre financier des différents partis politiques. Il ne va voir nulle part la CAQ qui propose de donner 1,5 milliard pour les trop-perçus d'Hydro-Québec. Par contre, c'est la CAQ qui a proposé le plus pour remettre de l'argent dans le portefeuille. On a annoncé ce matin, entre autres, qu'on va réduire de façon très importante les taxes scolaires. Donc, on va respecter nos engagements. Mais j'invite le chef de la deuxième opposition à bien lire les cadres financiers. Il va voir qu'on ne parle pas de 1,5 milliard chez Hydro-Québec.

**Le Président :** Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

#### **M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé :** M. le Président, ils ont posé des questions, ils ont déposé des motions, même. La députée de Saint-Hyacinthe est allée, en main propre, remettre ça au ministère. Ils se sont engagés pour 350 \$ par usager.

Quand le premier ministre, il dit que d'investir dans l'éolien, c'est pour acheter des votes, est-ce que c'est ça qu'il a fait aussi avec cette promesse qu'il n'est pas capable de remplir pour les Québécois?

**Le Président :** M. le premier ministre.

#### **M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, effectivement, le Parti québécois, le Parti libéral ont essayé d'acheter des votes en forçant Hydro-Québec à acheter de l'électricité qu'on n'a pas besoin. Ça ne s'est jamais vu, là. L'été dernier, Hydro-Québec a déversé de l'eau dans ses barrages. C'est comme si on prenait de l'argent puis on le mettait aux poubelles. Notre gouvernement va être responsable. On va construire de l'éolien, on va construire des barrages quand on en aura besoin, pas pour acheter des votes, pour être capables d'enrichir les Québécois.

**Le Président :** Principale, troisième groupe... je reconnais la chef du troisième groupe d'opposition.

#### **Bilan du gouvernement en matière de cannabis, d'immigration et de changements climatiques**

#### **Mme Manon Massé**

**Mme Massé :** Merci, M. le Président. La rentrée parlementaire tire à sa fin, et je pense que c'est un peu l'heure de commencer à faire des bilans. Ce gouvernement-là, M. le Président, nous a affirmé à plusieurs reprises vouloir agir avec pragmatisme. À mon sens, il a plutôt agi, depuis le début, avec idéologie, avec des slogans de campagne que je viens encore d'entendre. Moi, ça m'inquiète, puis je ne suis pas toute seule.

Prenons le dossier du cannabis, par exemple. C'est inquiétant de voir que le gouvernement ignore complètement l'avis des experts qui disent : Hausser l'âge légal à 21 ans est une mauvaise idée. En plus, ce matin, son ministre se désolait de ne pas avoir inclus l'alcool dans sa réflexion. M. le Président, on est-u en train de retourner dans l'idéologie conservatrice des années 1950? Ça m'inquiète. Je ne suis pas la seule.

Pour son information, il y a plusieurs experts... et, d'ailleurs, je dépose le document, et, dans cette liste d'experts que je vais déposer au gouvernement, il y a... ce n'est pas des experts de l'industrie du cannabis, M. le Président, il y a l'Institut national de santé publique et le directeur de la santé publique. Ça m'étonne que le premier ministre ignore ces gens-là, ignore ces institutions-là.

Alors, est-ce que le premier ministre est en train de nous dire, d'une certaine façon, qu'il doute de la compétence de nos institutions publiques?

#### Document déposé

**Le Président :** Y a-t-il consentement pour le dépôt des documents? Consentement. M. le premier ministre.

#### M. François Legault

**M. Legault :** M. le Président, le message du gouvernement est clair : les jeunes ne doivent pas consommer de cannabis, c'est dangereux. On se retrouve dans une situation où, on en parle actuellement, il y a beaucoup de problèmes de santé mentale chez les jeunes. C'est prouvé, les médecins spécialistes l'ont dit de façon à peu près unanime, ce n'est pas une bonne idée de consommer quand on est jeune. Ça peut amener des problèmes, entre autres, de schizophrénie, puis on en connaît tous, des exemples dans notre entourage.

Donc, soyons cohérents. Oui, l'objectif du gouvernement, c'est de convaincre les jeunes de ne pas consommer. Ça passe avant faire des profits, ça passe avant faire la guerre au crime organisé. Oui, le gouvernement va défendre ce produit dangereux, puis je suis très fier de ça.

**Le Président :** Première complémentaire, Mme la chef du troisième groupe d'opposition.

#### Mme Manon Massé

**Mme Massé :** En fait, M. le premier ministre, les preuves que vous avez datent du cannabis de la rue, et c'est là que vous voulez laisser les jeunes de 18-21 ans.

Mais, ceci étant dit, cet entêtement idéologique là n'est pas seulement au niveau du cannabis, il est aussi au niveau de l'immigration. En fait, moi aussi, je veux prendre soin de chaque personne qui arrive au Québec pour lui trouver sa place.

On nous cite souvent le rapport de la Vérificatrice générale. Est-ce que le premier ministre peut me dire à quelle page il a trouvé qu'il fallait baisser les seuils d'immigration?

**Le Président :** M. le premier ministre.

#### M. François Legault

**M. Legault :** M. le Président, est-ce qu'on parle de cannabis ou d'immigration? D'immigration. Bon, bon, on peut aller sur l'immigration.

La chef du deuxième groupe d'opposition sait que, l'année dernière, plus de 50 % des Québécois... des nouveaux arrivants, pardon — le party a été dur hier soir — donc la moitié des nouveaux arrivants ne parlent pas français. Pour nous, c'est important de prendre un nombre où on est capables de donner des cours à tout le monde puis s'assurer qu'il y ait une bonne intégration. Même chose pour l'emploi, il n'y a pas assez de nouveaux arrivants qui réussissent...

**Le Président :** En terminant.

**M. Legault :** ...à trouver un emploi à leur goût. Donc, c'est ça qu'on prend, on prend à coeur l'intégration des nouveaux arrivants.

**Le Président :** Deuxième complémentaire, Mme la chef du troisième groupe d'opposition.

#### Mme Manon Massé

**Mme Massé :** Moi, je suis juste en train de faire le bilan des premières semaines, là. L'idéologie qui est portée derrière ça, c'est une idéologie qui, dans les faits, ne reconnaît pas la science. Prenons, par exemple, en matière de changements climatiques. Encore une fois, on privilégie...

**Des voix :** ...

• (10 h 40) •

**Le Président :** Je reconnais le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette :** M. le Président, le règlement est très clair à l'effet qu'il y a une question principale portée sur un sujet, et les complémentaires doivent également porter sur le même sujet.

Ce que la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques est en train de faire, c'est de poser une question principale sur un sujet, la première question complémentaire portait sur un autre sujet complètement, et sa troisième question semble porter vers un troisième sujet distinct.

Alors, M. le Président, en vertu du règlement, je vous invite à appliquer le règlement et à faire en sorte que les questions complémentaires suivent le sujet principal, la question principale.

**Le Président :** Les questions doivent... M. le leader du troisième groupe d'opposition.

**M. Nadeau-Dubois :** Ce n'est pas au leader du gouvernement à écrire les questions des oppositions, premièrement.

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît! S'il vous plaît! Je vous entends très bien, MM. les députés. Je vous entends très bien, MM. les députés.

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît! Je vous parle! La parole appartient au leader du troisième groupe d'opposition. Il est le seul à avoir la parole.

**M. Nadeau-Dubois :** Merci, M. le Président. Donc, je disais : Ce n'est pas au leader du gouvernement à écrire les questions de l'opposition. La question de la chef du troisième groupe d'opposition porte sur le bilan parlementaire du gouvernement et porte sur une idéologie qui est un fil conducteur entre plusieurs dossiers. Et c'est son droit, comme parlementaire, d'utiliser ce fil conducteur là pour poser ses questions. Je comprends que ça dérange, de toute évidence, le gouvernement, mais ce n'est pas au leader de l'opposition à écrire nos questions.

**Le Président :** M. le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette :** M. le Président, à l'Assemblée nationale, il y a des règles qui s'appliquent, notamment le règlement sur l'Assemblée nationale. Et demain nous aurons l'occasion de déposer tous ensemble un projet de loi qui modifie les règles visant la reconnaissance du deuxième groupe d'opposition et du troisième groupe d'opposition. C'est les règles qu'on s'est dotées, nous tous, tous ensemble, et on a participé aux négociations ensemble. Alors, si le...

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît!

**M. Jolin-Barrette :** ...troisième groupe d'opposition ne veut pas suivre les règles du règlement, nous avons un problème...

**Le Président :** Bon, écoutez... Non, là, là, on peut s'échanger comme ça, à votre guise...

**Une voix :** ...

**Le Président :** Non, mais deux secondes. On est en train de faire en sorte de prendre du temps essentiel pour poser des questions et des réponses. Je demande de la collaboration pour que les questions principales et complémentaires portent sur le même sujet. Je vais vous permettre votre question, mais je vous demande votre collaboration pour l'avenir.

Et maintenant, bien, je pense qu'il est temps de reprendre la question. Cette période de questions, elle est essentielle. Alors, je permets à la chef du troisième groupe d'opposition de poursuivre sa question et de compléter cet échange. Merci.

**Mme Massé :** Alors, sur le bilan, c'était ça, je l'ai dit dans ma première phrase, ma question au premier ministre : Puisqu'il ne reconnaît pas les experts, puisqu'il n'est pas capable de me dire à quel point les baisses est un objectif de la VG, est-ce qu'il va écouter les urbanistes en matière de protection de l'environnement?

**Le Président :** M. le ministre de l'Immigration... M. le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette :** Sur la question de règlement, il y a de la jurisprudence associée au fait que les questions complémentaires doivent porter sur le même sujet, et la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques ne le fait pas.

**Le Président :** M. le leader de l'opposition officielle.

**M. Proulx :** Oui, M. le Président, d'abord, il y a eu suffisamment d'argumentation. Je pense que c'est du temps qui appartient à l'opposition. Deuxièmement, on ne peut pas remettre en question votre décision. Vous avez permis la question, j'attends une réponse, moi aussi. Merci.

**Le Président :** Je prends deux secondes. Encore une fois, j'ai demandé la collaboration pour l'avenir, j'ai dit que je permettais la question pour l'instant. Réponse à cette question qui a été posée.

**M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, Québec solidaire propose d'utiliser 10 milliards du Fonds des générations, qui est pour rembourser la dette par souci d'équité entre les générations, propose donc de prendre ce 10 milliards pour lutter contre les changements climatiques. Moi, je pense qu'il faut être capables de faire les deux. Il faut être capables de réduire la dette qu'on laisse à nos enfants, puis on va avoir un plan, ce que le gouvernement précédent n'a pas fait, un plan pour réduire les GES. Il faut faire les deux par souci d'équité pour nos enfants.

**Le Président :** Question principale, Mme la députée de l'Acadie.

**Tarification des services de la Sûreté du Québec****Mme Christine St-Pierre**

**Mme St-Pierre :** Merci, M. le Président. M. le Président, près de la totalité des municipalités du Québec font affaire avec la Sûreté du Québec pour assurer la sécurité de leurs citoyens. Toutefois, ces dernières années, le coût de ces services a connu une hausse appréciable qui se répercute sur le compte de taxes municipales. L'an dernier, le gouvernement avait agi vigoureusement pour limiter la hausse des coûts à 3 % plutôt que 10,5 % grâce à une subvention de 23 millions de dollars.

Or, depuis l'entrée en fonction de ce gouvernement, le monde municipal est en attente de signaux clairs sur ce sujet. Le partage des coûts reliés aux services de la Sûreté du Québec était pourtant un engagement électoral du premier ministre. Nous sommes le 6 décembre, et les municipalités doivent boucler leur budget dans les prochains jours. Ils ont d'ailleurs envoyé une lettre à la ministre. Le monde municipal s'explique mal l'immobilisme du gouvernement dans le dossier.

La ministre de la Sécurité publique peut-elle dissiper les inquiétudes et indiquer à quel moment ces coûts seront connus, quelle sera l'ampleur de la hausse moyenne de la facturation et confirmer...

**Le Président :** Mme la ministre de la Sécurité publique.

**Mme Geneviève Guilbault**

**Mme Guilbault :** Merci, M. le Président. Je remercie la collègue d'aborder ce sujet-là parce qu'effectivement les municipalités font des revendications sur le sujet qu'elle évoque, d'ailleurs font ces revendications-là depuis bien longtemps, bien avant qu'on soit au pouvoir. Ça fait longtemps qu'il existe un problème, quant à elle, avec le règlement sur la tarification des services de la Sûreté du Québec. Mais je veux rassurer la collègue, de même que l'ensemble des municipalités, l'Union des municipalités, la FQM également, on est en train de travailler, ma collègue et moi, ma collègue des Affaires municipales, pour effectivement répondre à ces préoccupations, notamment l'urgence budgétaire pour les municipalités, mais on est en train de travailler très concrètement.

Évidemment, je ne peux pas annoncer aujourd'hui ici l'issue de ce travail, mais ce sera annoncé très bientôt. J'invite la députée d'Acadie à être attentive vers la fin de la semaine prochaine alors que nous pourrons faire une annonce en ce sens qui sera de nature à rassurer tout le monde et qui réglera, d'une part, le problème budgétaire et réglera aussi cette question, cette préoccupation qu'ont les municipalités sur cette volonté que soit enfin révisée la réglementation sur la tarification des services de la Sûreté du Québec.

**Le Président :** Première complémentaire, Mme la députée de l'Acadie.

**Mme Christine St-Pierre**

**Mme St-Pierre :** Alors, merci, M. le Président. Merci de la réponse. Dans son intervention lors du débat sur le discours inaugural, la ministre de la Sécurité publique a exposé ses dossiers prioritaires pour les prochains mois. Hélas! Pas un mot sur la question de la facturation des services de la Sûreté du Québec. On comprend que ce n'était pas prioritaire pour la ministre.

Maintenant, elle nous parle d'une annonce qui sera faite la semaine prochaine. Est-ce qu'elle peut nous dire à quel moment exactement et est-ce qu'elle peut nous dire le montant qui sera octroyé aux municipalités?

**Le Président :** Mme la ministre de la Sécurité publique.

**Mme Geneviève Guilbault**

**Mme Guilbault :** Oui, bien, M. le Président, la députée sait très bien que ces discours d'ouverture, malheureusement, on dispose d'un temps limité et on a plusieurs sujets à aborder, notamment nos circonscriptions, etc. Alors, oui, c'est une priorité pour nous, et le fait est qu'on va faire une annonce dès la semaine prochaine. Je peux lui indiquer que ce sera le 13 décembre. Je l'invite à être à l'écoute.

Alors, dans la mesure où nous serons en poste depuis moins de deux mois à ce moment-là, j'estime qu'on aura été très diligents dans le règlement de ce dossier. Je le rappelle, ces revendications-là datent de beaucoup plus longtemps

que notre arrivée au gouvernement, et je n'ai pas entendu, moi, le Parti libéral, dans les dernières années, faire connaître quelque intention que ce soit de réviser le règlement sur la tarification de la Sûreté du Québec. Alors, libre à elle aujourd'hui...

**Le Président :** En terminant.

**Mme Guilbault :** ...de dénoncer ce problème-là, mais nous, on va le régler.

**Le Président :** Troisième... Question complémentaire, excusez-moi, Mme la députée de Vaudreuil.

#### **Mme Marie-Claude Nichols**

**Mme Nichols :** C'est quand même surprenant et surtout très inquiétant pour les villes, les municipalités, les associations, il n'y a rien, dans le discours inaugural du premier ministre ni même dans le spectacle lors de la mise à jour économique, sur les municipalités, les villes. On est contents d'entendre que ça s'en vient. Les villes aussi ont hâte que ça s'en vienne. Le gouvernement a déjà fait sa part, et les villes s'attendent aussi à avoir la part, tel que promis.

Est-ce que la ministre des Affaires municipales peut nous expliquer pourquoi les promesses du gouvernement se sont envolées?

**Le Président :** Mme la ministre des Affaires municipales.

#### **Mme Andrée Laforest**

**Mme Laforest :** Oui, merci. Je remercie la députée pour la question. En fait, moi, c'est plaisant, ça fait neuf semaines que je suis en poste, alors tous les problèmes qui étaient auparavant m'arrivent sur mon bureau. Je suis très heureuse de les travailler maintenant. Et j'ai rencontré plusieurs municipalités, je peux vous dire qu'elles sont rassurées. On a travaillé, justement, avec ma collègue ici, à la Sécurité publique. Le dossier est en voie d'être annoncé, et les municipalités seront très heureuses de la réponse au moment opportun.

**Le Président :** Question principale, M. le député de Jonquière.

#### **Gestion des effluents d'eaux usées municipales**

##### **M. Sylvain Gaudreault**

**M. Gaudreault :** Oui, M. le Président. Dans les régions du Québec, il y a trop de municipalités dévitalisées. C'est le cas dans Roberval. Premier exemple, au Québec, près d'une centaine de municipalités déversent toujours leurs égouts dans les cours d'eau. C'est le cas, notamment, de Saint-Eugène-d'Argentenay, Saint-Edmond-les-Plaines, Saint-Thomas-Didyme, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, qui sont tous dans la circonscription de Roberval.

Lors de la campagne électorale, la CAQ disait : Une grande corvée nationale s'impose pour le fleuve, ses affluents et les autres cours d'eau du Québec. Pourtant, ni dans le discours inaugural ni dans l'énoncé économique, rien, pas une cent de plus pour que cessent les déversements dans nos rivières et dans nos lacs. Pour les petites municipalités dévitalisées, installer des systèmes de traitement des eaux usées conformes représente des coûts astronomiques.

Est-ce que la ministre de l'Environnement peut s'engager à ce que les sommes soient au rendez-vous immédiatement pour mettre fin aux déversements dans nos cours d'eau?

**Le Président :** Mme la ministre de l'Environnement.

##### **Mme MarieChantal Chassé**

**Mme Chassé :** M. le Président, merci à mon collègue. Je suis heureuse de l'entendre pour la première fois en Chambre et je le remercie pour sa question concernant...

**Une voix :** ...

• (10 h 50) •

**Mme Chassé :** En Chambre? On n'est pas en Chambre, ici? Non? On est au salon bleu. Enfin, regardez, j'introduis tout le nouveau vocabulaire. Merci pour votre compréhension.

Sachez que, dès le début de mon mandat, j'ai été témoin de plusieurs échanges entre les municipalités et le ministère de l'Environnement. Et j'ai tenu à participer à plusieurs de ces échanges parce que, bien sûr, comme citoyenne, quand j'entends ces situations, ça me préoccupe, et je comprends. Et j'ai été à même de constater que le ministère de l'Environnement est à pied d'oeuvre dans chacune de ces situations pour s'assurer d'accompagner chacune de ces villes, chacune de ces municipalités à bien faire les choses. Et je suis fière de mon ministère en la matière.

Maintenant, j'entends clairement les inquiétudes et je peux vous rassurer que nous accompagnons chacune de ces municipalités...

**Le Président :** En terminant.

**Mme Chassé :** ...à bien faire les choses. Merci.

**Le Président :** Première complémentaire, M. le député de Jonquière.

**M. Sylvain Gaudreault**

**M. Gaudreault :** Oui, M. le Président. Dans le dossier des eaux usées, huit inspecteurs ont été coupés de 2014 à aujourd'hui. Résultat : les petites municipalités, comme celles au Lac-Saint-Jean, sont laissées à elles-mêmes pour faire leurs propres inspections. Avec la CAQ, on veut encore plus couper d'emplois dans le gouvernement.

Quand le gouvernement va-t-il prendre le dossier des eaux usées au sérieux? Et va-t-il augmenter le nombre d'inspecteurs pour accompagner les municipalités?

**Le Président :** Mme la ministre des Affaires municipales.

**Mme Andrée Laforest**

**Mme Laforest :** Je remercie le député de Jonquière. Étant ministre de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, je veux le rassurer, au niveau de Roberval, justement, on a eu des rencontres avec le maire de Roberval au niveau de sa problématique. Vous savez maintenant que je l'ai invité à déposer une demande d'aide financière pour le problème des eaux usées. Je sais très bien que le problème relève aussi de la ministre de l'Environnement.

Et, pour ce qui est du sujet des inspecteurs, oui, nous regardons justement à savoir si on ne pourrait pas augmenter le nombre d'inspecteurs, considérant que l'environnement, on prend ça à coeur. Merci, M. le Président.

**Le Président :** Deuxième complémentaire, M. le député de Jonquière.

**M. Sylvain Gaudreault**

**M. Gaudreault :** Oui, mais, M. le Président, les gens dans les petites municipalités, là, au Lac-Saint-Jean, ils veulent des réponses immédiates, ils veulent des solutions à court terme. On a deux ministères qui sont pris dans la bureaucratie. Pendant ce temps-là, cinq municipalités dans la circonscription de Roberval rejettent leurs eaux usées dans les cours d'eau, dans la nature. On a huit inspecteurs de moins à cause de l'austérité libérale, la CAQ veut en couper plus.

Quand est-ce qu'ils peuvent prendre l'engagement pour régler le plus rapidement possible cette question-là pour les gens de la circonscription de Roberval?

**Le Président :** Mme la ministre des Affaires municipales.

**Mme Andrée Laforest**

**Mme Laforest :** Oui, merci, M. le Président. En fait, il n'y a aucunement question de couper dans les services. Ce que je peux vous dire, ayant rencontré, justement, le maire de Roberval à plusieurs reprises, je peux vous rassurer, son dossier est sur mon bureau et il est à l'étude présentement. Alors, on a eu des appels téléphoniques, il est rassuré, il attend la réponse, et on va essayer de tout faire pour l'aider dans la situation.

Maintenant, il y a eu de l'aide à Roberval, il l'a reconnu. Il y a eu déjà des services impressionnants qui ont été faits là. Alors, je crois, M. le Président, que la situation, on l'a prise en main et on continue de travailler ensemble, avec les petites municipalités, dont j'en fais partie. Merci, M. le Président.

**Le Président :** Question principale, Mme la députée de Maurice-Richard.

**Impact sur le lac Memphrémagog de l'agrandissement  
d'un site d'enfouissement de déchets au Vermont**

**Mme Marie Montpetit**

**Mme Montpetit :** Merci beaucoup, M. le Président. Le 12 octobre dernier, les autorités américaines ont autorisé l'agrandissement du site d'enfouissement de Coventry, au Vermont, afin de permettre au propriétaire du lieu d'enfouir jusqu'à 600 000 tonnes de déchets par année. Le site est juste à côté de la rivière Black, qui est un des affluents du lac Memphrémagog, source d'eau potable de tous les citoyens de l'Estrie. L'agrandissement autorisé, ça représente plus de 2 millions de pieds carrés, soit l'équivalent de 40 terrains de football. Tout le monde en Estrie se mobilise dans ce dossier, les citoyens, les maires locaux, même la ministre fédérale de l'Environnement. Le seul acteur qui semble absent pour le moment, c'est le ministère de l'Environnement.

Je veux donc profiter de l'occasion pour permettre à la ministre de nous informer des représentations qu'elle a faites auprès des autorités vermontoises depuis son arrivée en poste, il y a 49 jours, pour mettre fin à ce projet qui met en danger l'approvisionnement en eau, je le rappelle, de 250 000 personnes en Estrie.

**Le Président :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Oui. M. le Président, je suis content de la question parce qu'effectivement j'ai eu l'occasion, au cours des dernières semaines, de rencontrer le gouverneur du Vermont. Il nous a d'ailleurs invités à aller visiter les installations. Il m'a dit que, selon lui, selon toutes les évaluations qu'ils ont faites, il n'y a aucun risque de fuite. Donc, on sait que les gens, entre autres à Magog, puis le député d'Orford nous en parlent beaucoup, de ce projet de Coventry. Donc, on a des discussions avec l'État du Vermont, avec le gouverneur du Vermont, puis on va s'assurer qu'il n'y a pas de risque de déversement, du côté américain, qui pourrait nuire à cette magnifique région, ici, au Québec.

**Le Président :** Première complémentaire, Mme la députée de Maurice-Richard.

**Mme Marie Montpetit**

**Mme Montpetit :** Merci, M. le Président. Donc, je comprends que la ministre n'a pas l'air d'être au courant de ce dossier-là non plus. Je l'invite effectivement à parler à son collègue le député d'Orford, qui s'active présentement à faire signer une pétition pour interpeler son propre gouvernement à agir, un petit peu surprenant. Donc, je suis contente que le premier ministre ait fait référence à sa rencontre avec le gouverneur du Vermont, M. Phil Scott. Je suis effectivement convaincue qu'il a abordé ce sujet-là.

Moi, ce que j'aimerais savoir, c'est que la ministre nous dise quelle assurance a reçue le premier ministre dans ce dossier lors de cette rencontre.

**Le Président :** Mme la ministre de l'Environnement.

**Mme MarieChantal Chassé**

**Mme Chassé :** Merci, M. le Président. Vous savez, l'environnement, c'est un dossier complexe, qui comprend plusieurs éléments. Je tiens à rassurer ma collègue la députée de Maurice-Richard que, dès les premiers jours, j'ai été en communication constante avec mon collègue le député de Magog...

**Des voix :** ...

**Mme Chassé :** ...Orford — je vais devenir une championne, je vous rassure, sur toute la dénomination de tous qui sont en Chambre — et que nous avons pris très au sérieux la situation, et que nous étions à pied d'oeuvre dès le premier jour. Merci, M. le Président.

**Le Président :** Deuxième complémentaire, Mme la députée de Maurice-Richard.

**Mme Marie Montpetit**

**Mme Montpetit :** Je vous remercie, M. le Président. Il y a quelques semaines, la ville de Newport a annoncé qu'elle cesserait définitivement de s'occuper de l'assainissement des eaux du lixiviat provenant du dépotoir de Coventry. Cette décision est catastrophique, elle augmente considérablement les risques de contamination du lac Memphrémagog. M. le Président, les conséquences pourraient être dommageables pour des dizaines de milliers de citoyens de l'Estrie.

J'aimerais connaître les intentions de la ministre pour régler cette situation.

**Le Président :** M. le premier ministre.

**Des voix :** ...

**Le Président :** S'il vous plaît! Est-ce qu'on pourrait avoir un peu de silence? On est à la fin de la période de questions. Réponse attendue du premier ministre, il est le seul à avoir la parole.

**M. François Legault**

**M. Legault :** M. le Président, il me semble que la réponse est claire. J'ai rencontré le gouverneur du Vermont, je lui ai parlé du dossier de Coventry, il m'a assuré qu'il n'y avait aucun risque de déversement. C'est du côté américain, là, donc ce n'est pas... Il y a un risque, effectivement, que, si ça atteint le lac, ça vienne chez nous dans ce magnifique lac. Donc, il m'a invité — et je pourrais y aller puis je pourrais peut-être inviter la députée — à aller visiter les installations là-bas, aux États-Unis, pour se convaincre qu'il y a zéro risque.

J'ai quand même l'assurance, là, j'ai le gouverneur du Vermont qui m'assure qu'il n'y a aucun risque, ce n'est quand même pas rien. Je ne sais pas ce qu'elle veut avoir de plus.

**Le Président :** En terminant.

**M. Legault :** Est-ce qu'elle voudrait que je parle à M. Trump? Je ne le sais pas, là.

**Le Président :** Et voilà. Ceci met fin à la période de questions. Bonne fin de journée. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Alors, il n'y a pas de votes reportés. Alors, nous allons passer...

**Des voix : ...**

### Motions sans préavis

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** S'il vous plaît! Nous allons passer à la rubrique des motions sans préavis, et je comprends qu'il y aurait une entente pour inverser le cycle des motions sans préavis pour permettre que la première motion soit présentée par l'opposition officielle. Y a-t-il consentement? Consentement. Très bien.

Alors, pour la première motion sans préavis, je vais céder la parole à M. le chef de l'opposition officielle.

#### À l'occasion de la commémoration du drame survenu à l'École polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989, dénoncer toutes les formes de violence faite aux femmes et soutenir les actions contre cette violence

**M. Arcand :** Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le premier ministre, le chef du deuxième groupe d'opposition, la chef du troisième groupe d'opposition et le député de Chomedey :

«Que l'Assemblée nationale souligne le 29<sup>e</sup> anniversaire de la tragédie de Polytechnique, survenue le 6 décembre 1989;

«Qu'elle honore la mémoire des 14 jeunes femmes qui ont injustement perdu la vie;

«Qu'elle réitère que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de notre société;

«Qu'elle dénonce toutes les formes de violences commises à l'endroit des femmes;

«[Et enfin qu'elle] souligne les 12 jours d'action contre les violences envers les femmes, qui encouragent la dénonciation de cette violence ainsi que les actions prises pour lutter contre celle-ci.»

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le chef de l'opposition officielle. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**M. Schneeberger :** Oui, alors, il y a consentement pour un court débat, avec les interventions dans l'ordre suivant : le premier ministre, le chef de l'opposition officielle, le chef du deuxième groupe d'opposition et la chef du troisième groupe d'opposition.

• (11 heures) •

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie. Alors, M. le premier ministre, la parole est à vous.

### M. François Legault

**M. Legault :** Oui. Mme la Présidente, il y a 29 ans aujourd'hui avait lieu la tragédie de la Polytechnique.

C'était le 6 décembre 1989. Comme beaucoup de Québécois, je m'en souviens comme si c'était hier. Je me souviens où j'étais quand j'ai appris la nouvelle. Des femmes ont perdu la vie parce qu'elles étaient des femmes. Des femmes ont perdu la vie parce qu'elles avaient l'ambition de devenir ingénieures, parce qu'elles avaient l'intention de jouer un rôle de premier plan dans notre société. Les motivations du tueur ne faisaient aucun doute. C'est la notion même d'égalité entre les hommes et les femmes qui était visée. Notre ministre de l'Environnement était étudiante à la Polytechnique en 1989. Elle a eu la chance de ne pas être dans la fameuse classe où s'est retrouvé le tireur. Évidemment, par contre, toutes les victimes, toutes les familles des victimes, toutes les étudiantes qui étaient à Polytechnique vont s'en souvenir toute leur vie. Ça a été, au Québec, un choc traumatique, un choc politique, un point de bascule. Et, depuis le 6 décembre 1989, on n'a plus le droit, on n'a pas le droit de prendre la violence contre les femmes à la légère. On n'a pas le droit de faire de l'égalité entre les hommes et les femmes une question secondaire.

Aujourd'hui, c'est important de commémorer Polytechnique. Cette tragédie, malheureusement, fait partie de notre histoire. Elle nous a heurtés, mais elle nous a aussi obligés à nous rapprocher pour mieux surmonter notre peine. Elle a renforcé aussi notre détermination, au Québec, de se rassembler puis d'être fiers de nos valeurs. Je regarde notre Assemblée nationale aujourd'hui. Je ne peux pas imaginer une plus belle réponse à ce qui s'est passé. Il n'y a jamais eu autant de femmes ici, à l'Assemblée nationale. J'ai le bonheur, à chaque jour, de travailler avec des femmes fortes, des femmes inspirantes qui jouent un rôle de premier plan dans mon gouvernement.

Donc, en ce 6 décembre, j'ai une pensée pour les familles, pour les proches des victimes, pour les étudiantes qui étaient à Polytechnique en 1989, en particulier. Je vais me rendre, ce soir, à la cérémonie de commémoration, parce que je veux lancer un message clair : on a le devoir de se souvenir de Polytechnique. L'égalité entre les hommes puis les femmes, ça fait partie des valeurs fondamentales du Québec, et jamais, jamais on ne doit revenir en arrière. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le premier ministre. Maintenant, je vais céder la parole à M. le chef de l'opposition officielle.

**M. Pierre Arcand**

**M. Arcand :** Merci, Mme la Présidente. 29 ans ont beau s'être écoulés depuis cette tragédie, mais nous sommes encore ébranlés par ces événements. Moi aussi, je me rappelle où j'étais lorsque cet épouvantable événement est survenu.

Très difficile d'oublier l'horreur de ce drame qui a coûté la vie à 14 jeunes femmes innocentes. Comment nous aurions pu imaginer qu'un événement aussi tragique puisse se produire ici, au Québec? Comme d'habitude, elles s'étaient rendues à l'École polytechnique pour assister à leurs cours afin de bâtir leur avenir professionnel. L'espoir de décrocher l'emploi de leurs rêves, la détermination de réussir professionnellement les animaient. Cet espoir leur a été enlevé subitement par un individu, et on se rappellera qu'il avait écrit, à ce moment-là, une lettre qui a été rendue publique quelques jours plus tard et qui disait essentiellement que les féministes avaient ruiné sa vie.

Le Québec tout entier a été ébranlé. Et, jusqu'à ce jour du 6 décembre 1989, nous croyions être à l'abri de ce sombre événement. Force est d'admettre que personne n'est à l'abri, d'où l'importance, aujourd'hui, de se souvenir, de poursuivre nos efforts de prévention et de lutte contre la violence faite aux femmes. Collectivement, nous devons continuer d'agir. L'an dernier, il y a eu des mouvements, #moiaussi, qui ont donné lieu à un mouvement de dénonciation publique des histoires d'abus tant physiques, psychologiques, sexuels vécus par des femmes, et en parler est un premier pas important pour les victimes. Il faut encourager les victimes de violence de toute sorte à dénoncer et à parler.

Je salue également le travail des organismes communautaires qui s'investissent au quotidien à soutenir les femmes qui ont vécu des histoires de violence et j'invite les parlementaires mais également l'ensemble de la population à lutter contre toute forme de violence dans notre société et, par nos actions, de promouvoir le respect entre nous. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le chef de l'opposition officielle. Et maintenant je cède la parole à M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

**M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé :** Mme la Présidente, j'étais encore bien jeune le 6 décembre 1989, mais je me souviens pour toujours. Je me souviens parce que le drame survenu cette journée-là à Polytechnique était de loin l'événement le plus marquant auquel j'avais assisté jusque-là par le biais des bulletins de nouvelles. Je me souviens parce que, ce jour-là, j'ai vu la consternation, le désarroi, l'incompréhension, la colère mêmes sur le visage de mes proches.

Aujourd'hui, 29 ans plus tard, des questions demeurent encore. La cruauté du geste est encore plus manifeste. Ces 14 jeunes femmes étaient promises à un brillant avenir, mais le délire d'un seul individu est venu couper abruptement leur élan. Et je pense, notamment, parmi toutes ces victimes, à Sonia Pelletier, originaire de Saint-Ulric, tout près de Matane, 28 ans, étudiante en génie mécanique, douée et appréciée de tous, la fierté de ses parents. Sa vie a été fauchée quelques jours à peine avant qu'elle obtienne enfin son diplôme. Cette injustice est sans nom. Pour les proches et les familles des victimes, rien ne pourra jamais réparer le tort qui a été fait, rien. Ce qu'on peut faire de mieux collectivement, ensemble, les élus, c'est de nous rappeler ces jeunes femmes et de leur rendre hommage, c'est d'insister sur le caractère inacceptable, odieux de ce geste, disons-le, misogynne, c'est de mieux encadrer la circulation des armes à feu, c'est de rendre plus accessibles les services et les ressources en santé mentale.

Une société comme la nôtre se relève d'un tel choc, mais elle n'oublie pas et elle agit. On le doit aux victimes et à leurs proches. On le doit aussi aux jeunes femmes, de plus en plus nombreuses, et c'est tant mieux, qui entreprennent des études en ingénierie et dans d'autres domaines d'études traditionnellement réservés majoritairement aux hommes.

Aujourd'hui, le Québec a changé. Il n'est plus exceptionnel de voir des jeunes femmes se lancer dans des carrières qu'on qualifiait d'atypiques il y a 30 ans à peine, et c'est tant mieux. Le drame de Polytechnique nous aura-t-il permis d'évoluer collectivement, d'ouvrir les esprits plus rapidement? Nous ne le saurons jamais, mais c'est à souhaiter, puisqu'il n'y aura jamais d'autre aspect positif à cet épisode douloureux de notre histoire. Nous nous souvenons, nous agissons.

Je serai également présent avec le premier ministre aujourd'hui à Montréal pour commémorer toutes ces femmes et parler, au nom de ma formation politique, pour dire que nous condamnons la violence sous toutes ses formes, et particulièrement celle qui est faite aux femmes. Merci, Mme la Présidente.

• (11 h 10) •

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le chef du deuxième groupe d'opposition. Maintenant, je vais céder la parole à Mme la chef du troisième groupe d'opposition.

**Mme Manon Massé**

**Mme Massé :** Merci, Mme la Présidente. À mon tour, au nom de ma formation politique, de souligner cette date qui a marqué les esprits depuis déjà très longtemps, des esprits marqués à jamais. 6 décembre 1989. J'étais moi-même bien jeune à l'époque, et plusieurs des jeunes femmes qui sont ici aujourd'hui n'étaient même pas nées. Mais vous êtes ici. Merci.

La tuerie de la Polytechnique, c'est un geste de féminicide politique perpétré par un misogynne. Elles étaient femmes, certes, j'étais femme, certes, mais la lettre indiquait clairement que c'est les féministes qui dérangeaient. Et j'étais féministe et je suis féministe. Ça a pris beaucoup de temps à notre société, je vous dirais, pour accepter le caractère

profondément antiféministe de ce geste. 29 ans plus tard, bien sûr, on souhaite, l'ensemble des parlementaires, dire aux familles qu'on se souvient, dire aux amis qu'on se souvient, dire à ceux et celles qui y étaient, à ceux aussi, qu'on se souvient et dire, en fait, à toutes les femmes et à toutes les féministes du Québec : Nous devons continuer. Nous devons continuer pourquoi? Bien, parce qu'à chaque jour il y a de la petite violence ordinaire qui fait mal, à la longue. Un regard mal placé, une parole mal placée, ça fait mal.

Alors, M. le Président, pour honorer la mémoire de... Mme la Présidente, pardon, pour honorer la mémoire de ces femmes et bien d'autres qui sont tombées depuis 1989 au bout d'une arme à coups de fusil, je pense que la meilleure façon d'honorer leur mémoire, c'est de nous rappeler qu'un registre des armes à feu, ce n'est pas un empêchement de tourner en rond, ce n'est pas là pour faire chier personne, c'est là pour protéger. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, Mme la chef du troisième groupe d'opposition.

#### Mise aux voix

Alors, cette motion est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Alors, je vous invite à vous lever. Nous allons observer une minute de silence en mémoire des 14 jeunes femmes décédées le 6 décembre 1989.

• (11 h 13 — 11 h 14) •

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie. Vous pouvez prendre place.

Et nous allons poursuivre la rubrique des motions sans préavis. Et je suis maintenant prête à reconnaître un membre formant le gouvernement, et ce sera M. le ministre des Transports.

#### Souligner le 35e anniversaire d'Opération Nez rouge

**M. Bonnardel :** Mme la Présidente, je demande le consentement pour déposer la motion suivante conjointement avec le député de La Pinière, la députée de Marie-Victorin, la députée de Mercier et la députée de Chomedey... le député de Chomedey, pardon :

«Que l'Assemblée nationale souligne le 35e anniversaire d'Opération Nez rouge;

«Qu'elle souligne ce symbole de prévention de la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue.»

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le ministre. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**M. Schneeberger :** Consentement, sans débat.

#### Mise aux voix

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Alors, cette motion est-elle adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Adopté. Maintenant, pour la prochaine motion, je vais donner la parole à un membre du deuxième groupe d'opposition, et ce sera M. le député de Jonquière.

**M. Gaudreault :** Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la députée de Mercier, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale demande à Hydro-Québec de rembourser rétroactivement la totalité des trop-perçus facturés aux abonnés de la société d'État depuis 2008.»

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Jonquière. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**M. Schneeberger :** Pas de consentement.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Alors, il n'y a pas de consentement. Pour la prochaine motion, je vais maintenant me tourner vers le troisième groupe d'opposition et je vais céder la parole à Mme la députée de Taschereau.

**Mme Dorion :** Merci, Mme la Présidente. Je demande le consentement de la Chambre pour débattre de la motion suivante conjointement avec le député de Saint-Laurent et le député de Rimouski :

«Que l'Assemblée nationale affirme que les sorties culturelles pour les élèves du primaire et du secondaire sont des activités éducatives importantes pour le développement de ceux-ci;

«Qu'elle reconnaisse que les sorties culturelles scolaires sont vitales pour le milieu culturel en général;  
«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de garantir, dès janvier 2019, au moins deux sorties culturelles gratuites par année pour les étudiants du primaire et du secondaire.»

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, Mme la députée de Taschereau. Maintenant, y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**M. Schneeberger :** Pas de consentement.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Il n'y a pas de consentement. Alors, s'il n'y a pas d'autre... M. le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette :** Mme la Présidente, avec votre consentement, je proposerais qu'on puisse procéder aux vœux de Noël, comme c'est l'habitude à l'Assemblée nationale pour chacun des chefs, parce que le premier ministre, demain, ne pourra être présent en Chambre, considérant le fait que c'est la réunion des premiers ministres du Canada. Alors, il m'apparaît opportun de faire les vœux de Noël aujourd'hui, Mme la Présidente, de façon à souhaiter un bon temps des fêtes à toutes les Québécoises et à tous les Québécois.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le leader du gouvernement. Alors, y a-t-il consentement pour accéder à cette demande? M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

**M. Ouellet :** Mme la Présidente, il est de tradition de tenir ces vœux le vendredi. Le premier ministre aurait pu déléguer sa vice-première ministre pour tenir ces vœux de Noël ce vendredi. Alors, pas de consentement.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Alors, je comprends qu'il n'y a pas de consentement pour procéder ou pour accepter... M. le leader, vous avez un autre commentaire?

**M. Jolin-Barrette :** Simplement quelques mots, Mme la Présidente, pour vous souligner qu'il est d'usage, par consentement, de faire en sorte que tous les chefs des formations politiques et, à plus juste titre, le premier ministre du...

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** C'est très bien, M. le leader. D'abord, vous devriez avoir ces échanges avant les séances. Je vois qu'il n'y a pas eu d'échange ni de consentement, alors, M. le leader, nous allons devoir procéder selon la tradition. Et, s'il y a eu des échanges, je vois qu'il n'y a pas eu de consentement. Ceci clôt le débat. Alors, maintenant, il n'y a pas d'avis touchant les travaux des commissions.

**Des voix : ...**

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** S'il vous plaît! S'il vous plaît! À la rubrique des renseignements sur les travaux de l'Assemblée, je vois qu'il n'y a pas de demande de renseignements.

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour et nous allons poursuivre le débat aux affaires prioritaires.

Je pense que je vais suspendre quelques instants, s'il y a des gens qui voudraient quitter le salon bleu. Merci.

*(Suspension de la séance à 11 h 19)*

*(Reprise à 11 h 20)*

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Alors, nous allons reprendre nos travaux.

#### Affaires du jour

#### Affaires prioritaires

### Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Nous en sommes aux affaires du jour, et, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat, ajourné le mercredi 5 décembre 2018, sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, Mme la chef du troisième groupe d'opposition, M. le député de Rimouski, Mme la députée de Sherbrooke, Mme la députée de Saint-Laurent, M. le député de Pontiac, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, M. le député de Jonquière, M. le député de Laurier-Dorion,

Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys, Mme la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, M. le député de René-Lévesque, Mme la députée de Verdun, M. le député de D'Arcy-McGee, M. le député de Rosemont et Mme la députée de Mercier.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 17 h 28 min 47 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 7 h 31 min 13 s réparties comme suit : 3 h 47 min 45 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 44 min 12 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 24 min 46 s au deuxième groupe d'opposition, 34 min 30 s au troisième groupe d'opposition puis 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prête à reconnaître le prochain intervenant, et ce sera M. le député de Bourget... pardon, excusez-moi, Beauharnois. Je suis désolée. On est encore au début de la législature. Alors, M. le député de Beauharnois, la parole est à vous.

### M. Claude Reid

**M. Reid :** Merci, Mme la Présidente. Chers collègues, Mme la Présidente, m'adresser à vous aujourd'hui à l'Assemblée nationale est un immense privilège, et j'en suis très honoré.

C'est à la population du comté de Beauharnois, qui m'a accordé sa confiance, que je dois et je veux, d'abord et avant tout, dire merci. Comme l'a écrit un ami cher à moi le 1er octobre dernier, mon histoire doit débiter par la phrase suivante : «Il était une fois un petit gars de Bellerive qui est devenu député, et c'est là que tout a changé.»

«Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde.» Voilà une citation très inspirante de Gandhi qui explique pourquoi je me suis lancé en politique.

C'est donc avec fierté que je vais représenter les citoyens de la circonscription de Beauharnois pour faire mieux, faire plus. Cette belle circonscription comprend les municipalités de Salaberry-de-Valleyfield, capitale des régates, de Beauharnois, de Saint-Étienne-de-Beauharnois, de Saint-Louis-de-Gonzague et de Saint-Stanislas-de-Kostka, où y habitent près de 60 000 citoyens fiers de leur région, une région partagée entre l'urbain et le rural avec une économie diversifiée par la présence de petites, moyennes, grandes entreprises, de producteurs agricoles et de fermes laitières et plusieurs organismes communautaires, une région qui côtoie le fleuve Saint-Laurent et la voie maritime, dont les eaux approvisionnent quotidiennement la belle et unique centrale hydroélectrique de Beauharnois.

Les défis, dans la circonscription de Beauharnois, sont grands, et l'avenir s'annonce encourageant avec le développement économique et résidentiel, qui connaît une importante croissance depuis les dernières années. Notre circonscription possède tous les outils nécessaires pour assurer son plein potentiel en matière de développement économique et de création d'emplois de qualité et payants. En effet, le comté de Beauharnois est une porte d'entrée exceptionnelle vers les marchés canadien et américain alors que nous disposons d'importantes infrastructures routières, ferroviaires et portuaires.

Que ce soit par la route, par les chemins de fer et par l'eau, notre région constitue un pôle logistique parmi les plus avancés au Québec en matière de transport. Par la route, le comté de Beauharnois est branché directement sur les axes routiers que sont les autoroutes 20 et 30. Par le chemin de fer, nous sommes la porte d'entrée qui nous ouvre les portes directement sur les États-Unis, et ce, de la frontière canadienne jusqu'au Mexique. Par l'eau, nous avons le port de Valleyfield, qui est le plus petit des grands ports, qui existe depuis maintenant 50 ans et qui nous ouvre les portes des Grands Lacs et de l'Europe. Il faut savoir également que le port de Valleyfield permet, notamment, le transport d'un volume important de marchandises vers le Grand Nord du Québec.

Une autre des raisons qui expliquent mon implication en politique pour la Coalition avenir Québec, c'est l'idée du Projet Saint-Laurent, qu'a mis sur papier notre premier ministre. Je viens de vous décrire brièvement le comté de Beauharnois. Il correspond en tous points à ce projet et possède tous les éléments pour lancer la création d'un premier pôle logistique au Québec. Nous avons un bel environnement rural et urbain, un port, un réseau ferroviaire, des routes, le fleuve et surtout des entrepreneurs innovants, le tout appuyé et supporté par la présence du collège de Valleyfield et du campus universitaire de l'UQTR.

Notre région est prête à participer à la mise en place d'un pôle logistique innovant, et les entrepreneurs et notre communauté sont prêts à passer à l'action. À cet égard, M. le premier ministre, je dois vous avouer que les entrepreneurs de chez nous ont bien entendu votre appel, car ils sont déjà au travail afin de vous soumettre des projets porteurs pour notre économie et le développement des régions.

Toutefois, il y a encore beaucoup à faire pour les citoyens de la circonscription de Beauharnois. En effet, le réseau routier, les soins de santé, les écoles ont carrément été négligés au cours des 15 dernières années. L'état du réseau routier en témoigne, justement. Qu'on pense ici à l'état de la rue Ellice, à Beauharnois, la rue principale pour cette communauté, mais aussi au boulevard Monseigneur-Langlois, à Salaberry-de-Valleyfield, une artère commerciale qui est devenue une voie de contournement pour les trop nombreux camions qui transitent entre la route 20 et la route 30 simplement pour éviter le péage de l'autoroute 30, une situation déplorable qui affecte grandement les commerces de détail et les consommateurs et qui doit être corrigée au plus tôt. On pense également à l'Hôpital du Suroît, dont les temps d'attente pour se faire soigner sont surréels. Cet hôpital est mal en point et bat des records quant au temps d'attente pour les patients, et une telle situation, Mme la Présidente, est difficile à comprendre en 2018.

Par ailleurs, pour le gouvernement du Québec actuel l'éducation est une grande priorité, et j'en suis très fier. L'éducation est cet ingrédient qui permet à nos jeunes de bien grandir et de prendre leur place au soleil, c'est l'assise d'une société moderne qui lui permet de se développer et de se dépasser. C'est aussi par l'éducation que l'humain évolue dans un monde en perpétuel changement. Il est donc de notre devoir et notre responsabilité d'assurer un avenir meilleur pour nos enfants et nos jeunes.

À cet égard, un travail colossal doit être entrepris pour redonner une certaine fierté à nos jeunes mais aussi aux enseignants et au personnel de soutien. Le taux de défavorisation des écoles du comté de Beauharnois est à un niveau préoccupant. Des écoles sont en piètre état, des classes débordent, et les taux de décrochage sont alarmants. Les enseignants n'ont que peu d'outils et de ressources pour réussir à faire leur travail, et ce travail est le plus important pour notre société, car ces enseignants et enseignantes préparent nos jeunes à affronter les défis de l'avenir. Pour ce faire, ils doivent avoir les outils nécessaires et un environnement de travail qui leur permettent d'offrir leur plein potentiel pour le bien-être de nos enfants. Ce ne sont que quelques exemples, Mme la Présidente, pour démontrer qu'il y a encore beaucoup à faire dans la circonscription de Beauharnois, et nous allons nous y attaquer et réussir.

On est capables et on peut faire encore mieux. Il est donc essentiel de poser des gestes concrets pour améliorer la qualité de vie des citoyens et d'accompagner l'ensemble des acteurs du milieu pour réussir notre croissance et notre développement. Lors de ma tournée auprès des mairies et conseils municipaux, j'ai exprimé le souhait de travailler avec tout le monde et pour tout le monde, peu importe leurs allégeances politiques, mais toujours à la recherche de solutions. On peut facilement baisser les bras devant un refus, une nouvelle contrainte, mais il y a toujours une solution. Il y a toujours une façon de faire les choses et il s'agit de faire preuve d'originalité et d'audace.

De plus, j'aurai le plaisir de travailler avec plusieurs collègues des comtés voisins, plus particulièrement avec les députées de Soulanges, de Huntingdon et de Châteauguay. Notre région pourra enfin travailler ensemble, d'un commun accord, pour le bien-être de tous les citoyens.

Je tiens à remercier les électeurs et les citoyens de la circonscription de Beauharnois pour la confiance qu'ils m'ont accordée le 1er octobre dernier. Je suis privilégié de pouvoir les représenter, et c'est avec fierté et enthousiasme que je compte accomplir ce premier mandat.

Je tiens également à saluer et à transmettre mes plus sincères remerciements à mon équipe de bénévoles, qui m'a permis d'être ici aujourd'hui. Un merci spécial à François et Diane, qui ont été parmi les premiers à lever la main pour embarquer dans cette aventure, à Vicky, également, pour son enthousiasme. Merci aussi à Denis, Monique, Marie-Andrée, Yves, Pascal, Pierre-Luc, Daniel, Sophie, Georgette, Louis, Bob, Gaby, Alain, Marcel, François, un ami que j'ai découvert, et tous les jeunes qui ont participé à cette campagne et qui ont cru en moi et qui m'ont accompagné tout au long de cette merveilleuse campagne. Un beau clin d'oeil à ma soeur Suzanne, qui a laissé sa retraite pour m'épauler et gérer son frère dans ses déplacements partout dans le comté.

• (11 h 30) •

Je tiens à remercier notre chef et premier ministre pour sa confiance et son appui durant la dernière campagne électorale. Sa présence à maintes reprises dans ma circonscription a été très appréciée des citoyens qui ont eu la chance de le côtoyer. À travers ses présences, les gens ont reconnu un homme de terrain, d'une grande gentillesse et d'une grande simplicité, un homme dans lequel ils se reconnaissaient enfin. M. le premier ministre, vous serez toujours le bienvenu chez nous.

Je tiens à remercier ma famille, ma conjointe, mes deux grandes filles, Gabrielle et Frédérique, de me permettre de vivre cette aventure. Gabrielle et Frédérique, j'espère être en mesure de vous bâtir un monde meilleur où vous pourrez vous épanouir dans votre vie future.

En terminant, je me dois de saluer ma mère, Jeannine, qui a traversé des épreuves difficiles au cours des derniers mois. Tout d'abord, de voir son fils plonger dans l'arène politique apporte son lot d'inquiétudes pour une mère. Et, en même temps, elle accompagnait mon père, qui était en fin de vie. Des jours, bien entendu, remplis de hauts et de bas, mais sa force, son sourire m'ont permis de continuer dans cette aventure et m'inspireront dans la réalisation de mon mandat. Bien entendu, j'ai une pensée spéciale pour mon père, qui nous a quittés la veille de mon assermentation. Il serait fier d'être ici aujourd'hui. Salut, papa!

Et à tous les citoyens du comté de Beauharnois, bien, il est temps de se mettre au travail et de faire de notre région un modèle de développement et d'innovation au Québec. Merci de votre attention.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Beauharnois. Et, maintenant, je vais céder la parole à M. le député de Vimont.

### M. Jean Rousselle

**M. Rousselle :** Merci, Mme la Présidente. Et ainsi, bonjour, chers collègues de l'Assemblée nationale. Je suis très fier de prendre la parole aujourd'hui, et ce, pour la troisième fois... Oui, c'est la troisième fois que j'ai un discours inaugural. Et, oui, ça fait six ans. Six ans, que ça passe vite, c'est incroyable. Mais là, maintenant, c'est dans le cadre de la 42e législature.

Je profite de l'occasion et de ce moment privilégié, justement, de remercier les citoyens et les citoyennes de Vimont et d'Auteuil. Parce que, bien souvent, les gens, ils pensent juste de Vimont, mais je couvre deux secteurs, Vimont et Auteuil, que je connais vraiment. Écoutez, depuis l'âge de huit ans, je me trouve à être à Vimont. Depuis l'âge de huit ans, justement, je fais du bénévolat grâce à mon père, qui a parti les loisirs Saint-Bruno. Écoutez, donc, plus de 50 ans de bénévolat. Vous avez juste à regarder mes cheveux, vous allez voir que ça fait un bout que j'en fais, du bénévolat. Mais j'en ai fait dans les loisirs Saint-Bruno, dans l'Association sportive Monteil, que c'est une grosse association à Vimont, service d'entraide Vimont, qui aide justement les plus démunis de chez nous, les cadets de l'air, la fondation du rein — j'ai été président au niveau de la fondation du rein aussi au niveau du Québec — la Journée spaghetti des policiers de Laval, que les gens ont connue pendant 23 ans, et aussi Chevaliers de Colomb, cliniques de sang, et j'en passe parce qu'écoutez 50 ans, ça va vite, mais, pendant ce temps-là, tu réalises que tu as un chemin que tu as parcouru.

Mais je remercie ces citoyens-là qui m'ont reconnu, qui me font confiance et qui me donnent cette opportunité de les représenter pour les quatre prochaines années ici, à l'Assemblée nationale. C'est un immense honneur qui m'est conféré, et j'en suis très reconnaissant. Oui, à chaque fois que je rentre ici, dans cette belle enceinte... Regardez, est-ce que c'est beau? Oui, c'est magnifique, et, je vous le dis, je me sens vraiment un privilégié. D'ailleurs, avec les autres collègues, 124... On est 125 ici qu'on vit un moment vraiment privilégié. Et, oui, on a un beau Parlement, puis il faut en parler, justement.

Écoutez, évidemment, une élection, ça ne se gagne pas tout seul, ça se gagne avec des gens, ça se gagne avec des appuis inébranlables. Mais la première que je veux remercier, c'est mon épouse, Francine Savage. Francine, juste pour vous dire, elle brise son pied juste la journée avant les élections. Donc, opération, chaise roulante pendant tout le temps. Donc, oui, on l'a marchée et on l'a roulée, cette campagne-là, je peux vous le dire, et c'était incroyable. Mais juste pour vous dire... Puis merci, Francine, parce qu'à cause de ton appui, justement, j'ai pu relever ce défi-là.

Je veux remercier aussi mon fils, ma belle-fille, mes petits-enfants, bien souvent, qui me disaient : Grand-papa, on ne te voit pas. Parce que je suis assez proche de mes petits-enfants, oui, je suis peut-être un grand-papa gâteau, je l'avoue, mais vous le savez, quels sacrifices il faut faire, justement, pour faire de la politique. Mais, sans eux, je ne serais pas ici aujourd'hui, puis ça, c'est certain. J'ai toujours dit, à mes débuts en politique : On fait un sport extrême, c'est pour ça que c'est très important d'avoir à nos côtés nos proches, parce que, sans leurs appuis, je pense que ce serait plus difficile.

Je ne veux pas oublier mes parents. J'écoutais tantôt mon collègue avant moi, j'ai la chance d'avoir mes parents. Et mon père, justement, a, justement, une santé très fragile, mais vraiment très fragile, et je peux comprendre le côté émotionnel que vous avez, puis je le partage, d'ailleurs. Vous savez, ce n'est pas évident, nos parents, ils vieillissent, ils ont besoin de nous. Mais, encore une fois, à cause du travail qu'on fait, malheureusement, des fois, on va manquer les rendez-vous chez le médecin. Parce qu'ils aimeraient bien ça qu'on soit là, mais on ne peut pas être là. Remarquez bien, faites-vous-en pas, j'ai des sœurs, donc elles sont là pour s'organiser avec ces rendez-vous-là, mais c'est toujours pas facile. Donc, écoutez, c'est un rôle important qu'ils ont joué dans mon élection, puis je veux, justement, les remercier à cause qu'ils sont vraiment de mon côté.

Mais je ne voudrais pas oublier, justement, l'excellent travail que mon équipe fait. Anabela, Mélissa, Daniel, Brian, c'est une équipe extraordinaire que j'ai, puis, vraiment, merci d'être à mes côtés. Vous savez, des fois, j'ai des idées folles, un peu, puis ils embarquent dans ma folie. Des fois, à un moment donné, hein, on va faire des paniers de Noël cette année. Oui, mais Jean, déjà on en fait. Non, mais on le sait, nous autres, qui ne font pas les demandes, on va en faire aussi. Ils sortent de l'argent de leurs poches, on met ça, puis on fait un pot, puis ça marche vraiment bien, ils embarquent. J'ai décidé, à un moment donné, d'embarquer dans l'Halloween, une activité qui se fait au parc Lausanne, tout le monde a embarqué. Écoutez, préparer ça, c'est vraiment de l'ouvrage. C'est en dehors, ça, de leur travail, vraiment, de circonscription, mais ils se donnent, et c'est toute la population qui en bénéficie.

Écoutez, c'est des gens qui se donnent. Et, je vous le dis, sans eux, on ne pourrait pas avoir un accueil incroyable à mes bureaux. On a un aspect familial chez nous, à Vimont, et les gens, je pense, le ressentent quand ils viennent à Vimont, ils le ressentent, on les accueille comme ce serait un père, une mère. Et je pense, c'est ça que la population s'attend. Parce que, bien souvent, c'est une première visite qu'ils ont à nos bureaux, ils ne savent pas comment se comporter. Déjà, je vais voir un député, des fois, ça fait peur... je ne sais pas si ça fait peur, mais, au moins, tu sais, ils sont gênés d'arriver, puis... Bon. Donc, écoutez, à une première visite, c'est toujours inquietant, mais nous, on s'organise pour les sécuriser puis les recevoir correctement. Donc, écoutez, cette équipe-là qui a travaillé avec moi sept jours sur sept, des 12 heures par jour, justement, pour faire un travail avec moi au niveau électoral... Je sais que, Mme la Présidente, mon équipe, c'est une machine, mais c'est une machine, justement, pour la population, puis ils le rendent vraiment bien à la population.

Je ne voudrais pas oublier non plus mes amis. Christian, Francine, Jean, Manon, André, Mathieu, vous avez été pour moi une grande source de motivation, rendre mes journées plus achalandées, c'est certain, mais on a eu beaucoup de plaisir et de rires pendant tout ce temps de cette période. Mais celle que je ne voudrais pas oublier — puis on l'appelle, celle-là, avec humour la sacochette — c'est Danielle Grégoire, qui est un pilier très important pour moi lors de mon élection. Elle, elle a su, justement, simplifier et coordonner, justement, mes états financiers pendant la campagne et s'organiser que tout soit correct et droit.

À ma centaine de bénévoles, je voudrais aussi être très reconnaissant parce que votre bénévolat m'a aidé énormément aussi dans cette campagne, et c'est ça qui a fait la différence. Les Yvon, Gilles, Judes, Yvette, Céline, Rosita, Linda, Mario, Silvio et Angelo... — et faites-vous-en pas, je ne vous nommerai pas les 100 parce qu'on serait encore ici longtemps — ils ont su teinter ces six semaines-là de bonheur, vraiment de pur bonheur... et un coup de main incroyable.

Vous savez, ces gens-là, là, ils font du porte-à-porte, mais ils installent aussi des pancartes. Puis, entre autres, il y en a justement, une équipe de pancartes, qui se sont retrouvés, justement, dans les quenouilles puis dans les grenouilles. Je vous dirais, c'était incroyable, ils étaient vraiment trempés cette journée-là. Mais c'est ça qui amène du plaisir, justement, tu sais, dans nos élections, et puis il faut se faire du plaisir à un moment donné. Mais je ne leur dirai jamais assez merci.

• (11 h 40) •

Je tiens à saluer mes adversaires aussi qui ont fait force d'énergie pendant cette campagne. Bravo! Eux autres aussi, ils ont sacrifié, justement, leurs familles, puis je ne voudrais pas les oublier, eux autres, non plus. Et, écoutez, c'est des...

Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux parlementaires. C'est sûr que certains... on en a sur notre côté, mais il y en a plus de l'autre côté, je dirais. Mais bienvenue à l'Assemblée nationale. Oui, on a à travailler ensemble. Oui, ici, des fois, dans les débats, on s'empare parce que c'est... mais chacun a droit... de s'emporter, chacun... C'est ici qu'on fait les débats, puis c'est juste de les faire d'une manière respectueuse. Et ça, faites-vous-en pas, vous allez avoir ma participation d'une manière respectueuse.

Je suis le porte-parole, justement, de l'opposition officielle en matière de travail et porte-parole aussi en matière d'éthique, intégrant des marchés publics. D'ailleurs, mes collègues peuvent compter sur ma collaboration. Je vois M. le

ministre, faites-vous-en pas, je vais collaborer avec vous pour, justement, que la population du Québec en profite, pour qu'on puisse avoir le meilleur de nous-mêmes. Mais faites-vous-en pas, c'est sûr que je vais débattre, c'est certain. Mais je pense, c'est en débattant qu'on peut avoir, justement, le meilleur résultat d'un projet de loi ou quoi que ce soit.

On est ici pour servir la population du Québec, et moi, je tiens vraiment de le faire coeur et âme, totalement. Comme certains, vous le savez ici, je suis un ancien policier. J'ai été aussi vice-président de la Fraternité des policiers de Laval, et il y a un lien entre mon travail passé et mon travail actuel, j'ai toujours été au service de la population et je vais toujours le continuer. Et ça, j'aime le monde et j'aime aussi les aider le mieux que je peux. C'est pour ça, d'ailleurs, que j'occupe peut-être ce poste-là aujourd'hui, je peux vous assurer que mon expérience acquise, jumelée à celle d'aujourd'hui, fera de moi un parlementaire à l'écoute et à la défense, justement, de tous mes citoyens de Vimont, mais aussi de la communauté.

J'invite donc le gouvernement à la prudence et une coopération juste et équitable. Encore une fois, je réitère mon aide au gouvernement, et ce... a trait à mes dossiers.

En ce qui a trait au travail, je souhaite que les politiques et les plans d'action gouvernementaux contribuent à l'essor et à la réussite d'un plus grand nombre d'entrepreneurs et assurer la croissance économique du Québec maintenant et pour les années à venir.

On parlait d'immigration, actuellement le gouvernement parle de baisser l'immigration. Mais moi, je pense qu'il faudrait faire attention parce que, l'immigration, on en a besoin. Il faudrait faire attention avec les tests qu'on parle parce que tout qu'est-ce qu'on dit ici, ça se propage partout dans le monde entier. La planète est petite, et tous les tests de valeurs ou tous les tests de toutes sortes pour l'immigration, je pense qu'il faut faire attention à ce qu'on dit. On manque d'employés partout. Moi, dans ma circonscription, il y a des restaurants qui sont obligés de fermer le lundi ou le mardi parce qu'ils n'ont pas de personnel. Donc, je pense qu'il faut réfléchir ça d'une manière vraiment sérieuse.

En matière d'éthique et... je demande à tous mes collègues de cette enseigne d'être transparents, et surtout en matière d'éthique. Nous devons être responsables et transparents de façon à préserver la confiance des citoyens envers nos institutions. Vous savez, les gens, justement, ils regardent toujours le politicien d'un certain oeil, mais je pense que c'est notre responsabilité à nous ici, à tous d'ailleurs... La volonté de transparence des élus est donc inévitable. Donc, j'invite aussi les ministres de faire de même. J'invite les ministres de montrer leurs agendas, justement, à la population, comme on l'avait déjà enligné, nous, à notre gouvernement.

Je suis convaincu qu'en agissant de la sorte nous aiderons grandement à favoriser le respect québécois envers nos institutions. L'éthique est un dispositif incontournable de protection et de légitimer des processus décisionnels publics. Il est donc primordial pour les gouvernements d'être un exemple impartial et d'appliquer les règles. Ainsi, en étant proactifs dans l'application de cette loi, nous nous assurons que les communications influencent... l'influence exercée auprès des membres des établissements publics... donc, il faut être transparent et suivre les règles.

J'aimerais revenir dans ma circonscription de Vimont parce que, certainement, il y a certaines réalisations que j'aimerais, justement, mettre en vue. Je suis privilégié, j'ai la Cité-de-la-santé dans la circonscription de Vimont. Bien souvent, je l'appelle mon hôpital. Vous pouvez voir, c'est mon côté possessif. Mais, écoutez, cet hôpital dessert, justement, la population de Laval et une grande partie de la Rive-Nord. Priorité pour moi, d'ailleurs, qui... on a ainsi... on parle d'agrandissement de l'hôpital. Justement, le coût global du projet est de l'ordre de 300 à 350 millions en date du 1er mars 2018. Donc, avec une population florissante à Laval, je pense que c'est très important de regarder ça parce que la région de Laval en a besoin. Oui, on a six supercliniques qui ont poussé, oui, ça aide beaucoup, mais je pense que la Cité-de-la-Santé a besoin, justement, d'un côté... elle a besoin d'un rajeunissement, mais aussi d'un agrandissement pour recevoir plus de gens. Actuellement, on a regardé des améliorations au niveau des investissements qu'on a faits, il y a 7 440 examens supplémentaires qui se font actuellement à l'Hôpital Cité-de-la-Santé, des investissements de 4 630 000 \$ mis en place par notre gouvernement libéral, 3 450 000 \$ aussi pour les travaux de réaménagement et d'achat d'immobilier. Mais aussi on a mis de l'argent aussi pour, justement, améliorer cet hôpital et on espère que le gouvernement actuel va continuer, justement, dans ce sens.

Je parle aussi de l'autoroute 19. L'autoroute 19, écoutez, j'étais là quand on l'a annoncée. Mais tout ça, c'est dans le PQI, on a mis de l'argent là-dedans. Donc, les gens ne peuvent pas dire : L'argent n'est pas dans le PQI, l'argent est là-dedans. Donc, oui, on l'a mise en place, cette autoroute-là, et j'aimerais bien que, justement, qu'on suive les délais. J'aimerais ça qu'on garde, justement, le... excusez l'anglicisme, le beat, justement, dans ce dossier-là. Vous savez, actuellement, il y a beaucoup de congestion, et, bien souvent, dans ma circonscription, les gens passent dans des petites rues de contournement, passent devant les écoles, passent dans des endroits vraiment dangereux, et je pense qu'il faudrait vraiment que... j'aimerais ça que le gouvernement actuel continue la lignée que nous, le Parti libéral, on a faite. Vous savez, on a mis de l'argent, mais je pense, toute la couronne nord l'attendait depuis longtemps, c'est vrai. Mais je pense qu'on est partis dans le bon sens.

Aussi, j'ai remarqué aussi dans le discours du premier ministre, on met en... ou dans les journaux, a mis un doute sur le 3,9 milliards de dollars qu'on a dans les coffres. Mais ça, c'est grâce à notre député de Robert-Baldwin qui a fait un travail extraordinaire. Et maintenant on a des choix, et ça, c'est à cause de ce travail-là. Moi, je pense que mettre en doute ce montant-là... j'ai trouvé ça un peu spécial, je pourrais vous dire, parce que même la Vérificatrice générale avait même mentionné qu'il était là. Donc, quand tu mets en doute même la Vérificatrice générale, je trouve ça un peu spécial.

Écoutez, pour terminer, en conclusion, Mme la Présidente, je souhaite une gouvernance dans la transparence, l'équité, la justice sociale. Je réitère aussi ma collaboration au gouvernement en autant qu'elle soit dans l'intérêt des Québécoises et des Québécois. Je tiens mon rôle de député très au sérieux, et celui de légiférer, contrôler l'action gouvernementale, et celui d'être l'intermédiaire entre mes citoyens et l'administration publique. Je serai toujours là pour discuter avec les autres parlementaires des différents enjeux de l'heure et de promouvoir l'Assemblée... d'abord et avant tout les intérêts du Québec. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Vimont. Et maintenant je vais reconnaître Mme la ministre de la Culture et des Communications.

**Mme Nathalie Roy**

**Mme Roy :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Vous avez dit Mme la ministre de la Culture, mon coeur palpite parce que c'est un ultime privilège, un, que de se lever, d'être ici, au salon bleu, et de prendre la parole, et, par surcroît, avec ce titre. Et, vous savez, on ne s'y habitue pas. Être assis ici, être député à l'Assemblée nationale — nous sommes 125 — ce n'est pas un travail, ce n'est pas une job, c'est un mandat. Les citoyens nous ont demandé de porter leurs voix à l'Assemblée nationale, et c'est le privilège ultime.

Et permettez-moi, Mme la Présidente, d'entrée de jeu, de remercier les citoyens de la circonscription de Montarville, que je représente ici, que je représente depuis 2012. Sans les gens de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville, de mes voisins, où je vis, je ne serais pas ici, et qu'ils sachent que je ferai tout en mon possible pour les représenter du mieux possible, avec le plus d'intégrité et avec tout mon coeur, ils peuvent compter sur moi. Et les citoyens de Boucherville et de Saint-Bruno m'ont fait cet ultime honneur parce que je me plais à dire que les gens de Boucherville et de Saint-Bruno, ce n'est pas des peureux, ces gens-là n'ont pas eu peur, et ils ont accepté de mettre leur confiance en moi une première fois en 2012, alors que la Coalition avenir Québec en était à ses premiers balbutiements, ils ont réitéré leur confiance en 2014, ils l'ont fait à nouveau en 2018.

**Une voix : ...**

• (11 h 50) •

**Mme Roy :** Vous dites «bravo!», mais bravo à eux! Les citoyens de Montarville sont des précurseurs, ils sont des visionnaires. Ils n'ont pas eu peur, ce sont des bâtisseurs. Et, en quelque part, je me plais à dire qu'ils ont, un petit peu, donné l'exemple aux autres citoyens à la grandeur du Québec pour faire en sorte qu'en 2018 ce soit un gouvernement de la Coalition avenir Québec qui soit élu et qui représente tous les Québécois à la grandeur du Québec, alors, parce que nous sommes un gouvernement, mais le gouvernement de tous les Québécois. C'est important que les gens comprennent que, lorsque nous sommes députés, nous travaillons chacun, autant que nous sommes, dans nos circonscriptions pour tous les citoyens, peu importe pour qui ils ont voté. C'est ça, le rôle aussi du député.

Donc, je tenais absolument à remercier les citoyens de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville qui ont vu juste, qui ont vu juste et qui n'ont pas eu peur. Et ça m'a tellement touchée, entendre notre premier ministre parler de la peur, qu'il fallait vaincre nos peurs, eh bien, moi, c'est la première chose que j'ai dite le soir du 1er octobre dernier. Lorsqu'on m'a questionné et on nous dit : Vous formez le gouvernement, le gouvernement majoritaire, bien, j'ai dit : Les Québécois en ont eu assez, de ces campagnes de peur. Fini la peur, vive l'espoir! Allons vers l'avant. Et ça m'a vraiment fait chaud au coeur.

Donc, je remercie les citoyens, je remercie les citoyens, bien entendu, que j'aime, et vous savez où me trouver. Mon équipe est là, elle vous attend. Et puis on se connaît, on se voit, je suis sur le terrain, vous pouvez toujours compter sur moi, et mon équipe dévouée, et tous les collègues aussi. Parce que sachez une chose, nous travaillons en équipe. La députée de Montarville parle à ses collègues, à tous les collègues députés et des autres partis également parce qu'on veut faire différemment, faire de la politique différemment et tenter de faire avancer les dossiers de tout le monde parce que c'est ça que les gens nous réclament, c'est ça que les gens veulent et c'est ça que nous ferons.

Donc, c'est toujours avec beaucoup d'émotion que je prends la parole, mais, cette fois-ci, je ne peux pas m'empêcher, et même si la... Bon, la liste est un petit peu longue, mais je pense que remporter une élection, ça nous couvre d'humilité parce que ça ne se fait pas seul. Et, comme le collègue de la première opposition le disait, ça ne se fait pas seul, ça se fait avec des sympathisants, des militants, des gens qui nous ont aidés, des gens qui ont posé des pancartes, distribué des affiches, participé aux réunions, participé aux débats, fait des téléphones. On en a fait, des téléphones, Mme la Présidente, comme tous les collègues, d'ailleurs, hein?

C'est comme ça qu'une élection se fait, il y a beaucoup de travail de terrain, et permettez-moi, Mme la Présidente, de nommer quelques noms parce que ces gens-là, ce sont des gens de coeur, ils se sont investis pour la cause. Ils croyaient à un changement, ils ont voulu du changement et ils l'ont obtenu. Alors, je vais mettre mes lunettes pour les citer, je veux bien les citer. Je vais nommer seulement leurs prénoms : alors, Jean-Pierre et France, sa conjointe, Christian, Luc, Michel et Céline, Nadia, Jean-Robert, Jacques, Jean, Alexandre, Louise, sa mère, Lise, Nicolas, Simon, Maxime, Loukia, Christine, Annie, Robert, Isabelle, Luciano, Geneviève, Martin, Martin, Chloe, Zack, Jean-Bernard, Jean-François, Lyann, Sylvie, Francine, Denis, Félix et Mathilde, pour ne nommer que quelques personnes, quelques bénévoles, militants, sympathisants. Il y en a plusieurs, plusieurs, mais ceux-ci, c'était la garde rapprochée. Alors, on a fait beaucoup de travail ensemble, et je tiens à vous remercier. Sans vous, je ne serais pas assise ici.

Et je pense que tous les collègues députés doivent beaucoup, beaucoup à leur entourage, naturellement, famille au premier chef, mais tous ces gens qui ne sont pas des membres de notre famille et qui nous accordent du temps. C'est incroyable, Mme la Présidente, des gens nous donnent du temps, de leur amour, de leur affection, ils nous aident pour absolument rien, pour la cause parce qu'ils y croient. Et ça, c'est remarquable. Et ça, c'est le fruit d'une démocratie qui est en santé, Mme la Présidente. On peut débattre dans le respect, toujours dans le respect. On peut débattre d'idées et on peut participer à la vie démocratique. Ce n'est pas partout sur la planète. Donc, je tiens à remercier ces personnes qui me sont si chères, qui m'ont beaucoup aidée. Et il y en a aura d'autres, des activités, je les avertis tout de suite.

Cela dit, j'aimerais vous parler un tout petit peu en tant que ministre de la Culture. Le premier ministre m'a fait un cadeau incommensurable en me demandant de m'occuper du ministère de la Culture. Et c'est un cadeau que je déballe

tous les jours, et j'apprends beaucoup de choses sur ce ministère. C'est un très beau ministère parce que la culture, la culture québécoise, c'est notre identité, c'est qui nous sommes. C'est extrêmement important.

Et j'étais très fière d'entendre notre premier ministre lors de son discours inaugural, ses premiers mots ont été pour cette découverte archéologique qui a été faite quelques semaines après l'élection. En fait, très précisément, je pense que les archéologues ont découvert la palissade, la deuxième palissade des fortifications de Québec le 18 octobre. Alors, quelques jours après, eh bien, nous étions là pour annoncer que cette trouvaille avait été faite. Les archéologues, le Patrimoine, tout le monde a bien travaillé dans ce dossier-là, mais, pour M. le premier ministre, c'est extrêmement important parce que c'est une page de notre histoire. Et notre histoire, il faut la célébrer, il ne faut pas l'effacer. Nous devons nous souvenir de nos bâtisseurs, nous devons nous souvenir, entre autres, de cette Nouvelle-France, de ce Vieux-Québec. Et ça démontre, pour notre premier ministre, toute l'importance qu'il accorde à la culture, à notre histoire, à notre patrimoine, bref l'importance de célébrer nos racines, Mme la Présidente, en tant que plus grande nation francophone d'Amérique.

Et la culture, elle est présente dans toutes les sphères de la société. En éducation, nous allons travailler avec mon collègue le ministre de l'Éducation. C'est indéniable, la culture occupe une place de choix dans le développement et la réussite de nos jeunes. Il y aura de belles annonces qui s'en viennent dans ce secteur. On a pris des engagements, et nous allons tenir notre parole.

La culture, aussi, elle se marie à l'économie. On oublie souvent ce concept-là, mais c'est un vecteur d'économie très important avec toutes les industries culturelles, un vecteur d'économie aussi pour nos régions. Ça aussi, on va en prendre soin, Mme la Présidente.

À l'international, bien, vous savez, nos créateurs québécois font rayonner le Québec à l'international. Ça aussi, ça a une très grande importance pour nous. Nous allons y travailler pour qu'il y ait encore plus de rayonnement à l'international.

Par la suite, la culture, elle est partout, même dans le milieu de la santé. J'ai vu un magnifique reportage, d'ailleurs, à la télévision, il y a quelques semaines. Dans le milieu de la santé, la culture, elle joue un rôle déterminant. On n'a qu'à penser à l'art-thérapie, les programmes pour les personnes seules, les personnes en perte d'autonomie, les aînés. La culture, elle fait du bien à l'âme. Et là, quand je dis ça, je regarde ma collègue la ministre de la Santé parce que c'est important que des programmes de la sorte soient déployés parce qu'une personne qui se sent bien... la culture fait du bien à l'âme, mais souvent, hein, souvent plusieurs maladies, là, des problèmes à l'âme, ça aide. Alors, nous serons là, nous serons présents.

Par ailleurs, je suis également ministre responsable de la Langue française, et Dieu sait que la langue française a besoin d'amour par les temps qui courent. Alors, nous allons y voir parce que je dois avouer, Mme la Présidente, que je crains un recul de la langue française, à Montréal plus particulièrement. Nous allons nous atteler à la tâche parce qu'il ne faut pas que la langue française recule. C'est notre identité, c'est ce qui fait la spécificité du Québec, cette magnifique langue que nous devons tous parler.

Je réitère ici que le gouvernement du Québec a un devoir d'exemplarité en matière de langue française. Nous devons la promouvoir et la parler, cette langue. Chaque élu, quel qu'il soit et de quelque palier qu'il soit, a ce devoir de promouvoir la langue française, et nous allons y veiller, Mme la Présidente. Et même je vous dis que le gouvernement et même ses institutions, ses sociétés d'État ont un devoir à l'égard de la langue française également, nous y veillerons.

Alors, je vois le temps filer. Je sais que j'ai beaucoup de collègues qui veulent également s'exprimer, mais, vous savez, en terminant, je me permets de citer notre premier ministre. Et, comme il le disait dans son discours inaugural, puisque nous commentons ici le discours inaugural : «Cessons d'avoir peur de qui nous sommes. Ayons l'audace d'affirmer haut et fort notre identité en tant que plus grande nation francophone d'Amérique.» Et ça passe par la culture aussi, Mme la Présidente. Merci.

• (12 heures) •

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, Mme la ministre de la Culture et des Communications. Et, pour la poursuite de ce débat, je vais céder la parole à M. le député de Bonaventure.

### M. Sylvain Roy

**M. Roy :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Lorsque j'ai été élu, en 2012, je suis retourné dans mon milieu du travail, et j'y avais rencontré un de mes amis, qui m'avait dit la chose suivante : Sylvain, quand tu montes, dans la vie, salue tout le monde en montant, parce qu'en descendant c'est la même gang que tu vas saluer. Ça, c'est une leçon d'humilité que je n'ai jamais oubliée. À toutes les fois que je rentre ici, Mme la Présidente, je n'en reviens pas d'avoir été nommé par ma population, élu pour les représenter. Donc, il faut rester humble, et avoir beaucoup d'humilité, et se rappeler le grand privilège que nous avons de siéger ici.

Mon premier discours, en 2012, je l'avais dédié à mon grand-père, qui était monté dans le sac à dos de son père pour aller coloniser l'Alverne et qui s'est battu toute sa vie pour avoir l'électricité, une infirmière, une institutrice, l'ouverture des chemins. Bien, aujourd'hui, j'aimerais dédier les quelques mots que je vais faire en cette Chambre à mes fils, Nicolas et Samuel, et à mon petit-fils Hubert, qui vient de faire son entrée dans le monde des humains, et envers qui je m'engage à poursuivre le combat que mon grand-père avait fait.

Mme la Présidente, j'ai gagné une élection sans avoir fait campagne, c'est assez atypique, mais il y a des gens qui m'ont aidé, je n'étais pas tout seul. J'aimerais remercier ma conjointe Joanne, qui m'a accompagné dans les différents défis que j'ai eu à relever cet automne, campagne électorale mais aussi des traitements. Puis j'aimerais surtout aussi remercier tous ceux et celles qui m'ont appuyé. Donc, ceux qui sont venus chez nous pendant que je n'y étais pas ont démontré un grand dévouement et même un risque, à commencer par le député de Rimouski ici présent, qui a abandonné sa campagne électorale pour venir faire campagne pour moi chez nous, c'est un grand signe de solidarité; Yves Duhaime, qui est venu passer trois jours chez moi. J'aimerais aussi remercier, écoutez, Marc, Ghislain, Hélène, Marcel Landry,

Steeve Robert, Doris, Jean-Yves et tous les autres qui ont eu une implication importante dans la campagne; Mme Marois, Sylvain Gaudreault, François Gendron, Nicolas Marceau, Guy Chevette, qui ont pris le temps de faire des entrevues pour défendre notre bilan, notre, pas le mien mais notre bilan, notre bilan du Parti québécois en Gaspésie; et, bien sûr, la population, qui m'a accordé sa confiance et qui m'a exprimé clairement sa volonté, celle de me permettre de poursuivre la défense de leurs intérêts.

Et là, quand on parle de défense d'intérêts des Gaspésiens, on parle de quoi? On parle des principaux défis. Aujourd'hui, on parle beaucoup de démographie. Chez nous, c'est un enjeu extrêmement important. Mais, pour moi, la démographie, c'est l'arbre qui nous cache la forêt. La démographie, ce n'est pas une valise qui débarque toute seule puis qu'on peut régler, là... bon, qui sort du train ou de l'avion, là. La démographie, c'est un ensemble de déterminants et de facteurs d'attractivité ou de rétention d'une population sur un territoire. Ce n'est pas compliqué, si tu veux garder ton monde, offre-lui ce qu'il veut, offre ce qu'il faut.

Et là on parle de quoi? De différents ingrédients. Là, je parlais de l'arbre qui nous cache la forêt; là, je vous parle de la forêt. L'image d'une région, c'est extrêmement important. La Gaspésie a souvent été le bouc émissaire d'un discours misérabiliste qui faisait en sorte que, bon, O.K., on parlait... dans les radios X aussi, on entendait parler de la Gaspésie comme étant un endroit trop loin, où les gens ne vivent que de subventions, etc. Bon, souvent j'entends en cette Chambre des discours sur Ciment McInnis, la filière éolienne qui ne sont pas de bon augure, parce que j'aimerais rappeler à la population que nous, on envoie nos enfants dans les villes, on les perd jeunes, on n'a pas d'université, et avec nos sous aussi qui viennent payer des loyers, des frais de scolarité, etc. Donc, il y a quand même une relation bidirectionnelle dans l'investissement.

La santé, Mme la Présidente, hier j'ai rencontré quelqu'un ici, au parlement, qui a déménagé à Québec parce qu'il n'a pas accès à des soins de santé chez nous. Pour se faire soigner, donc, il a été obligé de déménager. Les tests en laboratoire, chez nous, ne se font plus en Gaspésie, c'est à Rimouski — et là je vois le temps filer. Les conditions de travail du personnel de la santé font en sorte qu'on ne peut pas recruter.

L'éducation, c'est une variable pour la rétention de population. On n'a pas de campus universitaire, on n'a pas de formation universitaire, donc les gens quittent.

Le transport, chez nous, on n'a pas le train encore, un train de passagers, le prix de billets d'avion est prohibitif. Une des variables de l'attractivité d'une région, c'est d'être capable d'y rentrer et d'en sortir, et là on n'a pas ça.

Bon, l'habitation, qualité de vie, loisirs, sport, culture, tout ça, sont des variables d'attractivité. Donc, une région devient dynamique et viable quand une majorité des déterminants attractifs sont présents. Puis, dans le cas contraire, c'est la construction des déterminants répulsifs. Si tu veux que le monde s'en aille, élimine les services, diminue la qualité de l'offre de soins, etc. Les gens vont quitter.

Moi, quand j'entends parler de projet de construction d'un troisième lien à Québec, 4 à 8 milliards, du REM, 7 milliards, peut-être 10, je ne sais plus, le constat qu'on peut en tirer, c'est que les investissements, pharaoniques, sont signes d'une volonté de concentrer la population du Québec vers les grandes villes et d'y investir des sommes colossales, colossales pour attirer les gens des régions, qui seront tout simplement abandonnées. On a un modèle d'occupation du territoire qui se déploie... Puis je ne mets pas la faute sur le gouvernement qui vient d'être élu. C'est structurel. On est dans une logique, un paradigme de concentration de la population à l'intérieur de pôles, et ça ne peut se faire qu'au détriment des régions.

À titre d'indicateur, récemment, et ma collègue de Gaspé a été consciente de ça, Pieridae Energy a envoyé des lettres aux Gaspésiens pour leur dire qu'ils ont le droit d'aller forer sur leurs terrains privés.

Il y a quelques années, et ça, je n'en suis pas revenu encore, Yves-Thomas Dorval est venu nous dire en commission parlementaire, président du Conseil du patronat, qu'on devrait payer les Gaspésiens pour qu'ils quittent leur région.

L'Université Laval s'était engagée à donner l'opportunité à des jeunes de faire des stages en région, dans leur région, entre autres en Gaspésie, s'ils s'inscrivaient à des programmes. Un coup les jeunes inscrits, on leur disait : Il n'y a pas de compétence dans vos régions pour soutenir l'évaluation de vos stages.

Écoutez, ce sont des signaux qui émettent... qui nous disent quoi, en ce qui a trait au sort des régions, à la vision des régions? On nous dit presque : Quittez vos régions et venez dans les villes, on va vous organiser des transports, on va investir dans ce que vous avez besoin.

Donc, au lieu de poursuivre l'objectif de concentration de la population dans les milieux urbains, avec les conditions de détérioration de la qualité de vie et de l'environnement que ça implique — concentration, ce n'est pas un signe de qualité de vie — pourquoi ne pas élaborer un plan d'occupation du territoire québécois qui met en valeur les régions du Québec? Au lieu de vider les régions, pourquoi ne pas élaborer une stratégie ambitieuse d'occupation dynamique du territoire et permettre l'émergence d'un modèle de géographie humaine novateur, entreprenant et de qualité?

En conclusion, les régions se vident parce que c'est le paradigme dominant, la maximisation par la concentration. Et l'impact de la désertification — je termine, Mme la Présidente — sera un accès aux ressources naturelles où les résistances sociales auront disparu, car, là, l'occupation humaine aura été atrophiée à son maximum. Voilà.

Donc, les régions sont un atout indispensable pour le développement de tout le Québec. La Gaspésie, c'est un bijou qui appartient à tous les Québécois. Et j'invite le gouvernement à maximiser les investissements pour retenir la population chez nous et offrir des services de qualité pour que la désertification se termine. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

• (12 h 10) •

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie de votre intervention, M. le député de Bonaventure. Et maintenant je vais reconnaître M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

#### M. Jonatan Julien

**M. Julien :** Merci. Merci, Mme la Présidente. Je profite de cette occasion, d'entrée de jeu, pour féliciter tous les élus de cette Assemblée. Je me sens extrêmement privilégié d'être ici avec vous tous, avec vous tous.

Pour arriver ici, on a tous nos parcours, nos parcours différents. Le mien a été particulier. D'entrée de jeu, je pense que j'ai été nommé candidat, je pense, deux jours avant le déclenchement des élections. Alors, la folle aventure a été très rapide, et je suis très heureux d'être ici avec vous.

Vous savez, dans les parcours comme ceux-là, vous le savez tous, vous l'avez vécu comme moi, il faut avoir la chance de compter sur des personnes exceptionnelles à nos côtés. Deux d'entre elles qui me supportent depuis 46 ans, depuis ma naissance, sont toujours disponibles pour moi, sont toujours aimants, inconditionnels. On en a fait, du porte-à-porte, ensemble, on en a fait à user nos running shoes. Lors de deux campagnes municipales et lors de la dernière campagne provinciale, vous m'avez appuyé et soutenu dans des passages à vide, vous êtes toujours de bon conseil. Bref, je suis le fils le plus choyé, le plus chanceux de la terre de vous avoir comme parents, vous êtes les parents les plus merveilleux. Ma mère, Johanne, mon père, Michel, merci infiniment. Je vous dois beaucoup, je vous dois tout. Et, maman, je vais tenter d'ajuster ma cravate au mieux, dorénavant, pour éviter de vous faire honte à l'écran et surtout pour éviter les commérages de tes soeurs.

Il y a aussi mes enfants, mes enfants, mon petit minou et ma choupinette. Mon petit minou, il est en secondaire III, il joue au football, puis, quand je lui dis : C'est beau, mon petit minou!, il commence à trouver ça tannant. Mais, honnêtement, mes enfants, Arnaud et Mathilde, je sais que le job que je fais entraîne beaucoup de contraintes, certaines perturbations dans nos quotidiens, il y a beaucoup d'absences de ma part. Merci de ne pas m'en tenir trop rigueur. Vous savez que c'est vous qui donnez un sens à mon implication politique. Je vous aime, je vous aime beaucoup.

Merci également à Natasha, Natasha, ma copine, qui me supporte dans mes plus folles aventures, comme celle-là. Sans toi, tout cela, ce ne serait pas possible, car honnêtement je n'aurais ni le coeur, je n'aurais pas la tête et je n'aurais certainement pas la couenne assez épaisse pour faire ce sport extrême qu'est la politique. Merci. Merci de ton support.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier les bénévoles, les bénévoles qui ont travaillé lors de la dernière campagne simplement parce qu'ils croyaient en moi, mais surtout parce qu'ils croyaient aux idées du parti que je représente. Merci, Michel. Merci, Denis, Carole, Romain. Merci à mes amis d'enfance, Patrick et Jeff. Merci à Éric. Tu es le meilleur, «man»! Merci, Éric. Merci à Julien. Merci à Gabriel, Catherine, Georgette et Pierre. Merci à Huguette. Bref, merci à tous ceux et celles qui m'ont appuyé. Deux campagnes en 11 mois, je conviens que c'est de la peau, ce n'est pas de tout repos. Vous avez encore 46 mois devant vous pour recharger vos batteries. Merci. Merci infiniment.

Merci aussi aux électeurs de Charlesbourg, surtout aux électeurs de Charlesbourg, merci pour votre appui sans équivoque. Soyez assurés que je vais travailler très fort pour vous, pour améliorer votre qualité de vie, durant les quatre prochaines années. Pendant toute la campagne, j'ai eu le plaisir de vous rencontrer, de discuter avec vous, d'écouter vos doléances, vos enjeux, et, depuis l'élection, il me fait plaisir de vous rencontrer à votre bureau de circonscription — c'est le vôtre, ce n'est pas le mien — au Carrefour Charlesbourg. Vous êtes toujours les bienvenus.

On a pris des engagements, entre autres la relocalisation d'organismes communautaires à Charlesbourg, le terrain de l'ancien zoo de Québec qu'on doit trouver une vocation, l'autoroute Laurentienne, la clinique médicale pour ramener le sans rendez-vous. On travaille déjà là-dessus. On va avoir des résultats probants, je vous le garantis.

Je suis également très touché de la responsabilité de la région de la Côte-Nord. Je suis déjà allé, il y a quelques semaines, j'y retourne dans deux semaines. Je vais aller vous rencontrer régulièrement, les gens de la Côte-Nord, j'ai pris l'engagement, minimalement huit fois par année. Mon chef de cabinet n'est pas très heureux de ça, mais c'est un minimum, on va y aller peut-être plus encore. Il faut rencontrer les gens, il faut comprendre leurs enjeux pour être en mesure de travailler avec eux sur des solutions. Alors, de Tadoussac à Blanc-Sablon, de l'île d'Anticosti jusqu'à Fermont, je vais aller vous voir, je vais discuter avec vous, puis on va trouver des solutions.

Je remercie sincèrement le premier ministre pour m'avoir confié les responsabilités de l'Énergie et des Ressources naturelles. Vous me confiez un ministère extraordinaire, extraordinaire, et je vais m'appliquer, avec fierté et audace, M. le premier ministre, comme vous l'avez dit dans votre discours inaugural, pour valoriser toutes les ressources naturelles et l'énergie qu'a le Québec. Ce sont des richesses extraordinaires. On va le faire de manière à rencontrer l'acceptabilité sociale, de manière à respecter les enjeux environnementaux, mais on va exploiter nos richesses naturelles et notre énergie pour donner plus d'argent aux contribuables du Québec et à l'ensemble de la population. Ça, c'est garanti.

Mme la Présidente, j'aurais encore tant de choses à dire, mais je vais conclure sur un élément qui m'apparaît très important. Ça fait maintenant deux mois que j'agis à titre de ministre, un peu moins, et j'ai déjà été dans la fonction publique, au Vérificateur général, il y a plusieurs années, à la Société immobilière du Québec, il y a plusieurs années aussi, et, ce que je veux dire, je veux parler aux fonctionnaires, aux techniciens, aux professionnels, aux gestionnaires de la fonction publique, et plus particulièrement à ceux du ministère que je représente, et je leur dis que, pour moi, c'est des collègues, c'est des collègues. Il y a beaucoup de compétence, dans la fonction publique québécoise, il y a des gens qui sont dédiés, et on va travailler tous ensemble, tous ensemble pour la réussite des enjeux ministériels. Je compte sur vous. Merci infiniment. Ce que j'ai vu jusqu'à présent me rend très heureux de votre qualité, et on va faire des grandes choses ensemble, je vous le garantis. Merci. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles. Et, pour la prochaine intervention, je vais céder la parole à Mme la députée de Taschereau.

#### **Mme Catherine Dorion**

**Mme Dorion :** Mme la Présidente, je commence ma deuxième prise de parole dans cette Chambre en espérant que vous n'allez pas me trouver trop extraterrestre dans mes propos. Je ne voudrais pas vous créer plus d'embarras que je ne vous en ai créé cette semaine avec mes vêtements.

J'en profite pour rendre hommage, toujours avec mes vêtements, à l'un des plus grands poètes franco-ontariens — dans la situation que les Franco-Ontariens sont en train de vivre aujourd'hui, je trouvais ça important de le faire — Patrice Desbiens, qui nous a notamment écrit ce superbe poème : «Je suis d'un pays où le mot "engagé" veut dire que tu t'es trouvé une job.»

Ce que j'ai à répondre au discours d'ouverture du premier ministre, Mme la Présidente, me semblait trop important pour être mis de côté sous prétexte que ça ne fitte pas — pardonnez mon québécois — avec les thèmes dominants de l'époque et du Parlement sont les nôtres. Et donc, avant de vous parler de culture, de solitude, de vieillesse et de luttes, je voudrais vous parler de ce que je crois être le rôle d'un politicien. C'est évidemment une question que je me pose avec beaucoup de sérieux, puisque je suis en train d'en devenir une.

Vous savez peut-être que je suis d'abord artiste. Et, bon, c'était relativement facile, avant, le rôle de l'artiste. Je me disais : Les artistes sont la plaque sensible des émotions d'une société. C'est ça, leur rôle. Ils sont ceux qui sont capables de dire à travers leurs oeuvres : Je sais que tu penses ça, mais regarde ici ce que tu ressens. Ici, il peut y avoir de la peur, il peut y avoir du désespoir, il peut y avoir du désir, il y a des aspirations.

Et là je me suis dit : Bon, le rôle d'un politicien, ce n'est pas si éloigné que ça de celui de l'artiste, au fond. Le politicien, c'est celui qui prend acte des désirs d'une société et qui cherche comment travailler à les concrétiser. C'est celui qui dit à son monde : Est-ce que vous vous reconnaissez dans le récit que je suis en train d'essayer de raconter pour nous et que je propose qu'on traduise en actions? Et là, quand je parle d'actions, je ne parle pas de petites mesures incohérentes entre elles et pensées en fonction d'accumuler les clientèles électorales pour être porté au pouvoir le plus facilement possible. Je parle d'actions qui s'articulent autour d'une vision du monde claire et profonde, qui plonge dans notre passé et qui se déploie dans l'imagination de ce que pourrait être une suite du monde qui nous donne envie et qui ne nous fasse pas honte face à nos enfants. Le politicien, c'est celui qui est en conversation constante avec les gens qui vivent autour de lui, travaille à sortir sa société des petites divisions, des petites batailles d'intérêt particulier et de l'acharnement insensé sur les boucs émissaires désignés par l'époque pour refondre le désir populaire dans un large mouvement, qui peut être coloré, qui peut être bariolé, mais qui est toujours cohérent, dans un large mouvement de libération et d'émancipation. Libération de quoi? Libération des vieilles idées, des dogmes dépassés qui empêchent l'avenir de percer.

• (12 h 20) •

Bref, si les artistes sont en quelque sorte les lecteurs du désir, les politiciens, eux, imaginent des modes d'action concrète pour le réaliser. Ils sont les ouvriers créatifs du comment.

Et c'est sur ce comment que je vais terminer mon discours, mais je vais commencer par vous parler du problème qui, d'après moi, est la pierre angulaire de tous les autres, et j'ai nommé la solitude, qu'on pourrait aussi appeler la désintégration de la culture.

Depuis toujours, le Québécois est un animal social. Autant chez les autochtones que chez ceux qui sont arrivés après, la richesse de la communauté a toujours marqué le ton sur notre territoire. Mais les choses, sur ce plan, ont radicalement changé dans les dernières décennies avec l'avènement partout dans le monde d'un système politique et économique que je vais appeler, pour les besoins de ce discours-là, ce discours-ci, l'obsession de la croissance à tout prix.

On entend beaucoup, pour parler des conséquences de ce système-là, les mots «individualisme» ou «atomisation des sociétés». Mais ça veut dire quoi, ça, concrètement? C'est quoi, l'individualisme? C'est quoi, l'atomisation vécue par les humains? Comment ça s'exprime?

Et c'est là qu'il faut parler de culture. C'est quoi, la culture? Dans cette Chambre, on en parle très souvent comme s'il ne s'agissait que de spectacles, de Télé-Québec, de musées, de découvertes archéologiques. Et ces institutions et ces découvertes sont extrêmement importantes, et je vais, rassurez-vous, régulièrement achaler le gouvernement pour qu'elles reçoivent leur dû, mais je veux aujourd'hui vous parler non pas d'institutions mais de culture.

Dans un film de Pierre Perrault, un de nos plus grands documentaristes, un des beaux humains qui ont vécu au Québec, on voit une scène de party populaire des années 60, je pense, en région, et le party est complètement autonome, des gens jouent leur propre musique, d'autres gens dansent sur cette musique-là, ils sont en relation. Plus les musiciens jouent vite, plus les danseurs doivent danser vite. Ils rient ensemble de ce jeu-là. Il y en a d'autres qui palabrent, qui racontent. Le party est complètement autonome, ces gens-là se rassemblent et se suffisent complètement à créer la fête. Et on a tous jasé avec nos parents, avec nos grands-parents de choses qui ont pratiquement disparu de la vie d'aujourd'hui et qui autrefois venaient toutes seules, se mettre à jouer de la musique en famille, à danser, à jouer aux cartes, à débarquer chez le voisin sans s'être annoncé, sans avoir peur de le déranger ou de déstabiliser sa journée, parce que le temps n'était pas pris en otage comme aujourd'hui. Et la culture, c'est tout ça. C'est toutes ces façons d'entrer en contact, toutes ces façons très diversifiées d'être ensemble qu'on invente sur le tas, qu'on perfectionne en passant du temps ensemble et qu'on adapte sans arrêt pour mettre à notre main à mesure qu'on change.

Les gens de la culture ont souvent eu à se défendre de ne pas créer de la richesse en termes d'argent, ce qui est faux, les gens de la culture créent de la richesse en termes d'argent, mais ce n'est pas ça, le plus important. La culture, c'est la richesse la plus belle qui soit parce que, contrairement aux millions de dollars, si elle n'est pas partagée, elle ne vaut plus rien. Elle est l'anticorps naturel contre la solitude.

Malheureusement, depuis quelques décennies, le dogme productiviste, avec tous ses curés qui nous disent comment mener nos vies, a pris la place écrasante qu'ont déjà prise d'autres dogmes autrefois dans notre histoire. Et ce dogme contemporain, avec sa pression de performance, sa pression de rendement, avec son injonction à travailler toujours plus et toujours plus à la course non seulement nous rend malades — ce n'est pas pour rien qu'à Québec solidaire on a déjà déposé, dans le passé, un projet de loi anti-burn-out, entre autres — mais nous a enlevé la plupart de notre temps libre, ce temps libre là pendant lequel, depuis toujours, les humains ont pratiqué leur savoir-faire d'être ensemble et de s'exprimer pas seulement en paroles autour d'une bière, mais de toutes sortes de manières riches et créatives, avec tout ce tissu imaginaire de choses à faire et à exprimer ensemble. Ce tissu-là, c'est ça, la culture.

Et donc il est absurde de dire, dans un discours de premier ministre : La culture, c'est important, c'est l'âme d'un peuple, tout en soumettant la vie à la religion productiviste, qui, en plus de détruire l'environnement, pousse sans arrêt les gens dans le dos, leur met des pressions de performance, d'overtime, leur laisse des pinottes de vacances par année, les enfonce dans une tension, dans un stress constant qui pollue l'ambiance sociale, et tout ça pour que supposément l'économie aille mieux et que les payeurs de taxes aient plus d'argent dans leurs poches.

On n'est pas contre l'argent, mais de l'argent pourquoi, si on n'a plus le temps de s'aimer, si on n'a plus le temps de prendre soin les uns des autres, si on passe notre vie sur le bord du burn-out, si on est de plus en plus isolés, atomisés, désorientés? De l'argent pourquoi?

Si le premier ministre pense que c'est parce qu'on n'a pas les moyens, que c'est parce que ça coûte trop cher de s'arrêter de produire sans arrêt comme des machines, je vais lui dire ce que la solitude nous coûte comme société.

Les études sur la santé réalisées à l'international ont démontré que l'isolement est plus dommageable pour la santé que le manque d'activité physique, plus dommageable que l'obésité, le tabagisme ou l'alcoolisme. Le Dr Martin Juneau, qui est cardiologue et directeur de la prévention à l'Institut de cardiologie de Montréal, nous le dit, toutes les études prouvent que l'interaction sociale est la pierre angulaire de l'espérance de vie et a plus d'impact sur la santé que la génétique, l'argent, le type d'emploi ou même le cholestérol.

Après avoir suivi des milliers d'individus depuis 75 ans, l'Université de Harvard conclut, elle aussi, que les liens sociaux sont de loin les facteurs les plus prédictifs de la santé d'une personne. Donc, en plus des effets psychologiques, la carence de contacts humains ou leur piètre qualité entraîne un état de stress qui perturbe les processus physiologiques, qui peut causer des maladies de coeur, etc.

Parlant de stress, j'aimerais rappeler au premier ministre, Mme la Présidente, que plus du tiers des étudiants au cégep souffrent d'anxiété, que le cinquième souffrent de détresse psychologique, qu'en seulement quatre ans les prescriptions d'antidépresseurs ont augmenté de 50 % chez les six à 20 ans et de 56 % chez les aînés. Saviez-vous que, chez les personnes de 65 ans et plus, une sur cinq déclare n'avoir aucun ami, aucune connaissance sur qui compter?

Un résident de mon comté me racontait... Il travaille pour une agence du gouvernement. Il dit : J'ai dû appeler une vieille dame, une dame âgée, pour lui dire : Madame, vous avez oublié de réclamer tel truc, et c'est rétroactif. Vous allez recevoir 10 000 \$, donc vous allez probablement passer un beau Noël. La dame lui a répondu : Si j'avais de l'amour, je passerais un beau Noël. Et la personne qui m'a raconté l'histoire m'a dit : J'aurais aimé passer une heure au téléphone avec elle, mais j'avais une pression au rendement, il fallait que je fasse tant d'appels par heure. J'ai raccroché.

Au Royaume-Uni, devant l'ampleur grandissante du problème, le gouvernement conservateur vient de créer un ministère consacré à la solitude. Et c'est un gouvernement conservateur qui fait ça.

Aurait-on besoin d'autant de soins de santé si nous étions moins isolés? Nos enfants auraient-ils de meilleurs résultats scolaires si leurs parents étaient moins stressés? Nos grands-parents souffriraient-ils autant s'ils n'étaient plus considérés comme inutiles parce que toute la philosophie qu'ils portent en eux est tombée dans l'angle mort de l'histoire sous prétexte qu'elle ne rapporte rien à la croissance économique? Si nous pouvions ralentir le rythme pour absorber cette philosophie, serait-on moins désorientés?

Comme le faisait remarquer la poète innue Natasha Kanapé Fontaine, il faut se demander pourquoi ceux qui étaient là avant nous ont tenu si fort à nous transmettre ce qu'ils nous ont transmis. Il faut se demander pourquoi, en quelques générations seulement, en deux générations, toute cette sagesse-là qui a été gossée à la mitaine par une tralée de gens avant nous, qui ont fait un oeuvre collective qui au fil du temps s'est améliorée comme un algorithme qui cherche le sens de la vie, le bien-être, pourquoi, en quelques générations, elle ne vaudrait plus rien?

Moi, je pense que, cette oeuvre collective là, dans cette oeuvre-là se trouve tout ce dont on a besoin pour survivre à ce monde qui va trop vite. Si seulement on était capables de s'arrêter pour la retrouver, pour la remettre à notre main, pour la gossier à notre tour.

Dans la vitesse, nous nous sommes déconnectés de nos aînés, et il en découle de part et d'autre une énorme souffrance. Tout ça pour dire que nous avons besoin les uns des autres, et que, pour répondre à ce besoin, nous avons besoin de culture, et que, pour répondre à ce besoin, nous avons besoin de temps, et que, pour répondre à ce besoin, nous avons besoin de faire face aux injonctions de la croissance à tout prix comme nous avons fait face, lors de la Révolution tranquille, à un autre dogme qui pesait trop lourd sur nos aspirations et sur nos désirs collectifs.

Alors, pour en arriver au comment, comment faire, il ne s'agit pas que de programmes, il ne s'agit pas que de crédits d'impôt. Il s'agit de laisser aux Québécois le temps de se retrouver, il s'agit d'arrêter de leur pousser sans cesse dans le dos, de leur dire : Tu dois produire plus, tu dois aller plus vite, tu dois faire 58 appels en une heure, cinq jours-semaine; plus de temps d'école pour les enfants, maternelle de quatre ans plutôt que des CPE. Il s'agit de s'attaquer à tout ce qui force les infirmières, les préposés, les professeurs à travailler comme sur une chaîne de montage, deux semaines de vacances par année, retraite repoussée à plus tard, toujours moins de temps pour toi, toujours moins de temps pour prendre soin de ceux que tu aimes, pour retisser ta culture avec eux autres. Et, si on n'accepte pas de redonner ce temps-là aux Québécois, alors ça va être aux Québécois de le reprendre.

• (12 h 30) •

L'expérience de la lutte, nous l'avons. Nous l'avons reçue de nos parents et de nos grands-parents qui ont lutté pour l'émancipation du Québec, qui ont réussi à se libérer de la domination du clergé sur leur vie, et ce n'était pas rien, à cette époque-là, qui se sont presque libérés de la domination du gouvernement fédéral, qui, encore aujourd'hui, prend notre argent, c'est-à-dire le fruit de notre temps, pour l'envoyer à des pétrolières, à des minières, à l'Arabie saoudite, à Netflix et compagnie, et qui, à travers des traités qu'on n'aurait jamais signés, laisse tomber nos producteurs de fromage, nos producteurs de lait, nos artistes. Nous pouvons continuer à nous libérer non seulement du pétro-État canadien, mais de la domination du clergé de la croissance à tout prix qui, à travers nos écrans, passe dans toutes les maisons pour nous dire

de travailler plus, de performer plus et de consommer plus, et qui répète leur credo : le but, dans la vie, c'est d'avoir plus d'argent dans nos poches. Ce n'est pas ça, le but, dans la vie. Ce n'est pas vrai que c'est de ça dont on a le plus besoin.

Évidemment, le discours d'ouverture du premier ministre du Québec ne contenait rien de la sorte, ce qui me fait penser que la réponse la plus forte à faire au premier ministre, elle ne se fera peut-être pas seulement dans cette Chambre; elle se fera peut-être aussi entendre dehors, de plus en plus et de plus en plus fort. Je ne vous cacherai pas, Mme la Présidente, que c'est l'un de mes souhaits les plus chers.

Et je voudrais terminer avec un petit clin d'oeil au passé indépendantiste de notre premier ministre. Je voudrais m'adresser au rêveur en lui, en quelque sorte, et lui citer Pierre Bourgault, qui disait, en l'an 2000 : «...j'ai compris une chose à travers toutes ces années : il faut rêver, il faut rêver toujours, il faut surtout rester fidèle à ses rêves de jeunesse : ce sont les seuls.» Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, Mme la députée de Taschereau. Maintenant, je vais céder la parole à Mme la ministre déléguée aux Transports.

### Mme Chantal Rouleau

**Mme Rouleau :** Merci, Mme la Présidente. Je salue les citoyens de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est, et évidemment mes collègues de l'Assemblée. D'entrée de jeu, j'aimerais saluer ma famille, ma mère, ma soeur, mes frères, ma compagne, ma compagne de vie sans qui rien ne serait possible, ainsi que mon petit minou d'amour, mon garçon de 16 ans, que j'aime à la folie.

Je salue mes concitoyens de la circonscription de Pointe-aux-Trembles et je les remercie de la confiance qu'ils m'ont donnée, qu'ils m'ont accordée en me permettant d'aller chercher les outils nécessaires pour le redéveloppement de l'est de Montréal. Et sachez que, comme je l'ai fait depuis mon entrée en politique active, je ne ménagerai aucun effort. Face aux enjeux locaux, j'interviendrai toujours dans le but d'améliorer la qualité de vie de notre territoire, que j'affectionne particulièrement.

Je tiens à remercier aussi toutes celles et ceux qui m'ont aidée lors de cette campagne électorale épique, très intense et déterminante. Merci à vous pour cette très belle victoire.

Les citoyens de l'est de Montréal ont fait un choix décisif, ils ont décidé de faire partie de la solution. Et moi, je suis particulièrement heureuse de faire partie de ce gouvernement à titre de ministre déléguée aux Transports et de ministre de la Métropole et de la très belle région de Montréal. Le premier ministre m'a aussi confié la tâche de coordonner la Stratégie maritime du plan Saint-Laurent, cette stratégie issue de la vision première de François Legault, une vision qui m'a tout de suite séduite lorsque je l'ai rencontré la première fois.

Mes priorités sont étroitement liées à celles de notre gouvernement : la création de richesse et de bons emplois, de meilleurs services pour la population de manière équitable et, évidemment, la réduction des gaz à effet de serre. Et qu'il n'y ait aucune ambiguïté : nous savons ce qu'est un environnement hypothéqué dans l'est de Montréal. Nous en connaissons les conséquences et nous n'avons de leçons à recevoir de personne sur l'importance de la qualité de l'environnement. Nous allons investir dans la mobilité durable. Nous allons investir dans la décontamination des sols. Nous allons travailler à l'implantation des zones d'innovation avec mes collègues.

Le consensus est très fort qu'il faut maintenant passer à l'action. Tous les partenaires que j'ai rencontrés au cours des dernières semaines, tous s'entendent pour dire que les conditions sont réunies pour faire évoluer le Québec. Avec mes collègues de notre gouvernement, nous sommes déjà au travail à créer les leviers nécessaires pour régler des situations problématiques en transport, en environnement, en développement économique, en développement social.

J'ai l'intention de travailler en étroite collaboration avec les partenaires municipaux de la région métropolitaine et faire avancer des projets prioritaires qui feront rayonner l'ensemble de la métropole, il en va de l'attractivité et de la compétitivité économique de la région métropolitaine et de tout le Québec. La région métropolitaine représente près de 4 millions de citoyens et de citoyennes. C'est la moitié du Québec. C'est la locomotive du Québec. Revitaliser l'est de Montréal est une grande priorité pour créer de la richesse, de la productivité et des emplois de qualité. Mais, pour y arriver, le premier défi, c'est que la main-d'oeuvre puisse s'y déplacer avec une plus grande fluidité. Avec mon collègue ministre des Transports, François Bonnardel, je compte agir concrètement sur le plan de la mobilité pour la région métropolitaine. Déjà, la ligne bleue est annoncée et va aller de l'avant. Le SRB Pie-IX est déjà en train de se réaliser et part d'ailleurs de Laval. Nous avons résolument besoin d'un axe de transport structurant pour l'est de Montréal qui servira d'élément déclencheur pour le développement, le redéveloppement économique du territoire, trop longtemps négligé.

Pour y arriver, la modernisation de la rue Notre-Dame est essentielle. Nous voulons en faire un beau boulevard urbain, un corridor de mobilité durable du pont Jacques-Cartier à la pointe de l'île, du pont à la pointe. Nous voulons que cette artère soit repensée en harmonie avec tous les éléments qui la composent : le fleuve Saint-Laurent, les quartiers résidentiels, les secteurs industriels et les secteurs commerciaux. La rue Notre-Dame doit devenir le plus beau modèle de milieu de vie dynamique.

Les problèmes de congestion sont criants partout : en Montérégie, à Longueuil, à Laval, dans Lanaudière, dans les Basses-Laurentides, dans la couronne nord, dans la couronne sud. Ces dernières semaines, je suis allé à la rencontre de tous les dirigeants des instances et sociétés de transport de la région métropolitaine et j'ai rencontré de très nombreux élus qui représentent cette région. Le constat est unanime : il est urgent d'agir. Avec la collaboration de tous les acteurs, je veux agir concrètement. Et nous serons en mesure de déployer rapidement un ensemble d'initiatives qui feront une vraie différence pour les citoyens.

Un autre grand projet favorable à l'environnement, c'est celui de la décontamination des sols. La mise en valeur des sites dans l'est de Montréal est essentielle et fait partie des conditions pour attirer des investisseurs. Notre

gouvernement entend répondre à cet enjeu. Et nous allons créer un fonds spécial de 200 millions de dollars réservé à la décontamination des sols pour l'est de Montréal.

Je suis personnellement convaincue que nous pouvons transformer les défis environnementaux en opportunités, transformer le passif en actif. Une ressource essentielle sur laquelle nous voulons miser au Québec, c'est notre magnifique fleuve Saint-Laurent. Le Saint-Laurent, c'est notre plus grande richesse, c'est notre colonne vertébrale, c'est notre source vitale, et, dans les prochains mois, nous allons livrer une nouvelle mouture de la Stratégie maritime, nous inspirant très largement du concept du Projet Saint-Laurent, tel qu'élaboré par notre premier ministre.

• (12 h 40) •

Nous allons associer les principaux acteurs du Québec maritime à la réflexion sur les enjeux actuels et à venir. Leur expertise et leur implication assureront la pertinence et le succès de cette entreprise. Le fleuve est un vecteur important pour l'essor économique du Québec et on doit aussi en assurer la pérennité. Mais il nous permet aussi d'améliorer la qualité de notre environnement. En accentuant, par exemple, le transport des marchandises par voie navigable, nous pouvons réduire le transport routier lourd sur le réseau qui longe les infrastructures portuaires et désengorger le réseau au profit de la mobilité de la population locale et des travailleurs.

Une autre belle initiative qui favorisera la décongestion tout en mettant en valeur l'attrait du fleuve, c'est le transport des personnes par voie fluviale. Je pense à la belle navette fluviale de Pointe-aux-Trembles vers le Vieux-Montréal, un projet qui doit être pérennisé.

En conclusion, Mme la Présidente, je mettrai toutes mes énergies au service des citoyens de mon comté, de la grande région métropolitaine et du Québec. Lorsque les gestes à poser font l'objet d'un large consensus, comme c'est le cas pour les priorités que nous mettons de l'avant, lorsque nos objectifs sont d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens, nous n'avons que des alliés pour nous appuyer. Et c'est avec écoute, audace, courage et sans peur que je vais travailler avec l'ensemble des partenaires. Je vous remercie.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie de votre intervention, Mme la ministre. Maintenant, je vais céder la parole à M. le député de Robert-Baldwin.

#### M. Carlos J. Leitão

**M. Leitão :** Très bien. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, moi aussi, je suis fier de prendre la parole aujourd'hui, maintenant, en réplique au discours inaugural du premier ministre.

Vous me permettez, Mme la Présidente, de parler d'abord de mon comté, des gens qui y sont, d'ailleurs le meilleur comté au Québec. Je sais que tout le monde a dit ça, mais, dans mon cas, c'est vrai. Je vais aussi vous parler, bien sûr, un peu, si on a le temps, d'immigration et d'environnement. Donc, on va faire une espèce de balançoire entre l'immigration, l'environnement et l'économie.

Donc, commençons d'abord avec le comté, Robert-Baldwin. Robert-Baldwin, ce sont deux municipalités, surtout la ville de Dollard-des-Ormeaux et la partie est de Pierrefonds-Roxboro. Ce sont 80 000 personnes, à peu près, dans cette région, donc un comté urbain très dense. Vous me permettez de saluer les deux maires, M. Alex Bottausci, le maire de Dollard-des-Ormeaux, et M. Jim Beis, le maire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Alors donc, 80 000 personnes, dans ce magnifique comté, venues un peu des quatre coins de la planète. Les gens viennent de partout. Nous sommes un comté qui est très diversifié, donc un comté qui me ressemble beaucoup, Mme la Présidente, et où je me sens très à l'aise dans un tel comté.

Un revenu moyen qui est, en effet, légèrement supérieur à la moyenne provinciale, mais avec des enjeux, des poches de pauvreté significatives et donc des problèmes sociaux importants qu'on doit aussi être capables d'adresser.

Alors, j'ai grandi dans ce... bon, ma famille a grandi dans ce comté-là, mes enfants sont nés là, ils ont été à l'école, aux écoles publiques de ce comté, donc nous sommes très enracinés dans cette région. Un comté très diversifié, oui, écoutez, nous avons le temple tamoul, nous avons la synagogue Beth Tikvah, nous avons le temple hindou, nous avons la mosquée, qui est aussi un grand centre culturel, nous avons le temple sikh, nous avons les communautés chrétiennes catholique, protestante, copte. Et ces lieux de culte, Mme la Présidente, ne sont pas seulement des églises ou des lieux de culte, ce sont des endroits d'activités communautaires, les gens se rassemblent à ces endroits-là, les gens viennent se ressourcer, mais viennent aussi trouver de la solidarité, trouver de l'entraide, trouver les réseaux qui les aident à mieux s'intégrer dans la société québécoise. Donc, ce sont des institutions extrêmement utiles dans la vie communautaire.

Alors, j'aimerais d'abord remercier les citoyens, les électeurs de Robert-Baldwin. I'd like to thank all the citizens, the electors, people who voted for us. You know, we had a large support in that area and I thank you. I thank you for your support. And we never took it for granted and we will never take it for granted. We know that we have to deserve your support every day, every month, every year. And that is what I intend to do, to represent your interests here, in the National Assembly, to make sure that we can all evolve together.

J'aimerais aussi remercier, bien sûr, les bénévoles du comté, qui ont travaillé pour mon élection. Il y a beaucoup de personnes à remercier, mais je vais me limiter à Mme Diane Lafrance, M. Gilles Bénard, Mme Renée Desmarais... Mme Renée Desmarais, qui a fait sa première campagne électorale quand M. Robert Bourassa était premier ministre. Donc, elle est là depuis un certain temps. Et aussi, bien sûr, je ne pourrais pas passer sans mentionner Mme Lucy Opritian et Audrey Cloutier. Je veux aussi remercier, bien sûr, ma famille, mon épouse, Marie-Hélène, de 38 ans — eh oui, nous sommes mariés depuis 38 ans, ça existe encore. D'ailleurs, mon épouse, qui est enseignante depuis longtemps, et qui connaît très bien les enjeux de ce secteur-là, et qui me disait souvent des choses quand on était au gouvernement. Donc, je vais la remercier de son support, je vais la remercier de sa dédication et de ses conseils. En fin de compte, ma femme, c'est ma première conseillère.

Maintenant, les enjeux du comté, il y en a plusieurs, mais, comme un peu partout, dans tous nos comtés, écoutez, c'est la santé, ce sont les transports, les commissions scolaires, c'est un enjeu très important aussi, et, bien sûr, la lutte à l'exclusion. Comme j'ai dit tantôt, nous avons des poches importantes de problèmes sociaux qu'on doit s'adresser.

En santé, comme d'ailleurs mon collègue le député de Nelligan avait déjà mentionné avant, écoutez, l'hôpital du Lakeshore, c'est une institution très importante dans le comté. Cet hôpital-là avait été construit il y a une cinquantaine d'années, je pense, pour une population qui était à l'époque d'à peu près à peine 100 000 personnes. Maintenant, l'hôpital du Lakeshore dessert une population de 350 000 personnes. Ce sont toujours les mêmes facilités, le même immeuble. D'ailleurs, l'urgence du Lakeshore comprend à moitié des roulottes, des roulottes temporaires, depuis 30 ans. Bien, donc, il y avait vraiment des enjeux là-dessus. Nous sommes très heureux d'avoir été capables de débloquent les fonds nécessaires pour procéder à la modernisation et, enfin, à la reconstruction de l'urgence du Lakeshore. Nous allons nous assurer que le gouvernement va maintenir cet engagement-là. Il y a déjà deux supercliniques dans la région, maintenant une troisième qui était sur le point de s'installer à Pierrefonds, on aimerait... pour poursuivre ces travaux-là pour que cela puisse se faire, bien sûr. Et, comme ma collègue, la députée de Vaudreuil avait mentionné, ce n'est pas dans mon comté, mais c'est dans ma région et c'est très important, l'hôpital de Vaudreuil, l'hôpital de Vaudreuil, qui va finalement commencer à démarrer. C'est extrêmement important parce qu'une bonne partie des personnes qui se trouvent au Lakeshore, bon, viennent de l'autre côté du pont, viennent de Vaudreuil, etc., donc ça servirait bien à désengorger le Lakeshore.

En transport, en transport, bon, le transport collectif. C'est très important. C'est très difficile pour les résidents de Dollard-des-Ormeaux, Pierrefonds de se rendre au centre-ville de Montréal. Les transports collectifs ne sont pas bien adaptés pour ça. L'arrivée du REM va faire toute une différence. C'est vraiment, en fait, un changement majeur dans notre région. On pourrait arriver au centre-ville en 20 minutes avec un service 20 heures par jour, un service aux sept ou aux 10 minutes. C'est vraiment un changement majeur. Je suis très fier d'avoir été capable de contribuer à ma façon à ce que ce projet majeur arrive dans notre région. On va s'assurer que maintenant la prochaine étape, c'est que le réseau de transport collectif, les autobus s'arriment bien aux nouvelles stations du REM pour que tout le système de transport collectif puisse être beaucoup plus efficace.

• (12 h 50) •

Pour ce qui est des commissions scolaires, écoutez, nous avons des commissions scolaires extrêmement performantes dans notre secteur, Marguerite-Bourgeoys, commission scolaire francophone, et Lester-B.-Pearson, commission scolaire anglophone, qui font un travail extraordinaire auprès des communautés qu'elles desservent. Elles sont, bien sûr, très préoccupées par les intentions du gouvernement de les transformer en centres de je ne sais pas trop quoi et donc qu'ils perdent le lien que ces commissions scolaires là ont avec les communautés, les parents. Les groupes de parents sont très impliqués dans les écoles, dans les commissions scolaires, il y a vraiment une synergie très bonne des commissions scolaires avec le milieu, incluant, incluant le milieu économique à travers les programmes de formation professionnelle. Donc, ces deux commissions scolaires là sont deux petits bijoux qu'il faut absolument préserver.

Le quatrième élément, la lutte à l'exclusion. C'est extrêmement important. Extrêmement important parce que nous avons, dans notre comté, surtout dans la partie de Pierrefonds-Est, de Roxboro, des problèmes importants, des personnes venues d'ailleurs, et qui arrivent chez nous, et qui, pour toutes sortes de raisons, se sentent un peu exclues de la société. Nous avons la coopérative Cloverdale, qui est la plus grande coopérative d'habitation au Canada et qui a fait aussi un travail extraordinaire pour essayer de regrouper tout le monde. Donc, nous devons demeurer attentifs à ces questions-là. Il y a déjà eu des problèmes dans le passé de petite criminalité. Ça a été bien arrangé avec l'implication des organismes communautaires locaux. Il faut préserver ça. Donc, ça a beaucoup changé, cette région-là de Pierrefonds-Roxboro. Il ne faudrait pas, maintenant, retomber dans le passé un peu problématique. Donc, il faut demeurer attentif à cela, donc, c'est très important.

Nous avons, par exemple, dans notre comté, un organisme qui s'appelle le CIMOI. Alors, le CIMOI, le c, c'est pour francisation, le i, c'est pour intégration, le m, c'est pour employabilité, le o, c'est pour... Voyons. Le o, c'est pour nouveau et le i, c'est pour arrivant. Bon, c'est une drôle de chose, mais le CIMOI fait un travail extraordinaire depuis déjà une vingtaine d'années. Je le mentionne et je l'offre comme exemple au ministre de l'Immigration de ce qui pourrait être fait à la grandeur du Québec comme modèle d'intégration des nouveaux arrivants à notre société. Parce que le CIMOI, en fin de compte, s'occupe de tout ça à l'intérieur du même immeuble, du même édifice, intégration, francisation, emploi, recrutement, gestion de diversité culturelle. Ils font tout ça à la même place. Et donc, pour moi, c'est un modèle de ce qui devrait être une future politique d'intégration du gouvernement.

Là, ça donne un bon pont pour faire, un peu, la transition vers le deuxième sujet que je vais traiter ici aujourd'hui, qui est l'immigration. Et je vois que le temps file. Ça, c'est un problème. L'immigration, vous allez me donner peut-être quelques minutes de plus, Mme la Présidente, surtout notre leader aussi. Écoutez, un débat serein est absolument nécessaire pour qu'on puisse adresser ces questions. Mais il faut en débattre.

Je commencerais par dire que l'immigration, ce n'est pas un problème. Ça fait des mois et des mois que nos collègues de la CAQ ne font que répéter que l'immigration est un problème. Je ne suis pas un problème, Mme la Présidente. Je suis un immigrant. Je ne suis pas un problème. Le député de Viau n'est pas un problème. Le député de Nelligan n'est pas un problème. Le député de Laurier-Dorion n'est pas un problème. La députée de Mercier n'est pas un problème. Nous ne sommes pas des problèmes, Mme la Présidente. D'ailleurs, dans ce débat, il faut faire attention aux mots. Il y a les faits, il y a les mots.

Les faits. Aujourd'hui, ma collègue la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne avait bien dit que M. le premier ministre, malheureusement, utilise des chiffres qui sont hors date depuis déjà un certain temps et ne fait que les répéter, et ces chiffres-là ne sont pas corrects. Donc, il faut avoir les faits comme il faut. Au Québec, le taux de rétention des immigrants au Québec est similaire à la moyenne nationale. Savez-vous pourquoi? Bien, les gens bougent. Les immigrants, comme

les Québécois, comme les Canadiens, bougent d'un endroit à l'autre. Et notre taux de rétention est similaire à celui de la moyenne canadienne. Le taux de chômage des immigrants, surtout ceux qui sont ici cinq ans et plus, est maintenant très proche du taux de chômage global au Québec.

Donc, les faits sont importants, et il faut commencer par ça. Mais les mots aussi, et moi le premier, moi le premier, il faut qu'on fasse attention aux mots, il faut qu'on fasse attention à ce qu'on dit, parce que ces mots-là peuvent avoir des effets, des fois, qui vont créer de la division et qui vont créer des luttes, de la chicane, quand on n'aurait pas besoin de faire ça. Donc, les mots sont importants, faisons attention, attention aux mots. Faisons attention et comprenons... enfin, comprenons... moi, je souhaiterais qu'on puisse être capables d'interpréter l'identité québécoise comme étant plurielle, Mme la Présidente. D'ailleurs, je pourrais même dire que l'identité québécoise, elle sera plurielle ou elle ne sera pas, parce que, dans le monde d'aujourd'hui, le Québec est en train de changer. Nous avons comme socle de notre identité, bien sûr, la langue française, mais, après ça, il y a toutes sortes d'odeurs, toutes sortes de couleurs, toutes sortes d'accents, et tout ça est correct, tout ça est bien, et c'est tout ça qui donne un dynamisme incroyable à la société québécoise. Et de vouloir briser cet élan, à mon avis, ça serait dommage.

Je finirais — parce qu'il faut finir — en disant qu'il y en a ceux qui se préoccupent beaucoup de la francisation. Les immigrants, des fois, ne parlent pas français, et c'est un problème. Soyez patients. Une langue, ça s'apprend. Des fois, ça prend du temps. Des fois c'est difficile, des fois c'est plus facile. Mais, surtout, regardez les enfants, regardez les enfants de ceux qui arrivent. Regardez la députée de Saint-Laurent. Peut-être que sa mère avait un peu de difficulté en français. Pourtant, elle a un doctorat d'une université canadienne...

**Une voix :** ...

**M. Leitão :** Floride, américaine.

Regardez la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, ingénieure, a été ministre; le député de Marquette, un énorme atout pour la société québécoise. Son papa était extrêmement fier, quand il a déclaré sa candidature, de voir son fils candidat, député du Québec. Donc, regardez les enfants, regardez les enfants qui s'intègrent et qui contribuent à la société québécoise.

Et là il faut terminer. Je voulais parler d'environnement, bon, je n'aurai pas beaucoup le temps. Le réchauffement climatique est réel. Ça serait très bien que ça soit plus chaud, donc qu'on puisse, je ne sais pas, moi, planter des bananes au Québec, mais ça, ce n'est pas une bonne idée. Ça ne serait pas une bonne idée si ça serait si chaud que ça. Non, ça ne serait pas une bonne idée.

Alors, en conclusion, en conclusion, Mme la Présidente, je vais juste vous dire que je suis vraiment... je m'engage, je m'engage à mener une opposition constructive, prêt à travailler avec les collègues, avec le gouvernement, avec les autres oppositions dans l'intérêt supérieur de tous les Québécois. Merci beaucoup.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Robert-Baldwin. Il reste un peu plus d'une minute, alors je propose que nous suspendions...

**Une voix :** ...

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Pardon? Ah! bien là, c'est parce qu'il reste quelques minutes avant la suspension. S'il fait un discours de 10 minutes, ça prend un consentement pour poursuivre. Alors, il n'y a pas de consentement, malheureusement.

Je vous propose de suspendre nos travaux jusqu'à 15 heures.

*(Suspension de la séance à 12 h 59)*

*(Reprise à 15 h 1)*

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Bon après-midi à tous. Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuilleton, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement, ainsi que les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, Mme la chef du troisième groupe d'opposition, M. le député de Rimouski, Mme la députée de Sherbrooke, Mme la députée de Saint-Laurent, M. le député de Pontiac, Mme la députée Saint-Henri—Sainte-Anne, M. le député de Jonquière, M. le député de Laurier-Dorion, Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys, Mme la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, M. le député de René-Lévesque, Mme la députée de Verdun, M. le député de D'Arcy-McGee, M. le député de Rosemont et Mme la députée de Mercier.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 19 h 2 min 16 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 5 h 57 min 44 s réparties comme suit : 3 h 10 min 30 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 11 min 12 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 16 min 4 s au deuxième groupe d'opposition et 19 min 58 s au troisième groupe d'opposition, et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à un premier intervenant. Mme la députée de Les Plaines.

**Mme Lucie Lecours**

**Mme Lecours (Les Plaines) :** Merci beaucoup, M. le Président, de nous offrir ce moment très précieux pour nous adresser à celles et ceux qui font que nous sommes ici aujourd'hui.

D'entrée de jeu, permettez-moi de présenter la circonscription Les Plaines, puisqu'il s'agit d'un des deux nouveaux comtés sur l'échiquier de la représentation électorale au Québec. En effet, Les Plaines est née de la réforme de la carte électorale réalisée en 2017. J'en suis la toute première députée, une grande fierté, croyez-moi, M. le Président.

Sa population, en forte croissance démographique, s'élève à plus de 54 000 personnes, soit près de 40 000 électeurs qui, au cours des dernières années, ont été sous les ailes protectrices de mes collègues députés de Blainville, de Masson et de Mirabel. Merci à vous trois d'avoir pris soin de ces gens qui allaient faire partie de ma nouvelle circonscription.

Les Plaines comprend en effet la belle ville de Sainte-Anne-des-Plaines, une partie de la ville de Mirabel qui correspond aux quartiers Saint-Janvier et Saint-Antoine, ainsi qu'un secteur de Terrebonne qui se trouve à être l'ancienne ville de La Plaine, d'où, vous avez compris, la nomination Les Plaines. Trois MRC, trois commissions scolaires, trois maires qui ont le vent dans les voiles avec de multiples projets, mais qui tiennent à l'aide de notre gouvernement, entre autres pour décongestionner les grands axes routiers, mais aussi avec un pacte municipal qu'il nous faut revoir. MM. Bouchard, Charbonneau et Plante, soyez assurés de mon soutien, mon écoute et mes efforts acharnés.

Les Plaines se compose de terres agricoles, d'entreprises et de commerces, mais surtout de gens qui aiment leur milieu de vie et qui veulent pouvoir y rester longtemps. Ces gens sont accueillants, sympathiques, bienveillants, mais ils ont, comme la grande majorité des Québécois, de grandes attentes envers notre gouvernement en matière de protection des zones agricoles et de protection de leur gagne-pain, c'est-à-dire l'agriculture, en matière de transport, en matière de soins de santé et d'éducation. À toutes les personnes qui habitent Les Plaines et qui m'ont fait confiance le 1er octobre, je les remercie et je leur donne l'assurance que je les représenterai avec toute la fougue, l'énergie et la vivacité qui m'habite.

Pour expliquer un peu qui je suis, M. le Président, j'emprunterai une phrase toute simple mais pleine de sens du parolier Luc Plamondon lorsque, dans une des chansons, il écrit : «J'aurais voulu être un artiste pour avoir le monde à refaire.» J'ai été journaliste à un moment donné de ma vie parce que justement je voulais raconter les histoires du vrai monde, les rêves des vraies personnes, et rapporter les besoins des gens qui n'ont d'autre voix pour le faire. J'aurais voulu les aider, réaliser leurs rêves. Eh bien, aujourd'hui, je crois qu'ensemble nous, les élus, pouvons faire plus et mieux pour eux.

Cette passion pour la politique, M. le Président, parce que tout est politique, de l'air que nous respirons jusqu'aux routes que nous empruntons, eh bien, je la partage intensément avec mon conjoint. Nous en parlons, nous échangeons, nous nous impliquons aussi dans notre communauté. Et, si je suis ici, c'est parce qu'il m'a aidé, parce qu'il a cru en moi et m'a poussé vers ce but que j'ai toujours eu et que j'ai encore, celle d'être encore plus à l'écoute des gens et d'avoir l'occasion d'agir plus directement. Le premier rôle d'un député n'est-il pas justement celui de représenter ses électeurs, d'exprimer leurs inquiétudes et leurs points de vue et aussi de les aider à résoudre leurs problèmes et leurs difficultés? C'est ce que je fais depuis que je suis élue et c'est ce que je compte faire pendant encore plusieurs années. Alors, merci, Alain, de m'avoir aidé à réaliser ce rêve.

Si j'ai sauté à pieds joints dans cette aventure, M. le Président, c'est aussi grâce à mes deux enfants, Isaac et Andréann, deux jeunes adultes aujourd'hui qui sont ma joie, mon bonheur et mon futur. Et je veux le meilleur pour mes enfants, le meilleur pour cette génération, la leur, mais également celle qui nous précède, nous, parce qu'elles sont composées de nos bâtisseurs. À cet effet, je dois également remercier mes parents, mes amis, mais spécialement mes parents, qui sont âgés, Jacques et Madeleine, dont je m'occupe depuis plusieurs années, compte tenu de la maladie dont souffre ma mère, l'alzheimer. Par contre, M. le Président, je vais avoir une petite pointe d'ironie par rapport à ça, parce qu'elle se souvient quand même de plusieurs choses, et, lorsque malheureusement M. Landry est décédé et que je lui ai dit que j'allais aux funérailles, elle m'a dit : Oh! j'aimerais vraiment aller aux funérailles avec toi. C'est la petite pointe qui faisait qu'elle se rappelle quand même des bonnes choses.

Cela dit, M. le Président, pour se lancer en politique, il faut une inspiration, un guide. Cette personne, elle s'est trouvée sur ma route à plusieurs reprises au cours des dernières années. Il a été un homme d'affaires aguerri, un conférencier, un ministre, et maintenant il est notre premier ministre. Je me souviendrai toujours la première fois qu'une de ses conférences m'a touchée. Il faisait, à cette époque-là, la tournée des chambres de commerce pour parler d'Air Transat. Moi, j'étais toute nouvelle éditrice d'un journal local et je regardais les gens qui l'écoutaient, qui savouraient ses paroles. Ils le trouvaient inspirant et passionné.

À cet effet, une de mes collègues nouvelle députée me racontait, quelques jours après l'élection, qu'une dame avec qui elle a parlé pendant la campagne électorale et qui a travaillé avec lui chez Air Transat disait avoir vu le député de L'Assomption plusieurs fois penché sous les avions — vous avez compris qu'il n'était pas député de L'Assomption à cette époque — elle disait qu'elle le voyait souvent avec des employés directement sur le terrain et, à la blague, elle a dit à ma collègue députée qu'elle se demandait s'il ne serrait pas lui-même les boulons sous les avions.

M. le Président, aujourd'hui, nous sommes, au Québec, à la croisée des chemins. Avoir des idées, avoir une vision du Québec de demain aussi ambitieuse et rêveuse soit-elle, c'est ce qui importe. Pour notre premier ministre, un seul Québec économiquement fort pourra tenir, et je le cite, «les promesses de la Révolution tranquille, assurer le financement de la santé, de l'éducation et de la culture». C'est cette façon de penser que j'ai toujours admirée chez lui.

Je vais me permettre, M. le Président, de citer un autre politicien que j'admire tout autant et qui a justement dit un jour : «N'est-ce pas dans le rêve que naissent la plupart des projets qui en valent la peine?» Vous vous souviendrez très certainement de cette phrase qui a été prononcée par M. René Lévesque.

Pour l'heure, l'innovation, l'éducation de haut niveau et l'entrepreneuriat doivent en effet être notre rêve et se retrouver ensemble dans le même projet pour aspirer à vivre dans un Québec à la hauteur de nos attentes.

Cela dit, M. le Président, je sais pertinemment, par contre, que notre rôle de députés comporte de grandes responsabilités, notamment celle de législateur. Nous allons donc passer de nombreuses heures ici, d'autant plus que, pour ma part, j'ai eu l'honneur d'être nommée adjointe parlementaire de la ministre de la Justice, que je remercie infiniment. Merci beaucoup, Mme la ministre.

• (15 h 10) •

Ainsi donc, pour arriver à assumer notre rôle auprès des citoyens de notre circonscription, il nous faut des gens de confiance qui partagent notre vision. J'ai donc déniché trois véritables perles dans mon comté, qui sont ici, en haut, à la tribune, et que je tiens à remercier pour le travail qu'ils ont déjà accompli et le travail qu'il et qu'elles vont accomplir à partir de maintenant, j'ai nommé Karyne, Marie-Noëlle et Alexandre. Merci beaucoup. Vous savez, le personnel de nos circonscriptions est essentiel au bon fonctionnement de l'appareil.

Enfin, il me faut souligner l'immense travail accompli par une équipe de bénévoles qui, lorsque ma candidature a été annoncée, sont venus à moi pour m'offrir leur support et leur précieux temps. Merci, Réal, Guy, Jean-René, Alexandre, Julien, aux trois Sylvie de ma nouvelle famille politique. Merci à Mike, Marie-Josée, Marie-Claude, Sofia, Louise, ma fille, Andréann, mon fils, Isaac, ma bru, Marilou. Merci à Daniel, Michel, Mario, Alain, mon conjoint, Jean-Philippe également, qui m'a donné de précieux conseils, bref, tous ceux qui ont été sur mon chemin et qui m'ont épaulée.

Aujourd'hui, M. le Président, j'ai parlé avec mon cœur et je mets sur la table toute la volonté qui est la mienne pour bien servir mes concitoyens. Je pense et je fais mienne une citation de Nelson Mandela qui dit que «l'honnêteté, la sincérité, la simplicité, l'humilité, la générosité, l'absence de vanité et la capacité [de] servir les autres [...] sont les véritables fondations de notre vie». Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, Mme la députée. Nous poursuivons nos travaux. Je cède la parole à Mme la députée de Gaspé.

#### Mme Mégan Perry Mélançon

**Mme Perry Mélançon :** Merci, M. le Président. Je suis très fière et heureuse d'être la députée de Gaspé. Je remercie les électeurs et les électrices de ma circonscription pour la confiance qu'ils m'ont accordée et pour avoir encore choisi majoritairement le Parti québécois, le parti qui a favorisé de grands développements dans notre région et de grandes avancées sociales à l'échelle du Québec.

Permettez-moi aussi de rendre hommage aux membres de mon équipe de campagne, avec lesquels je suis maintenant liée à vie. Je veux souligner l'importance que je leur accorde dans le dénouement de mon élection, qui a été pour le moins empreinte de rebondissements. Sans nommer chacun d'eux, je me permets de souligner le travail de M. Mauril Minville, mon délégué officiel et mon héros, qui, grâce à son œil de lynx et à sa vigilance, a sauvé mon élection.

Et à mes concitoyens et concitoyennes je vous assure que je vais demeurer à l'écoute, être accessible et représenter tous les groupes d'individus et tous les différents secteurs de notre grand territoire de manière juste et équitable. En effet, les besoins sont à la fois semblables et différents d'un secteur à l'autre.

Des besoins semblables en matière de santé, d'éducation, de main-d'œuvre, de soutien aux organismes communautaires, des sujets déjà abordés par mes collègues députés de circonscriptions des régions de l'Est du Québec.

Des besoins semblables dans tous les secteurs de ma circonscription dans le domaine des pêches, parce qu'il faut soutenir la recherche et la productivité et accélérer l'évolution vers le développement durable, la transition énergétique et numérique. Des besoins différents parce que chaque type de pêche est particulier, que ce soit la pêche au crabe des neiges, au homard, à la crevette nordique ou au poisson de fond. Leur transformation est réalisée dans plusieurs usines dispersées sur le territoire, à Grande-Rivière, Sainte-Thérèse, Saint-Georges-de-la-Malbaie, à L'Anse-à-Brillant, à L'Anse-au-Griffon, à Rivière-au-Renard, Cloridorme, Mont-Louis, Tourelle et Sainte-Anne-des-Monts, et chacune d'entre elles a développé des marchés importants à l'échelle mondiale. Il s'agit donc d'un pan prospère de notre économie qu'il faut soutenir et dans lequel il faut continuer d'investir.

Des besoins semblables dans les secteurs de l'Estran et de la Haute-Gaspésie pour consolider l'industrie forestière en développant la deuxième et troisième transformation, et des besoins particuliers en Haute-Gaspésie pour des infrastructures touristiques permettant de retenir la clientèle estivale, trop souvent seulement de passage. On veut donc miser sur le terrain de jeu des Chic-Chocs pour exploiter le potentiel du tourisme quatre saisons, qui répond à la tendance mondiale du tourisme. On souhaite aussi l'implantation d'un centre de données ou de recherches permettant de créer quelques centaines d'emplois.

Dans le secteur de la Côte-de-Gaspé, le développement de l'éolien doit se poursuivre malgré les actuels surplus d'électricité, et ce, pour pallier aux éventuels déficits qu'on ne peut définir avec certitude dans le contexte incertain des changements climatiques. De plus, nous ne pouvons mettre en péril l'expertise développée au prix de nombreux efforts. Un vide de trois ou quatre années dans le carnet de commandes ne doit pas faire en sorte que l'on doive s'approvisionner à l'étranger lorsque viendra le temps, à partir de 2022, de remplacer les équipements éoliens en place.

Dans ce domaine de l'énergie, le cégep de la Gaspésie et des Îles, qui se classe au premier rang au Québec pour son investissement en recherche, souhaite développer un programme de formation en énergies renouvelables, l'éolien et le solaire, la biomasse, s'appuyant sur l'expertise du centre collégial de transfert des technologies, le CCTT Nergica, un dossier majeur et fort d'actualité qui doit se réaliser à Gaspé.

Dans la MRC du Rocher-Percé, il y a un besoin criant pour la reconnaissance de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec, pour son financement récurrent, assurant sa pérennité. Par ailleurs, les acteurs locaux dans le domaine des pêches et du tourisme demandent la modulation des programmes pour les travailleurs immigrants saisonniers afin qu'ils puissent oeuvrer dans différents types d'industrie au cours de leur séjour.

Ma circonscription est une destination chouchoute des clientèles touristiques internationales et également des Québécois. Dans ce domaine, de nombreux dossiers commandent une attention particulière à court terme, par exemple le développement du tourisme d'hiver sur l'ensemble du territoire; le club de golf de Fort-Prével, un site exceptionnel avec une grande valeur historique; la finalisation des infrastructures du Géoparc de Percé, reconnu site mondial de l'UNESCO; le centre d'interprétation Exploramer, à Sainte-Anne-des-Monts; et tous les projets pour multiplier les points d'arrêt le long du traditionnel tour de la Gaspésie.

En matière de transports, deux priorités bien connues : la remise en état du transport ferroviaire, qui n'en finit plus de finir, et les problèmes de transport aérien, avec l'absence de concurrence et des tarifs exorbitants, deux priorités dont il me fera plaisir de discuter avec le ministre des Transports, à qui j'entends proposer des mesures structurantes pour résoudre ces problèmes.

Enfin, je ne peux passer sous silence les problèmes d'érosion des berges qui affectent l'ensemble de ma circonscription et qui nécessitent une attention immédiate en raison des dommages considérables qui surviennent et qui iront en s'amplifiant. Bref, des sommes considérables qui devront être assumées par l'État pour réparer les dommages à venir si on n'investit pas pour les prévenir.

J'ai un profond attachement à ma région et je suis très motivée par le défi de pouvoir faire la différence pour la circonscription de Gaspé. Je veux travailler principalement à porter des projets de développement initiés par les gens de mon milieu. Je vais mettre à profit toutes mes compétences et ma capacité à tisser des liens pour que les besoins de ma circonscription soient pris en compte au-delà de la partisanerie, en créant des alliances ponctuelles avec la Coalition avenir Québec pour faire avancer les dossiers qui nous tiennent à coeur. Je m'adresse au gouvernement de la CAQ : ces besoins sont bien réels, et nous ne sommes pas des quémandeurs. L'histoire récente a démontré en Gaspésie qu'une réelle volonté politique peut faire toute la différence pour le développement d'une région. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour inviter personnellement le premier ministre à venir visiter ma circonscription, puisqu'il n'a pas eu le temps d'y venir pendant la campagne électorale.

Mon rôle de députée au service de ma circonscription se définit également dans le maintien des infrastructures et des services régionaux. Trop souvent, de précieuses énergies sont dépensées par les organismes et les entreprises du milieu pour défendre des acquis et pour le maintien de services, au détriment du temps qu'ils pourraient consacrer à leur vocation première. J'espère ardemment que la volonté de faire de la politique autrement se traduise dans de nombreuses possibilités pour consacrer notre créativité et nos efforts à des questions constructives plutôt qu'à des questions de survie.

Je souhaite qu'on se souvienne que le surplus dont dispose le gouvernement de la CAQ a été amassé en partie en sacrifiant des services importants en région lors des compressions budgétaires du précédent gouvernement et je demande que cette réalité soit prise en compte lors de l'attribution prochaine des budgets.

Les emplois gouvernementaux dans la circonscription de Gaspé sont d'une importance capitale pour notre économie. En ce sens, nous sommes pressés de voir se concrétiser les transferts d'emploi de la fonction publique en région promis par le gouvernement de la CAQ.

Pour terminer, n'oublions pas qu'une grande proportion de Québécois a voté pour les formations politiques souverainistes, et j'ai l'intention que le Parti québécois demeure en première place pour défendre ce projet de société. L'évolution politique chez nos voisins immédiats de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick marque un virage conservateur très éloigné des valeurs québécoises. Il est temps plus que jamais de faire valoir nos intérêts, de défendre nos valeurs, de négocier nos ententes commerciales et de prendre les décisions qui s'imposent pour un Québec fort sur la scène mondiale.

Comme vous pouvez le constater, M. le Président, c'est avec ferveur et conviction que j'amorce ma carrière parlementaire. Merci, M. le Président.

• (15 h 20) •

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, Mme la députée. Merci. Je cède maintenant la parole au ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale et député de La Peltrie.

### M. Éric Caire

**M. Caire :** Merci, M. le Président. J'aurais préféré que vous commenciez par député de La Peltrie parce que, de tous les titres que j'aurai portés, ça demeurera toujours le plus beau, M. le Président. D'ailleurs, un grand sage, un jour, m'a dit : La chose la plus importante, c'est de t'occuper de ton comté parce que ton comté va s'occuper de toi, sinon. J'espère, M. le Président, que vous reconnaissez cette citation-là.

M. le Président, c'est avec beaucoup de fierté, le 1er octobre, que j'ai reçu de la population un cinquième mandat consécutif. Beaucoup de fierté parce que, bon, probablement que vous n'en avez pas entendu parler, mais ça a été une campagne plutôt tumultueuse, je dirai ça comme ça, pour laquelle j'ai demandé aux citoyens de La Peltrie de trancher, de décider si, oui ou non, je méritais encore leur confiance. Et, M. le Président, je dois dire que l'appel a été assez sans appel. À 58 % les citoyens de La Peltrie ont décidé de me renouveler leur confiance. Et je ne le dis pas par vantardise, M. le Président, mais je le dis par reconnaissance, parce que je veux les remercier du plus profond de mon coeur, parce que, de toutes les élections, je dois dire que celle-là a probablement été celle qui a été, oui, la plus difficile, mais aussi la plus satisfaisante. Parce que, quand on s'en remet au jugement du peuple et que le peuple porte un jugement aussi favorable, je me dis qu'il y a une relation de confiance qui s'est établie entre moi et mes citoyens dans les presque 12 dernières années. Et c'est un privilège de vivre ça, M. le Président. Je souhaite à l'ensemble des parlementaires de cette Assemblée de vivre un tel privilège avec les citoyens.

Finalement, M. le Président, si je vous dis que le comté de La Peltrie, c'est le plus beau comté au Québec, vous ne contesterez pas ça, là, j'assume, parce que, de toute façon, c'est incontestable, et je suis là-dessus assez d'accord avec moi-même.

Mais, M. le Président, il y a des gens qui sont derrière ça, et, vous le savez, les collègues le savent, il y a des bénévoles qui travaillent, il y a des bénévoles qui nous donnent du temps, et je dis : Qui nous donnent du temps, qui croient à la cause, qui croient aux individus, qui travaillent fort. Et je dois dire que, ce succès-là, je le partage entièrement avec eux parce que, sans eux, probablement que moi, je ne serais pas ici. Il y a une équipe aussi, plus spécifiquement, l'équipe du bureau de comté. Il y a une personne en particulier que je veux saluer, ma Jeanne d'Arc, Jeanne d'Arc Brière, qui est avec moi depuis le tout début, qui a été extrêmement impliquée dans cette campagne électorale là aussi, qui a donné beaucoup de temps. Les collègues, je pense, commencent à connaître Jeanne d'Arc, parce que c'est aussi, en matière de gestion de bureau de comté, une référence. Moi, je l'appelle ma bible. Et je dois dire qu'elle a développé cette expertise, que nous mettons, évidemment, au service de mes collègues. Il y a d'autres gens, Maryse, aussi, Michel, Mario, qui se sont joints à l'équipe, qui ont été des soutiens, qui ont été de mon côté de façon indéfectible, et je les en remercie, M. le Président.

Il y a une autre personne que je me dois de remercier et qui m'a témoigné tout son soutien... — la ministre de la Justice, elle me fait signe, «moi?» Demain. Non, c'est le premier ministre. Mme la ministre de la Justice, je m'excuse, je vais commencer par le premier ministre, qui m'a fait l'honneur, le privilège de me nommer au Conseil des ministres dans une fonction qui, je dois le dire, me va comme un gant, à la Transformation numérique gouvernementale. Bon, souvent, on me pose la question : Qu'est-ce que c'est, ça, un ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale? Aussitôt que je le sais, je vous le dis. Mais, non, plus sérieusement, on a un défi, M. le Président, très important.

Et j'ai entendu les députés du Parti libéral nous dire : On a laissé la maison à l'ordre. Dans le cas des technologies de l'information et de la transformation numérique gouvernementale, ce n'est pas exactement ce qui s'est passé. Puis je vais juste vous donner un chiffre, un peu, là, qu'est-ce qu'on a, comme héritage. Sur un budget de 3,5 milliards qui est dévolu en infrastructures aux technologies de l'information, 70 % va au maintien d'actif. Qu'est-ce que ça veut dire, ça? On gère la désuétude. Tous nos vieux systèmes, là, qu'on tient à bout de bras avec de la broche, du «tape», là, bien, 70 % de ces investissements vont à faire fonctionner ça. 30 % va en acquisitions. Donc, l'innovation, la technologie, ce qui va nous amener vers demain, ça, c'est 30 % du budget. Et j'entendais des collègues du Parti libéral se targuer, quand ils étaient de ce côté-ci de la Chambre, de dire qu'eux autres, le gouvernement du futur, ils avaient ça à coeur. Je vous laisse juger par vous-mêmes.

Alors, M. le Président, la beauté de trouver un désert comme celui-là, c'est qu'on n'a rien à défaire. Ça, c'est l'avantage, on construit sur du neuf. Et c'est le défi qu'on a dans les prochaines années. Le défi qu'on a, c'est de faire en sorte que nos concitoyens soient capables, à travers leurs téléphones intelligents, à travers leurs tablettes, d'avoir accès à l'ensemble de nos services. Des services dont ils ont besoin. Des services qui répondent vraiment à leurs besoins, pas ce que j'ai appelé des trips technologiques.

Aujourd'hui, c'est le parcours du combattant, faire affaire avec le gouvernement, pour bien des gens. Ça veut dire de longues, longues, longues minutes d'attente avant de trouver la bonne personne. Ça veut dire se déplacer dans un comptoir de service. Pensez aux personnes à mobilité réduite, pensez aux aînés, pensez à quelqu'un qui cherche un médecin, qui n'a pas de médecin, comment la technologie peut être au service de ces gens-là.

Donnons-nous le droit de rêver. Donnons-nous le droit d'imaginer le gouvernement du futur. Donnons-nous le droit de penser qu'au bout du pouce je peux interagir avec le gouvernement du Québec pour consommer l'ensemble des services dont j'ai besoin. Donnons-nous le droit de penser que je ne suis pas obligé d'aller à un comptoir de la SAAQ pour renouveler mon permis de conduire. Donnons-nous le droit de penser que je ne suis pas obligé de passer de longues heures au téléphone et de reconfirmer je ne sais pas combien de fois mon nom, mon adresse, ma date de naissance, mon numéro de téléphone à chaque fois que je parle à une personne différente. Donnons-nous le droit de penser que tout ça peut se faire simplement, de façon conviviale, de façon efficace, de façon optimale. Donnons-nous le droit de penser que nous pouvons, le gouvernement actuel, procéder à ce que le premier ministre a appelé une véritable révolution numérique. C'est notre mandat. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, M. le député. Un prochain intervenant, ou intervenante? Mme la députée de Mille-Îles, la parole est à vous.

#### **Mme Francine Charbonneau**

**Mme Charbonneau :** Merci, M. le Président. C'est toujours un honneur de se lever en cette Chambre et de prendre la parole malgré que ça fait maintenant 10 ans que j'ai cette opportunité, 10 ans que les gens de Mille-Îles échantent, partagent, me donnent leur opinion et font en sorte que je me trouve ici pour défendre la leur en tout premier lieu.

J'ai une collègue que j'apprécie tout particulièrement qui dit souvent : «Quand tu mets ta face sur le poteau...» Bien, quand j'ai mis ma face sur le poteau pour le Parti libéral, M. le Président, j'ai gardé mes convictions, j'ai gardé les valeurs du parti que je représentais, et les gens de Mille-Îles me reconnaissent avec cette perspective-là. Je les remercie à chaque fois que je les rencontre et qu'on échange. Je leur dis tout le temps merci. Un premier merci s'ils m'appellent par mon nom, puisque, quelquefois, vous le savez, on se présente parce qu'ils n'ont pas eu l'opportunité de reconnaître ce visage, et le deuxième merci parce que j'ai le privilège de les représenter.

Mais, comme vous et comme l'ensemble des députés dans cette Chambre, ça ne se fait pas seul, ça se fait avec des gens soudés serrés à nous. Les premiers sont ceux qui, habituellement, arrêtent toute leur vie pendant au moins 30 quelque jours et nous donnent un coup de pouce. La plupart d'entre vous l'avez déjà dit, une heure, deux heures, quelquefois une journée. Eh bien, moi, j'ai une dame qui s'arrête tout le long de la campagne. De façon anecdotique, je suis obligée de vous dire qu'elle s'appelle Françoise Charbonneau, aucun lien de parenté — peut-être dans les archives — mais dont son coeur est dans le mien, c'est comme ma grande soeur. Donc, l'opportunité aujourd'hui, c'est aussi de dire :

Françoise, je suis là, merci, ton travail est exceptionnel. Elle tient ensemble toute une équipe qui fait en sorte que les téléphones se font, le porte-à-porte se fait, on se retrouve à des endroits pour rencontrer les gens, c'est extraordinaire, et, à chaque fois, les gens nous accueillent avec un oui, avec un non, une poignée de main, une opinion, mais ça fait en sorte qu'on devient encore plus grand, encore plus solide, et on se présente en Chambre avec des convictions encore plus fortes.

Je remercie mon chef. À échanger avec lui, on s'est entendus, je vais le dire comme ça, pour que je puisse garder sous ma rubrique, avec plaisir, le principe où on défend les aînés du Québec. Pendant quatre ans et demi, j'ai eu ce privilège, et sachez, M. le Président, qu'on a posé des gestes importants. Quels étaient ces gestes? Bien, il y avait des gestes en services et des gestes en gestion.

• (15 h 30) •

Je vais me permettre de revenir sur un projet de loi qu'on a déposé, qu'on a accepté, qui a fait un bout de chemin important, qui s'appelle la loi sur la maltraitance des aînés, cette loi pour pouvoir aménager un lieu où on protège les gens qui sont vulnérables, en situation de vulnérabilité et les gens aînés, et je sais que ce sujet touche tout le monde, la maltraitance financière, la maltraitance physique, il y a sept, en tout, sept maltraitements bien, bien précises, qui fait en sorte que maintenant les aînés sont plus protégés. Est-ce qu'on s'est contenté de les nommer? Non. On a mis en place des outils que les gens se doivent et peuvent utiliser, entre autres la caméra dans les institutions.

Vous le savez, M. le Président, parce qu'on en avait discuté ensemble, vous avez fait partie des travaux, c'était une loi qui venait changer la pratique à l'intérieur même de nos établissements, puisque les familles avaient une responsabilité partagée. Est-ce qu'on pouvait voir des employés poser des gestes? Oui. Est-ce qu'on protégeait les aînés, leur intimité? Oui. Et de ce fait on peut utiliser maintenant une caméra pour pouvoir détecter tout geste indécent ou, je vous dirais même, la bienveillance parce que quelquefois ça peut être un... je ne dirais pas un partenaire, mais je pourrais dire un bénéficiaire de la chambre d'à côté, comme ça peut être quelqu'un en visite, comme ça peut être, malheureusement, quelqu'un de la famille. Ça arrive.

Dans ce même principe là, le gouvernement précédent a voulu prendre à bras-le-corps le principe de l'intimidation, pas juste l'intimidation à l'école, mais l'intimidation sur tous les aspects de la vie, de la petite enfance aux aînés. Est-ce que ça se peut? Encore une fois, malheureusement, je suis obligée de vous dire : Oui, ça existe, l'intimidation, pas qu'à l'école. Et souvent le monde scolaire nous a dit quoi? Il nous a dit : Arrêtez de penser qu'on règle tout dans nos écoles, ça se règle aussi et ça se doit de se regarder dans les autobus, dans le monde sportif, dans les cours, dans les espaces publics, dans les endroits où les gens se réunissent. On se doit de regarder l'intimidation et de dire, un peu comme la bande-annonce le dit : Stop, arrête, j'ai le droit d'avoir ma perception et un sentiment, et ce que tu fais en ce moment m'agresse. Quelquefois, en Chambre, on devrait l'appliquer, mais, ceci dit, c'est à nous de faire cette discipline et cette volonté.

Au niveau de la... de la commission scolaire! Mon Dieu! J'allais vous parler du plan de match de la commission scolaire, mais je vais me garder une petite gêne, puisque bientôt j'aurai à défendre un point qui me tient bien à coeur parce qu'avant d'être députée, M. le Président, j'étais commissaire scolaire. Pendant 10 ans, j'ai été commissaire scolaire, et je vais défendre tant que je le peux, avec tout le souffle qui m'appartient, cette démocratie qui fait en sorte que les parents sont encore plus proches de l'école parce qu'il y a quelqu'un pour les entendre entre l'administration et le politique provincial. Mais je comprends que les gens d'en face n'y croient pas. Peut-être qu'une grande discussion va faire en sorte qu'ils vont mieux comprendre la volonté qu'on a de garder cette démocratie qui existe au Québec et qui fait en sorte qu'on a une proximité plus grande entre le parent, l'école, son implication. D'ailleurs, j'en suis puisque ça a commencé comme ça, ma vie politique.

Pour l'instant, ce que je dis aux citoyens de Mille-Îles, c'est que je vais continuer à travailler avec vous et pour vous, un, ici, pour vous, à l'Assemblée nationale, et avec vous quand je suis dans le comté. Mon personnel de bureau restera toujours ouvert et accueillant. Croyez-moi, il y a peu de temps pour prendre un mojito et il y a encore moins de temps pour danser sur des chansons comme *Despacito*. Je le dis, je taquine un peu, mais il n'y a pas de pause dans un bureau de comté. Ça se passe vite, ça va... à l'écoute des gens, et, de ce fait, le personnel du bureau de Mille-Îles est là pour vous. Manon, Johanne, Novy, merci. Votre dévotion, elle est très grande.

Permettez-moi, M. le Président, avant de m'asseoir, de dire qu'après 10 ans, dans deux dodos, M. le Président, 10 ans de vie politique au provincial... J'ai toujours eu honneur et privilège de rentrer dans cette salle, quel que soit le siège que j'avais. Je n'ai jamais compté où j'étais, mais pour qui j'y étais et avec les valeurs que j'avais.

M. le Président, félicitations pour le poste! Je me souviens de vous avoir vu dans cette chaise pendant 10 ans. C'est arrivé au moins une fois auparavant. C'est un plaisir et c'est rassurant de vous y voir. Je vous souhaite un quatre ans de discipline, de respect et de volonté de faire avancer les dossiers dans la démocratie qui nous appartient dans l'ensemble du Québec, pas dans une seule vision dirigée, mais pour tous les Québécois. Merci.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à M. le député de Trois-Rivières.

### M. Jean Boulet

**M. Boulet :** Merci, M. le Président. Aujourd'hui, je réalise plus que jamais le privilège que j'aurai d'offrir le meilleur de moi-même pour le bénéfice des Québécoises et des Québécois de toutes les régions du Québec, et ce, pour les prochaines années. Tout au long du parcours qui m'a amené ici, j'ai eu la chance d'être solidement épaulé.

Tout d'abord, je remercie chaleureusement les électeurs de la circonscription de Trois-Rivières, qui m'ont accordé leur confiance. J'accepte le défi qu'ils m'ont lancé avec une grande humilité. Je veux aussi remercier sincèrement mes équipes de campagne et de circonscription, notamment Jacques Morand, Jean-Claude Ayotte et Denis Beaudin. Depuis

mon assermentation, je peux également compter sur un cabinet dirigé par Pierre Chassagne, qui devient un partenaire incontournable pour moi, de même que Fanny Cantin, qui fait un travail exceptionnel.

Un mot pour mes collègues de la région de la Mauricie. J'ai eu le privilège aussi de faire campagne avec des personnes qui sont extrêmement talentueuses et investies dans leur travail, donc mes collègues de Champlain, de Laviolette—Saint-Maurice ainsi que de Maskinongé. Et je ne voudrais pas oublier celui qui est à l'origine de ma venue en politique, mon collègue du comté de Nicolet-Bécancour, que je salue et avec lequel j'ai l'occasion de collaborer dans certains dossiers. Mon adjoint parlementaire pour les volets emploi et solidarité sociale, le député de Chauveau, merci à ce député de m'accompagner. Sa grande expérience politique va être pour moi extrêmement utile.

Je tiens également à saluer les députés de l'opposition, avec lesquels j'aurai le plaisir de travailler et de collaborer au cours des prochaines années, tant du côté du Parti libéral que le Parti québécois et Québec solidaire.

Enfin, un mot pour ma famille, ma conjointe, qui est une pharmacienne en oncologie, qui m'a appuyé depuis le début de mon processus décisionnel, que je salue, de même que mes deux enfants, Sophie et François.

J'ai la chance d'avoir la responsabilité d'un ministère qui est très présent dans la vie des gens partout sur le territoire. Nos actions ont des effets directs sur leur quotidien. Pour chacun des volets qui composent mon ministère, plusieurs dossiers retiennent particulièrement mon attention, et je compte les mener à terme au cours de ce premier mandat.

En matière d'emploi, nous sommes déjà à la tâche pour relever le défi que représente la rareté de main-d'oeuvre, un enjeu prévisible depuis plusieurs années selon les statistiques démographiques. Dès mon arrivée, j'ai demandé l'élaboration d'un plan d'action sur la main-d'oeuvre qui va au-delà de la stratégie nationale qui a été annoncée au mois de mai 2018. Nos équipes travaillent déjà à proposer de nouvelles mesures pour que notre plan d'action sur la main-d'oeuvre évolue en temps réel afin qu'il réponde aux nouveaux besoins liés à la transformation du marché du travail et qu'il tienne compte de nos engagements. Et, comme je l'ai déjà mentionné, on a vraiment l'intention... et on a commencé à travailler en équipe de façon transversale. Tous les ministères qui sont interpellés par cet enjeu-là de la main-d'oeuvre sont déjà en action, les équipes collaborent, et on va avoir un plan d'action qui devrait être assez global.

• (15 h 40) •

Nous interviendrons sur quatre fronts. D'abord, l'intégration du plus grand nombre de personnes pour répondre aux besoins des régions et des entreprises. L'immigration, comme l'a dit notre premier ministre, ce n'est pas la seule solution, mais c'est une des solutions. Les jeunes, les personnes handicapées, les personnes autochtones, les travailleurs expérimentés et autres.

Deuxièmement, l'adaptation de la main-d'oeuvre actuelle. Ça implique, comme vous le savez... il y a beaucoup de développement technologique, ça requiert beaucoup d'efforts d'adaptation, et donc on sera, par le bénéfice des services qu'Emploi-Québec déploie et rend dans les 17 régions administratives du Québec, présents pour permettre à la main-d'oeuvre de s'adapter.

Préparer la future main-d'oeuvre, donc s'assurer que la formation soit compatible avec les besoins du marché, donc valoriser la formation qui mène à des emplois prometteurs qui sont dans des secteurs de pointe.

Et enfin l'augmentation de la productivité. Notre ministre des Finances en a parlé lors de sa mise à jour économique. Investir dans des machineries, équipements, propriétés intellectuelles, recherche et développement, de façon à accroître notre productivité et engendrer la création d'emplois bien rémunérés et qui requièrent des qualifications.

Bref, je veux faire plus, et je tiens à ce qu'on intervienne en amont. Je veux que les entreprises participent, contribuent, lèvent la main si elles ont besoin d'être accompagnées. Nous irons à leur rencontre dans toutes les régions du Québec.

J'ai également l'intention d'entreprendre une réforme importante du régime de santé et sécurité du travail. On a une loi, en santé et sécurité du travail, qui a été adoptée en 1979, une loi sur les accidents de travail et maladies professionnelles qui a été adoptée en 1985. Ces lois-là sont demeurées exactement les mêmes depuis ces années-là. Il faut moderniser, il faut mettre à jour ces deux lois-là qui constituent les deux piliers fondamentaux de notre régime santé et sécurité du travail. Nous étions des précurseurs, en 1979 et 1985, et maintenant on ne peut plus se targuer d'être une société progressiste en matière de santé et sécurité. On est loin derrière les autres provinces canadiennes et loin derrière les États-Unis.

Donc, cette modernisation-là du régime de santé et sécurité est une des priorités qui va m'interpeller dans les années à venir. Évidemment, on va le faire avec les partenaires du marché du travail. J'ai déjà eu des consultations avec les membres du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, et il y a déjà un large consensus sur plusieurs éléments qui devraient constituer cette réforme-là.

Les clauses de disparité de traitement, on en a parlé, on a travaillé à un libellé de motion avec nos amis de Québec solidaire. L'équité intergénérationnelle est un des principes qui va nous guider dans tous les amendements de la Loi sur les normes du travail qui viseront la disparition des disparités de traitement fondées uniquement sur la date d'embauche.

En matière de solidarité sociale, il y a beaucoup à faire pour soutenir les personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité. Il y a des projets d'amendement du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles. On est en action. On annoncera des choses certainement, dans les semaines à venir, pour s'assurer de soutenir les personnes et les familles les plus pauvres et les plus exclues de notre société. Plusieurs mesures, d'ailleurs, de ce plan-là favorisent l'intégration et le maintien en emploi parce que c'est la meilleure façon de sortir de la pauvreté.

Enfin, pour les personnes qui bénéficient de prestations de solidarité sociale, donc les personnes qui sont inaptes, qui ont des contraintes sévères à l'emploi, on sera là pour les soutenir et bonifier les prestations auxquelles elles ont droit. Le calcul de la prestation alimentaire ou la considération de la prestation alimentaire dans le calcul des prestations d'aide sociale, on est en action aussi dans ce dossier-là. La reconnaissance, le financement des organismes communautaires, j'en ai rencontré plusieurs, avant de me rejoindre à vous cet après-midi, on est là pour reconnaître leur autonomie, leur besoin de financement et l'accroissement de leurs intérêts.

Enfin, un quartier — parce que je suis aussi ministre responsable de la région de la Mauricie — un quartier des affaires et de l'innovation, au centre-ville de Trois-Rivières. C'est aussi un engagement que j'ai pris en campagne électorale et c'est un engagement que je respecterai au cours de ce mandat-là. Et évidemment la croissance économique du Québec et du secteur manufacturier passe par notre capacité à entreprendre le virage édicté par la quatrième révolution industrielle, et un centre de recherche dédié au virage numérique sera la pierre angulaire de ce quartier-là.

Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Gouin et leader du troisième groupe d'opposition. Je vous rappelle qu'il reste 19 min 58 s à votre groupe.

#### **M. Gabriel Nadeau-Dubois**

**M. Nadeau-Dubois :** Merci beaucoup. M. le Président, je veux commencer cette intervention, ma première intervention, disons, substantielle de cette législature avec les remerciements qui sont d'usage, et, cette fois-ci, ce ne sera pas les mots du député de Granby, mais bien les miens.

Je veux remercier, bien sûr, les électeurs, les électrices de Gouin, qui m'ont fait confiance à nouveau le 1er octobre dernier. C'était mon deuxième test électoral en à peine deux ans. Et, lors de ma première élection, il y avait des circonstances particulières, disons, qui ont entouré mon arrivée, qui faisaient en sorte qu'il m'arrivait moi-même de douter, disons, du niveau d'appui que j'avais obtenu lors de cette première élection partielle, considérant qu'il y avait un des partis qui n'était pas représenté. C'était la première fois que je me présentais devant les électeurs de mon comté, où, réellement, les quatre partis étaient présents, l'ensemble du choix démocratique était là. Et je suis très content d'avoir obtenu, M. le Président, une majorité absolue, très confortable, dans mon comté. Puis je veux remercier les citoyens de Gouin de m'avoir fait confiance après cette première année et demie là à les représenter à l'Assemblée nationale du Québec. J'avais des grands souliers à chauffer quand j'ai été élu dans Gouin et je ne peux pas m'empêcher d'être d'autant plus honoré, je dirais, de la confiance que les gens de mon comté m'ont accordée.

En guise de réplique au discours d'ouverture livré par le premier ministre, je souhaite commencer par traiter de la question de la transparence d'abord parce que c'est un enjeu qui a été absent du discours d'ouverture du premier ministre, et c'est dommage parce que c'est un enjeu sur lequel on a beaucoup entendu les députés de la Coalition avenir Québec lorsqu'ils étaient de ce côté-ci de la Chambre. Alors, pendant des années, des députés de la CAQ se sont autoproclamés champions toutes catégories de la transparence et de l'éthique, champions de la gestion des fonds publics, et j'aurais aimé entendre le premier ministre parler de ça lors de son discours d'ouverture. Malheureusement, ça n'a pas été le cas. Ceci étant dit, je suis sûr qu'il aura la chance de se reprendre.

Maintenant que la Coalition avenir Québec est au pouvoir, le premier test en matière de transparence, ce sera le test de la cohérence. La question que plusieurs Québécois se posent, après les avoir entendus dans l'opposition pendant des années, c'est la question suivante : Vont-ils garder leurs principes, vont-ils garder la même fermeté au pouvoir qu'ils avaient dans l'opposition en matière de transparence, d'éthique et de saine gestion des fonds publics? Et je vais vous dire, M. le Président, toute partisanerie mise de côté, c'est bien un des enjeux sur lesquels Québec solidaire et la Coalition avenir Québec historiquement se sont plutôt bien entendus. Alors, moi, je l'espère, qu'ils l'auront cette cohérence, je l'espère, qu'ils l'auront cette fermeté dans les principes maintenant qu'ils gouvernent et qu'ils ne sont plus dans l'opposition. Pourquoi est-ce que je l'espère? Bien, c'est parce qu'après 15 ans de règne libéral, en matière de transparence, il y a beaucoup de retard à rattraper, il y a beaucoup de chemin à faire. Mais, la bonne nouvelle, c'est qu'on sait par où commencer. On sait par où commencer pour rattraper ce retard accumulé en matière de transparence. Il faut commencer par ici, il faut commencer par nous-mêmes.

C'est en tant que députés, et c'est à l'Assemblée nationale qu'il faut commencer à appliquer des réformes en matière de transparence parce que, quand on fait de la politique, on se retrouve souvent dans une position où on réclame de la transparence de la part de différentes institutions publiques, de la part de différentes organisations. Or, si on est sérieux dans l'affirmation de nos principes de transparence, il faut avant tout, comme députés, montrer l'exemple et faire preuve de plus de transparence en ce qui a trait à l'utilisation que nous faisons des fonds publics.

Or, vous le savez comme moi, M. le Président, en cette matière-là, malheureusement, pour le moment, les députés de l'Assemblée nationale ne prêchent pas par exemple. Et ce n'est pas 100 % de leur faute, vous le savez comme moi, il y a un article dans la loi sur l'accès à l'information, le malheureusement célèbre article 34 qui permet aux députés de refuser les demandes d'accès à l'information lorsque ça se pose sur leur travail. Ce qui fait en sorte que, par exemple, comparativement à... dans plusieurs autres parlements, y compris au Canada, les députés de l'Assemblée nationale ne dévoilent ce qu'ils font des fonds publics parce que, lorsque des demandes d'accès à l'information sont faites, ce fameux article 34, plus souvent qu'autrement, est invoqué.

• (15 h 50) •

Du côté de Québec solidaire, on a toujours prêché par l'exemple. À chaque année ou à peu près, nous avons volontairement dévoilé l'ensemble de nos budgets et la ventilation de ceux-ci, à la fois à l'Assemblée nationale et dans les circonscriptions. On l'a fait, je dirais, volontairement. Or, ce genre de choses là ne devrait pas reposer sur la bonne volonté. Ça devrait reposer sur un cadre législatif clair qui donne l'information aux citoyens, à savoir en quoi ils sont en droit de s'attendre en matière de transparence de la part de leurs élus.

Donc, je le dis, il y a du retard à rattraper, il y a du chemin à faire, mais, encore une fois, il y a aussi une bonne nouvelle. La bonne nouvelle, c'est que, ce matin, j'ai déposé, au nom de ma formation politique, un projet de loi, un projet de loi qui vise à, disons, faire un premier pas, disons-le comme ça, faire un premier pas dans la direction de plus de transparence dans l'utilisation des fonds publics.

Ce premier pas là, c'est quoi? Bien, M. le Président, dans la capitale canadienne, à Ottawa, nos vis-à-vis, les députés fédéraux, se prêtent, à chaque trimestre, à la production d'un rapport qui dévoile l'ensemble de leurs dépenses, donc combien ils ont payé, par exemple, en loyers dans leurs bureaux de circonscription, combien ils ont dépensé en salaires, combien ils ont dépensé en contrats professionnels, ce genre de choses, en service de recherche pour ce qui est des bureaux à la Chambre des communes. Nos homologues fédéraux le font, à l'heure actuelle, à chaque trimestre. Ce que propose mon projet de loi, et vous verrez que c'est tout à fait pragmatique et modéré comme proposition, c'est qu'on reprenne cette bonne pratique ici, à l'Assemblée nationale du Québec. Mais, dans un souci de, voilà, pragmatisme et de modération, mon projet de loi stipule que ce serait seulement deux fois par année et avec un niveau de détail inférieur à ce que font nos collègues fédéraux.

Bref, c'est une position qui fait beaucoup de sens. C'est une position très pragmatique qu'on pourrait facilement mettre en place ici, M. le Président, donc cette bonne pratique de dévoiler deux fois par année l'utilisation que nous faisons des fonds publics. Ce projet de loi là, il a été déposé ce matin. Alors, je n'en tiendrai pas rigueur, bien sûr, au gouvernement de ne pas l'avoir encore lu et, bien sûr, de ne pas l'avoir encore appelé. C'est tout à fait normal. Mais, si on veut, et j'ai entendu quelques représentants du gouvernement dire ça depuis leur élection, démarrer cette nouvelle législature sous le signe d'une nouvelle culture politique, bien, voilà une occasion de faire un geste dans la direction des oppositions, en faisant cheminer ce projet de loi de l'opposition, qui pourrait, bien sûr, être amélioré et bonifié, sans aucun doute, là, mais au moins le faire cheminer pour qu'on puisse, comme parlementaires, montrer l'exemple en matière de transparence.

Alors, c'est sans aucune arrière-pensée, M. le Président, que je tends cette main au gouvernement, sans aucune arrière-pensée que je fais cette invitation à l'ensemble des parlementaires que nous donnions l'exemple, hein, à l'aube de cette nouvelle législature, en matière de transparence. On ne peut pas demander aux institutions publiques d'être plus transparentes envers les Québécois et les Québécoises si nous, comme parlementaires, on ne s'impose pas un minimum de redditions de comptes. Et on n'a pas besoin de chercher de midi à quatorze heures l'inspiration pour régler ce problème-là. L'inspiration, elle est chez nos collègues fédéraux, qui se prêtent à un exercice très simple à chaque trimestre.

Alors, l'appel est lancé, M. le Président. J'espère avoir des nouvelles. Et ce que je dirais, c'est qu'on est sérieux, à Québec solidaire, dans cette proposition-là et qu'on croit que c'est possible de travailler de manière transpartisanne sur des projets de loi comme ceux-là. Ma prédécesseure dans Gouin avait fait adopter un projet de loi pour protéger les locataires aînés. C'est possible de le faire encore une fois, cette fois-ci sur la question de la transparence.

Je suis également porte-parole en matière d'éducation supérieure pour ma formation politique et je m'en voudrais de prendre la parole aujourd'hui sans aborder au moins deux enjeux qui m'apparaissent incontournables en matière d'éducation supérieure à l'heure actuelle au Québec. Le premier enjeu, ça ne vous surprendra pas beaucoup, M. le Président, c'est celui de l'encadrement et de la rémunération des stages. Au Québec, chaque année, c'est entre 55 000 et 60 000 stagiaires qui font des stages de manière totalement bénévole, alors que 70 % de ces stages-là sont obligatoires à l'obtention d'un diplôme. Ça, ce que ça veut dire très concrètement pour quelqu'un qui est aux études en 2018, ça veut dire qu'il faut payer sa facture des frais de scolarité, qui augmente à chaque année, et qu'il faut, en même temps, travailler à temps plein dans un stage obligatoire tout en assumant ses dépenses courantes, donc son loyer, son épicerie, les télécommunications, etc. Vous conviendrez avec moi, M. le Président, que c'est une équation impossible à résoudre. Si on travaille à temps plein et qu'on doit payer nos dépenses courantes, en plus d'une facture de frais de scolarité de quelques milliers de dollars, et que le stage n'est pas rémunéré, comment on arrive à la fin du mois? C'est tout simplement impossible. Pourtant, on travaille à temps plein. Il y a un principe fondamental en matière, je dirais, de cohésion sociale qui dit : Tout travail mérite salaire. Eh bien, on est dans une situation actuellement, M. le Président, où des dizaines de milliers de nos jeunes travaillent chaque année, souvent à temps plein, sans aucune forme de rémunération.

C'est un énorme problème, et c'est un nouveau problème, relativement. Pourquoi? Parce que le nombre de stages, dans les curriculum académiques, ont explosé dans les dernières années. Il y a quelques années, il y avait beaucoup moins de stages qui se donnaient dans nos universités, donc la question se posait moins. Il y a eu une explosion du nombre de stages dans les dernières années, ça nous amène cette nouvelle problématique : Qu'est-ce qu'on fait avec nos stagiaires? Ce n'est pas normal, en 2018, M. le Président, que le cheap labor soit pratiquement un passage obligé quand on veut avoir un diplôme collégial ou universitaire. Il faut régler ce problème-là, et le gouvernement actuel a l'occasion de le faire, et je souhaite qu'il le fasse, et les étudiants, les étudiantes qui se mobilisent dans les rues également souhaitent que le gouvernement agisse.

J'ai parlé de la question salariale, c'est une question incontournable quand on parle des stages, bien sûr, mais ce n'est pas seulement une question salariale, ce n'est pas seulement une question de reconnaissance du travail, c'est aussi une question d'égalité hommes-femmes. Pourquoi? Bien, parce que — je suis sûr que, ça non plus, je ne vous l'apprends pas, M. le Président — les stages non rémunérés sont en grande majorité donnés dans des domaines majoritairement féminins et traditionnellement féminins. On pense, bien sûr, à l'enseignement, mais également au travail social. En fait, toutes les professions liées aux soins, en général, les stages, dans ces professions-là, dans ces parcours académiques là ne sont pas rémunérés. En parallèle, les domaines traditionnellement masculins, le premier exemple qui vient en tête, c'est bien sûr l'ingénierie, dans ces domaines-là, généralement, les stages sont rémunérés.

Alors là, ça nous donne une double problématique : problématique de travail non reconnu, mais également une problématique d'égalité hommes-femmes où, à cause d'injustices héritées du passé, certains de nos jeunes font des stages rémunérés, ce sont souvent, et bien malgré eux, des jeunes hommes, et d'autres stagiaires, nos jeunes femmes, dans des domaines traditionnellement féminins, font, elles, des stages non rémunérés. Alors, c'est également une question d'égalité hommes-femmes que de s'assurer d'une rémunération de l'ensemble des stages au Québec, M. le Président. Ça, c'est la question financière. C'est le premier pan du problème avec les stages.

Il y a un autre pan à ce problème-là, par contre, c'est la question, je dirais, de la définition et de l'encadrement légal des stages. Parce que le stage, c'est un objet légal non identifié, M. le Président, dans notre législation actuelle. La

définition des stages, elle est très mince, elle est très floue, et ça fait en sorte qu'il y a très peu de protections légales qui sont accordées aux stagiaires. En fait, pour énormément de stagiaires, pour la majorité des stagiaires au Québec, ces gens-là n'ont pas de protection légale. Qu'est-ce que ça veut dire, ça? Ça veut dire que c'est des gens qui sont dans des milieux de travail, au public, au privé, dans le communautaire, peu importe, sur des lieux de travail où ils ont des collègues qui, eux, sont des gens rémunérés, des salariés au sens du code, des gens «full-patch» salariés avec toutes les protections sociales qui viennent avec, et il y a des jeunes qui, à côté, font des stages et n'ont aucune reconnaissance légale. Concrètement, c'est quoi? Concrètement, ça veut dire que, s'il y a un accident de travail lors du stage, quelle est la protection de ces jeunes-là? En ce moment, à cette question-là, il n'y a pas de réponse.

J'ajoute une couche, plus encore. On a eu dans les dernières années des débats sur le harcèlement, le harcèlement psychologique, le harcèlement sexuel en milieu de travail. Il y a d'ailleurs actuellement une campagne ici, à l'Assemblée nationale, sur cette question-là. Bien, à l'heure actuelle, une jeune étudiante qui effectue un stage dans un milieu de stage, si elle est victime de harcèlement sexuel ou psychologique, elle n'est pas protégée par le Code du travail parce que ce n'est pas une salariée. Or, ce n'est pas non plus une étudiante parce qu'elle n'est plus dans les murs de l'établissement. Donc, la politique antiharcèlement de son université ne la couvre plus quand elle fait son stage en milieu de travail, mais le Code du travail non plus. Bref, cette étudiante-là, cette jeune stagiaire tombe dans une craque législative, elle n'a pas de protection en matière de harcèlement. Et je vous parle d'entre 55 000 et 60 000 stagiaires chaque année, là. Ce n'est pas marginal comme phénomène, c'est des milliers, potentiellement des dizaines de milliers de jeunes femmes qui évoluent dans un encadrement légal indéfini en ce qui a trait aux accidents du travail et également au harcèlement sexuel.

• (16 heures) •

Alors, ça, c'est des questions qu'on ne peut pas ignorer, M. le Président. C'est des trop gros problèmes pour se dire : Ça ne fait pas partie de nos priorités en matière d'enseignement supérieur. Il va falloir trouver, par un chemin ou par un autre, une manière de définir, d'abord, légalement les stages et de les encadrer pour s'assurer qu'il y ait une protection légale quelconque qui soit donnée à ces gens-là. On ne peut pas accepter que des milliers de nos jeunes, des dizaines de milliers de nos jeunes vivent dans un néant législatif comme celui-là, alors qu'ils sont en train de travailler. C'est une priorité, et c'est ce que disent les jeunes hommes et les jeunes femmes qui se mobilisent dans les dernières semaines. Il faut trouver une solution.

À Québec solidaire depuis, je vous dirais, l'été dernier, donc depuis plus d'un an, on a formulé une proposition parce que c'est une problématique complexe, celle des stages, il n'y aura pas de solution facile, il n'y aura pas de solution mur à mur. On a fait une proposition de la tenue d'un grand sommet national sur la question des stages pour mettre autour d'une table tous les intervenants du dossier, ça veut dire les donneurs de stages, les entreprises publiques ou privées, les institutions d'enseignement, les ministères concernés, pour qu'on trouve une manière de régler ce problème-là parce qu'il est complexe, le problème, je le reconnais. On ne pourra pas... il n'y aura pas une seule solution pour tous les milieux de stages, il va falloir trouver des mécanismes qui vont s'adapter aux différents milieux. Mais il faut trouver une solution. On ne peut pas, comment dire... le statu quo, M. le Président, n'est pas une option sur la question de l'encadrement légal des stages et de leur rémunération. Il faut trouver une solution, il faut mettre tout le monde autour d'une table. Et mon appel, il est dirigé, bien sûr, envers le ministre de l'Éducation, mais aussi le ministre du Travail parce que c'est un enjeu qui est à la fois un enjeu d'éducation et de travail. Et cet appel, c'est d'écouter nos jeunes stagiaires, les hommes et les femmes qui se mobilisent en ce moment et qui tirent la sonnette d'alarme en disant : On existe, on est de plus en plus nombreux, il faut reconnaître notre travail financièrement et légalement. Et je fais cette invitation, M. le Président, aux ministres concernés du côté du gouvernement du Québec : il faut qu'on trouve une solution, le statu quo n'est pas une option.

Le deuxième enjeu que je voulais aborder en matière d'éducation supérieure, c'est la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiants et les étudiantes étrangers, décision qui a été... mauvaise décision qui a été annoncée par le précédent gouvernement. Et le nouveau gouvernement a l'occasion, encore une fois, de venir corriger cette mauvaise décision, venir renverser cette mauvaise décision. Pourquoi c'est important de le faire? D'abord parce que, bien sûr, en déréglementant les frais de scolarité pour les étudiants et les étudiantes de l'étranger, on va permettre une explosion des frais de scolarité pour ces gens-là. C'est une attaque directe à leurs conditions d'études, à leurs conditions de vie, et c'est un problème. Les étudiants et les étudiantes de l'étranger ne devraient pas être des vaches à lait pour nos universités, et malheureusement, en déréglementant les frais de scolarité, on va ouvrir la porte à ce que ces gens-là deviennent littéralement une vache à lait. On va pouvoir faire exploser les prix, et ça va devenir une industrie, si vous me passez l'expression. Il va y avoir une industrie du recrutement des étudiants étrangers parce qu'à chaque étudiant étranger qu'on va être capable de faire rentrer dans une classe on va pouvoir aller chercher des milliers, voire, M. le Président, parce que les universités ont annoncé leurs intentions, des dizaines de milliers de dollars pour étudier dans une université québécoise. Ce n'est pas, à ma compréhension des choses, l'esprit dans lequel a été fondé notre réseau d'éducation supérieure, bien au contraire.

Cette déréglementation-là va donc lancer une chasse à la clientèle du côté des étudiants et des étudiantes de l'étranger. C'est un problème et en plus ça va engendrer d'énormes inégalités à l'intérieur de notre réseau. Pourquoi? Parce qu'il est bien prévisible que, dans cette course à la clientèle, les grandes universités anglophones de Montréal vont certainement l'emporter sur nos universités installées en région, qui, elles, n'auront pas les capacités de rivaliser avec les capacités attractives et de marketing des grandes universités montréalaises anglophones. Et je vois des députés du gouvernement qui ne sont pas sûrs d'être d'accord. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est les universités francophones elles-mêmes qui le disent actuellement, c'est les recteurs qui prennent la parole un après l'autre pour dire : Il y a un problème, on ne sera pas capables, nous, de suivre le rythme imposé par les McGill, les Concordia de ce monde. Il y a des études qui ont été faites également qui ont démontré que plus de la moitié de l'effectif international qui vient au Québec va être absorbée par l'Université de Montréal, l'Université Concordia et l'Université McGill si cette décision est maintenue. Bref, M. le Président, c'est une mauvaise décision. Le gouvernement peut et doit la renverser. Je les encourage à le faire.

Le temps me manque, je dois m'arrêter ici. J'ai couvert les sujets, de toute façon, que je voulais couvrir avec vous aujourd'hui. Je vous remercie du temps que vous nous avez accordé et, encore une fois, je tends la main pour que le gouvernement de la Coalition avenir Québec soit à la hauteur des convictions qu'il a affichées avec tant de fermeté lorsqu'il était de ce côté de la Chambre. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Deux-Montagnes.

### M. Benoit Charette

**M. Charette :** Merci, M. le Président. Vous allez d'abord me permettre de saluer votre élection. Particulièrement heureux de vous retrouver dans ce siège, absolument convaincu que vous vous acquitterez de vos fonctions avec brio. Donc, félicitations! Et, M. le Président, vous l'avez sans doute remarqué tout comme moi, les années passent, on n'y échappe pas personne, et, comme d'autres collègues, je soulignerai dans quelques jours le 10e anniversaire de ma première élection. Contrairement à d'autres collègues, je n'ai pas le mérite de l'avoir fait en temps continu, mais, tout de même, je garde en tête cette date du 8 décembre 2008. Et soyez assuré que depuis ce temps, à chacune des fois que j'ai eu l'occasion d'intervenir dans cette Chambre, je le faisais avec une certaine fébrilité, tout à fait conscient du grand privilège que nous avons, chacun et chacune d'entre nous, d'occuper ce siège, d'avoir ce micro devant nous. Et à nous tous maintenant de faire honneur à cette confiance qui nous a été accordée.

Le 8 décembre, ça a longtemps été pour moi l'anniversaire de mariage de mes parents, tout près de 45 ans. Donc, à cet anniversaire s'ajoute cette première élection. Et, parce que j'évoque le souvenir de mes parents, je leur dois tout. Donc, l'occasion est belle pour les remercier. Je dis que je leur dois tout, mes qualités, très certainement. Quant à mes défauts, je les assume pleinement, mais les qualités, je leur dois très, très certainement.

Et parce qu'il est de bon ton et de bon usage de profiter de cette première allocution pour faire des remerciements qui vont de soi, vous allez me permettre de saluer avec un amour tout particulier mes enfants, notamment, au nombre de trois.

Je me souviens, la plus vieille, à ma première élection, débutait l'adolescence. Donc, elle n'était sans doute pas si malheureuse que ça de voir partir son père trois, quatre jours par semaine. Et depuis elle prend davantage conscience du rôle qui nous revient à chacun, chacune d'entre nous. Et c'est tout à fait remarquable de la voir se questionner, me questionner pour essayer de comprendre comment fonctionne cette Assemblée et comment notre gouvernement tente de faire la différence.

J'ai un beau petit garçon. Je dis beau petit garçon. S'il m'entendait, il serait offusqué : bientôt 14 ans. Il s'accommode assez bien de cette vie qui est imposée à la famille par ma fonction, en autant, naturellement, que je puisse continuer de façon assidue à assister à ses pratiques et ses parties de basketball. Et j'ai certainement une très bonne moyenne à ce niveau-là.

Et ma toute dernière, qui avait quelques semaines, quelques mois à peine au moment de ma première élection, donc elle n'a pas connu autre chose que la vie politique en ce qui me concerne, mais elle aussi très éveillée, très consciente de son environnement. Donc, c'est un plaisir de la voir évoluer.

Ma conjointe, naturellement, un merci tout spécial. Aucun, aucune d'entre nous ne pourrait faire ce travail-là sans le support inconditionnel de son conjoint ou de sa conjointe. C'est définitivement un engagement qui implique toute la famille. Donc, à ma conjointe, les salutations et les remerciements les plus chaleureux. Et elle travaille, de surcroît, dans le milieu de la santé. Donc, on a eu l'occasion à maintes reprises ces dernières années de parler des défis de ce réseau de la santé, et ce qu'elle me dit souvent : Ce n'est pas forcément une question d'argent. Il n'y a pas lieu de toujours mettre plus d'argent, mais bien de penser autrement ce réseau. Et, en pensant autrement, on arriverait certainement à s'acquitter encore mieux de notre mandat.

Et, parce que je suis toujours à la rubrique remerciements, je ne peux pas faire autrement que saluer mes comparses au bureau de circonscription, dans le cas de Nicolas, qui m'accompagne depuis plusieurs années maintenant, Pascal, qui, lui, est là depuis le tout, tout premier mandat, depuis plus récemment Yannick et Josée, donc des personnes qui constituent, ni plus ni moins, mes yeux et mes oreilles, ma bouche lorsque je suis ici, à l'Assemblée nationale, et qui font un travail absolument remarquable auprès des citoyens. Donc, je les salue pour cette confiance et pour ce travail qui est réalisé au quotidien.

• (16 h 10) •

Et naturellement il y a eu élection, la population m'a accordé cette confiance que j'apprécie, mais je trouve important de prendre quelques instants également pour saluer les autres candidates et candidats qui ont fait cette campagne avec moi parce que ce fut une belle campagne dans Deux-Montagnes. Il n'y a pas rien à redire sur le respect, sur la politesse. Donc, à ces candidats et candidates, merci d'avoir partagé leurs idées de la sorte. Merci de leur dévouement auprès de nos concitoyens et concitoyennes. Et on a besoin de ces différentes forces en présence pour qu'on puisse saisir toute la valeur de notre démocratie.

En même temps, c'était, dans mon cas, une quatrième élection et une troisième sous la bannière de la Coalition avenir Québec. Et je me targue de beaucoup de fierté de dire que la couronne nord de Montréal est en quelque sorte un des berceaux, pas le seul, mais un des berceaux de cette nouvelle formation politique. Et je suis très heureux d'avoir autour de moi des gens de ces circonscriptions qui voisinent la mienne.

Et je dois vous avouer en toute franchise, M. le Président, j'ai eu une petite consolation hier, lorsque j'entendais ma collègue d'Argenteuil, et je vais vous dire pourquoi, parce qu'à côté de moi j'ai le tout, tout, tout premier candidat qui a porté les couleurs de la Coalition avenir Québec en 2011, l'actuel député de Blainville. Donc, il fait notamment l'histoire, pas uniquement, mais notamment l'histoire pour être ce tout premier candidat à avoir porté les couleurs en 2011 dans d'Argenteuil. Malheureusement, ça n'a pas été, à ce moment-là, le résultat obtenu. Mais hier, lorsque j'ai écouté avec

brio ma nouvelle collègue d'Argenteuil, je me suis consolé. Je me suis dit : Si l'actuel député de Blainville l'avait emporté en 2011, on n'aurait pas le plaisir aujourd'hui de travailler avec cette collègue d'Argenteuil, que j'apprécie particulièrement. Et j'ai derrière moi le collègue de Sainte-Rose, qui était, lui, à sa troisième tentative, et quelle ténacité, quel courage et quel bonheur que de l'avoir aujourd'hui à nos côtés dans nos rangs!

Et bien honnêtement, quand je regarde la qualité de cette équipe qui, aujourd'hui, compose le gouvernement de la Coalition avenir Québec, je me sens particulièrement fier d'avoir eu ce courage avec d'autres, il y a quelques années, sept ans à peine, de créer ce nouveau parti. Et on fait tous l'histoire ensemble. Jamais, dans l'histoire récente du Québec, en fait, dans l'histoire du Québec, un nouveau parti a su gagner un gouvernement majoritaire après sept ans. Et, oui, il fallait du culot. Je salue ces anciens collègues, dont vous faites partie, qui ont eu cette vision, à travers l'ADQ au départ, et cette vision qui a pu être renforcée par la suite avec cette nouvelle équipe.

Et, quand je regarde... je ne vais pas les nommer tous, mais, quand je regarde le profil de chacun, je nous estime admirablement chanceux. À travers quelques coups d'oeil seulement, une athlète olympique qui a fait la joie et la fierté des Canadiens et des Québécois, entre autres, un éminent neurologue qui a dédié sa carrière aux enfants, d'illustres gens d'affaires, et j'en passe. On a aussi l'ancienne procureure de la couronne certainement la plus en vue du Québec. Bref, une équipe qui sera agréée... qui saura, c'est-à-dire, incarner ce changement tant souhaité de la part de la population dans les prochaines années.

Et vous me permettez d'ajouter quelques mots sur la circonscription de Deux-Montagnes en particulier. Deux belles municipalités, Saint-Eustache, Deux-Montagnes, avec une collaboration absolument superbe avec les deux maires, mais également les nombreux organismes communautaires qui, au quotidien, travaillent à faire en sorte que le quotidien de chacun soit plus agréable et que chacun puisse bénéficier de son propre potentiel.

Et, pendant cette campagne, aux électeurs et aux électrices de Deux-Montagnes... j'ai pris quelques engagements, notamment au niveau de la circulation. La couronne nord, c'est un fléau en matière de congestion, il y a des problématiques bien réelles à ce niveau-là. Donc, il y a des engagements qui ont été pris de façon ferme, et déjà je peux confirmer être en négociation, en travail avec les collègues des circonscriptions voisines, mais le ministre en titre du Transport, la ministre déléguée aussi. Donc, nous sommes déjà au travail pour tenter de trouver des solutions à ce problème chronique.

L'urgence de l'Hôpital de Saint-Eustache, l'hôpital est dans ma circonscription, oui, mais c'est l'hôpital de référence pour l'ensemble des Basses-Laurentides. On a une salle d'urgence qui date d'une autre époque, littéralement, et c'est aux dires du ministère de la Santé lui-même. Bref, ce sont des enjeux importants. Il y a eu des engagements de pris, et je veux rassurer les gens de la circonscription comme quoi j'y travaille déjà de pied ferme.

Et enfin d'autres mandats qui ici m'occuperont, notamment au niveau de la Commission des institutions, très belle commission qui, au quotidien, avec ma collègue de Saint-Henri—Sainte-Anne, avec qui je partagerai la présidence, notamment... mais c'est une commission qui recevra des dossiers qui, au quotidien, toucheront l'ensemble de la population. Donc, je tenterai de m'acquitter, du mieux de ma capacité, de ce mandat-là, et un mandat qui a été réitéré et que j'aurai le bonheur de travailler en assistant la ministre de la Justice au niveau du mode de scrutin notamment. Bref, je suis convaincu que l'équipe que nous avons réunie saura répondre à ces engagements qui ont été faits et faire honneur à la confiance qui nous a été accordée. Donc, sur ce, merci, M. le Président. Une belle fin de journée à vous.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, M. le député. Je reconnais Mme la députée de Maurice-Richard.

#### **Mme Marie Montpetit**

**Mme Montpetit :** Je vous remercie, M. le Président. Il me fait grand plaisir de prendre la parole cet après-midi en cette Chambre. L'ouverture d'une nouvelle législature est toujours un moment extrêmement solennel dans la vie d'un parlementaire, et, chaque fois qu'on prend la parole en cette enceinte, on fait partie de l'histoire de cette grande institution. C'est vraiment un honneur pour moi d'y participer encore aujourd'hui, en ce début de 42<sup>e</sup> législature.

Je tiens à profiter de ce discours inaugural pour tout d'abord remercier les citoyennes et les citoyens de Maurice-Richard pour la confiance qu'ils m'ont témoignée une fois de plus. C'est un grand honneur de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de notre communauté. Je tiens aussi à remercier les nombreux bénévoles qui m'ont soutenue tout au long de cette campagne électorale. Vous saurez vous reconnaître. Votre soutien et votre engagement sont une grande source de motivation.

Un grand merci, et je prendrai le temps de les nommer pour tout ce qu'ils ont été et ce qu'ils sont encore aujourd'hui pour moi chaque jour, Fernand, Joseph, Denise, Danielle, Brigitte, Yolande, Abdel, Stéphanie, Léo, Maude-Félix, Michelle Lamquin et Gilles Éthier, Sofiane, Mostafa, Abderrahim, Alexandre, Sarah, Justine, et tant d'autres qui ont travaillé à mes côtés durant cette campagne électorale. Un merci tout particulier à Jonathan, qui, jour après jour, fait toute la différence dans mon travail de députée à mon bureau de comté. Merci également à ma famille, ma fille Émilie, mon père Marc et ma maman Catherine. Et finalement merci à chacun d'entre eux et celles qui m'accompagnent jour après jour. La politique, M. le Président, c'est une histoire de gens, de rencontres, et, à ce chapitre-là, je peux dire que je suis particulièrement choyée.

M. le Président, je suis vraiment particulièrement fière de me lever aujourd'hui en cette Chambre en tant que première députée de la nouvelle circonscription de Maurice-Richard. Maurice Richard compte parmi les illustres idoles des Québécois et un de ses modèles les plus inspirants. Il a été un grand joueur de hockey, mais il faut également se rappeler de son importante contribution sociale. Par ses prouesses sportives, par sa défense émérite des joueurs francophones et par le puissant sentiment de fierté qu'il a insufflé à l'ensemble de la nation québécoise, il représente l'un des précurseurs de la Révolution tranquille, l'un des bâtisseurs du Québec moderne.

Force m'a été de constater, à l'époque, que trop peu avait été fait pour honorer sa mémoire puisqu'aucun lieu significatif ne portait son nom. Maurice Richard méritait d'être reconnu à la hauteur de son influence sur le Québec, et je suis très fière d'avoir contribué à ce qu'aujourd'hui l'une des 125 circonscriptions du Québec porte son nom. Rebaptiser la circonscription de son nom est une formidable façon de marquer l'important héritage du Rocket pour le Québec, mais également pour l'ensemble des Ahuntsiccois et Ahuntsiccoises, dont il est le plus grand ambassadeur parce qu'en effet, M. le Président, Maurice Richard a vécu au coeur de cette circonscription pendant plus de 50 ans. Je suis donc très fière qu'en cette 42e législature Maurice Richard fasse son entrée dans la maison du peuple québécois.

M. le Président, il y a quatre ans, j'ai été élue avec comme objectif d'être présente pour les citoyens et les organismes du quartier et d'améliorer significativement la qualité de vie dans le quartier. Je peux vous confirmer que ces engagements ont été pleinement respectés. On a annoncé notamment l'ajout d'une maison de naissance dans le quartier, les 15 écoles locales ont été ou seront agrandies ou rénovées, le patrimoine local a été protégé et restauré. Pensons notamment à la protection du site archéologique Fort-Lorette, sur lequel des artefacts du XVIIe siècle viennent d'être retrouvés. Ces découvertes permettront certainement d'en apprendre encore davantage sur l'histoire de Montréal. Et je suis particulièrement fière d'avoir contribué à la protection de ce terrain avant même que les découvertes se fassent. Je suis aussi très fière de la restauration de l'église de La Visitation, la plus ancienne église de Montréal, dans laquelle on peut dorénavant admirer les couleurs d'origine datant du XVIIIe siècle. Aussi, le coeur du Sault-au-Récollet a été classé comme troisième site patrimonial national au Québec. Je suis très fière d'avoir ainsi contribué à protéger le patrimoine local de ce quartier de Montréal. On dit souvent que le Sault-au-Récollet, c'est le Vieux-Port du nord de Montréal. C'est pour moi fondamental de mettre en valeur et faire connaître encore davantage les trésors historiques de ce secteur encore trop mal connu quant au rôle qu'il a joué dans l'histoire de Montréal.

• (16 h 20) •

M. le Président, je suis très fière de débiter cette nouvelle législature aussi en devenant porte-parole en matière d'environnement, de lutte aux changements climatiques et d'agriculture. S'il est un enjeu qui fait consensus dans la population, c'est celui de l'urgence climatique, celui de l'importance de lutter contre les changements climatiques. On fait présentement face à des concentrations de CO<sub>2</sub> qu'on n'a pas vues depuis un à deux millions d'années, certains diront même cinq millions d'années. L'impact est indéniable, soit celui de l'augmentation de la température. Très clairement, M. le Président, il fait consensus au niveau mondial que le réchauffement climatique est dû aux activités anthropiques. On voit déjà partout des événements extrêmes sur la planète, avec à peine un degré de réchauffement, et on va vers trois degrés à l'heure actuelle. La science est claire sur le fait qu'il ne faut pas dépasser deux degrés, qu'il faut prendre tous les moyens pour y arriver.

Au Québec en 2008, les changements climatiques ont notamment eu comme conséquence la canicule meurtrière de cet été, rappelons-nous, près de 100 personnes qui sont décédées à cause des chaleurs extrêmes, aussi des inondations, des feux de forêt dans l'Ouest du Canada, l'érosion des Îles-de-la-Madeleine et d'autres endroits au Québec, l'importante tempête qu'on a vue en Gaspésie, et j'en passe.

On a beaucoup parlé, la semaine dernière, du dernier rapport sur les GES. Le premier ministre a hautement dénigré les dernières données obtenues dans ce rapport ainsi que le bilan du Québec. M. le Président, j'aimerais rappeler que le bilan environnemental du Québec est enviable. En effet, nous sommes parmi les meneurs au pays. Les données du rapport sur les GES sont très claires sur le leadership du Québec. Et, sous le mandat des libéraux, le Québec s'est positionné en leader sur la question environnementale. Les Québécois sont les plus faibles émetteurs de GES du Canada. Le Québec, c'est 22,6 % de la population au Canada, mais seulement 11,1 % des émissions de gaz à effet de serre. Et le Québec a réduit ses émissions de 9,1 % depuis 1990, malgré une croissance de 17,6 % de la population et de 62,5 % de son PIB.

Nous avons toujours été ambitieux et nous avons toujours fait beaucoup. Je pense notamment à l'adoption de la bourse du carbone, au plan de lutte aux changements climatiques, et bien d'autres plans que, de toute évidence, au gouvernement, on a l'air d'avoir de la difficulté à trouver dans les tiroirs. Et, je me permets de le répéter, il y a un bel outil, qui s'appelle Internet, sur lequel tous ces documents sont disponibles, qu'il faudrait d'ailleurs utiliser pour une plus grande transparence, comme on en a parlé ce matin.

Donc, aujourd'hui il faut poursuivre le travail en matière de lutte aux changements climatiques parce que, comme dirait ma collègue la députée d'Anjou—Louis-Riel, si à une époque on pouvait chanter : Promenons-nous dans les bois, car le loup n'y est pas, le loup maintenant, il y est et il s'appelle le réchauffement climatique. Et, devant les défis qui sont les nôtres sur le plan environnemental, il faut, plus que jamais, multiplier les efforts. Chaque geste fera une différence et permettra aux générations futures de vivre dans un environnement sain.

Le nouveau gouvernement de la CAQ, à peine arrivé, remet en question les cibles de réduction des GES et multiplie les décisions délétères d'un point de vue environnemental. Même une décision simpliste comme demander une étude du BAPE sur un projet d'établir une mine de lithium à quelques dizaines de mètres d'une des sources d'eau les plus pures du monde est laborieuse et longue à prendre. Donc, c'est un petit peu inquiétant de voir comment le gouvernement va se positionner dans des dossiers encore plus sensibles.

Le premier ministre doit montrer à la face du monde que le Québec est sérieux sur l'enjeu des changements climatiques et qu'il veut continuer à exercer son leadership, que nous démontrons depuis plusieurs années. Je suis inquiète que la CAQ n'ait jamais parlé d'environnement avant que la mobilisation populaire l'oblige à en parler, je suis inquiète que le nouveau gouvernement n'ait aucun plan de lutte aux changements climatiques et je suis inquiète que le nouveau gouvernement adopte une attitude défaitiste en envisageant de baisser nos cibles de réduction de GES. Ce n'est pas un bon signal à donner à la population du Québec. On se doit d'être ambitieux, comme gouvernement.

M. le Président, je peux vous assurer que je m'engage à talonner fermement et sans relâche le nouveau gouvernement pour que la lutte contre les changements climatiques continue d'être au coeur de ses priorités.

Je suis également porte-parole en matière d'agriculture pour ma formation politique. De nombreux défis sont à relever et demeurent à relever dans ce dossier, mais une situation est particulièrement préoccupante, et c'est celle de la

récente entente économique entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, qui met à mal les producteurs, qui met à mal les régions du Québec, qui met à mal le Québec. Les conséquences économiques sont énormes et particulièrement pour les producteurs laitiers, notamment. Il nous faudra répondre à ces inquiétudes, et je redemande, comme je l'ai fait, non seulement au ministre de l'Agriculture, mais également au premier ministre, de faire toutes les représentations possibles auprès du ministre fédéral pour s'assurer que nos agriculteurs, nos producteurs laitiers, au Québec, soient justement compensés pour les trois dernières ententes parce que c'est des pertes financières très, très importantes.

Et je vois le temps qui file, M. le Président. Donc, nous aurons l'occasion de reparler de ces importants... à plusieurs reprises, j'en suis certaine, au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

En terminant, M. le Président, je veux de nouveau remercier les citoyennes et les citoyens de Maurice-Richard. Ils peuvent compter sur moi pour les représenter au cours des quatre prochaines années avec diligence, comme je l'ai toujours fait. Ma porte, ils le savent, leur est toujours ouverte. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

### Mme Chantal Soucy

**Mme Soucy :** Merci, M. le Président. Alors, c'est un honneur et un plaisir pour moi de reprendre la parole pour l'ouverture de cette 42e législature.

Je voudrais remercier chaleureusement les électeurs de la circonscription de Saint-Hyacinthe, qui me permettent de travailler de nouveau pour et avec eux pour un second mandat. Chers citoyens, le 1er octobre dernier, vous m'avez renouvelé votre confiance en me donnant un mandat fort, et je vous en remercie de tout coeur. J'ai la ferme intention de vous représenter avec honnêteté, rigueur, et de continuer d'être à votre écoute.

M. le Président, vous savez, être élue une première fois, c'est un honneur, mais être élue une deuxième fois, c'est plus qu'un honneur, c'est une marque de confiance que les citoyens me témoignent et ça me touche profondément.

L'implication politique, on la fait, mais notre famille également est impliquée dans cette vie-là. Alors, je voudrais remercier mes trois amours, mes trois enfants : Sarah, Stéphanie et Philippe. Merci pour votre compréhension, votre patience et votre support.

Ma réélection à titre de députée de Saint-Hyacinthe ne s'est pas faite seule. J'ai pu compter sur l'appui de gens merveilleux et inspirants qui ont décidé de s'investir en donnant de leur temps. Alors, mes premiers remerciements sont pour un bénévole qui se nomme Olivier Blanchard pour son exceptionnelle contribution. Son implication, sa passion pour la politique, son leadership et ses compétences m'ont été d'un support inestimable. Ensuite, Geneviève, ma complice, Virginie et Dominic, merci de votre dynamisme, de votre dévouement, merci à mon indispensable expert en informatique et brillant Jean-François. À Michel et Daniel, un grand merci pour votre disponibilité. Merci à tous mes bénévoles. Votre fidélité me touche profondément, votre énergie est contagieuse. Je ne peux pas tous vous nommer, mais sachez que je suis profondément reconnaissante. Merci du fond du coeur pour votre dévouement tout au long de la campagne. Chacun de vos gestes me touche profondément.

Vous savez, M. le Président, l'implication politique, c'est exigeant, mais c'est indispensable à notre société démocratique. Et je trouve important de remercier les gens qui se sont portés candidats des différents partis politiques dans Saint-Hyacinthe. Alors, Daniel Breton, Mariejo Demers, Annie Pelletier, merci pour votre implication. C'est un exercice démocratique qui est important, alors je voulais souligner leur implication.

L'élection que nous venons de vivre m'a donné à mon tour un second souffle, une énergie supplémentaire pour faire face aux défis qui me sont confiés, mais je ne suis pas la seule d'avoir vécu des résultats aussi positifs en octobre dernier. 125 de mes collègues ont eux aussi reçu un vote de confiance. Alors, j'ai la volonté que tous ensemble travaillions dans le but de faire avancer le Québec. Cette victoire n'est pas que mathématique, mais elle est aussi empreinte d'émotion. Et je félicite chaleureusement mes collègues qui font également leur entrée ici, au salon bleu, parce que plusieurs d'entre eux, c'est leur première rentrée à l'Assemblée nationale. Alors, bravo à vous tous!

M. le Président, je suis doublement fière, en cette 42e législature, d'abord et avant tout pour mon rôle de députée, de représentante de Saint-Hyacinthe, mais je suis aussi très fière de la nouvelle tâche que l'on m'a attribuée, celle de pouvoir représenter l'Assemblée nationale à titre de vice-présidente. Alors, c'est avec enthousiasme que j'ai accepté ce nouveau mandat. Alors, chers collègues, votre confiance m'honore.

C'est la deuxième fois dans l'histoire du Québec qu'un député de Saint-Hyacinthe occupe la fonction de vice-présidente, alors j'en suis très fière. C'est avec un grand privilège pour moi de remplir cette nouvelle fonction à l'Assemblée nationale et d'appuyer notre président. Je m'engage à relever ce nouveau défi de façon consciencieuse.

Encore une fois, merci aux gens de ma circonscription de me permettre de les représenter à nouveau ici pour les quatre prochaines années. Alors, vous pouvez compter sur ma pleine collaboration dans le cadre de mes fonctions qui me sont assignées. Alors, merci à vous tous.

• (16 h 30) •

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Hull.

### Mme Maryse Gaudreault

**Mme Gaudreault :** Merci, M. le Président. Alors, je suis très heureuse de m'adresser à vous depuis ce siège plutôt que celui que j'habite depuis quelques années et je vous félicite, M. le Président, de votre nomination à ce poste crucial au sein de notre Assemblée.

J'aimerais aussi, du même souffle, féliciter l'ensemble des élus de cette législature. Je souhaite aussi saluer les 53 femmes qui ont été élues le 1er octobre dernier. Nous avons écrit une page de notre histoire, et nous venons de fracasser un très épais plafond de verre, et j'espère que nous pourrons poursuivre sur cet élan.

Le 1er octobre dernier, les citoyennes et les citoyens du comté de Hull m'ont confié un cinquième mandat consécutif, et cet honneur ne vient pas sans responsabilités. Alors, je m'engage à ne ménager aucun effort pour répondre à leurs attentes et je vais continuer à mener mes actions avec bienveillance et engagement.

Je souhaite, aujourd'hui, remercier des bénévoles vraiment... On parle de machines électorales, la mienne est une vieille machine, mais elle fonctionne encore très, très bien. Alors, je souhaite remercier l'appui indéfectible de Pierre Phillion et Catherine Barrette qui ont, une fois de plus, guidé les actions de la fabuleuse équipe de campagne électorale du comté de Hull. Catherine et Pierre sont des leaders incontestés, et des centaines de bénévoles continuent de se joindre à eux de campagne électorale à campagne électorale. Je me sens donc privilégiée de pouvoir compter sur leur engagement. Ils sont des amis, mes loyaux alliés et mes précieux conseillers depuis de nombreuses années.

Cette dernière campagne électorale a été des plus exceptionnelles pour nous, puisque, le vendredi 21 septembre dernier, à 17 heures, une tornade s'est abattue sur Gatineau et a principalement touché le comté de Hull. Cette tragédie a endommagé 205 bâtiments, dont 1 686 logements. En cinq minutes, ce sont près de 2 000 citoyens qui ont fait partie des sinistrés qui se retrouvaient sans toit. Je souhaite souligner aujourd'hui une fois de plus le travail exceptionnel des bénévoles de la Croix-Rouge et de toutes les personnes qui, de près ou de loin, sont venues aider leurs voisins, leurs parents, leurs amis. Je voudrais remercier aussi une équipe extraordinaire, l'équipe du cégep de l'Outaouais, qui ont ouvert leur porte à tous ces milliers de sinistrés suite au passage de la tornade.

Imaginez, le directeur général des élections de Hull a dû déplacer 6 000 électeurs à 10 jours du jour du vote. Alors, c'était un travail colossal, c'était un tout nouveau directeur général des élections, et je veux le saluer et toute son équipe pour avoir pu permettre à la démocratie, aux citoyens de s'exprimer.

M. le Président, je souhaite aussi remercier les complices qui m'accompagnent au quotidien dans mes fonctions de députée. Silvia, Mathée, Noémie et Laura, vous êtes des incontestables alliées pour les citoyens et citoyennes du comté de Hull, et je suis très heureuse de pouvoir poursuivre l'aventure encore pour quatre ans.

Je tiens aussi à faire un clin d'oeil à mon complice, Denis, et à mes deux filles, Kamille et Eva. Leur appui et leur affection me portent et me motivent à continuer. Je vais d'ailleurs, M. le Président, assumer de nouvelles fonctions d'une journée à l'autre, puisque ma fille Eva donnera, très bientôt, naissance à ma première petite-fille, Adeline, et ce beau cadeau me comble parce que, bon, avant la politique, il y a la vie.

En terminant, je souhaite vous remercier, vous, de votre confiance en me nommant vice-présidente de cette Assemblée. J'assumerai ces fonctions avec la neutralité et l'objectivité dont vous me connaissez, et je m'engage à gérer les fous rires au Parlement avec honnêteté et justice. Je vous souhaite à tous et toutes une vie parlementaire qui va vous combler et, surtout, à la hauteur de vos aspirations. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci. Oui, je vais reconnaître le prochain intervenant. M. le député de Beauce-Nord, la parole est à vous.

### M. Luc Provençal

**M. Provençal :** Merci, M. le Président. Chers collègues, le 1er octobre, les électeurs de Beauce-Nord m'ont donné le mandat de les représenter. Avec un taux de participation de 70,8 %, 66,4 % des électeurs ont appuyé la Coalition avenir Québec pour me permettre de poursuivre le travail de mes prédécesseurs, Janvier Grondin et André Spénard. Ce sont donc plus de 20 000 remerciements que je dois faire aux citoyennes et aux citoyens de Beauce-Nord. M. le Président... Mme la Présidente, excusez-moi, je remercie mes citoyens de me donner le privilège de porter leurs attentes à l'Assemblée nationale.

Je profite de ce moment pour remercier celles et ceux qui ont oeuvré pour obtenir ce résultat, notamment les membres de mon comité local, mon personnel de bureau de circonscription, Mélanie, Céline et Stéphane, les nombreux bénévoles, amis et, bien entendu, les membres de ma famille. Salutations particulières à un de mes bons amis qui m'a guidé dans la politique, M. Normand Lapointe.

Étant un nouvel élu de la 42<sup>e</sup> législature, je veux vous dresser un bref portrait de ma circonscription électorale, située dans la région administrative de Chaudière-Appalaches. Ma circonscription a une population de 56 000 habitants, dont près de 43 000 sont des électeurs. Elle couvre le territoire de 21 municipalités réparties dans deux municipalités régionales de comté. La plus dense en termes de population est la MRC de La Nouvelle-Beauce. Elle est située au coeur de Chaudière-Appalaches, à quelques minutes au sud des ponts de Québec. Elle compte environ 37 000 habitants répartis sur un territoire de 904 kilomètres carrés, dont 95 % en zone agricole, et compte 11 municipalités dont le chef-lieu est Sainte-Marie-de-Beauce. En ce qui concerne la MRC Robert-Cliche, 19 000 résidents l'habitent et elle se compose de 10 municipalités. Elle est située au centre de la Beauce, de part et d'autre de la rivière Chaudière. Elle s'étend sur une superficie de 830 kilomètres carrés, et son territoire est caractérisé par la présence de la vallée de la Chaudière et ses terres fertiles, ainsi que de plateaux localisés de chaque côté. La ville de centralité est Beauceville.

En sillonnant pendant 39 jours le territoire de Beauce-Nord pour la campagne électorale, j'ai constaté le dynamisme qui anime le tissu entrepreneurial, qu'il soit agricole ou manufacturier. Les gens ont été généreux de leur temps pour me permettre de prendre note de leurs préoccupations. Merci de m'avoir accueilli.

Même si c'est le plein-emploi, avec un taux de chômage très bas, et malgré tous les efforts déployés par des entreprises, le besoin de main-d'oeuvre est criant et le vieillissement de la population rend moins disponibles les travailleurs

essentiels au maintien de leurs activités. De plus, les propriétaires souhaitent ardemment un allègement des redevances de comptes pour diminuer la lourdeur administrative à laquelle ils sont confrontés au quotidien.

Cependant, il y a plusieurs points de convergence avec les enjeux des autres circonscriptions du Québec. Beauce-Nord est la deuxième circonscription la plus agricole. Nos agriculteurs vivent une crise énorme, particulièrement les entreprises porcines et laitières. La relève sera de plus en plus difficile en agriculture avec les conditions actuelles. Je suis inquiet pour la pérennité des entreprises agricoles familiales, et nous devons y réfléchir rapidement.

• (16 h 40) •

Pour retenir nos jeunes en Beauce, le milieu s'est mobilisé pour démarrer un point de service en enseignement collégial à Sainte-Marie. La réponse de la clientèle est telle que nous avons besoin de construire rapidement un campus pour conserver ces étudiants chez nous. J'en ai fait une priorité.

Plusieurs citoyens et citoyennes peinent à se trouver un médecin de famille malgré les efforts et services dispensés par la Coopérative de santé Robert-Cliche et ceux du centre médical Nouvelle-Beauce, un dossier à suivre, tout comme celui de la piste cyclable, pour lequel nous avons essuyé plus de 20 refus depuis les 12 dernières années.

Ceux et celles que j'ai côtoyés m'ont tous interpellé en regard de leur fardeau fiscal. À cet égard, je tiens à saluer les premiers efforts annoncés par le gouvernement lors de la mise à jour économique. Ce sont nos familles et nos aînés qui en profiteront.

Je ne peux passer sous silence nos retraités, qui veulent demeurer dans leur milieu, et plusieurs sont disposés à faire partie de la solution en lien avec la crise de la main-d'œuvre si des incitatifs fiscaux sont au rendez-vous. On ne peut nier leur expérience et leur compétence.

Je profite de cette tribune qui m'est offerte aujourd'hui pour saluer le travail de terrain que les organismes communautaires réalisent sur le territoire de Beauce-Nord et au Québec. Les services qu'ils assurent avec des équipes de bénévoles sont dignes de mention. On oublie trop souvent de les remercier.

Mme la Présidente, je fais confiance aux ministres, qui ont le mandat de faire plus, de faire mieux. Si les membres de l'Assemblée nationale pensent en fonction des besoins de la population québécoise et si nous acceptons les compromis nécessaires, nous pourrions moduler un plan de gouvernance effectif et efficace avec l'ensemble des partenaires. Je pense particulièrement aux acteurs municipaux en région et aux MRC. Il ne faut pas avoir peur de rapprocher les pouvoirs décisionnels des communautés, et ayons en mémoire que les modèles mur à mur ne doivent plus exister à partir de maintenant. Soyons inventifs et créatifs pour réécrire les procédures gouvernementales lourdes et inadaptées aux réalités régionales. Nous pourrions alors donner sa véritable valeur à la loi n° 122, où on voulait reconnaître le monde municipal comme partenaire et comme gouvernement de proximité.

Pour un accès à la main-d'œuvre, adoptons nos prochains programmes d'immigration-émigration aux besoins des entreprises et des territoires. Chacune des régions du Québec possède des besoins qui lui sont propres. Préparons et accompagnons nos milieux à l'accueil et à l'intégration, et nous aurons assurément une meilleure rétention, quel que soit le bassin de recrutement.

Un des grands défis en région est de développer un transport intégré. Que ce soit pour répondre aux besoins en transport des personnes ou des marchandises, une réflexion s'impose afin que les transports soient intégrés entre nos territoires. Présentement, en Beauce ou ailleurs, le transport adapté, le transport collectif et les transports régionaux sont en mode survie.

On parle souvent d'équité. Si nous avons la volonté d'établir une équité des occasions de développement, particulièrement dans nos régions, nous assurerons cette équité par le déploiement d'Internet haute vitesse et de réseaux cellulaires fiables à des coûts abordables, ce qui permettra d'assurer l'accès de nos citoyens à la formation, au travail à distance, aux transactions financières en ligne, améliorant ainsi leur qualité de vie.

Chaque région a ses traits, ses attraits et ses particularités. Chez moi, c'est une Beauce colorée de nature. Je vous invite, avec les membres de vos familles, à venir découvrir ma région. Vous serez agréablement surpris de la diversité de notre offre.

En terminant, merci, M. le premier ministre, de votre confiance. Et je félicite chacune et chacun des élus pour votre désir de servir les intérêts de la population. On a le droit d'avoir des divergences durant notre mandat, mais nous avons toutes et tous une obligation de résultat. Bonne session à tous, bonne période des fêtes, et merci de votre attention.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Richelieu. La parole est à vous.

### M. Jean-Bernard Émond

**M. Émond :** Merci beaucoup. Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de vous féliciter à mon tour pour votre nomination, un poste que vous allez occuper — j'en suis certain et je vous connais — avec rigueur et dignité. Les électeurs de Saint-Hyacinthe ont beaucoup de chance et ont de quoi être fiers.

Mme la Présidente, c'est avec beaucoup de fierté que je prends la parole aujourd'hui en tant que député de Richelieu. Le 1er octobre dernier, les électeurs et les électrices de Richelieu ont choisi massivement l'équipe du changement avec 50 % des votes exprimés, une majorité de 8 200 votes. Donc, mes premiers mots seront pour les remercier de leur confiance. Je veux leur dire que je vais travailler fort durant tout ce mandat afin de me montrer à la hauteur de leurs attentes.

Richelieu est une grande circonscription, une belle circonscription — plusieurs d'entre vous l'ont connue durant la partielle de 2015 lorsque vous êtes venus me donner un coup de main — et, Mme la Présidente, j'oserais dire la plus

belle circonscription. Le nom de la circonscription remonte au premier corpus électoral du Bas-Canada, établi — attention! — en 1792, et reprend, bien sûr, le nom de la rivière qui la traverse. Elle est composée de 16 villes et municipalités. C'est le patelin du célèbre roman *Le Survenant*, de Germaine Guèvremont, des magnifiques îles de Sorel — il y en a 103 — la porte d'entrée de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, des écluses de Saint-Ours, de terres agricoles fertiles, de nos municipalités rurales, et j'en passe. Ce n'est pas pour rien, Mme la Présidente, qu'au niveau touristique on nous décrit, dans mon coin, comme étant l'archipel aux 104 plaisirs. Je vous invite d'ailleurs, l'été prochain, à venir visiter Statera, notre toute nouvelle attraction interactive immersive. Mais ma région, Mme la Présidente, c'est d'abord et avant tout un comté habité par des gens fiers, accueillants et travailleurs.

Le chemin a été long pour le petit gars de Sainte-Anne-de-Sorel que je suis, Mme la Présidente. Je n'en étais pas à ma première ni à ma deuxième, mais, tout comme le collègue de Sainte-Rose, à ma troisième campagne électorale le 1er octobre dernier. Bon, vous pouvez peut-être parler d'acharnement, d'entêtement, moi, je préfère parler de persévérance.

Pour la petite histoire — et je m'en confesse, Mme la Présidente — moi, je veux vous indiquer que, plus jeune, je n'étais pas quelqu'un de très politisé. Bien entendu, j'ai toujours exercé mon droit de vote, mais j'étais trop occupé par la gestion de mon entreprise ou par mes étudiants durant les années où j'étais enseignant. Mais je me souviens très bien, à la fin des années 90 — on a d'ailleurs fêté le 20e anniversaire cette semaine — à l'arrivée en politique de celui qui est aujourd'hui notre premier ministre, je m'étais dit à l'époque : Tiens, un homme d'affaires brillant qui fait le saut en politique, ça, ça me parle. Puis c'est pour cette raison, en 2011, que j'ai immédiatement embarqué dans l'aventure de la CAQ.

Comme membre fondateur, je me rappelle nos premières rencontres. On était une douzaine, en Montérégie, assis en rond sur des chaises de bois à monter ce qui allait devenir le parti qu'on connaît aujourd'hui. C'est beaucoup de chemin parcouru depuis. C'est donc grâce à un homme, un grand homme qui m'a fait comprendre l'importance de l'implication politique, que je suis avec vous aujourd'hui.

Un chemin qui a été long, mais, vous savez, ce n'est pas possible de se rendre à destination sans le soutien de toute une équipe. Donc, à ma troupe de bénévoles dans Richelieu, je veux vous exprimer toute ma gratitude. Notre parti est une belle grande famille, je le dis souvent, et je suis un gars chanceux parce que toute ma famille m'a, effectivement, donné un coup de main.

Je commence par le meilleur. Le meilleur organisateur de campagne est avec moi depuis les tout débuts, en 2012. C'est mon pilier. Merci, P.A. Merci, mon frère. Merci à ma soeur, Marie-Claude, ma nièce, Sarah, mon beau-frère, Jean-François, Jocelyne, Audrey, Jérémie, Robin. Et là je ne veux pas oublier personne, alors je ne vais donc pas tous les nommer, mais ils et elles se reconnaissent. À vous tous, qui m'avez donné un précieux coup de main bénévolement, je veux vous dire que vous faites maintenant partie pour toujours, dans mon cœur, des membres de ma famille.

Bon, là, c'est le moment, Mme la Présidente, où je dois travailler fort pour que le grand sensible que je suis reste focus parce que, je ne sais pas pourquoi, à chaque fois que je parle de mes proches, je me mets à pleurer. En fait, je le sais pourquoi, c'est parce qu'ils sont ma fierté, ils sont ce qu'il y a de plus important pour moi. Donc, à ma grande fille de 25 ans, Alexandra, ma belle-fille, mon beau-fils, Frédérique et Ulric, merci. Merci à mon amour, Karine. Chérie, on a fait ça ensemble. On n'a pas lâché, puis, après trois fois, bien, on a réussi. J'ai aussi une pensée pour mes parents maintenant décédés. Papa, maman, j'espère que vous êtes fiers de votre petit dernier.

Un merci particulier aussi à la ministre de la Culture et des Communications, ma collègue et députée de Montarville, pour m'avoir permis de travailler avec elle, à ses côtés, et prendre de l'expérience en politique au cours des dernières années. Un petit salut à mon amie et ancienne collègue, Francine, pour qui j'ai une pensée toute particulière, à Alexandre et Sylvie.

• (16 h 50) •

Maintenant, j'ai le plaisir d'avoir de nouveaux collaborateurs, l'équipe en place au bureau de Richelieu, et je voudrais dire aux citoyens de la circonscription de ne pas se gêner parce que vous pouvez faire appel à nos services. C'est votre bureau, nous sommes là pour vous, et vous allez être servis avec beaucoup de professionnalisme par Virginie, Sophie et Maxime. C'est ma superéquipe de feu, Mme la Présidente.

Je prends un instant également pour remercier le député sortant, M. Sylvain Rochon, pour son travail durant la législature précédente. Et, Mme la Présidente, vous savez, ma toute première sortie publique à titre de député de Richelieu, bien, ça a été pour me présenter à l'occasion des funérailles de l'ancienne députée de Richelieu, Mme Elaine Zakaïb, qui nous a quittés beaucoup trop tôt, le 1er octobre dernier. Je veux donc lui rendre hommage et j'ai une pensée également pour sa famille et ses nombreux amis.

Mme la Présidente, c'est donc avec beaucoup de fierté que j'aborde ce premier mandat. Les défis sont nombreux dans Richelieu, et les citoyens peuvent compter sur moi pour respecter mes engagements pris durant la campagne électorale. Je tiens à remercier le premier ministre de m'avoir nommé adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le volet formation professionnelle. Je suis tellement fier que l'éducation soit la priorité de notre gouvernement. M. le premier ministre l'a clairement indiqué d'entrée de jeu lors du discours inaugural.

En terminant, Mme la Présidente, j'ai l'intime conviction qu'il faut prendre soin et polir comme un véritable diamant notre jeunesse. Les jeunes sont notre avenir, il faut leur donner toutes les chances possibles de réussir. Et, en ce sens, je conclus en vous disant que je suis fermement convaincu que nos jeunes sont entre bonnes mains plus que jamais avec non seulement l'ensemble du caucus des députés de la CAQ, du Conseil des ministres, mais tout particulièrement avec notre premier ministre. Alors, je vous souhaite à tous et à toutes une très bonne 42e législature. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député de Richelieu. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Sainte-Rose. Allez-y, M. le député.

**M. Christopher Skeete**

**M. Skeete :** Mme la Présidente, chers collègues, il me fait plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui. Et il me fait plaisir aussi d'adresser la parole aux électeurs de Sainte-Rose qui m'ont appuyé tout récemment, le 1er octobre. Je veux les remercier pour la confiance qu'ils m'ont accordée, mais aussi de m'avoir accueilli comme nouvel arrivant dans le comté de Sainte-Rose. Merci.

La vie politique n'est pas facile, et je peux en témoigner. Après 20 ans de politique active, j'ai seulement réussi après la troisième tentative. Donc, si cette vie est difficile, elle est aussi une richesse incomparable. Alors, merci encore pour le support. Il n'y a rien de plus noble que de se mettre au service de nos concitoyens. Avant tout, je suis le représentant des électeurs de Sainte-Rose dans cette enceinte noble. Je serai leur porte-parole afin de faire valoir leurs intérêts, leurs aspirations au cours du mandat qui s'annonce.

Au-delà de mes électeurs et de mes électrices, j'ai une pensée pour ceux qui font partie de mon équipe électorale. Je pense à mon directeur de l'organisation, M. Dominic Talbot, merci. Je pense aussi à Alexandre Jarry, Pierre-Luc Girard, Mike Lally, Jean Gauthier, Eric Hauptman, Sylvie Cinq-Mars, Suzanne Fortier, Alvaro Soeiro, Alexandra Haché, Sylvie Brown, Daniel Cloutier, Marc Langlois, Maria Freitas et, bien sûr, mon frère, Junior.

De plus, je voulais souligner ceux et celles qui ont accepté de travailler avec moi dans le cadre de mes fonctions parlementaires. Je pense notamment à Simon Lacroix, Eric Jabbari, Manon Valiquette, Mélodie Cohn. Merci beaucoup d'avoir accepté de travailler avec moi.

D'autre part, je dois souligner la fierté de faire partie d'une équipe de tonnerre et de l'honneur qui m'incombe d'être parmi vous, chers collègues. Je remercie le premier ministre pour la confiance qu'il m'a démontrée en me nommant adjoint parlementaire pour les relations avec les Québécois d'expression anglaise. Je me réjouis de pouvoir travailler sur les dossiers lavallois, sur le leadership de mon collègue le député de Groulx, Eric Girard, ministre responsable pour la région de Laval.

Finalement, je me dois de rappeler que mon engagement en politique est rendu possible par le support indéfectible de mon épouse, Andrea, et de mes enfants, Gabriella et Sébastien. Merci de me permettre de vivre mon rêve.

En ce qui concerne Laval, Mme la Présidente, je suis le député de Sainte-Rose, une circonscription de Laval, la troisième ville d'importance au Québec. J'ai grandi à Laval, j'y ai monté une entreprise et j'y ai fondé une famille. Si je suis un fier Québécois, je dois admettre que je suis aussi un fier Lavallois. Issue de la fusion de 14 municipalités, l'île Jésus, Laval, se démarque par son dynamisme et sa diversité. Au cours de dernières années, la ville a connu une croissance exponentielle, et sa population est à l'image du Québec d'aujourd'hui. On y retrouve des francophones, des anglophones, des allophones. Des descendants des colons de la Nouvelle-France y côtoient les descendants des migrants issus des quatre coins du monde. Si la région lavalloise connaît son lot de défis, défis auxquels je m'attarderai durant mon mandat, elle est aussi un exemple concret du vivre-ensemble. Cet exemple est une source d'inspiration et guidera mon action politique au cours des prochaines années.

Et, en ce qui concerne le Secrétariat des relations avec les Québécois d'expression anglaise, Mme Speaker, I'm equally honored to serve as parliamentary assistant to the Premier for relations with English-speaking Quebecers. I'm committed to working with English-speaking Quebecers in order to insure that full participation, social, political and economic life for each English-speaking Quebecer.

We are, of course, all Quebecers. Nous sommes tous des Québécois à part entière. The Secretariat was born of a desire to insure that the Government, administration and public services would remain keenly aware of the needs and aspirations of English-speaking Quebecers. It reflected our desire to insure that we want to protect these rights, not only out of deference to constitutional requirements, but because they are reflected in our commitment that the maintenance of a society must be fair, tolerant and inclusive. After all, we're all Quebecers. Nous sommes tous des Québécois à part entière.

Au cours des dernières semaines, j'ai pris la mesure de la diversité de la communauté québécoise d'expression anglaise. Les Québécois d'expression anglaise sont répartis à travers le Québec et ils sont aussi dans la métropole. Ils vivent dans les grands centres urbains et les petites communautés rurales. Ils sont enrichis et enracinés au Québec. Ils sont des Québécois à part entière.

Il y a deux semaines, j'ai participé à une cérémonie d'ouverture des locaux rénovés de l'école Metis Beach, une école desservant la communauté anglophone en Gaspésie. Ma présence à cet événement reflète la profonde conviction que les francophones et les anglophones partagent la même destinée. Quelle que soit notre langue maternelle, nous faisons partie de la même grande famille québécoise.

Il y a quelques jours, j'ai eu la chance de rendre visite aux locaux d'Agape, un organisme situé à Laval qui vient en aide aux réfugiés et aux personnes âgées. En principe, Agape dessert la communauté anglophone, mais aussi elle vient en aide aux nouveaux arrivants et aux francophones. Voilà la preuve que la solidarité ne reconnaît aucune frontière linguistique.

Oui, le Québec est une nation, une nation dont la langue officielle est le français, mais nous nous sommes engagés à respecter les droits linguistiques des Québécois d'expression anglaise. Cet engagement se traduit par la détermination de subvenir aux besoins des institutions de la langue anglaise, et notamment dans les écoles qui font partie du réseau anglophone.

En terminant, je me permets une petite gâterie. Je voudrais vous conter une petite histoire, l'histoire d'un jeune de Laval, né à Chomedey, qui a parcouru le comté de Chomedey dans sa jeunesse puis, après ça, a vécu dans le comté d'Hochelaga-Maisonneuve, qui a ensuite habité à Joliette pour ensuite revenir à Laval. Je suis le produit de cette belle province appelée le Québec, ce Québec qui a soutenu ma mère lorsqu'elle était souffrante et mourante, qui a protégé cet adolescent maintenant orphelin, lui versant des allocations qui lui ont permis de rester aux études, de ce Québec patient qui lui a permis de compléter ses études, plus lent que la normale, ce Québec d'une noblesse unique au monde.

Donc, comme le veut le dicton «noblesse oblige», le Québec a dûment contribué à faire en moi un citoyen engagé et présent, qui veut aspirer à son rêve. Donc, comme veut le dicton, maintenant que je suis ici, je vais redonner à

ce beau Québec ce qu'on m'a donné. Et je compte lui remettre dûment, ce Québec qui m'a aimé, qui m'aime et que j'aime tant. Merci beaucoup.

• (17 heures) •

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député. Maintenant, je reconnais la parole au député de Chauveau.

### M. Sylvain Lévesque

**M. Lévesque (Chauveau) :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Permettez-moi tout d'abord, avant de prendre la parole, de souligner un événement triste. Le 23 octobre dernier décédait l'un de mes prédécesseurs, M. Louis O'Neill, qui a été ministre du gouvernement péquiste de M. René Lévesque, et malheureusement il nous a quittés. Il a été ministre et député de Chauveau de 1976 à 1981, et je tiens à offrir, en cette Chambre, mes sincères sympathies à la famille de M. O'Neill, et merci beaucoup, M. O'Neill, pour votre contribution au débat public.

Mme la Présidente, je ne voudrais pas relancer mon collègue de Sainte-Rose et mon collègue de Richelieu, mais, pour moi, c'était ma cinquième campagne électorale. Je suis extrêmement fier de revenir à l'Assemblée nationale. J'ai représenté, en 2012 jusqu'à 2014, la circonscription de Vanier-Les Rivières, et de revenir dans la circonscription de Chauveau, pour moi, c'est un privilège. Et je tiens à féliciter l'ensemble des collègues ici, à l'Assemblée nationale. Autant que vous, je le sais, comment ça peut être difficile, le travail qu'on a à faire pour gagner une élection. C'est poignée de main par poignée de main. On va rencontrer nos citoyens. On rencontre nos organismes communautaires, les leaders locaux. Et on travaille très fort pour remporter une élection, et, quand c'est fait, on accepte ce mandat-là avec beaucoup d'humilité et on est très fiers. Mais, en même temps, on ne doit pas oublier d'où on vient et qu'est-ce qu'on a fait pour y arriver.

Et là ça, ça me rappelle un peu l'historique de la Coalition avenir Québec. Moi, je me rappelle un appel que j'ai reçu en juin 2011. Il y avait eu quelques documents qui avaient été écrits. C'était un OSBL, ça s'appelait la Coalition pour l'avenir du Québec. Quelques collègues, aujourd'hui, ont contribué à la réflexion de cet OSBL là. Je salue d'ailleurs ma collègue députée de Côte-du-Sud, mon collègue de Montmorency. Je ne voudrais pas oublier mon collègue de Chambly, aujourd'hui ministre de l'Éducation. Et j'avais également, à mes côtés, le collègue de Nicolet-Bécancour, qui était un organisateur pour la région Mauricie—Centre-du-Québec. Moi, on m'avait donné le mandat de m'occuper de la Capitale-Nationale. Quelques mois plus tard, M. Legault, notre premier ministre, m'avait offert l'opportunité de me présenter, et, oui, j'ai accepté. On a développé ensemble, tous ensemble, cette Coalition avenir Québec, qui, aujourd'hui, sept ans plus tard, est au gouvernement. Et ça nous démontre à quel point il y a eu beaucoup de travail à faire pour arriver jusqu'à cette réalisation, ma foi, majeure de prendre le pouvoir en quelques années.

Mme la Présidente, je vais y aller de mes remerciements. Tout d'abord, mes premiers remerciements seront adressés à mes électeurs de Chauveau. 18 424 fois merci à ceux qui ont mis un x à côté de mon nom. Merci beaucoup. Ceux et celles qui ne l'ont pas fait, ce sera un défi de gagner votre cœur pour les prochaines élections. Mais, chose certaine, je serai le député de l'ensemble des citoyens de Chauveau. La partisanerie pour moi, c'est ici, à l'Assemblée nationale, qu'elle a lieu. Mais, dans le comté, on se doit de travailler pour l'ensemble de nos électeurs. Et je tiens, à ce titre, à souligner le très bon travail de ma prédécesseure, Véronique Tremblay, qui s'est démenée très fort pendant les années qu'elle a été ici, à l'Assemblée nationale, pour la circonscription.

Et vous savez, Mme la Présidente, Chauveau a toujours été gâtée en termes de député. Aussi loin que moi, je me rappelle, là, je pense à Raymond Brouillet, du Parti québécois, Sarah Perreault, du Parti libéral, Gérard Deltell, que vous avez bien connu, pour plusieurs, que je salue, qui est un ami personnel, que j'ai eu le plaisir de siéger avec lui, ici, à l'Assemblée nationale, et sans oublier Mme Tremblay. À chaque fois, nous avons eu des députés très actifs, très dynamiques et présents dans la circonscription. Et c'est dans cette logique que je m'inscris aujourd'hui.

Permettez-moi également de remercier les autres candidats qui ont fait campagne. Vraiment, ça a été très respectueux, Mme la Présidente, aucun candidat ne s'est lancé de la boue, tout le monde a été honnête, tout le monde a été transparent et tout le monde a été au meilleur de ses compétences, puis ça, je tiens à le dire, je l'apprécie.

Je veux remercier mes bénévoles. J'avais un jeune homme qui s'occupait de ma campagne électorale, et je le remercie, lui, pour remercier l'ensemble des 50 bénévoles qui se sont impliqués dans ma campagne électorale, il s'appelle Jean-François Simard, et non, ce n'est pas le député de Montmorency. À seulement 23 ans, il a pris en charge cette campagne et il l'a menée de main de maître. Je veux également...

### Des voix : ...

**M. Lévesque (Chauveau) :** Merci. Merci. Je veux également remercier Ghislain, mon chauffeur. On a fait près de 3 000 kilomètres ensemble, il m'a prêté sa voiture, et, je vais vous dire, on a eu des belles rencontres ensemble. Il a toléré mes humeurs parfois changeantes, mais en général avec beaucoup de sourires, on a eu beaucoup de plaisir.

Je veux également remercier ma mère, ma soeur et ma nièce, qui, tout au long de cette campagne-là, moralement, m'ont supporté. Elles sont de Rimouski, mais elles étaient là avec beaucoup, beaucoup d'affection à mon égard. Et je veux remercier ma conjointe, qui est outre-mer mais qui, à tous les jours, et même à plusieurs reprises... Yaneysi, merci beaucoup de tes courriels d'encouragement, de ton support, et je sais que tu commences de plus en plus à t'intéresser à la politique québécoise. Alors, je te remercie beaucoup de ton support de tous les jours.

Mme la Présidente, j'écoutais mes collègues dire que leur circonscription est la plus belle. Elles sont toutes magnifiques, Mme la Présidente, mais la plus belle, c'est Chauveau. Il n'y a pas de doute là-dessus. On a une circonscription jeune avec une moyenne de 37 ans. C'est le paradis des jeunes familles.

Et notre circonscription, c'est tous des secteurs distincts. Il y a neuf territoires distincts à l'intérieur de Chauveau. Une partie, c'est la ville de Québec. Je parle de Neufchâtel, Loretteville, Saint-Émile, Notre-Dame-des-Laurentides,

Lac-Saint-Charles; ça fait partie de la ville de Québec. Les municipalités également autonomes de Stoneham-Tewkesbury, qui inclut le petit secteur de Saint-Adolphe, Lac-Beauport, Lac-Delage, sans oublier la nation huronne-wendat, «kwei», grand chef.

Puis je tiens à souligner aussi, offrir mon support, parce que la communauté huronne-wendat a vécu une tragédie cette semaine, un incendie majeur à un emblème de la région de Québec, le Restaurant la Sagamité, qui a été ravagé par un incendie, malheureusement. J'ai eu le privilège de témoigner au propriétaire, M. Gros-Louis, toute ma solidarité. Évidemment, s'il a besoin de moi, ça me fera extrêmement plaisir de l'appuyer. Mais vous comprendrez, Mme la Présidente, qu'en ce temps des fêtes c'est triste de voir des employés, malheureusement, perdre leur emploi temporairement parce que je le sais que ça va être rebâti, mais c'est triste pour notre collectivité, puis je tenais à le dire en cette Chambre.

La circonscription de Chauveau, ça réunit à merveille lacs et montagnes et urbanité. Vous allez retrouver parmi les plus belles stations de ski, les plus belles pistes de motoneige, des terrains de golf. C'est un décor magnifique, que ce soit en été, en automne, en hiver. Moi, je vous invite à venir visiter, si ce n'est pas déjà fait, Mme la Présidente, vous allez apprécier notre territoire. Et ça a le potentiel d'être probablement un des principaux secteurs touristiques de la grande région de la Capitale-Nationale. Bien sûr, notre Vieux-Québec est magnifique, le secteur centre de Québec est magnifique, mais le nord de Québec, là, si vous n'y avez pas déjà goûté, je vous invite à y aller.

Et, évidemment, Mme la Présidente, je voudrais vous parler de quelques enjeux majeurs de ma circonscription. L'éducation. Je suis très heureux que notre premier ministre l'a dit, c'est une priorité, non seulement une priorité, la priorité. Ça tombe bien, dans notre circonscription, il y a beaucoup de jeunes familles, et on aura besoin d'agrandissements d'écoles et même une nouvelle école, nouvelle école secondaire, souhaitons-le. Je me suis engagé, pendant la campagne, à me battre pour qu'on ait une école secondaire, mais nos jeunes familles auront besoin de ça, c'est impératif.

La santé, c'est sûr qu'on est tous touchés par la santé. Mais le secteur de La Haute-Saint-Charles, Mme la Présidente, peut-être que vous ne le savez pas, on a 17 000 personnes actuellement qui n'ont pas accès à un médecin de famille. Pire encore, dans les deux prochaines années, de 12 à 24 mois, il y aura le départ à la retraite de nombreux médecins et, parmi ces médecins-là, il y en aura plusieurs qui... Bien, évidemment, ça laissera orphelins un autre 17 000 citoyens.

Et je termine en vous parlant du transport. Bien, population qui croît, population grandissante, cette population-là, ce que ça fait, c'est que ça crée de la pression sur nos réseaux de transport, et l'élargissement de l'autoroute Laurentienne, direction nord, sera importante si on veut s'assurer... je parle du secteur entre Jean-Talon et de la Faune, là. On doit absolument élargir ce bout-là si on veut réduire l'impact des voitures dans notre secteur. Parce que plus qu'il y a de familles, plus les gens ont de la difficulté à se rendre. Ça me permet de souligner l'importance du troisième lien pour la Capitale-Nationale. Si on veut réduire la pression dans ce secteur-là, on doit aussi construire le troisième lien.

Et quatrième enjeu pour ma circonscription, Mme la Présidente, l'environnement. Il y en a plusieurs qui nous disent qu'on ne se préoccupe pas de l'environnement, eh bien, moi, je m'en préoccupe tout comme l'ensemble de mes collègues parce que...

• (17 h 10) •

**Des voix : ...**

**M. Lévesque (Chauveau) :** Absolument. Parce que vous ne le savez peut-être pas, Mme la Présidente, mais la source d'eau potable, la principale source d'eau potable de la ville de Québec est dans ma circonscription, et j'ai nommé le lac Saint-Charles. Alors, on doit protéger ce joyau, qui est important. L'or bleu n'a pas de prix, Mme la Présidente. Évidemment, ça prend une certaine logique. On doit s'assurer de permettre aux gens d'apprécier les lieux, d'avoir du plaisir au lac Saint-Charles et ses affluents. Mais, en même temps, la protection de cet endroit-là, c'est une priorité pour moi.

Je conclus, Mme la Présidente, en remerciant le premier ministre de m'avoir confié le rôle d'adjoint parlementaire au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, que je salue d'ailleurs, le député de Trois-Rivières. Je suis extrêmement fier de travailler avec lui sur les enjeux d'emploi et de solidarité sociale, parce que le travail sera très important, l'emploi sera très important dans les prochaines années, on le sait. On n'a pas le moyen, au Québec, de perdre une personne apte au travail ou une personne qui pourrait contribuer à notre Québec. On ne peut pas la laisser aller. Que ce soient des immigrants, des personnes handicapées, des travailleurs âgés, sans oublier les personnes qui font une demande d'aide sociale, on doit s'assurer d'intégrer l'ensemble de ces personnes-là sur le marché du travail. Et j'offre mon entière et pleine collaboration à mon collègue ministre. D'ailleurs, on a eu des rencontres très productives ensemble, et je suis certain que nous aurons beaucoup de plaisir.

Mme la Présidente, merci beaucoup de m'avoir permis de m'exprimer, et je vous souhaite une excellente journée.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député. Maintenant, je reconnais la parole à Mme la députée Rivière-du-Loup—Témiscouata. Ah! alors, on m'indique... alors, je reconnais la parole, M. le député, c'est à vous.

### **M. Denis Tardif**

**M. Tardif :** Mme la Présidente, chers collègues, c'est un privilège de pouvoir m'adresser à vous ainsi qu'aux citoyens et citoyennes de la circonscription de Rivière-du-Loup—Témiscouata et Les Basques. Permettez-moi d'abord, Mme la Présidente, de remercier la population de Rivière-du-Loup—Témiscouata et Les Basques pour la confiance qu'ils m'ont accordée de façon majoritaire le 1er octobre dernier. Merci. Je tiens à leur dire que je respecterai mes engagements et que je travaillerai en coopération avec les organismes et tous les acteurs socioéconomiques de la circonscription, que je représente très fièrement. Je remercie également les gens de la circonscription de continuer de m'accueillir dans leurs foyers aussi généreusement lorsque je fais du porte-à-porte. Parce que, oui, je continue à faire encore du porte-à-porte à

chaque semaine. Pour moi, c'est tout un honneur, et ça me procure un immense plaisir de vous écouter et de discuter avec vous.

J'aimerais également remercier sincèrement tous les membres de mon équipe, qui n'ont pas ménagé leurs efforts afin d'être opérationnels le plus rapidement possible pour répondre aux besoins et aux demandes de la population. Merci également à l'équipe du personnel de l'Assemblée nationale pour leur accueil et leur disponibilité.

Enfin, vous comprendrez que je vais adresser un remerciement spécial à toute l'équipe de la Coalition avenir Québec, à son chef et premier ministre, pour leur confiance et leur appui. À tous les bénévoles de la circonscription, merci, merci, merci beaucoup pour votre grande participation et votre engagement soutenu à la démocratie du Québec.

En terminant, aux membres de ma famille, je vous exprime ma plus profonde gratitude pour votre patience, votre disponibilité et tout ce que vous m'apportez.

10 200 kilomètres, 7 600 portes plus tard, je suis le député de Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques. Cette circonscription a été créée lors de la réforme électorale en 2011, située dans le Bas-Saint-Laurent, eh oui, la région la plus francophone en Amérique du Nord, la plus francophone. C'est cette région-là, dont... le député a de la famille dans la région de Rimouski.

Alors, dans la région du Bas-Saint-Laurent, la circonscription de Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques est réputée également pour être composée de gens très accueillants. Ce sont près de 63 000 citoyens et citoyennes qui vivent dans la circonscription, qui occupent 43 municipalités réparties dans trois MRC, soit Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques. Notre région regorge également de richesses naturelles, de paysages des plus magnifiques — pour reprendre un peu l'expression — et l'économie repose, entre autres, sur l'agriculture, la forêt, l'acériculture, les PME, les entreprises manufacturières et, bien entendu, le tourisme, dont notre savoir-faire est reconnu depuis longtemps un peu partout.

De plus, j'aimerais simplement vous rappeler que Rivière-du-Loup, en 2016, fut classée la première ville entrepreneuriale du Canada, et ça reflète, vous comprendrez bien, le dynamisme entrepreneurial de ce milieu.

Je suis un régionaliste par choix, et les forces des régions, entre autres... est le maillon essentiel à notre économie. Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques sont situées dans l'une des sept régions ressources du Québec dont l'économie est fortement liée aux ressources naturelles. Les régions ressources offrent d'imposants potentiels de développement, et leur valorisation pourrait leur permettre de bénéficier d'une croissance économique plus forte, d'une meilleure création d'emplois, et ainsi contribuer davantage à la richesse collective. Lorsque le premier ministre parle d'accorder autant d'importance aux régions qu'aux grands centres, je ne peux que me réjouir pour ma circonscription et espérer le meilleur pour notre prospérité collective, pour l'ensemble des régions et pour le Québec.

Concernant les enjeux principaux pour Rivière-du-Loup—Témiscouata et Les Basques, elles reposent en premier lieu sur la santé. La population et les intervenants m'ont souvent parlé de décentralisation afin de redonner à nos hôpitaux régionaux le pouvoir de décider et les outils de fonctionner à plein régime, et ce, durant toute l'année.

On veut également travailler au niveau de la décentralisation et aussi au niveau des aînés et de nos proches aidants. Ce sont des priorités au niveau de la santé qui, comme plusieurs d'entre vous... On ne peut que faire du travail pour améliorer cette situation.

Eh oui, le transport est une autre priorité. Le transport, c'est l'aboutissement de la Transcanadienne, la 85, qui est une des routes les plus meurtrières au Québec. Dans le Témiscouata, la remise du programme québécois d'infrastructure de l'autoroute 20 pour la direction est, à partir du secteur des Basques...

Toujours en transport, les traversiers qui relient les deux rives du Saint-Laurent... Nous avons deux traversiers majeurs entre Trois-Pistoles—Les Escoumins et Rivière-du-Loup—Saint-Siméon, et un traversier entre L'Isle-Verte sur terre et L'Isle-Verte—Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, plus la traverse du lac Témiscouata, qui est le plus grand plan d'eau dans l'est du Québec pour un lac.

Alors, au niveau des organismes communautaires, il y a un consensus également, comme partout, pour soutenir le financement à la mission plutôt qu'au projet.

Et finalement comment éviter le sujet? Une meilleure couverture de cellulaire et l'accès Internet. Je pense que le message a été bien porté. Merci de l'écouter, de l'entendre, et nous y travaillerons fort.

Pour les familles, je travaillerai également à présenter et à défendre leurs intérêts. Et, en éducation, vous comprendrez, comme ancien professeur dans mes débuts de carrière, j'y accorde une attention toute particulière.

Alors, finalement, j'aimerais terminer en rappelant que, mon équipe et moi, nous nous sommes donné comme mission de servir efficacement et avec beaucoup de diligence l'ensemble de la population de Rivière-du-Loup—Témiscouata et Les Basques et nous le ferons dans le cadre et le respect, Mme la Présidente, de l'institution démocratique qu'est l'Assemblée nationale.

Aux collègues, je vous souhaite une très bonne 42e législature et je vous remercie beaucoup. Bonne fin de journée.

• (17 h 20) •

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député. Alors, je cède la parole maintenant au ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation. Monsieur, c'est à vous.

### M. André Lamontagne

**M. Lamontagne :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. D'abord, je dois vous féliciter pour votre nomination, une belle nomination, et je dois assurer... je suis convaincu que vos électeurs vont quand même, au-delà de vos responsabilités de vice-présidente, pouvoir compter sur la fougueuse députée de Saint-Hyacinthe que nous connaissons, qui va leur ramener toutes sortes de trésors à la maison. Alors, félicitations, Mme la vice-présidente!

Je veux commencer par remercier, naturellement, les citoyens de Johnson. Vous savez, pour moi, être le député du merveilleux comté de Johnson, c'est un grand privilège. J'ai été élu, la première fois, le 7 avril 2014, et puis là vous

m'avez renouvelé votre confiance pour un deuxième mandat. Et, si j'étais un petit nouveau, en 2014, qui est arrivé sur votre territoire, bien, avec la confiance que vous venez de m'accorder, une chose que ça me confirme, c'est que le ciment a vraiment pris entre vous tous et moi-même, et je peux vous remercier, mais aussi juste vous assurer de toute ma gratitude tout au long de mon mandat.

Je veux remercier aussi, naturellement, toutes les personnes merveilleuses qui ont contribué à mon élection. Je parle de mes bénévoles. Vous savez, tous mes collègues, autant du gouvernement que des oppositions d'en face... on est 125 députés à l'Assemblée nationale, et on sait tous très bien à quel point mener une campagne électorale comme on a fait sans avoir des gens d'une grande générosité, d'un grand dévouement pour nous aider, bien, pour la plupart de nous, là, on ne serait pas assis ici, à l'Assemblée nationale. Ça fait que je veux les remercier et je veux remercier, entre autres, Martine, Martine Perreault, Nathalie Benoit, Karine Lafortune, Jean-Paul Désilets, Christian Daunais, Dominique Vanesse, et André Boucher, et de nombreux autres bénévoles. Encore là, sans votre support, je ne suis pas certain que je serais ici, à l'Assemblée nationale, en train de pouvoir vous remercier, ça fait qu'un gros merci du fond du coeur.

Aujourd'hui aussi, en m'adressant à vous, Mme la Présidente, je ne peux pas faire autrement qu'avoir une pensée pour ma belle Kristine, qui nous a quittés, qui m'a quitté, l'an passé. Vous savez, Kristine, ça a été, pendant 22 ans, mon amoureuse, ma conjointe, mon amie, ma copilote. Ça a surtout été la mère extraordinaire de mes filles, Amélia et Sabrina. Kristine m'avait accordé, en 2014, tout son soutien pour que je fasse le saut en politique, ne sachant pas que la maladie qui l'avait frappée en 2012 la rattraperait en 2014 pour qu'elle nous quitte en 2017. Elle connaissait mon amour du Québec puis elle prenait souvent plaisir, d'ailleurs, à m'appeler Capitaine Québec. Alors, quand je lui étais arrivé avec l'idée que M. Legault m'avait demandé pour me présenter, elle m'avait dit : Vas-y, Capitaine Québec! Oui. Bien, ma belle Kristine, tu n'étais pas là avec moi, là, en 2018, mais je peux te dire une chose, c'est que tu vas m'inspirer à accomplir mon rôle avec une grande intégrité, un grand dévouement et aussi à agir avec compassion puis avec générosité. Je sais que tu vas m'inspirer à faire ça, puis tu vas m'accompagner à faire ça, puis tu vas être avec moi, ma chérie.

Il faut aussi que je m'adresse à mes filles, Amélia et Sabrina, mes deux grandes filles, qui ont 21 ans, Amélia, Sabrina qui va avoir 19 ans dans quelques jours. Vous savez, je suis heureux de constater à quel point je vous rends fières, mais, vous le savez, mais je vous le dis encore, à quel point, moi, je suis fier d'être votre papa. Puis une chose qui est importante, c'est que tous les gestes que je pose, les paroles que je dis dans l'exercice de mon mandat mais aussi dans la vie de tous les jours, c'est que je cherche, au meilleur de mes capacités, à contribuer à faire en sorte que vous, vos enfants puis les générations à venir puissent vivre dans un Québec français, un Québec juste puis un Québec prospère. Alors, je vous dis ça, mes filles.

Un mot aussi pour mon premier ministre qui m'a accordé sa grande confiance en me nommant ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Chef, c'est une grande confiance que vous m'avez accordée. Vous pouvez être sûr que je vais honorer cette confiance. Je me suis déjà mis à l'ouvrage. J'ai trouvé, au ministère, une équipe de collègues, de partenaires, de collaborateurs d'une compétence et d'un dévouement extraordinaire. Et puis, en plus de ça, bien, j'ai un amour certain pour mes agriculteurs, pour tous les agriculteurs du Québec. Ça fait que, tout ça ensemble, là, ça va faire, là... Je pense qu'on va faire un bon travail.

Vous savez, Mme la Présidente, j'ai écouté attentivement, depuis deux semaines, nos collègues de l'opposition officielle soit au cours de la période des questions ou lors de leurs interventions. Et je dois vous confirmer, là, vous confesser que je suis un petit peu abasourdi, hein? Je suis un petit peu surpris de constater à quel point mes collègues d'en face ont... de par leurs interventions, nous manifestent qu'ils n'ont rien compris du message que les électeurs leur ont envoyé le 1er octobre. Je vais faire amende honorable pour nos nouveaux députés, comme la talentueuse députée de Saint-Laurent, le député de Marquette, le député de Nelligan, qui ne pouvaient pas savoir, ou peut-être qu'ils ne suivaient pas l'actualité, puis il semble que leur collègue qui est à l'avant ne leur a pas informé, ne leur a pas donné d'information quant au bilan qu'ils nous laissaient.

Parce que c'est tout un bilan qu'ils nous ont laissé, Mme la Présidente, hein? Si on regarde comme il faut, là, à l'exception d'un hiatus de 18 mois en 2012, bien, nos collègues d'en face ont été au pouvoir de 2003 à 2018. Mais, si on remonte un petit peu, là, dans les 33 dernières années, ils ont été là 21 ans. C'est sûr qu'on ne peut pas les affubler de tous les maux qui accablent le Québec, parce qu'on a des bonnes choses au Québec, mais aussi on a des difficultés. Mais 21 ans sur 33, puis les 15 dernières, ça se peut qu'un peu que le bilan leur ressemble, Mme la Présidente, hein?

Bien, écoutez, ça ressemble à quoi, leur bilan? Puis là, écoutez, je vais le dire avec un sourire, parce que je suis content, maintenant, on va s'attaquer à redresser la barre. Mais le bilan, là, c'est que, depuis 2003, on est passés du quatrième au septième rang au niveau de la richesse créée par habitant. Leur bilan, c'est qu'il y a 15 ans... Les 15 dernières années, on est passés du quatrième au sixième rang au niveau du salaire moyen. Leur bilan, c'est qu'après 15 ans de régime libéral on est rendus 10e sur 10 au niveau du revenu disponible par habitant. Leur bilan, après toutes ces années, c'est qu'on est les derniers au Canada, Mme la Présidente, au niveau de la croissance de la productivité. On est les derniers au Canada au niveau de la croissance du revenu de vie à parité du pouvoir d'achat pour nos citoyens. En 2003, le Québec recevait 43 % de toute la péréquation au Canada. En 2014, on en recevait 55 %. Et, aujourd'hui, on en reçoit 62 %, Mme la Présidente. Après 15 ans, on a le plus haut taux de décrochage au Canada. La moitié de nos écoles sont en mauvais état ou sont en ruines. Et, dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre, ils nous ont laissé un héritage de 40 000 dossiers d'immigrant non traités. La machine libérale s'était détraquée. Alors, Mme la Présidente, ce n'est pas un bon bilan qu'ils nous laissent. Ils n'ont pas l'air à s'en souvenir.

Une autre chose aussi que j'ai entendue, j'ai entendu la députée d'Anjou—Louis-Riel expliquer aux nouveaux parlementaires l'importance, même quand ça chauffe un peu, là, d'être respectueux. Bien, moi, je veux juste rappeler à la députée que, le 14 juin 2018, elle a propagé des insinuations malveillantes à mon égard, remettant en cause mon intégrité. Et puis ce qu'on a appris avec le dépôt que la présidence a fait du rapport de la Commissaire à l'éthique la semaine passée,

c'est que c'était non fondé, que j'ai eu une conduite exemplaire. Alors, les agissements de la députée, malheureusement, c'était simplement dans l'intention de me faire mal paraître ou de nuire à ma réputation. Alors, c'est certain, Mme la Présidente, que, si j'ai un conseil à donner à mes collègues, mes nouveaux collègues de l'Assemblée nationale, ça ne serait pas de s'inspirer du comportement de ma collègue. Mais je suis pas mal convaincu qu'elle va avoir appris du geste qu'elle a posé puis je pense qu'elle va bien se comporter, je l'espère, d'une façon exemplaire pour l'ensemble des collègues à l'occasion de la 42e législature.

Ceci étant dit, vous savez, la bonne nouvelle dans tout ça, là, c'est que, le 1er octobre dernier, les Québécois ont tourné une page, mais l'ont fait d'une façon extraordinaire : ils ont élu un gouvernement majoritaire de la Coalition avenir Québec, un gouvernement formé de 74 femmes et hommes de talent des quatre coins du Québec, de tous les milieux, des gens qui avaient, pour la plupart, hein... On était une vingtaine qu'on était là avant, mais c'est tout un ensemble de nouveaux députés, mais des gens qui avaient la seule motivation... c'est de s'en venir à Québec, s'investir dans leur comté pour tourner la page et construire un meilleur Québec, Mme la Présidente.

Puis ça, là, je vais vous dire une chose, ce qu'on a dit aux Québécois depuis des années, c'est qu'ils ont droit à mieux puis ils ont droit à plus. Puis je peux vous dire, Mme la Présidente, qu'on est ensemble depuis le 1er octobre, on siège depuis deux semaines, et je suis à même de constater le talent, l'engagement, le dévouement mais aussi l'espèce de fraîcheur de tous mes collègues, que, pour eux, on ne traîne rien, on ne traîne pas de squelettes dans le placard, on n'a pas de cannettes en arrière de notre auto, là. On arrive ici, puis il n'y a pas de limite à ce qu'on veut accomplir puis ce qu'on peut accomplir.

Ça fait que, dans ce contexte-là, les Québécois vont avoir droit à un gouvernement qui peut faire mieux puis qui peut faire plus. Merci, Mme la Présidente.

• (17 h 30) •

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le ministre. Maintenant, je reconnais la parole au député de Rousseau.

#### M. Louis-Charles Thouin

**M. Thouin :** Alors, Mme la Présidente, distingués collègues, c'est avec un sentiment de grande fierté que je m'adresse pour la toute première fois devant cette Assemblée.

Tout d'abord, je souhaite transmettre mes plus sincères remerciements aux électeurs et électrices de ma chère circonscription de Rousseau. Après 24 ans d'appui au Parti québécois, ceux-ci ont décidé de m'accorder leur confiance avec une très confortable majorité. Ils m'ont désigné, en fait, afin de porter leur voix auprès du gouvernement du Québec, et je souhaite leur faire savoir que je garde en tête ce mandat qu'ils m'ont confié chaque jour depuis le 1er octobre.

Je me permets de saluer au passage M. Nicolas Marceau, qui a été député de la région pendant 10 ans. Je le remercie pour le travail effectué, car, au-delà de la partisanerie, il y a des êtres humains.

Citoyens et citoyennes de Rousseau, soyez assurés que je serai à la hauteur des responsabilités que vous m'avez confiées. Je me suis engagé à vous servir, à défendre vos intérêts, à partager vos préoccupations et à faire progresser les dossiers portant sur les enjeux qui vous touchent, et ce, avec honneur, dignité et humilité.

À de maintes reprises, je vous ai fait mention depuis mes débuts en politique, en 2009, que vous aviez été des patrons exceptionnels. Vous avez modelé le politicien, l'homme que je suis aujourd'hui, et je vous en serai pour ça éternellement reconnaissant.

Je remercie mon équipe de pilotage de campagne électorale, Georges, Jean, Francine, Johnny, Caroline, Daniel, Jacky, Jacques, Lucie, Fabien, Chantal, Yannick et Marie-Hélène, ainsi que les nombreux bénévoles, des ressources indispensables et précieuses qui m'ont soutenu lors de celle-ci. Trop nombreux pour tous vous nommer, vous savez toute l'estime et la reconnaissance que j'ai pour vous. Sans vous, je ne serais pas ici aujourd'hui. Je vous salue donc chaleureusement.

J'aimerais faire un petit clin d'oeil au collègue Esther-Blondin de Saint-Jacques, qui a organisé un débat en septembre dernier. Par cette initiative, la direction a permis aux jeunes d'échanger et d'obtenir des réponses aux multiples questions qui les préoccupent sur différents enjeux de notre région et du Québec. Un exemple à suivre pour les écoles du Québec, qui devraient s'en inspirer afin d'intéresser nos jeunes au monde de la politique et plus généralement à l'administration publique. Après ce débat, les jeunes ont pu procéder à une simulation de processus électoral et m'ont accordé eux aussi leur confiance avec près de 70 % des votes. Je salue donc les étudiants d'Esther-Blondin et je viendrai vous remercier directement, en personne, le 7 janvier prochain.

Mme la Présidente, une campagne électorale est un moment privilégié pour aller à la rencontre des citoyens, des organismes et des entreprises, pour discuter avec eux des défis, des enjeux qui les touchent. J'estime que mon parcours en tant que maire de la municipalité de Saint-Calixte pendant huit ans, préfet de la MRC de Montcalm, président de la Table des préfets de Lanaudière me permet d'être bien au fait des besoins de la communauté. Et croyez-moi, Mme la Présidente, dans Rousseau, les besoins sont grands, très grands, trop grands. Mais heureusement ils sont en lien direct avec les priorités d'action de notre gouvernement telles que présentées par notre premier ministre.

Durant la campagne, j'ai rencontré des aînés qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts et qui sont littéralement terrorisés à l'idée de se retrouver un jour dans un CHSLD tel qu'on les connaît, des infirmiers, infirmières et des préposés qui déploient des efforts inhumains et qui oeuvrent dans des conditions inacceptables. De plus, une pénurie de médecins de famille se fait ressentir depuis plusieurs années dans Rousseau, et les gens sont inquiets, car ils doivent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres, espérant réussir à voir un médecin, mais sont souvent forcés de terminer leur course dans un centre hospitalier, à défaut d'avoir d'autres alternatives. Toutefois, je suis confiant que ma collègue ministre de la Santé et des Services sociaux apportera des solutions concrètes à ces enjeux importants.

Du côté de l'éducation, des jeunes, trop de jeunes, particulièrement des garçons, se désintéressent de l'école et décrochent. En effet, dans Rousseau, la situation est alarmante. Ce sont près de 50 % des garçons qui ne terminent pas

leur secondaire dans les temps prescrits. Et, au même moment, nos entrepreneurs sont désespérément à la recherche de main-d'œuvre. Quel triste paradoxe, Mme la Présidente!

Mais, à nouveau, il y a de l'espoir. Le milieu a décidé de se prendre en main. J'ai envie de vous partager un projet exceptionnel, la grappe éducative Montcalm, qui est supportée par l'éminent Dr Égide Royer, psychologue et professeur associé à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, qui est considéré comme l'un des plus grands experts dans le domaine de la réussite scolaire au Québec. Le projet, le concept de grappe éducative ou pôle de compétences, est basé sur celui des grappes industrielles ou technologiques, à savoir une concentration d'organismes, d'institutions, d'entreprises et d'intervenants alimentés par des chercheurs universitaires voués à la réussite et à la qualification des jeunes. Plus précisément, il s'agit de tisser un fil conducteur à travers tous les environnements des jeunes de zéro à 35 ans, dans toutes les phases de leur développement, dans une intervention simultanée, intégrée et continue.

Tout près de la Communauté métropolitaine de Montréal, la CMM, Rousseau est un territoire riche d'une économie agricole très diversifiée. Moteur économique important pour la région, nos entrepreneurs agricoles doivent être supportés et entendus, car, depuis plusieurs années, un important niveau de détresse se fait ressentir.

De plus, d'importants dossiers sont en attente depuis plusieurs années et affectent notre développement économique, tels que la construction d'une voie de contournement à Saint-Lin—Laurentides. Mme la Présidente, c'est un projet qui a débuté il y a tout de même 45 ans et qui n'est toujours pas réglé. À l'heure de pointe, une heure est parfois nécessaire pour traverser le noyau villageois, qui est pourtant de moins de cinq kilomètres. Dans un même ordre d'idées, le prolongement de l'autoroute 25, qui représente la voie d'accès pour une majorité de citoyens de la circonscription voisine de Bertrand, qui est demeuré sur la planche à dessin depuis près de 60 ans. En fait, les terrains nécessaires à sa réalisation ont même été expropriés en 1964. Il suffit de passer par là pour constater l'ampleur de cette problématique.

Nous avons de grands projets dans Rousseau, tels que la création d'emplois mieux rémunérés par l'établissement d'un pôle industriel à Saint-Roch-de-l'Achigan, un pôle agroalimentaire à Saint-Esprit ainsi qu'un pôle touristique important à Saint-Calixte.

Mme la Présidente, saviez-vous qu'il existe dans Rousseau un territoire regroupant quatre municipalités, Saint-Alexis, Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Liguori, qui forment La Nouvelle Acadie? En effet, Mme la Présidente, un grand nombre d'Acadiens se sont installés dans ces municipalités en 1772 et ont grandement contribué au développement de la région. La richesse de la culture acadienne se fait toujours ressentir en 2018. Les quatre municipalités ont conservé un sentiment inébranlable d'appartenance à l'Acadie de leurs ancêtres. J'irais même jusqu'à dire que La Nouvelle Acadie est plus vivante que jamais.

La circonscription de Rousseau est constituée de neuf municipalités et une ville, notre pôle de développement résidentiel et commercial, qui est Saint-Lin—Laurentides, qui s'est classée huitième au Canada en termes de croissance démographique. Cette importante croissance apporte son lot de défis, entre autres, relativement aux infrastructures de toutes sortes : réseau routier, écoles primaires et secondaires, plateaux sportifs, etc.

Maintenant, je veux remercier le premier ministre pour sa confiance ainsi que pour ma nomination au poste d'adjoint parlementaire à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à qui j'assume d'ailleurs mon entier dévouement. L'importance du monde municipal ainsi que le développement rural doivent être reconnus au Québec. Les mots «gouvernement de proximité» devront une fois pour toutes prendre leur sens. L'équité régionale est un dossier que je compte porter avec vigueur et détermination.

Maintenant, Mme la Présidente, je vais vous dire que je suis vraiment heureux d'être ici, mais je ne peux cacher ma déception face à l'ambiance qui règne trop souvent dans cette Assemblée lorsque nous y sommes tous. Mme la Présidente, il a été dit cette semaine, alors que le président en poste tentait de maintenir l'ordre pendant la période des questions, qu'on n'était pas ici pour gagner un concours de décibels. Bien, moi, j'ajouterais qu'on n'est pas ici non plus pour gagner un concours d'arrogance. Nous pouvons être en désaccord sur des idées, mais nous devrions être respectueux de l'ensemble des propositions. Les éclats de rire, les murmures, les regards condescendants ne devraient plus avoir leur place dans cette enceinte. Je crois sincèrement que chacune des propositions, des opinions de chacun des députés, peu importe la formation politique, méritent d'être débattues avec respect.

Avec l'arrivée de 67 nouveaux députés, dont un nombre inégalé de femmes, le moment me semble idéal pour alléger les tensions, changer le ton, en fait, pour s'élever. Il est possible que ma naïveté de débutant me donne cet espoir de cette harmonie du vivre-ensemble, mais il faut se rappeler les raisons pour lesquelles nous avons décidé de faire de la politique. Les ego devraient rester aux portes de ce salon.

• (17 h 40) •

Nos patrons, les citoyens et citoyennes du Québec, s'attendent à ce niveau d'échange, de courtoisie et de savoir-être. Vous savez, ce type de comportement que je constate avec désolation ici trop souvent ne serait pas toléré dans une classe de primaire. Alors, pourquoi l'accepter ici? N'oublions pas que nous représentons la plus haute instance du Québec.

Pour ma part, je m'engage à respecter chacun d'entre vous et vous écouter malgré nos positions opposées, car je souhaite être un exemple pour mes enfants. Je vous invite tous humblement à la réflexion, chers distingués collègues.

Ne passons pas sous silence non plus l'appui et la collaboration des employés de l'Assemblée nationale, qui a été irréprochable. Je souligne leur professionnalisme, leur disponibilité et leur efficacité. Merci aussi à la formidable équipe de mon bureau de circonscription, qui est un pilier inestimable : Stéphanie Therrien, ma directrice et bras droit, Georges Berberi et Michel Marchand, mes attachés politiques. Merci d'aimer nos citoyens et citoyennes de Rousseau comme vous le faites.

En terminant, je dois remercier ma famille, ma conjointe Lucie, qui a toujours été derrière moi et qui accepte d'assumer les conséquences de mes choix de carrière : les longs déplacements, les absences prolongées et les interminables

arrêts à l'épicerie. Je remercie mes enfants Roxanne, Sabrina et Charles-Olivier, qui acceptent de partager leur papa avec les citoyens et citoyennes.

À mon benjamin, Charles-Olivier, mon fils, je t'ai promis que mes collègues et moi, on était pour travailler fort, mais qu'à cause de ça on était pour s'ennuyer pas mal. Mais ce travail, je le fais pour toi afin d'éclairer et d'améliorer tes possibilités d'avenir. J'espère que tu es fier de ton père, parce que ton père est maudiquement fier de toi. Je t'aime, mon fils. Ma mère aussi. Maman, tu as été une mère célibataire exceptionnelle qui a tout donné pour moi, merci beaucoup.

En terminant, je nous invite tous à être audacieux, à vaincre nos peurs. Et, puisqu'elle reflète parfaitement le nouveau gouvernement, j'aimerais vous citer feu Pierre Falardeau, qui disait simplement qu'on va toujours trop loin pour ceux qui ne vont nulle part. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député. Maintenant, je reconnais la parole au député de Dubuc.

### **M. François Tremblay**

**M. Tremblay :** Merci, Mme la Présidente. Tout d'abord, vous me permettez de remercier mes parents. Comme l'écrivait si bien Albert Jacquard, l'essentiel, c'est la rencontre. Or donc, ma première véritable rencontre fut celle de ceux qui m'ont offert la vie, une rencontre d'amour, de partage des valeurs, d'intégrité totale et de convictions viscérales. Ma mère était ma meilleure amie, ma confidente, celle qui me poussait vers la réussite et l'engagement dans le respect du prochain. Elle nous quittait, en 2004, d'un cancer expéditif. Elle complétait un certificat en gérontologie à l'UQAC à près de 70 ans. Mon père, quant à lui, incarnait pour moi la générosité et l'acharnement au travail. Il aura été un travailleur modèle pour la multinationale Alcan. Il vivait jusqu'à tout récemment avec nous, dans une maison bigénérationnelle. Nous avons soin de lui depuis 12 ans. Un incendie dans la nuit, une tragédie, mais à jamais l'homme de ma vie. Je leur dois le sacrifice pour des études universitaires et je leur dois aussi qui je suis. Ils traversent mes pensées chaque jour.

Je tiens évidemment aussi, Mme la Présidente, à remercier du fond du coeur les gens de Dubuc qui se sont déplacés le 1er octobre dernier parce qu'ils croyaient en moi, parce qu'ils croyaient en nous et en cet homme d'État qu'est notre premier ministre. Sachez, amis chers, que je suis honoré de ce geste responsable et que je me consacrerai à ma tâche de député avec la même ardeur et sur les bases de cette force du dépassement qui venait caractériser nos ancêtres, hommes et femmes, qui défrichaient la terre.

Je tiens à saluer ma conjointe et mes deux filles qui assument ce mode de vie qu'implique la politique. Elles sont mes élues du coeur, elles traversent mes pensées chaque jour. Il en va de même pour mes beaux-parents, Claude et Madeleine, que j'affectionne profondément.

Mme la Présidente, au terme de plusieurs années de militantisme, au terme d'un récent mandat de président d'arrondissement en tant qu'indépendant assumé au municipal, un visionnaire allait m'inspirer la destination : cap sur un Québec gagnant. Ce Projet Saint-Laurent me permettait d'établir un lien fulgurant avec ma réalité du fjord, de son corridor de navigation, de son port en eaux profondes, de son campus universitaire et de ses tributaires du collégial. Une vallée de l'innovation aussi inspirante que notre vallée de l'aluminium au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Je crois fondamentalement en ce dialogue entre nos chercheurs et nos entrepreneurs, une présence accentuée d'Investissement Québec en région afin de reconnaître et aussi de propulser ce potentiel qui provient de l'intelligence collective rurale.

Mme la Présidente, je suis ici ce soir parce que je crois que nous avons cette responsabilité collective de rêver ensemble à cette réalité d'une économie du savoir prospère et équilibrée. Il aura été question d'emplois de qualité tout au long de cette récente campagne électorale. Les communautés de Dubuc auront été prospères à travers ce cycle passé des villes industrielles. Nous avons aujourd'hui à évaluer la pertinence des chantiers Métaux BlackRock avec de la production de ferovanadium. Il est ici question de plus de 1 000 emplois directs et indirects, GNL Québec, avec 6 000 emplois directs et indirects sur la période de construction échelonnée sur quatre ans, Ariane Phosphate, qui pourrait voir le jour avec cet autre potentiel minier d'apatite qui viendrait créer 1 000 autres emplois directs et indirects en région.

Bien évidemment, nous sommes dans les limites d'un écosystème exceptionnel et nous allons nous assurer de prendre des décisions éclairées. Nous sommes outillés pour assurer une utilisation du territoire intelligente et faire en sorte de négocier des ententes qui assurent le cautionnement des générations de demain, nos enfants.

Mme la Présidente, le comté de Dubuc dispose d'un potentiel touristique gigantesque et qui mérite une attention particulière de ma collègue la ministre. Au même titre que d'autres régions, nous devons assumer une approche concertée de positionnement international axée sur nos forces et caractéristiques de nordistes. Nous sommes forts de quatre parcs nationaux reconnus, du phénomène spectaculaire de la pêche blanche, le territoire des Monts-Valin, royaume mondial de la motoneige, sinon de la pêche aux espèces indigènes.

Nous devons poursuivre cette dynamique d'ouverture et d'enrichissement des cultures de partout. Nous devons porter cette fierté exportable et cette force de transition vers la réussite. Mme la Présidente, le comté de Dubuc, que je représente avec honneur et force, ambitionne sa zone d'innovation avant la fin du présent mandat. Nous ambitionnons aussi de nouvelles écoles orientées vers le respect de l'individu, sans violence et adaptées à ce que nous sommes comme potentiel de milieu de vie.

Ils étaient 21 dans quelques canots d'écorce à débarquer sur le site de fondation. Nous sommes aujourd'hui des milliers à emprunter des infrastructures routières plus souvent qu'autrement rurales, mais qui méritent davantage de reconnaissance à alimenter la main-d'oeuvre des centres plus urbains. Je m'adresse ici à notre collègue ministre des Transports.

Notre hôpital de La Baie demeure une priorité pour ces périphéries. Il est inacceptable que des cas de cancer lourds se voient côtoyer des cas de gastroentérite alors qu'un simple rideau fasse en sorte de masquer l'urgence d'agir avec une

mise à niveau signifiante. Le temps de transition de 14 minutes vers ce centre hospitalier sauve de nombreuses vies humaines. Ce fut un engagement clair de ma plateforme pour Dubuc.

Mme la Présidente, notre réalité et notre force rurale sont disposées à l'effort collectif commandé par notre premier ministre et mes collègues ici présents ce soir dans notre Assemblée nationale : de l'humanité, de la proximité. Entre nous, la découverte de ce que nous appelons «royaume» ne s'est pas limitée à Champlain. Nous avons alors ensemble reconnu et cautionné l'étalement dans toute sa splendeur. Je m'engage à travailler de concert avec les équipes municipales et à maintenir une cadence empreinte de proaction. L'indépendance, pour nos communautés en évolution dans la décroissance, transite de parti vers ce que nous croyons désormais coalition, et je me battraï pour que s'accomplissent nos ambitions concertées.

J'ai en souvenir les bonheurs de mon enfance et la chance que j'aurai eue à grandir dans l'amour de mes parents à travers le support de ma patrie, mais j'ai aussi un souvenir très fort de cet avant-midi de novembre 2017 où un homme d'État venait exiger de nous cette audace d'assurer à chaque enfant du Québec de disposer des outils essentiels à son plein épanouissement.

Salutations particulières aux bénévoles qui ont contribué à cette victoire du peuple le 1er octobre dernier. Salutations aux soldats du communautaire, que je respecte et que je supporte quotidiennement. Mes hommages aussi aux porteurs de projets, aux entrepreneurs et artistes aussi qui transforment leur génie en richesse collective. Notre superéquipe dans Dubuc : Daniel, qui se distingue par son intelligence stratégique, Charlie-Laurence, qui termine son bac en affaires publiques et relations internationales et qui demeure avec nous en région, Sandra, qui assure les suivis quotidiens avec empathie, douceur et efficacité. Mme la Présidente, vous l'aurez compris, il y a parité dans l'équipe Dubuc.

Je tiens enfin à remercier mes distingués collègues et cette grande famille du gouvernement du Québec de demain pour son ouverture et pour sa vision. Au plaisir immense de collaborer à faire plus et à faire mieux. Chers collègues, je suis plus que jamais honoré par votre rencontre. Merci, Mme la Présidente.

• (17 h 50) •

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

#### M. Pierre Dufour

**M. Dufour :** Merci, Mme la Présidente. Les quatre prochaines années seront pour nous l'occasion de mettre en commun nos forces, nos expériences respectives et notre sens du bien collectif. Collègues, profitons de chacun des instants qui nous sont alloués dans cette enceinte pour faire progresser le Québec. J'ai donc décortiqué mon allocution en quatre parties. La première, la campagne.

La campagne. D'abord, permettez-moi de remercier mon équipe de campagne, des gens qui méritent que leur nom soit résonné au salon bleu : Lise Dénomée, Gérald Breton, Daniel Plante, André Bergeron, Martin Hardy, Alain Authier, Brigitte Gagnon, menés de maître par M. Claude Deraps, qui était mon directeur de campagne. Et naturellement un paquet de jeunes qui se sont associés à nous, parce que, oui, il y a des jeunes qui s'associent à la CAQ : Philippe Rioux, Alexandre Bolduc, Mathieu Nevins, Philippe Massé, Amélie Secours, Étienne Demers et naturellement mon garçon, Alexandre Dufour.

Petite coïncidence par rapport à la campagne, j'ai eu la chance de récolter la plus haute marge depuis 1976. Coïncidence? Si on calcule le temps, 42 ans, 42e législature. Quel plaisir! Permettez-moi aussi d'adresser un merci tout spécial à ma conjointe Carole et à, naturellement, mes enfants, William et Alexandre, qui furent des baromètres durant ma campagne. Vous le savez ce que c'est, tout le monde ici, quand ça va moins bien, ils sont là pour nous supporter, puis quand ça va plus en avant, souvent, on est portés à les oublier puis à penser plus aux amis, mais c'est eux qui sont notre baromètre. Naturellement, si je suis ici, à l'Assemblée nationale, c'est vous qui avez permis la réalisation de ce grand rêve. Soyez assurés que je m'efforcerai jour après jour d'être à la hauteur du sacrifice que vous faites en donnant votre aval à cette aventure qui ne fait que s'amorcer.

Deuxièmement, mon comté. À la population d'Abitibi-Est, composée des gens de Senneterre, Senneterre paroisse, Belcourt, Malartic, Rivière-Héva, Cadillac et Val-d'Or, circonscription que je suis fier de représenter, je tiens à réitérer cet engagement. Au cours des quatre prochaines années, je verrai à être digne de votre confiance et du mandat que vous m'avez confié. Avec ferveur, je serai votre voix ici, à l'Assemblée nationale du Québec. Prenez bonne note, les kilomètres qui séparent la capitale nationale de mon comté ne seront pas un obstacle à la réalisation des projets locaux porteurs de développement économique, touristique et sportif.

Ensemble, nous allons veiller au rayonnement de notre extraordinaire région et de ses richesses qui en émanent, car l'Abitibi-Témiscamingue est un des plus beaux trésors du Québec, méconnu. Avec ses immenses territoires forestiers où naissent des entreprises dynamiques, inspirée par une population fière et engagée, l'Abitibi-Témiscamingue mérite sa place sur l'échiquier québécois. Il n'en tient qu'à vous de la découvrir.

Maintenant, mon troisième point, mon rôle de ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, rôle m'ayant été confié par le premier ministre. Les défis qui s'annoncent sont à la fois nombreux, mais combien stimulants. La forêt a toujours joué un rôle important dans la vie des Québécois. Celle-ci représente près de la moitié de notre territoire. L'ensemble des régions du Québec fait affaire avec la forêt et a plusieurs employés qui y sont impliqués.

L'aménagement de nos forêts est ancré dans les principes de développement durable afin d'offrir aux générations de demain les avantages environnementaux, économiques et sociaux qu'ils procurent. Pensez-y, la forêt est au cœur de la vitalité des régions et elle fait vivre directement plus de 60 000 familles.

Depuis plus de 20 ans, la population et les industriels forestiers québécois se soucient de la gestion de nos forêts. Prendre note que c'est depuis 1990 qu'on a responsabilisé... tout le monde s'est responsabilisé. La coupe forestière est plus petite que qu'est-ce que la forêt nous donne. Donc, juste depuis 1990. Pensez-y. C'est neuf ans avant *L'erreur boréale*. Donc, il y avait déjà une prise de conscience qui avait été prise dans le marché.

Ces préoccupations ont mené nos entreprises qui dépendent de la forêt à ne cesser d'évoluer et de s'améliorer dans leurs pratiques, tellement qu'aujourd'hui le Québec peut se vanter de disposer d'un des régimes forestiers des plus rigoureux au monde avec plus de 85 % de nos forêts publiques certifiées, ce qui représente la plus grande superficie de forêts certifiées au monde.

Je suis d'ailleurs fier de dire que c'est grâce à la forêt que nous pouvons développer au-delà de 10 000 différents produits plus novateurs les uns que les autres, qui entourent notre quotidien, que nous pourrions en plus améliorer davantage notre bilan carbone et contribuer à la lutte aux changements climatiques. Entre autres, nous prioriserons toute initiative de séquestration du carbone par les arbres et toute substitution des produits pétroliers par des produits issus du bois. Ces stratégies d'empreinte écoresponsable font partie d'un programme du ministère intitulé Innovation bois. Ça, c'est le vrai portrait de la forêt, non pas celui que cherchent à dépeindre certains dans leurs discours démagogues sur la forêt.

En ce sens, nous rappelons que la forêt est une richesse merveilleuse et abondante dans notre territoire quand elle est en santé, mais qu'elle peut amener son lot de désavantages lorsqu'elle est laissée sans surveillance et à elle-même. C'est dans ce genre de cas, par exemple lors de grandes sécheresses, que nous pouvons éviter, et ce, par une gestion responsable de la forêt, la propagation des incendies, un peu comme on a vu dernièrement en Californie.

Pour le secteur de la faune, c'est en assurant une gestion structurée qui allie connaissance scientifique et mise en valeur que mon ministère verra à ce que l'initiative proposée aille de l'avant. En effet, celle-ci permettra de contribuer à l'optimisation du développement de conservation de la faune et de ses écosystèmes. C'est pourquoi nous entendons harmoniser la mise en valeur et la conservation des ressources fauniques du Québec.

C'est aussi en suivant cette orientation que le ministère entend déployer tous les efforts nécessaires afin de maximiser l'offre SEPAQ. La population du Québec doit pouvoir profiter pleinement du réseau des parcs en s'appropriant ce joyau unique.

Enfin, la surprise à mes collègues, j'ai décidé de faire un petit poème et j'espère que vous allez aimer ça.

*L'engagement.*

«L'engagement est un acte valeureux  
L'engagement fait réfléchir  
L'engagement permet de s'accomplir  
L'engagement peut être famélique.  
«Mais l'engagement perturbe la quiétude d'une routine  
L'engagement oblige à être absent  
L'engagement confronte le passé et le présent  
L'engagement n'est pas toujours une doctrine.  
«Toutefois, l'engagement est enrichissant  
L'engagement se perpétue dans le temps  
L'engagement offre des beaux moments  
L'engagement est enivrant.»

À vous tous, chers collègues, n'oubliez jamais que ce que nous offrons à nos électeurs et nos familles, c'est notre engagement. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député.

Compte tenu de l'heure, je vais suspendre les travaux. Nous allons les reprendre à 19 h 30.

Merci, chers collègues, pour votre collaboration.

*(Suspension de la séance à 17 h 59)*

*(Reprise à 19 h 30)*

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Alors, bonsoir à vous tous et toutes. Vous pouvez prendre place.

Et nous sommes toujours aux affaires du jour, aux affaires prioritaires. Et, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, Mme la chef du troisième groupe d'opposition, M. le député de Rimouski, Mme la députée de Sherbrooke, Mme la députée de Saint-Laurent, M. le député de Pontiac, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, M. le député de Jonquière, M. le député de Laurier-Dorion, Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys, Mme la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, M. le député de René-Lévesque, Mme la députée de Verdun, M. le député de D'Arcy-McGee, M. le député de Rosemont et Mme la députée de Mercier.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 21 h 53 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc 3 h 7 min réparties comme suit : 1 h 9 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 48 min 55 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 8 min 4 s au deuxième groupe d'opposition et une minute au troisième groupe d'opposition. Puis suivra 60 minutes par le représentant du gouvernement pour sa réplique.

Et maintenant je suis prête à reconnaître le prochain intervenant, qui sera M. le député de LaFontaine.

**M. Marc Tanguay**

**M. Tanguay :** Oui. Merci beaucoup. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, j'ai une pression d'entrée de jeu pour conserver jusqu'à la fin de mon intervention ces applaudissements. Parce que je les ai au début, et, si je ne les ai plus à la fin, je n'aurai que moi à blâmer, Mme la Présidente.

Alors, merci beaucoup. Je suis très heureux de participer ici ce soir à ce débat sur le discours d'ouverture, qui nous donne l'occasion de faire, je pense, un bilan ou une lancée pour celles et ceux qui ont été élus pour la première fois. Mais, pour ceux qui poursuivent dans ces fonctions extrêmement importantes de député à l'Assemblée nationale, c'est l'occasion de jeter un regard vers l'arrière, mais également de s'inscrire dans l'avenir et sur les bases de ce que le premier ministre a affirmé dans le contexte de son discours d'ouverture.

Vous me voyez très heureux et honoré d'occuper la fonction de député de LaFontaine, Mme la Présidente. J'ai été élu pour la première fois le 11 juin 2012 lors d'une élection partielle, et, rapidement après mon élection, le 11 juin 2012, nous étions relancés en août 2012 dans une élection générale. Alors, je pense qu'avec un autre collègue à l'époque dans Argenteuil, collègue du Parti québécois, j'ai le record du plus court mandat, donc de juin à août 2012, mais qui a été renouvelé, donc, à l'élection générale de septembre 2012, en 2014 et maintenant le 1er octobre 2018.

Vous me permettez — et je pense que c'est de coutume — de remercier, de faire des remerciements à celles et ceux sans qui cette élection générale et notre présence aujourd'hui auraient été impossibles. D'abord, les travailleurs d'élections, que ce soient les personnes au directeur du scrutin ou au Directeur général des élections. Je pense que c'est important de souligner celles et ceux qui sont au cœur de notre démocratie et qui s'assurent que nos élections respectent les plus hauts standards. Et, en ce sens-là, vous me permettez de lever mon chapeau, Mme la Présidente, également à mes collègues candidats et candidates. On a eu l'occasion, durant la campagne, de faire un débat dans Rivière-des-Prairies, LaFontaine, qui est au nord-est de Montréal. Donc, à l'extrême nord-est de Montréal, c'est Rivière-des-Prairies, c'est LaFontaine. De féliciter la candidate de la CAQ, Loredana Bacchi, de Québec solidaire, David Touchette, et, du Parti québécois, Claude Gauthier. Nous quatre, nous étions sur la ligne de départ dans LaFontaine, nous avons eu un débat qui a été organisé par des organismes communautaires du comté, où, là, on a réellement touché à tout, santé, éducation, transport, famille, l'avenir pour nos jeunes, également prendre soin de chacun et chacune, et, honnêtement, le débat, Mme la Présidente, était d'une qualité remarquable, et les gens... et pour beaucoup, pour mes trois collègues qui proposaient les idées nouvelles, et je pense que c'est important de souligner leur participation au processus démocratique.

Évidemment, de remercier les bénévoles du Parti libéral du Québec dans LaFontaine et aussi mon parti, qui m'a permis d'être le candidat désigné encore une fois dans cette magnifique circonscription, ma circonscription. Vous me permettez de souligner un fait qui, pour moi, veut dire beaucoup. Depuis 2012, donc depuis six ans, au bureau de comté, je travaille avec des hommes et des femmes extraordinaires. Nous sommes toujours la même équipe — je pense que ça parle, ça dit quelque chose — Jean-François Coderre, Carmela Casacalenda, Giulia Sollecito et Stéphane Allard m'accompagnent depuis six ans au bureau de comté. Nous sommes là, les cinq, pour servir la population des Prairivoises et Prairivois, et je tiens à les saluer ce soir. Sans eux, sans elles non plus, je ne serais pas, nous ne serions pas, donc, capables d'offrir cette qualité de service là, faire en sorte que le bureau de comté soit accessible et réponde à des besoins tangibles de celles et ceux qui viennent nous voir quotidiennement.

Vous me permettez...Et je ne vais pas m'étendre trop longtemps sur le sujet parce que je suis de nature sensible, mais je pense que c'est important de souligner la part de celles et ceux qui partagent nos vies, et j'aimerais saluer ce soir ma conjointe, Stéphanie, qui est en train de souper à la maison, je le sais, puis j'ai dit : Aïe! Stéphanie, je vais passer à 7 h 30. Merci de m'accompagner.

**Des voix : ...**

**M. Tanguay :** Merci, chers collègues. Et également mes deux belles grandes Élisabeth et Constance, qui, sans l'avoir directement décidé, font également de la politique en ce que nous devons nous partager.

Et ça me permet de faire une transition. Également, j'ai pu saluer et remercier les travailleurs d'élection, les bénévoles de tous les partis confondus, et j'entendais un peu plus tôt la collègue, entre autres, de Montarville, qui trouvait extraordinaire... Puis je pense que c'est important de le souligner, des bénévoles, des femmes et des hommes qui donnent de leur temps pour la cause qu'ils désirent appuyer et notre candidature qu'ils désirent appuyer. Et ça, en ce bas monde, il n'y a rien de plus précieux que le temps. Et, très souvent, on a l'occasion, donc, de collaborer avec des bénévoles — et je pense que c'est important de lever notre chapeau — de tous partis confondus. Ça participe de notre démocratie, ça. Ça participe du débat public, fait en sorte qu'au Québec nous avons une démocratie qui, je pense, pourrait être l'envie de plusieurs parties du monde, et, en ce sens-là, il faut saluer et remercier celles et ceux qui y participent activement.

Le rôle de député. Pourquoi on est député, Mme la Présidente? Et puis il est clair que ça participe, ça participe, évidemment, d'un vouloir changer les choses. Mais, avec ces années, j'ai eu l'occasion de constater que c'est extrêmement valorisant. Oui, on a la prétention de dire : Bien, moi, je suis capable de faire la différence, je suis capable de porter les causes et de livrer des résultats tangibles dans les vies individuelles des gens, mais de façon collective également. Et le soir, lorsque l'on a pu aider une personne qui avait un problème, bien, c'est extrêmement valorisant. Et je pense que c'est pour ça, Mme la Présidente, qu'on décide de s'engager en politique et de se représenter aux élections.

Rivière-des-Prairies, LaFontaine à Québec, communauté extrêmement dynamique où l'on parle français, anglais, créole, espagnol, arabe, et j'en passe, Mme la Présidente, il s'agit d'une communauté riche de sa diversité, et, en ce sens-là, il est important, je pense, lorsque l'on touche un sujet extrêmement important, qui n'est pas anodin, de l'immigration, évidemment, les mots sont importants. Et c'est un sujet qui est très délicat, et vous me permettez, en tout respect pour

mes collègues, de porter ce message. Lorsque l'on parle d'immigration, les mots ont un sens, et les perceptions que certains pourraient avoir quant à... ce débat-là n'est pas anodin.

Nous avons des témoignages très tangibles de gens qui, à tort ou à raison, vivent des changements de perception dans leur entourage, et nous, comme députés, lorsqu'on les reçoit dans nos bureaux, bien, on a l'occasion de constater l'impact que peut avoir dans la vie de tous les jours lorsque vous vous présentez dans une épicerie, dans un magasin, lorsque vous marchez sur la rue... le débat public influence le comportement de chacun des citoyens et des citoyennes et fait en sorte que ce que nous disons à l'Assemblée nationale, ce que nous proposons, il est important de bien choisir ses mots et, s'il y a des idées reçues, de ne pas faire en sorte que la perception soit négative quant à cela parce que, de façon très tangible, les gens le vivent sur le terrain.

Également, vous me permettez — je suis porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice et d'accès à l'information — de saluer, par contre, un élément important qui me touche également, c'est la culture. En matière de culture, nous avons des créateurs extraordinaires au Québec en matière... Que ce soit au niveau du théâtre, je peux penser à un Robert Lepage, qui est un artiste pluridisciplinaire... à un Fred Pellerin, avec un imaginaire enraciné et fantaisiste, tels Les traverses de lutins et son Saint-Élie-de-Caxton natal, les auteurs-compositeurs-interprètes, sculpteurs, danseurs, et autres, et la politique culturelle...

Encore une fois, je ne veux pas aller sur le terrain de ma collègue qui est porte-parole en matière culturelle, mais, pour moi, ça me touche, ça m'a beaucoup... Mme la Présidente, en juin dernier, lorsque l'annonce a été faite, 600 millions pour soutenir nos créateurs au Québec, c'est une approche qui est extrêmement importante et que nous devons conserver parce qu'ils participent de l'unicité de notre nation, faire en sorte que nous ayons, oui, un rayonnement extérieur, mais un épanouissement à l'interne.

• (19 h 40) •

La justice, on pourrait en parler et on aura l'occasion, au courant du mandat, d'en parler. Il y a quatre grands défis, et j'ai eu l'occasion de débattre durant la campagne électorale avec la collègue ministre de la Justice, également le leader du gouvernement en matière de réforme nécessaire du droit de la famille. On a eu un bon débat constructif à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Tous s'entendent qu'il faut faire la réforme du droit de la famille, et, en ce sens-là, nous aurons l'occasion... et nous attendrons, je pense, d'ici la prochaine année, sinon les prochains mois, un dépôt — et je vois que le leader confirme, et je le salue pour ça — d'une pièce législative qui nous permettra de moderniser notre droit de la famille, Mme la Présidente.

Les réalités de nos familles ont changé. Oui, l'intérêt de l'enfant au coeur de nos préoccupations, mais, par exemple, donc, les conjoints de fait avec ou sans enfants, quels sont leurs devoirs, leurs obligations pendant et après, lorsque ça arrive, après la formation d'un couple... après une séparation? Il est important de mettre à jour, ne serait-ce que sur ces aspects importants là, notre droit de la famille, premier grand chantier, premier grand défi en matière de justice.

Également, ce que l'on peut appeler dans le système de justice, la culture des délais. On a eu l'occasion, lors, entre autres, de l'arrêt Jordan... mais, bien avant l'arrêt Jordan, il avait été identifié au Québec une problématique en matière de délais. Je ne vous donnerai pas beaucoup de statistiques, mais je veux vous en donner une à ce niveau-là. En 2014, la durée moyenne des causes criminelles était de 312 jours. 2014, la durée moyenne des causes criminelles était de 312 jours. 2014, durée moyenne des causes criminelles, 312 jours. Après avoir mis sur pied la table justice, qui a fait en sorte que la magistrature, le Barreau, les associations d'avocats de défense, DPCC, équipe administrative du ministère de la Justice du Québec, les corps policiers, et j'en passe... cette table justice a fait en sorte... comment pouvons-nous faire en sorte de diminuer les délais en matière criminelle et pénale? Et donc, à terme, nouvelle mesure parce que l'on ne peut pas améliorer ce qu'on ne mesure pas. On a pu constater qu'en 2018 nous étions passés, 2014, de 312 jours à, quatre ans plus tard, 2018, à 220 jours, cause criminelle moyenne. Et ça, je pense, Mme la Présidente, il y a eu une concertation table justice. Alors, l'idée est lancée pour le ministère, pour le gouvernement et le ministère, ma collègue de la Justice, de façon ad hoc, lorsqu'il y a des défis particuliers en matière de justice, de réunir tout le monde. Et ce n'est pas renoncer à son indépendance, et à sa prérogative, et à ses responsabilités que de se concerter, de se parler et de désirer mieux faire. Alors, réforme du droit de la famille, premier élément de quatre.

Deuxième élément, la culture des délais, poursuivre les investissements et la concertation.

Troisième élément, la modernisation. Lors du budget de mars 2018, Mme la Présidente, il a été annoncé 500 millions sur cinq ans. Mais c'est un 500 millions qui est ventilé sous trois grands chapitres : procédures mieux adaptées, processus innovants et virage numérique. Une bonne part — plus de 230 millions de ce 500 millions là, Mme la Présidente, sur cinq ans — touche le virage numérique. Comment pouvons-nous faire, dans nos greffes à la cour notamment, que l'on puisse davantage faire appel aux outils informatiques nouveaux? Ça appelle, donc, des dizaines et des dizaines de millions de dollars, Mme la Présidente, en investissements pour des nouvelles technologies. Et là je lève un drapeau rouge, et je vais voir comment le gouvernement aura l'occasion de décliner cela.

Mais, quand je vois dans le cadre financier de la Coalition avenir Québec que le collègue ministre délégué à la Transformation numérique a pour mission, sur les quatre prochaines années, de couper à terme 210 millions de dollars en ce qui a trait aux investissements prévus par le gouvernement en nouvelles technologies, pour moi, c'est un drapeau rouge. Tant mieux s'il s'agira, Mme la Présidente, de dépenses qui n'auraient pas été aucunement justifiées. Mais, si je me mets dans les souliers du ministre délégué à la Transformation numérique, lui, il a un mandat du premier ministre, il a un livrable qui est décliné dans le cadre financier de la CAQ. Sur quatre ans, il doit couper ou réduire les investissements en matière de nouvelles technologies de 210 millions, prenant pour acquis qu'il y a des dépenses qui sont injustifiables dans ce contexte-là.

Alors, c'est un peu préjuger... Dans un contexte, justement, où l'on doit faire des efforts en matière de justice pour réduire les délais, pour avoir une justice plus accessible, il faut investir en nouvelles technologies, je lève le drapeau

rouge, où allons-nous couper pour réaliser cet objectif-là? J'espère que nous aurons l'occasion de nous assurer, oui, que les fonds sont bien dépensés, c'est l'objectif de tous ici, à l'Assemblée nationale, mais sans que ce soit préjudicier, sans que l'on vienne ralentir les nécessaires investissements en nouvelles technologies.

Quatrième aspect. Après la culture des délais, droit de la famille à moderniser et les enjeux de modernisation et de nouvelle performance pour être plus efficace en matière de gestion des dossiers de cour, il y a, quatrième élément, la justice dans le Nord. Justice dans le Nord, Mme la Présidente, et ça, je pense que, comme État, comme gouvernement, au Québec, nous avons eu l'occasion... Oui, nous pouvons agir ici, à cette Assemblée, et le gouvernement peut agir de différentes façons, soit en déposant un projet de loi, en adoptant de nouveaux règlements, en mettant sur pied des programmes, mais, honnêtement, pour l'avoir vu dans certains domaines, les plans d'action... Et, en matière de justice du Nord, il a été déposé en juin 2017 un plan d'action pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits qui a fait en sorte d'avoir une approche intégrée. Tous les ministères concernés, que ce soit, évidemment, la Justice, la Sécurité publique, l'Éducation, la Santé, tous les ministères, bref, ont été mobilisés pour avoir un plan d'action pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits avec, oui, des programmes déjà existants qui faisaient en sorte que l'enveloppe totale sur cinq ans était de 147 millions. Mais, de ce 147 millions là, il y avait un investissement de 60 millions. Un plan d'action fait en sorte que, de façon très tangible... Encore une fois, on ne peut pas améliorer ce que l'on ne mesure pas avec des échéances courtes et des objectifs, des résultats. Le plan d'action mobilise tous les acteurs et fait en sorte, Mme la Présidente, d'avoir des résultats tangibles, et nous avons au Québec un défi énorme en matière d'amélioration de la justice dans le Nord.

Dernier volet, l'accès à l'information. J'ai eu l'occasion, dans le contexte d'une période de questions, de soulever que, maintenant — on va parler en date d'aujourd'hui — ça fait maintenant 50 jours qu'on n'a pas eu les agendas des ministres. Au-delà de l'anecdote, je pense que c'est important, la transparence, oui, d'avoir un plan de match, et la ministre s'est engagée à déposer sa vision, la vision du gouvernement de la CAQ en matière de transparence. Déclinée sous le chapitre des agendas des ministres, nous avons hâte de voir comment ça va se traduire parce que, dans l'intervalle, après 50 jours, depuis le 18 octobre, nous n'avons pas accès à cette information-là.

Et en conclusion, en matière d'accès à l'information, vous me permettez de référer au projet de loi que ma collègue de Notre-Dame-de-Grâce — le projet de loi n° 179 — avait déposé lors de la dernière législation, le 17 mai 2018, qui visait à moderniser la Loi sur l'accès à des documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Parce qu'évidemment avec une nouvelle élection, tout ce qui est inscrit au feuillet tombe, il y a toujours lieu pour un gouvernement de faire sien un projet de loi qui n'a pas été adopté et de poursuivre, donc, les avancées du Québec.

Alors, Mme la Présidente, c'est avec une énergie renouvelée, au début de cette 42e législature, que vous me voyez, donc, très honoré de représenter la population de Rivière-des-Prairies, des hommes et des femmes qui veulent faire leur part, qui ont des défis particuliers. Nous sommes là, nous, pour aider. Comme législateurs, nous devons être la voix de chacun et de chacune de nos commettants ici, à Québec, et faire en sorte, donc, de les épauler dans leurs défis quotidiens et que, de façon un peu plus globale, la société et le Québec demeurent ce qui fait notre fierté, une démocratie qui fait l'envie, Mme la Présidente, une société juste, ouverte et orientée vers l'avenir. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault):** Je vous remercie, M. le député de LaFontaine. Et maintenant, pour la prochaine intervention, je vais reconnaître M. le député de Bourget.

#### M. Richard Campeau

**M. Campeau :** Merci, Mme la Présidente. Chers collègues, j'ai toujours été intéressé par la politique, mais bizarrement, avant 2012, je n'ai jamais été membre d'un parti politique. Je me suis juste senti en accord tout de suite avec la Coalition avenir Québec, et notre chef le sait très bien. Je me suis dit : Enfin, un parti qui dit ce que je pense depuis longtemps. Je me disais : Au Québec, trop de complexité, trop de bureaucratie, trop de discussions et pas assez d'actions. Au Québec, trop de discussions sur la séparation et, pendant ce temps, notre système de santé pâtit, nos écoles perdent des briques, notre économie est toujours plus en retard sur l'Ontario.

• (19 h 50) •

Ça m'a amené à faire partie de la commission politique et même à former un comité environnement à l'interne du parti. C'est une excellente façon de s'impliquer et de travailler sur le programme à l'interne. C'était aussi une occasion de voir l'échange vraiment présent entre les divers intervenants à l'interne du parti. Ça m'a amené à me présenter d'abord en 2012 puis en 2014 dans Anjou—Louis-Riel. Et par la suite, en septembre 2014, j'avais dit à notre organisatrice de campagne nationale que je désirais me présenter dans Bourget, là où je demeure. Ça m'a permis de connaître et de me faire connaître des différents organismes communautaires, commerces, élus des différents paliers. Ça m'a aussi permis de former une équipe de bénévoles qui oeuvrent depuis septembre 2014, qui continuent à le faire même actuellement. Alors, si vous trouvez que 39 jours de campagne, c'est long, imaginez quatre ans.

Être élu pour la première fois, ça a été quelque chose de vraiment émouvant. On y travaille avec beaucoup d'ardeur, et, tout à coup, le résultat est là. On dit souvent qu'un candidat peu connu ramasse de 5% à 10% de son vote soi-même. Comme j'ai gagné par 500 voix, je pense que notre équipe de campagne a dû faire du bon travail, habilement dirigée par Danièle Campeau. Je ne peux pas nommer tous les bénévoles, j'aurais peur d'en oublier. Mais, quand je pense aux électeurs de Bourget, quand je pense aux bénévoles qui ont travaillé à la campagne, je me dois de faire un bon travail, je leur dois ça.

Le support familial, plusieurs l'ont mentionné, c'est très important aussi. Et, si mon épouse n'était pas en accord avec cette implication politique, je ne serais pas là. Elle s'occupait essentiellement du côté appels téléphoniques. Elle a fait des milliers d'appels, et tout ça pour une personne qui n'aime même pas parler au téléphone.

Je suis particulièrement heureux de constater que les électeurs du comté de Bourget ont voté en faveur du changement et je vous remercie réellement de votre appui. Le bureau de comté est pleinement fonctionnel depuis déjà plusieurs semaines grâce à une équipe de bureau formée de Pierre Trudelle, Emma El-Zokm et Nicolas Huard-Isabelle. Je les remercie parce qu'ils ont reparti ce bureau-là rapidement. Et ça prend une équipe efficace pour qu'un député, même à Québec, puisse faire un travail efficace, alors, même en mon absence, tout fonctionne extrêmement bien.

J'aimerais remercier mon prédécesseur, M. Maka Kotto, qui a rendu possible, avec son équipe, une transition tout en douceur. On était très loin des bureaux laissés vides et des filières déchiquetées. Ce n'est jamais arrivé, tout s'est passé en douceur.

Peu de gens connaissent le comté de Bourget, qui est finalement enchâssé entre Hochelaga-Maisonneuve, Anjou et Pointe-aux-Trembles. Pourtant, il y a bien là 50 000 électeurs dans un contexte complètement urbain. Ce comté, comme bien d'autres dans l'est de Montréal, a, comme l'expression consacrée le dit, manqué beaucoup d'amour dans les dernières décennies. Bourget représente bien la moyenne du Québec, mais en un peu plus pauvre, avec des temps d'attente pour les médecins et pour les urgences un peu supérieurs au Québec. Je crois sincèrement que le programme que nous avons mis de l'avant est en ligne avec ces besoins.

Le discours inaugural de notre premier ministre ne m'a absolument pas surpris. Je savais qu'il reviendrait sur nos engagements électoraux et je demeure persuadé que ces engagements en santé, en éducation et en économie sont ce dont le Québec a besoin et ce dont le comté de Bourget a besoin. C'est maintenant à nous, comme équipe gouvernementale, de le mettre en action.

Dans tout travail que j'ai eu l'occasion de faire, je me suis toujours demandé comment je pouvais contribuer d'une façon personnelle et je me demande maintenant comment je peux contribuer à titre de député. Bien, d'abord, je veux, évidemment, contribuer à faire avancer les engagements qu'on a pris et qui touchent l'est de Montréal et, en particulier, le comté de Bourget. Et là je fais référence, pour prendre un exemple, au transport en commun dans l'est de Montréal, oui, on a besoin d'une rue Notre-Dame transformée en boulevard urbain, avec un tramway qui ira de la pointe de l'île jusqu'au centre-ville.

Il est urgent de cédule la rue Notre-Dame avant qu'elle ne se cède elle-même. J'ai, d'ailleurs, commencé à passer le message pour que tous les intervenants agissent rapidement pour amener ce tramway sur la rue Notre-Dame sans se perdre dans d'interminables débats sur le parcours ou des mesures de mitigation. Il faut aller chercher l'acceptabilité sociale, bien sûr, mais on dit toujours que le climat n'attend pas, et le transport en commun fait partie des solutions pour aider le climat. C'est donc une bonne raison pour agir rapidement. On a trop souvent parlé au Québec, il faut agir.

Deuxième façon de contribuer, à titre d'adjoint parlementaire en environnement, j'aurai l'occasion de jouer un rôle dans cet important ministère, et c'est d'ailleurs débuté. Trouver le difficile équilibre entre le développement économique et la baisse des gaz à effet de serre, c'est un défi. Un défi atteignable, mais un défi quand même très difficile à atteindre. Il ne faut jamais oublier que les industries ne produisent pas ce que nous n'achetons pas. Seuls les consommateurs peuvent réduire les gaz à effet de serre, mais le gouvernement a un rôle primordial de leadership à jouer, comme en apportant des alternatives de transport. Mais, si les citoyens n'embarquent pas, ça ne pourra jamais marcher. Comme parlementaires, nous devons tous être des exemples dans nos déplacements puis dans nos choix de consommation.

Un troisième exemple comment contribuer. Plusieurs savent que j'ai suivi et donné de nombreux cours de karaté pendant plusieurs années de façon bénévole. Et être une ceinture noire de mon style de karaté, c'est un mélange d'humilité, de rigueur et même de courtoisie. Ça, ce sont des qualités qu'on ne retrouve pas souvent lors de la période de questions. On aurait un énorme avantage, entre nous et pour les Québécois, à agir entre parlementaires comme des ceintures noires.

Le premier ministre, dans son discours inaugural, parlait de fierté et d'audace, j'aimerais insister sur le côté fierté. Quand je regarde les temps d'attente au Québec pour aller à l'urgence ou pour avoir un médecin de famille, quand je regarde l'état de nos écoles et des échecs scolaires, spécialement pour les garçons, comment peut-on être fiers? J'ai confiance en notre programme, en notre ministre de la Santé, en notre ministre de l'Éducation pour être bientôt fiers. Quand je regarde le montant de péréquation qu'on reçoit, je ne suis vraiment pas fier. On a tout une côte à remonter, et j'ai confiance en notre ministre de l'Innovation pour, encore une fois, m'aider à retrouver plus de fierté.

On a parlé beaucoup de la volonté de rencontrer toutes nos promesses, et je suis très confiant. Au Québec, on a parlé, mais j'espère que jamais plus on ne verra une ligne bleue de métro être annoncée durant cinq mandats et ne toujours pas avoir une seule station sur cette ligne. Il est temps d'agir. Alors, voilà pour la fierté, et ça prendra de l'audace pour remplir promptement nos engagements. Les Québécois ont voté, au 1er octobre, pour du changement, et je suis fier d'une chose, je suis vraiment fier de faire partie de cette équipe du changement. Merci, Mme la Présidente.

• (20 heures) •

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Alors, je vous remercie de cette intervention, M. le député de Bourget. Et maintenant je reconnais M. le député des Îles-de-la-Madeleine. La parole est à vous.

#### **M. Joël Arseneau**

**M. Arseneau :** Merci, Mme la Présidente. C'est un honneur et un très grand privilège de représenter aujourd'hui à l'Assemblée nationale mes concitoyens et concitoyennes des Îles-de-la-Madeleine. La campagne électorale que nous avons menée sur le terrain s'est avérée une expérience politique et humaine extraordinaire, tout comme la soirée électorale, qui aura duré, si on compte les délais de recomptage, environ huit jours. Bien que serrés à l'extrême, les résultats n'en demeurent pas moins incontestables et sans appel, et plus personne aux Îles-de-la-Madeleine ne pourra plus jamais dire que ça ne sert à rien d'aller voter ou que ça ne compte pas. Mon élection en est l'illustration la plus parfaite, chaque vote compte.

C'est justement parce que nous étions convaincus de cela à l'avance, au Parti québécois, que ma formidable équipe de campagne s'est engagée sans relâche à sensibiliser, informer, téléphoner, mobiliser et convaincre, jusqu'à la toute dernière minute de la campagne, sous la coordination experte, enthousiaste et volontaire de Jeannine Richard, militante de toujours et députée des Îles à l'Assemblée nationale de 2012 à 2014. L'équipage a tenu le cap contre vents et marées, jusqu'à bon port. Je voudrais aussi en profiter pour remercier ma famille, ma conjointe, presque ma colistière.

Pendant la campagne, nous avons, bien sûr, constaté la volonté irrépensible de changement manifestée par les Québécois et les Madelinots. Dans l'archipel, j'ai bien compris que mes concitoyens ne veulent pas n'importe quel genre de changement, ils veulent des élus et un gouvernement qui les écoutent, qui les respectent et qui leur offrent des solutions concrètes pour faire davantage, pour faire mieux. Je profite donc de cette tribune pour réaffirmer solennellement mon engagement le plus total envers l'amélioration des conditions de vie des insulaires, de mettre aujourd'hui comme hier et pour les années à venir les préoccupations de mes concitoyens au cœur de mon action politique. Et je parle ici de ces enjeux qui transcendent les divergences et les différences qui existent, évidemment, dans chaque société, et même dans les communautés plus petites, plus solidaires et tissées serré comme celle que je représente aujourd'hui.

J'aimerais aborder quelques-uns de ces enjeux qui justifient et motivent mon engagement politique. L'actualité de la dernière semaine ne pourrait être un meilleur point de départ pour illustrer les particularités de la circonscription que j'ai l'immense bonheur de représenter, un archipel frappé par une forte tempête, coupé du monde pendant des heures et dont l'ensemble des activités économiques et sociales deviennent paralysées par les pannes électriques, la rupture des liens de télécommunications et de transport. La dernière fois que cela s'était produit, c'était en 1910, avec la rupture d'un câble télégraphique.

L'insularité. L'insularité façonne les îles, la culture et le mode de vie des Madelinots, elle conditionne nos vies, et je crois qu'à cet égard l'État devrait le reconnaître et enchâsser dans une loi reconnaissant les spécificités de l'archipel et l'exigence d'une modulation conséquente de l'intervention gouvernementale. Un décret sur l'insularité a été adopté par le précédent gouvernement, c'était un pas dans la bonne direction. Je crois, maintenant, qu'il s'agit d'une mesure non contraignante et j'invite le gouvernement de la Coalition avenir Québec de faire un pas de plus, de bonifier et pérenniser cette mesure. L'adaptation des programmes à la réalité particulière du territoire ne doit pas dépendre de l'humeur des politiciens dossier par dossier, au cas par cas. Il faut donner à l'État du Québec les moyens de ses ambitions mais aussi imposer l'obligation de déployer les missions de l'État en prenant en compte ces particularités qui font la richesse de tout le Québec.

L'une des réalités toutes particulières des Îles-de-la-Madeleine, c'est la férocité avec laquelle la crise climatique frappe déjà notre quotidien. L'archipel est aux premières loges de ce qui attend la planète entière si nous n'adoptons pas des mesures draconiennes pour réduire notre production de GES et espérer ainsi ralentir la progression des bouleversements environnementaux qui nous menacent. L'érosion dramatique des berges, la vulnérabilité extrême de nos liens routiers, de nos infrastructures, de nos sites patrimoniaux et même de nos immeubles de services publics nécessitent à court terme une grande attention, une grande attention particulière et des investissements massifs.

Ces interventions immédiates ne doivent pas non plus nous détourner des actions à moyen et long terme telles que la transition énergétique, vers laquelle les Madelinots se sont déjà tournés, depuis quelques années. L'État du Québec doit soutenir et encourager cette stratégie énergétique locale comme un modèle d'affranchissement de notre pétrodépendance qu'il est en phase de devenir.

Cette transition, caractérisée notamment par le raccordement des Îles-de-la-Madeleine à l'énergie hydroélectrique, ne doit pas se faire sans l'assurance du maintien des emplois de qualité et de retombées économiques que garantit aujourd'hui Hydro-Québec dans l'archipel. Cette transition, il faut la faire avec les gens dans une démarche citoyenne et communautaire.

Cela inclut aussi, dans une certaine mesure, la gestion durable et écologique de nos matières résiduelles. Avant-gardistes, les Madelinots font le tri à trois voies depuis bientôt 25 ans, nous avons depuis des années réduit, recyclé, réutilisé et composté. Mais, insularité oblige, nous avons encore un bon bout de chemin à faire. Et nous comptons sur l'État du Québec pour nous aider à réduire aussi les coûts d'opération.

Je ne peux passer sous silence l'importance absolument cruciale des télécommunications et de l'Internet à haut débit dans notre archipel comme dans le reste du Québec des régions. En matière d'Internet comme dans la santé et l'éducation, il est intolérable d'avoir encore aujourd'hui un régime à deux vitesses. Au Québec, le haut débit partout doit être le grand défi.

Pour mon archipel mais aussi pour une bonne partie du Québec des régions, l'enjeu crucial du transport aérien et maritime devra aussi obtenir toute l'attention qu'il mérite. La mobilité durable n'est pas un concept strictement urbain. Les transports en commun, pour les insulaires que je représente, ce sont aussi les traversiers et les avions. Le renouvellement de la flotte maritime est incontournable, tout comme l'est la stimulation de la concurrence dans les services aériens.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner ici la vitalité de nos deux principales industries que sont les pêches et la mariculture et le tourisme. Une gestion rigoureuse et écosystémique de nos ressources halieutiques nous a permis de fracasser des records, ces deux dernières années, sur le plan des retombées économiques, mais les défis de l'innovation et de la diversification demeurent. La mariculture, elle, a besoin d'un appui manifeste de l'État et de l'adoption d'une vision claire de développement. Il en va de même de la ressource loup marin, où il faudra investir.

Tourisme culturel, gourmand, de croisière et de villégiature, l'archipel est aussi une destination de choix pour les Québécois, stimulée par la créativité de nos artistes, de nos artisans et de l'ensemble des acteurs de l'industrie, avec en prime l'accueil incomparable des Madelinots.

Tout cela ne nous met pas à l'abri des défis démographiques et de la pénurie de main-d'oeuvre. Nous favorisons le retour des jeunes et l'attraction de nouveaux arrivants. L'objectif est d'attirer 100 personnes de plus par année sur trois ans. C'est un chantier collectif auquel je convie le gouvernement.

Nous avons également une crise dans les places en garderie sur laquelle il faudra agir rapidement.

En terminant, je suis, encore une fois, honoré d'être la voix des Îles à l'Assemblée nationale. Et je le serai avec détermination pour l'ensemble des Madelinots. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député des Îles-de-la-Madeleine. Et votre intervention constitue la dernière intervention pour votre formation politique. Pour la suite du débat, je vais maintenant me tourner vers M. le ministre délégué à la Santé.

#### M. Lionel Carmant

**M. Carmant :** Salutations, Mme la Présidente, et félicitations pour votre nomination!

Je suis très heureux et aussi très fier d'être parmi vous ici ce soir. C'est un grand honneur pour moi de siéger à l'Assemblée nationale du Québec, au salon bleu. C'est aussi un privilège de travailler dans une Assemblée qui tend vers la parité hommes-femmes et qui comprend une dizaine de candidats issus de la diversité, incluant quatre candidats d'origine haïtienne. Et je salue la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, qui nous a montré la voie.

J'aimerais commencer par remercier mes parents, sans qui je ne serais pas ici ce soir. Ils m'ont inculqué très tôt de nobles valeurs, dont le culte de la différence et l'importance de l'intégration. Eux qui furent les premiers immigrants à enseigner au collège Notre-Dame, et ma mère, la première femme à y enseigner, dans les années 60, ils m'ont transmis trois grandes valeurs : le sens de la justice, de la famille et de l'égalité. Valeurs que je suis heureux de partager avec mes collègues de la Coalition avenir Québec.

Je tiens aussi à remercier haut et fort les citoyens de Taillon, qui cet été m'ont accueilli à bras ouverts et qui m'ont fait confiance. Je m'engage à être digne de leurs attentes. Ils m'ont inscrit dans une filiation prestigieuse. De grandes femmes et de grands hommes politiques ont eu l'honneur de représenter Taillon. René Lévesque y a été député pendant 10 ans. Pauline Marois, Marie Malavoy ont aussi représenté Taillon pendant de nombreuses années. Diane Lamarre a également exercé cette noble fonction au cours de la 41<sup>e</sup> législature. C'est donc dire que j'ai de grands défis à relever. Aussi, je m'engage à donner le meilleur de moi-même pour être un digne successeur de cette prestigieuse filière.

Taillon, c'est un microcosme de notre société québécoise. Taillon, c'est la solidarité du Québec d'aujourd'hui. Taillon, c'est la solidarité en action, de nombreux groupes communautaires s'y activent pour soutenir les moins nantis et contribuer à mieux distribuer le bien-être. Taillon abrite de grandes entreprises qui sont le moteur économique du Québec. Taillon est une communauté économique foisonnante, dynamique et engagée. Je suis fier de représenter ce comté.

• (20 h 10) •

En tant que député de cette circonscription, je concentrerai mon action sur trois enjeux majeurs à réaliser : d'abord, l'électrification du service de transport en commun pour créer un axe structurant dans l'est de l'agglomération de Longueuil; ensuite, l'amélioration de l'accès à des logements abordables afin d'aider les familles et les personnes à faibles revenus, tout en augmentant la densité de population de Longueuil dans un souci de mixité, pour soutenir la valorisation de ces infrastructures sans stigmatiser les moins favorisés; et, finalement, l'amélioration de l'accès aux services de santé, spécialement pour nos enfants, car nous savons que l'amélioration du développement de nos enfants est la meilleure façon de sortir une famille du cercle vicieux de la pauvreté, qui se transmet de génération en génération dans certains quartiers de notre merveilleuse ville.

Un immense merci à tous mes bénévoles de campagne, tout spécialement Chantal, Jérôme, Ginette et Richard, qui ont tout donné, dans un local qui était désert à notre arrivée. Merci à mon équipe de comté et de cabinet actuelle, qui continue à relever la tâche de maintenir les choses à niveau.

Le premier ministre m'a accordé l'honneur d'agir comme ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux. J'ai accepté ce privilège avec humilité. Notre objectif consiste à faire du Québec un État qui offre à tous les enfants du Québec, pas seulement dans Taillon, la possibilité de réaliser leur plein potentiel. C'était l'objectif de mes recherches en neurobiologie, et c'est la raison de mon engagement politique. Comme d'autres élus de la Coalition avenir Québec, je poursuivais une carrière florissante. J'y ai renoncé parce que j'ai vu dans le projet du premier ministre une occasion d'améliorer la société dans laquelle je vis, dans laquelle on vit. Ma pratique médicale à Sainte-Justine m'a confronté au fait que bien des enfants étaient laissés pour compte, dans le système, et je ne voyais pas comment améliorer la chose de façon systémique et juste. Notre premier ministre nous a alors demandé d'aider les enfants, tous les enfants, les plus vulnérables, les négligés et les autres. C'est la plus belle vision d'avenir pour le Québec. Pensez-y. Donner à chaque enfant la capacité de se développer pleinement, c'est la meilleure garantie pour assurer à notre nation un avenir riche, un avenir où chacun trouvera sa place. Prendre soin des enfants, c'est définir pour l'avenir une société épanouie, dynamique, créative et heureuse, c'est créer un monde où les citoyens trouveront des réponses aux grands enjeux de notre époque : le défi climatique, la surpopulation, le défi énergétique, la justice, l'équité, l'éducation pour tous.

Nous allons donc implanter dans tout le Québec un réseau qui permettra de détecter les enfants qui ont des défis d'apprentissage et intervenir en proximité le plus tôt possible dans leur milieu de vie, que ce soit à domicile, en CPE ou en garderie. Ce programme de dépistage existe déjà dans le centre-sud et le nord de l'île de Montréal et a été couvert de prix. Nous allons le bonifier en y ajoutant des professionnels, qui vont donner des services selon les besoins et non le diagnostic. D'ici deux ans, tous les enfants du Québec qui présentent des retards de développement pourront être pris en charge dans le réseau public, dès l'apparition des premiers symptômes. Ce sera un soulagement pour des milliers de parents qui doivent aujourd'hui attendre des mois pour un diagnostic et des années pour une prise en charge et aussi pour des parents qui déboursent des milliers de dollars alors que ce service leur est dû. Le changement sera profond et bénéfique pour l'ensemble de la société.

Comme je vous l'ai dit, j'ai choisi le service public pour aider les enfants et soutenir les jeunes. C'est pour cette raison que j'ai déposé le projet de loi resserrant l'encadrement du cannabis. Et ce dossier nous permet d'investir significativement dans les services en santé mentale pour nos jeunes. Nos jeunes, dans notre société connectée, vivent un stress sans précédent, Mme la Présidente, qui affecte leur estime de soi, leur confiance et qui augmente le stress et l'anxiété, et ceux-ci persistent au moins jusqu'à l'université. Quitte à leur donner un psychologue à chacun, j'espère qu'ensemble nous pourrions consolider le filet social nécessaire pour permettre à chaque enfant de s'épanouir pleinement.

Parlant de s'épanouir pleinement, j'ai aussi sous ma gouverne la Loi de la protection de la jeunesse, qui s'occupe de nos plus vulnérables. Les services y sont congestionnés par une demande croissante, et les jeunes anciens de la DPJ se plaignent de ne pas avoir reçu les services adaptés. Je compte aussi travailler avec ma collègue ministre de la Justice pour faciliter la tâche des travailleurs de la DPJ, pour mieux cibler les besoins des jeunes et améliorer autant qu'accélérer leur intégration dans la société. C'est un droit qui leur revient.

Je dois ajouter que le premier ministre m'a donné le mandat de contribuer à l'informatisation du réseau de la santé. Je me suis déjà mis au travail. Mon approche est pragmatique. Je vise une meilleure efficacité orientée vers l'amélioration de l'accès des médecins à l'information de leurs patients mais aussi des patients à l'horaire de leurs médecins. D'importantes annonces seront faites au cours de la prochaine année qui, je l'espère, vont nous rapprocher de nos grands objectifs, soit de voir un médecin en 36 heures et de réduire les délais d'attente aux urgences.

Je conclurai en exprimant à nouveau ma fierté et en rendant hommage à ceux qui m'ont soutenu dans ma décision de me lancer en politique, ma famille. Mes parents ont plongé leurs racines dans la merveilleuse vallée du Saint-Laurent. La transplantation a bien pris, l'arbre a poussé, il a produit deux merveilleux fruits. Une troisième génération de Carmant continuera à peupler le Québec. Aujourd'hui, ma fille Laurence et mon fils Philippe vont continuer à marquer notre société et tout comme moi, ils veulent que le Québec devienne une méritocratie et non pas une oligarchie. Et nous croyons que le transhumanisme est un passage obligatoire pour éviter la polarisation puis les écarts de richesse sont en train de créer. Cette ouverture à donner des chances à tous s'aligne parfaitement avec mes mandats.

Le dernier mot de cette allocution d'ouverture ira à mon épouse, Lucie Morin, médecin spécialiste, ministre de notre maison familiale et partenaire de vie incroyable. Je la remercie d'avoir appuyé mon dernier choix de carrière et de continuer de partager ma vie après plus de 30 ans. Tous les matins, je me lève en me disant que je vais tout faire aujourd'hui pour qu'elle soit fière de mon implication en politique. Et, Mme la Présidente, si je réussis, je vous jure que tous les Québécois seront gagnants. Merci beaucoup.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le ministre. Maintenant, pour la prochaine intervention, je cède la parole à M. le député de Jean-Talon.

### M. Sébastien Proulx

**M. Proulx :** Merci, Mme la Présidente, merci beaucoup. Merci au collègue de Beauce d'avoir pris quelques instants pour me saluer par la même occasion.

Je veux saluer, Mme la Présidente, le ministre qui vient de s'exprimer, le député de Taillon. Je veux le féliciter pour cette allocution et souligner son implication, souligner celle de tous ces gens ici présents, Mme la Présidente, qui prennent le temps, hein, parce que c'est le moment de le faire, lorsqu'on parle du discours d'ouverture. Oui, on peut faire un débat, oui, on peut discuter du discours, on peut discuter d'orientations, mais, prendre quelques instants pour parler de soi, prendre quelques instants pour parler des siens, prendre quelques instants pour raconter pourquoi on est ici, je pense que ça fait du bien à tout le monde et ça nous permet également d'apprendre à se connaître. Alors, je veux saluer son intervention et ce bout plus personnel que j'ai entendu à la fin.

Je vais vous dire, Mme la Présidente... Bien, d'abord, moi aussi, très heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole ici aujourd'hui dans le cadre de ce débat. Heureux d'avoir l'occasion de le faire parce que je le fais dans cette qualité première qui est celle de député de Jean-Talon. Vous savez, j'ai, moi aussi, eu l'occasion de gagner ces élections et je veux réitérer ma gratitude aux électeurs et électrices de Jean-Talon, qui m'ont fait confiance à nouveau, en 2018, après l'avoir fait une première fois lors d'une élection partielle en 2015.

Vous avez peut-être suivi de loin, Mme la Présidente, les élections à Québec. Ça a brassé pas mal. Et je dois dire que nous avons tous travaillé très fort, tous ceux et celles qui ont été élus. On est moins nombreux de ma famille politique que nous l'avons déjà été, mais je suis heureux d'y être, Mme la Présidente. Et je veux dire aux collègues de la région de la Capitale-Nationale : On ne sera pas toujours d'accord, mais vous aurez avec moi un allié pour parler de Québec, pour défendre Québec et pour rappeler à tout le monde ici, dans cette Assemblée, qu'à Québec ce n'est pas pareil.

Je veux également rappeler, Mme la Présidente, que, ces électeurs et électrices qui m'ont fait confiance, bien, je les ai accompagnés, au cours des trois dernières années, puis je vais le faire encore au cours des prochaines, bien entendu. Je les ai accompagnés pour leurs difficultés, je les ai accompagnés pour les défis dans la circonscription, mais j'ai aussi accompagné ces gens dans ces grandes manifestations de fierté que nous avons.

Vous savez, la circonscription de Jean-Talon, c'est le cœur de Québec. Alors, si c'est le cœur de Québec, c'est aussi le cœur du Québec. Et cette circonscription, bien, ce sont des gens, bien entendu, ce sont des commerces, de grands commerces, ce sont des sièges sociaux, des entreprises, de grandes entreprises, ce sont de grandes institutions scolaires également, et nous sommes très fiers d'avoir tous ces milieux innovants de recherche, de réflexion, bien sûr, économiques qui sont là pour soutenir l'économie de la région de Québec, pour soutenir tout le Québec, mais c'est également, puis je veux prendre le temps de le dire parce que parfois on l'oublie... c'est aussi de nombreux organismes communautaires qui travaillent au quotidien à soutenir des gens qui ont des besoins plus particuliers, des besoins pressants. Et, vous le

savez, lorsque vous avez l'occasion d'être député — et, pour tous ceux et celles que c'est la première fois, vous le verrez — il vient des gens de tous les horizons à nos bureaux, qui ne viennent pas nous demander : Est-ce que je peux vous parler de votre formation politique?, ils viennent, la plupart du temps, pour dire : Est-ce que je peux être aidé par mon député? Et, dans ce contexte-là, je veux saluer tous ceux et celles qui, dans Jean-Talon, font ce travail, Mme la Présidente. Parce qu'on peut penser que, dans certaines circonscriptions, ça va mieux que dans d'autres. Dans toutes les circonscriptions du Québec, il y a des besoins. C'est aussi le cas dans Jean-Talon.

Je veux aussi remercier — je l'ai fait pour les électeurs et électrices — ces gens bénévoles de l'équipe électorale dans cette circonscription, qui, vous le savez, a soutenu le Parti libéral depuis de nombreuses années, depuis les années 70. Je vous ai entendus, tout à l'heure, que vous avez — et je vous paraphrase — dit que vous aviez une équipe expérimentée, je vais le dire ainsi; c'est le cas également dans ma circonscription. Mais elle est encore très efficace, ils sont bien motivés. Je veux les remercier. Ils sont convaincus. Et ils ont fait un bon choix, j'en suis certain. On a travaillé très fort. Et très heureux d'avoir l'occasion de les saluer aujourd'hui.

Je veux, bien sûr, également saluer tous les gens avec qui je travaille au quotidien. Vous allez me permettre de revenir en arrière un peu pour saluer les gens avec qui j'ai travaillé également au sein de mon cabinet, Mme la Présidente, parce que, lorsque la session s'est terminée et que l'élection a été déclenchée, j'étais ministre de l'Éducation, un immense privilège, et j'ai travaillé avec des gens extraordinaires, des gens qui ont côtoyé plusieurs des députés ici, à l'Assemblée nationale, parce qu'on travaille ensemble lorsqu'on a l'occasion d'avoir ces tâches de ministre. Alors, je veux saluer tous ces gens avec qui j'ai travaillé au cours des dernières années; saluer ceux avec qui je travaille encore aujourd'hui, bien entendu, au cabinet du leader, ici, mais également dans ma circonscription, qui font un travail formidable et qui sont impliqués au quotidien pour aider les gens.

Vous me permettez également, dans cette section remerciements, comme ça a été dit ce soir, de vous parler... de saluer mon fils Nicolas, ma fille Marie-Rose, ma conjointe Guylaine, amoureuse et complice depuis de nombreuses années. Comme on dit chez nous, je vous aime gros comme le ciel. Merci d'être dans ma vie. Merci également de partager ma vie avec celle de nos concitoyens, avec cette Assemblée, avec vous tous, avec ces grands défis que nous avons pour le Québec. À 43 ans, Mme la Présidente, c'est ma cinquième élection, la troisième fois que je suis élu ici, à l'Assemblée nationale, c'est beaucoup d'années de politique déjà, je suis très heureux, je suis privilégié, mais ils sont partie prenante de cette aventure, et, sans eux, je ne serais pas capable de le faire comme je le fais. Alors, merci d'être là avec moi.

• (20 h 20) •

Je veux également vous parler de l'opposition officielle, Mme la Présidente, parce que nous avons un groupe formidable. Je veux saluer les collègues qui sont avec moi ce soir et tous les autres. Nous avons une équipe expérimentée, des gens très fiers, des gens studieux, Mme la Présidente, vous allez avoir l'occasion de le réaliser tout au long de nos travaux pendant ce mandat, des gens qui s'intéressent aux dossiers de fond, des gens qui s'intéressent au développement du Québec, des gens qui s'intéressent aux gens d'abord et avant tout. Alors, ça, c'est important. Des gens dogmatiques, pas trop chez nous. On veut travailler pour faire avancer les choses, travailler pour faire avancer les dossiers, on veut continuer à développer le Québec. Ils ont de l'expérience. On a, nous aussi, des gens nouveaux pour se joindre à nous. On a une belle équipe, elle est bien équilibrée. Et, vous avez remarqué, Mme la Présidente, déjà on a commencé à trouver notre tonalité. Alors, on sera capables de poursuivre ce travail-là au cours des prochaines semaines, mois et années.

Je veux remercier autant les collègues que notre chef, le chef de notre formation politique, Mme la Présidente, et tous les collègues pour leur confiance, parce que je suis leader parlementaire de cette formation formidable. Le hasard a voulu que, lorsque je suis arrivé à l'Assemblée nationale, en 2007, j'étais ici, à ce pupitre. Les temps changent, mais parfois on repasse là où on est déjà allé. J'ai gardé certains réflexes, je me suis assagi quand même un peu. J'aurai l'occasion de travailler avec vous tous. Je le ferai parfois avec humour, parfois avec intensité, mais j'essaierai de le faire toujours avec justesse. Et ça, c'est l'engagement que je prends, Mme la Présidente.

Vous savez, moi, je souhaite que ce Parlement puisse rayonner. Je souhaite qu'on puisse défendre les droits et privilèges des parlementaires et je veux surtout m'assurer qu'on puisse les protéger dans le temps. Vous savez, cette Assemblée, elle a plus de 200 ans. Si ce cadre institutionnel existe, c'est parce que des gens l'ont protégé pour qu'on puisse y tenir des débats. Alors, parfois, ça peut paraître un peu gossant, comme dirait mon fils, parce qu'on se pose des questions ici qui peut-être intéressent moins les gens, mais, tant et aussi longtemps qu'on préservera cet espace de démocratie ici, on sera capables de faire avancer des choses. Et cette Assemblée, elle va nous survivre, et c'est à nous, Mme la Présidente, de l'améliorer pour qu'elle puisse s'adapter également aux nouvelles réalités.

Alors, je souhaite également... et je l'ai dit aux collègues leaders également, Mme la Présidente, il faut être en mesure de moderniser nos pratiques, il faut être en mesure de moderniser nos façons de faire au sein de cette Assemblée. Et j'ai cru remarquer que j'étais le plus vieux des quatre leaders. À 43 ans, ce n'est quand même pas banal, comme dirait le collègue. Je pense que nous avons cette nouvelle génération de leaders, Mme la Présidente, qui nous permettra de faire ces changements. Et, dans ce contexte-là, je suis optimiste quant à la suite des choses.

Je n'ai pas l'intention de m'étendre très longtemps sur le discours d'ouverture, Mme la Présidente, d'abord parce que les gens l'ont fait abondamment, autant pour ma formation politique que pour les autres, et je veux surtout laisser un peu de temps à mon collègue député de La Pinière, qui a envie, lui, d'en parler peut-être plus que moi, en cette belle soirée, mais je voulais quand même rappeler, Mme la Présidente, qu'à la lumière de ce que j'ai entendu il y a beaucoup de travail, et, si on veut réaliser ce qui a été avancé, promis et mis de l'avant, bien, il faut commencer le travail maintenant. Et je constate, Mme la Présidente, et c'est un conseil que j'ai donné et c'est surtout l'avertissement que j'ai déjà lancé... Il y a, pour moi, des tests de réalité qui devront être passés par le gouvernement parce que, des promesses aux réalisations, des discours aux actions, il y a tout un pas, et il y a un mur de la réalité qui devra, un jour ou l'autre, être traversé par le gouvernement. Ils réaliseront des choses, ce sera tant mieux. On bonifiera, on améliorera ou parfois on se chicanera.

Mais une chose est certaine, Mme la Présidente, c'est que ce qu'on souhaite tous, c'est qu'à la fin de ce mandat le Québec ait progressé.

Je veux... Puis je le disais d'entrée de jeu et j'y fais référence dans ce cadre-ci du mandat, Mme la Présidente, vous savez, tous et chacun avons une chose en commun, nous avons le même idéal, c'est de servir la population du Québec et de s'assurer que le Québec puisse poursuivre son chemin, assurer sa pérennité et se développer. Dans le fond, on a quelque chose en commun, on est membres d'une confrérie, c'est la confrérie des élus de l'Assemblée nationale du Québec. C'est la raison pour laquelle quand un d'entre nous a une difficulté, hein, on est tous concernés. Quand l'un d'entre nous brille parce qu'on a réussi à faire quelque chose d'extraordinaire pour le Québec, on est tous fiers de voir les députés pouvoir se réaliser. Parce que, si tous et chacun essayons de travailler dans notre coin pour combattre le cynisme, bien, vous aurez compris qu'on n'y arrivera pas, parce que parfois ça nous arrive même d'y contribuer. Ce qu'il faut être capable de faire, parfois, c'est de prendre le temps nécessaire pour se dire qu'ensemble on sera capables de réussir ce travail, on sera capables d'être à la hauteur des attentes et même de dépasser les attentes des gens, ce qui fera, M. le Président, que, dans des législatures subséquentes, c'est le niveau de confiance qui va augmenter. Tant mieux si c'est plus exigeant pour nous, mais au moins les gens nous aurons suivis.

Je parlais du discours d'ouverture, je parlais des différentes missions ou des propositions qui sont mises sur la table par les différents ministres, Mme la Présidente, je disais qu'il y a beaucoup de travail. Les solutions ne sont pas toujours claires, mais ma grand-mère, elle, avait... Elle est décédée, alors grand-maman nous écoute de bien haut. Elle disait : À chaque fois qu'il y a un problème, Mme la Présidente, il y a mille solutions. Mais elle ajoutait toujours : Mais, ouistiti, il va falloir choisir la bonne. Alors, vous aurez compris, Mme la Présidente, que, devant ce que je vois et ce que j'entends, devant ce programme dit ambitieux et audacieux, il faudra trouver les voies de passage, il faudra trouver les pistes sur lesquelles pourra s'engager le gouvernement. Et parfois ils réaliseront que ce n'est pas qu'une question d'administration et de bureaucratie, c'est parce qu'il y a des intervenants avec qui il faut travailler, dans notre société.

Je ne peux pas conclure, Mme la Présidente, terminer ou vous quitter sans vous rappeler que la société du Québec, c'est une grande économie, c'est des services publics, c'est des ressources naturelles, c'est des institutions, mais c'est surtout des gens, Mme la Présidente. Et ces individus, nos concitoyens, ont tous le droit de contribuer et d'exprimer leur plein potentiel. Et moi, Mme la Présidente, je suis venu en politique pour servir d'abord et avant tout. J'étais tout jeune, je voulais faire de la politique. Pourquoi? Parce que je voulais servir. Moi, pour moi, du service public, c'est noble.

Mais je suis venu également et notamment, Mme la Présidente, pour lutter contre l'analphabétisme. Je le répète partout où je vais, les collègues le savent, parfois je peux être même un peu fatigant avec ça, mais, pour moi, cet analphabétisme qui existe dans notre société, contre lequel il faut lutter, Mme la Présidente, c'est une hypothèque très lourde qui pèse sur le Québec et sur des individus. Et je l'ai déjà dit puis je vais le répéter, Mme la Présidente, je nous propose de prendre un instant puis d'imaginer ensemble ce serait le Québec si tous et toutes savaient lire et écrire adéquatement. On serait plus riches, on aurait une société plus innovante, clairement une société plus égalitaire. Alors, on atteint déjà l'expression d'un potentiel étonnant pour une petite société dans le monde. Imaginez si tous et chacun avaient également cette capacité.

• (20 h 30) •

Alors, moi, j'ai toujours été pour l'égalité de chances, Mme la Présidente. Ça fait partie des choses que j'ai portées comme député et membre aussi d'un gouvernement.

Je serai toujours pour une chance pour tous, Mme la présidence, et je considère et je vais répéter ici que, pour moi, lire et écrire, c'est un droit, et c'est une responsabilité collective d'y voir. Alors, c'est à nous de prendre les moyens pour aider ceux et celles qui ne savent pas lire adéquatement, Mme la Présidente, parce que, sinon, c'est la stigmatisation, sinon c'est l'exclusion, parfois ça peut être la justice, parfois c'est les services sociaux, c'est rarement des bonnes nouvelles, Mme la Présidente, et c'est vrai pour les jeunes, c'est vrai pour les adultes. Il faut travailler pour tous les âges. On peut apprendre à lire et écrire à tous les âges, Mme la Présidente, et pour moi c'est extrêmement important. J'y ai travaillé comme ministre. Je vais continuer, Mme la Présidente, à y travailler ici, dans l'opposition, comme député de Jean-Talon, mais, à chaque fois que j'aurai l'occasion de contribuer, d'appuyer, de m'impliquer pour cette cause, Mme la Présidente, vous m'y verrez présent.

Alors, je voudrais terminer en nous disant et en nous souhaitant des débats qui sont constructifs, en souhaitant, bien sûr, la bienvenue, Mme la Présidente, à tous ces nouveaux élus, hommes et femmes, qui sont ici, dans cette Assemblée, pour une première fois. Je souhaite qu'on puisse faire honneur à la confiance que les gens nous ont témoignée et je nous souhaite sincèrement, Mme la Présidente, d'avoir l'occasion d'améliorer le Québec, de le faire rayonner encore davantage et d'être très fiers du mandat qu'on aura fait, peu importe la position du siège qu'on occupe ici, à l'Assemblée. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Jean-Talon. Et maintenant, pour la prochaine intervention, je cède la parole à M. le député de Mégantic.

### M. François Jacques

**M. Jacques :** Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, chers collègues, je profite du temps qui m'est accordé ce soir pour adresser un énorme merci à tous les électrices et électeurs de la circonscription de Mégantic. Ensemble, nous avons enfin modifié la couleur électorale du comté, qui était inchangée depuis plus de 38 ans. Avec plus de 7 300 voix de majorité, le plus haut total de ces 38 dernières années, je considère que le travail de campagne a été accompli.

Je veux d'ailleurs souligner le travail exceptionnel de mon ami et directeur de campagne, Alex Poulin, qui a su me cadrer en étant toujours franc dans les bons moments comme dans l'adversité, mes amis, qui sont devenus les

bénévoles de campagne et qui m'ont supporté autant par le financement, l'installation des affiches électorales ainsi qu'au jour du vote. C'est avec eux que nous avons travaillé pour faire avancer le comté de Mégantic. J'aimerais aussi remercier mes parents, Carole et Jean-Pierre, qui m'ont donné la chance de quitter pour un moment... quelques années, en fait, l'entreprise familiale pour me permettre de relever ce nouveau défi. Je sais que vous êtes à l'écoute ce soir et je vous salue et je vous remercie énormément. Louis-Charles, mon fils — je m'adresse à toi — tu devras continuer à les supporter comme tu l'as fait depuis le 1er octobre, et je sais qu'avec les gens dévoués qui vous entourent vous saurez relever le défi. Une petite pensée pour Nathalie, qui aura à prendre de plus grandes responsabilités et qui est dans l'entreprise depuis 26 ans. Merci, Nathalie.

Maintenant, avec notre équipe de circonscription, formée de Cynthia Lacasse, Priscille Gélinas et Vincent Maltais, nous serons à l'écoute et travaillerons pour l'ensemble des gens de notre circonscription.

Pour commencer, sachez que Mégantic est répartie sur quatre MRC, soit les MRC des Appalaches, du Haut-Saint-François, du Val-Saint-François et du Granit. Je couvre un territoire très vaste, de 5 700 kilomètres carrés et qui compte 36 municipalités, plusieurs bordées par les États du Maine et du New Hampshire.

Je vous présente maintenant ces quatre MRC, Mme la Présidente. La MRC du Haut-Saint-François est la plus rapprochée de Sherbrooke. Il n'en demeure pas moins que les ressources manquent grandement dans cette région. Au cours des dernières années, cette MRC a vu plusieurs de ses grandes entreprises fermer, dont Cascades, Cookshire Tex et Shermag. Avec les opportunités d'emploi et surtout les revenus, qui manquent considérablement, les citoyens de cette région sont fortement affectés.

Ensuite, lorsqu'on parle de la MRC du Granit, automatiquement, on pense à Lac-Mégantic et à sa tragédie survenue en 2013. Cet événement malheureux fait désormais partie de la réalité de la ville mais aussi des villages qui l'entourent. Plusieurs dossiers que nous traitons sont liés, de près et de loin, au 6 juillet 2013, et c'est pourquoi il est important d'en prendre conscience. Sachez cependant que cela ne s'avère pas seulement négatif. Les initiatives de citoyen, d'entreprise et d'élu s'accumulent dans le but de faire de cette région un endroit où il fait bon vivre à nouveau. C'est suite à cette tragédie que le goût de la politique active m'est d'ailleurs venu. Vous savez, Mme la Présidente, que mon entreprise a été la première à se reconstruire et la seule à pouvoir se reconstruire sur le même site qu'elle était auparavant.

La MRC des Appalaches, dont nous couvrons seulement quatre municipalités, est marquée par ses attraits touristiques. En effet, aux lacs Aylmer et Saint-François s'ajoutent le parc national de Frontenac de même que le projet de piste cyclable Sherbrooke-Coleraine, tous des attraits importants pour les enjeux de la région.

Finalement, la dernière MRC touchée par la circonscription de Mégantic est celle du Val-Saint-François, et la seule municipalité sur notre territoire est Stoke. Cette ville est marquée par sa récente expansion, due à sa proximité avec la ville de Sherbrooke, et son enjeu majeur est que les écoles commencent à manquer de places. Bien que nous ne soyons pas si éloignés des villes, mon cher Gilles, M. le député d'Orford, plusieurs territoires du comté de Mégantic ne possèdent aucun réseau cellulaire et Internet. Pire encore, aucun accès à Internet, c'est un problème qui peut sembler anodin, mais je peux vous assurer que cela enlève beaucoup de liberté aux citoyens de notre région. Puis cette situation a aussi des répercussions sur le tourisme et sur l'attractivité de nouveaux arrivants. On n'a qu'à penser à des personnes en télétravail qui n'ont pas accès à tous ces beaux services... pour ce que l'utilisation du Web et du cellulaire au quotidien est une chose acquise depuis longtemps pour certains de ces gens.

La centralisation des services est une source importante de perte d'emploi et d'exode rural des professionnels spécialistes. Cette centralisation est présentement fort préoccupante dans le secteur de la santé, et nous voyons de plus en plus de services être démenagés à Sherbrooke, affectant grandement l'économie locale. Dans le même sens, il existe plusieurs municipalités, dont Lambton et ses environs, qui ne sont pas desservies par une couverture de médecins de famille.

J'aimerais aussi vous parler de sécurité et d'investissement ferroviaire et routier. Mme la Présidente, dans le dossier de la voie de contournement du centre-ville de Lac-Mégantic, notre gouvernement doit s'assurer de maintenir les discussions actives avec l'ensemble des intervenants afin de permettre aux citoyens de retrouver une quiétude et une paix sociale. Il en va de même du côté des routes, où la sécurité fait l'objet de plusieurs dossiers actuels dans tous les secteurs du comté. En ce qui a trait à l'investissement routier, la route 257 représente la seule entrée canadienne dans l'État du New Hampshire. Néanmoins, elle comprend 24 kilomètres non pavés, dont 12 kilomètres situés dans la circonscription de Mégantic.

Ma deuxième thématique concerne plusieurs projets d'envergure qui doivent attirer votre attention. Le premier est la construction d'un hôtel au centre-ville de Lac-Mégantic. Il s'agit d'un investissement qui viendrait assurément améliorer l'offre touristique, qui en a beaucoup perdu depuis la tragédie. Le second projet est celui de l'Institut de culture sécurité industrielle Mégantic, qui consiste en la création d'un centre de formation sur la sécurité de transport des matières dangereuses, une offre encore inexistante dans l'est du Canada, et aucune formation francophone n'est disponible dans le monde. Les deux projets précédents sont des dossiers, oui, d'actualité, mais dont le processus est extrêmement laborieux, et c'est pourquoi ils sont devenus des dossiers prioritaires pour mon équipe et moi. À Weedon, maintenant, le projet MYM procède à la création d'installations de production de cannabis. À ce jour, les serres sont en construction, et on envisage que le projet crée plus de 400 emplois directs dans la MRC du Haut-Saint-François, qui, comme je l'ai précédemment dit, est hautement dévalorisée.

• (20 h 40) •

Passons maintenant à la troisième et dernière thématique, soit celle de l'environnement. Le projet d'interconnexion Appalaches-Maine, dont 70 % du tracé proposé touchent ma circonscription, peut jouer un rôle majeur et précurseur en matière de développement durable. Plus précisément, ces infrastructures contribueraient au remplacement d'énergie non renouvelable par une énergie verte tout en permettant une croissance économique majeure pour notre nation. Toujours dans un contexte environnemental, un dossier dont j'aimerais vous faire part concerne l'entreprise Valoris. Implantée à Bury,

en lien avec l'objectif zéro déchet fixé par le précédent gouvernement, cette entreprise a beaucoup à offrir de par sa nature innovante. Il s'agit, en fait, d'une régie responsable de la valorisation des matières résiduelles qui possède un centre de transfert et un lieu d'enfouissement technique. La mission est de trier les matières et de créer des emplois par la valorisation dans un parc éco-industriel. Le tout représente un investissement de 33 millions de dollars et est financé presque exclusivement de façon locale. Ce projet innovateur peut très certainement devenir une vitrine technologique, une référence pour le Québec.

En terminant, je prends le temps de passer un message pour les citoyens et les entreprises de ma circonscription en vous disant que nous sommes une destination de choix pour vos vacances estivales comme hivernales. Avec nos deux parcs nationaux, celui du Mont-Mégantic et celui du parc Frontenac, je crois que vous pourriez avoir des heures de plaisir, et un paysage peut assurément vous égayer, égayer votre temps des fêtes, tout comme l'offre touristique, qui s'avère généreuse plus que jamais. Donc, soyez curieux et venez nous rendre visite.

Voilà ce qui complète ma prise de parole, Mme la Présidente. Je tiens à vous remercier, ainsi que vous tous, de votre attention. Et j'aimerais remercier Dominik, qui aurait sûrement été là pour me seconder s'il était encore ici. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Je vous remercie, M. le député de Mégantic. Et maintenant je vais céder la parole à M. le député de La Pinière tout en vous indiquant que votre formation politique dispose d'un temps de parole de 17 min 36 s.

#### M. Gaétan Barrette

**M. Barrette :** Merci, Mme la Présidente. Alors, à mon tour de vous féliciter pour votre élection. Alors, je pense qu'on est tous heureux de vous retrouver à la position que vous occupiez dans la dernière législature. Et je suis très heureux, moi aussi, d'être ici aujourd'hui, très heureux particulièrement dans les circonstances que l'on vit maintenant depuis presque 25 heures sur le débat du discours inaugural, assister au premier discours d'un si grand nombre de nouveaux députés et député-e-s, évidemment, ce qui est aujourd'hui un reflet très sain de notre temps.

Alors, Mme la Présidente, vous comprendrez que moi aussi, j'aurai le plaisir de remercier non seulement les électeurs de mon comté et les électrices, mais aussi, évidemment, l'équipe qui a travaillé avec moi pour cette victoire dans notre comté. Alors, permettez-moi d'énumérer les gens qui ont — et je vais en oublier, évidemment — travaillé à cette campagne chez moi. Alors, par ordre alphabétique : André, Annie, Audrey, Bardia, Brenda, Claude, Danielle et Danielle — ils ne sont pas parents — Denis, Francine, Gaston, Georges, Jean-Yves, Liette, Maria, Mathieu, Mohamed, Nabil, Paul, Pauline, Raphael, Raymond, Raymond, Tony, mais les noms de famille, ce sont des Kwan, des Carle, des Brien, des Porowski, des Karbafrooshan, et je ne les nommerai pas tous. Pourquoi? Parce que je pense que vous avez compris qu'à l'énumération que je viens de faire le comté que je représente, La Pinière, qui, jusqu'à cette élection-ci, était constitué exclusivement de la ville de Brossard, la ville grandissant en nombre dans sa population, il a été divisé. Alors, permettez-moi de saluer les électeurs qui m'ont élu la première fois qui sont maintenant dans le comté de Laporte.

Brossard est, et je me plais à le dire, essentiellement le reflet du Québec de demain. Brossard est une ville extraordinaire, et je vous invite à venir la voir. Brossard reflète ce qu'est le Québec. C'est une ville de classe moyenne, une moyenne étant comportée de gens qui sont plus modestes, des gens qui sont relativement plus riches, mais une ville qui contient le continuum complet de la population du Québec, une ville, oui, qui est multiculturelle, oui, par contre, et j'insiste là-dessus, où l'intégration en français au Québec se fait. À Brossard, on parle français, bien sûr, on parle anglais, mais on parle d'autres langues, mais il y a une intégration qui se fait, et cette intégration-là, chez nous, elle est un succès.

Alors, je me permets, Mme la Présidente, de simplement rappeler qu'à Brossard un petit peu plus que la majorité est dite de souche, francophone ou anglophone, et un petit peu moins que la majorité est d'origine autre. En fait, d'origine autre, Mme la Présidente, c'est 65 communautés. On le sait, je pense que c'est bien connu, la principale est la communauté asiatique. Permettez-moi de les saluer ici ce soir. (S'exprime dans une langue étrangère). La deuxième communauté, Mme la Présidente, est musulmane. Permettez-moi de les remercier, eux aussi. (S'exprime dans une langue étrangère). La troisième communauté, évidemment, est la communauté anglophone. «Thank you very much». Évidemment, la communauté principale est la communauté francophone : Merci pour ce deuxième mandat.

Mme la Présidente, La Pinière est un comté qui a d'autres caractéristiques. Je ne peux pas dire, là, en toute honnêteté, qu'il est géographiquement le plus beau, je ne peux pas dire ça, mais il n'en reste pas moins que nous allons avoir une vue imprenable sur un magnifique ouvrage architectural, le nouveau pont Champlain, et vous riez, mais vous allez tous venir le voir. C'est construit par des Québécois, ça sera un succès en soi, et il sera bientôt, évidemment, inauguré, et on a tous hâte qu'il le soit. Mme la Présidente, dans mon comté, il y a aussi toutes sortes de problématiques.

Et aujourd'hui vous me permettez, évidemment, encore une fois, un peu à la fin de notre débat sur le discours inaugural, de saluer l'enthousiasme qu'on a vu pendant 25 heures. Encore maintenant, bien, on voit évidemment presque tous les nouveaux députés être présents pour cette période-ci de débat, et je salue ça parce que ça me rappelle des souvenirs à moi aussi. Quand je suis arrivé en poste pour la première fois, j'étais très enthousiaste. Je me rappelle d'une chose, par exemple, une chose très importante qui avait été dite — ça va vous surprendre — par le lieutenant-gouverneur, et dans son allocution il avait commencé, dans ses premières paroles, à dire ceci : Vous êtes dans une enceinte où l'essence est le débat contradictoire. Je le dis parce que c'est de même, c'est un débat contradictoire, et les oppositions argumentaires que nous faisons à tous les jours ne sont pas des gestes personnels. Je vois mon collègue de Granby qui sourit, parce que c'est la même chose pour lui dans l'autre sens. Ce n'est pas personnel, mais ça doit passer par là. La démocratie est un système dans lequel il y a un lieu où les gens doivent s'opposer sur la base d'un argumentaire, ce qui ne signifie pas qu'on s'oppose sur une base personnelle, et ça, je pense qu'on doit le souligner. Vous allez le vivre, je l'ai vécu, puis on va continuer ensemble pour faire le mieux pour la société que l'on représente. C'est aussi ça de même.

Alors, Mme la Présidente, après avoir souligné ça, vous allez comprendre, évidemment, les commentaires que je vais faire, parce qu'évidemment le débat contradictoire finit par se traduire dans les médias. Je pense à mon collègue aujourd'hui qui commence à avoir passé au travers de son baptême du feu médiatique et je vois par son sourire qu'il est probablement un petit peu d'accord avec moi.

Mme la Présidente, parmi les gens que l'on doit souligner aujourd'hui, pas juste saluer, souligner, insister, ce sont les gens qui sont proches de nous : nos parents, nos conjoints, conjointes, nos enfants. Permettez-moi de saluer et de remercier ma conjointe, Marie-Josée, ainsi que mes deux enfants, Gabriel et Geoffroy. Ce sont ceux qui sont les plus près de nous et qui vivent — et vous allez le voir, les nouveaux, là — à tous les jours avec plus d'intensité que nous la vie politique. Ce sont, en réalité, les seuls qui savent, le matin, quand ils lisent le journal, que les qualificatifs qui sont utilisés à notre endroit ne sont pas exacts la plupart du temps. C'est de même.

• (20 h 50) •

Alors, aujourd'hui, nous sommes tous enthousiastes, et c'est parfait. Maintenant, la vie étant ce qu'elle est, dans un débat contradictoire et dans un débat qui est relaté dans les médias, parfois il y a des moments désagréables. Il faut vivre avec, mais c'est plus dur pour nos conjoints, conjointes et pour nos enfants, il faut le souligner et il faut le souligner et le souligner, ce que je fais.

Mme la Présidente, je suis content d'être ici aujourd'hui, évidemment, pour discuter un peu plus longuement sur le discours inaugural. Alors, je ne dirai pas, Mme la Présidente, que le discours inaugural est totalement mauvais. Ce n'est pas ça que je vais dire. Il y a des éléments qui sont positifs là-dedans. Vous voyez, tout n'est pas négatif dans nos relations, il y a des éléments auxquels on souscrit, mais il y a des éléments qui, pour nous, sont décevants.

Et permettez-moi, Mme la Présidente, de commencer positivement... pas pour le discours inaugural en soi parce qu'il n'y avait rien vraiment dedans, je vais parler de santé. Mais je vais quand même être positif par le discours des collègues députés et ministres qui ont parlé de la santé et surtout au ministre, parce que qu'est-ce que j'ai entendu, Mme la Présidente? J'ai quand même entendu que le premier ministre avait dit qu'il ne changerait pas les réformes que nous avons faites en santé. Ça doit être parce qu'on a fait quelque chose de bon. Ça, c'est une hypothèse. Mais en général, quand on accède au pouvoir, avec l'énergie qui est manifestée par le groupe qui est au pouvoir, bien, on devrait vouloir faire des changements, mais on n'en fait pas.

Mais j'ai entendu quelque chose d'absolument extraordinaire, j'ai entendu la ministre de la Santé et des Services sociaux, la députée de Sanguinet, nous dire qu'ils allaient propulser le Québec dans un monde numérique en faisant en sorte que toutes les cliniques, tous les CLSC, tous les médecins utilisent Rendez-vous santé Québec, qui a été évidemment conçu et mis en place par nous. Alors, moi, je trouve ça fantastique d'avoir cette reconnaissance-là aujourd'hui, jour 1, jour 1, c'est le cas de le dire, par le gouvernement actuel. Dans le même ordre d'idées, dans la même phrase, on vantait les mérites qui... non seulement on vantait les mérites, mais il fallait que tout le monde s'en serve, le Carnet santé. Ah bien! regarde donc, c'est une autre de nos réalisations. Mme la Présidente, moi, là, je trouve ça fantastique. La démocratie en action comme ça, voir qu'on s'entend déjà au départ sur des grands enjeux et des grandes réalisations, Mme la Présidente, ça me va droit au cœur. Et, quand j'ai entendu aujourd'hui le député de... pas le député, mais le ministre délégué aux Services sociaux nous dire qu'il allait déployer le programme Aire ouverte, qui est un programme que nous avons mis en place, nous sommes la deuxième province au Canada à l'avoir fait, qui est une inspiration australienne mais qui est extraordinaire, qui a été reçu de façon fantastique par le milieu de la santé mentale... il peut se l'approprier, ça ne me dérange pas, mais qu'il soit dit aujourd'hui que ça aussi, c'est une de nos réalisations. Merci, merci, merci!

Il y en a d'autres, mais, les autres, j'ai un petit peu des déceptions, parce que, dans le discours inaugural, il y a un chiffre qui est parti du nombre 90; maintenant, on ne parle plus, zéro mention, du 90 minutes à l'urgence, je ne sais pas pourquoi. Peut-être que c'est parce qu'on a jugé qu'après avoir été élu c'est quelque chose qu'on n'arriverait pas à faire. Mais, qui sait, je souhaite que vous réussissiez, je le souhaite, parce que moi comme vous, on est tous, Mme la Présidente, allés en politique pour améliorer notre société, tous, sans exception, peu importe qui on représente, peu importe notre formation politique. Il n'y a pas une seule personne ici qui s'est présentée pour être élue pour détériorer la société. On s'entend là-dessus.

Et, permettez-moi, Mme la Présidente, parce que je m'en voudrais de l'oublier, être élus ne fait pas de nous — et évidemment je m'inclus, évidemment, au cas où qu'il y ait des gens qui aient des doutes, là — ne fait pas de nous une meilleure personne. Être élus, ça fait de nous une personne élue. Ça arrête là. Et ça me permet, Mme la Présidente, de saluer tous ceux et celles qui n'ont pas gagné, parce qu'ils auraient pu être à notre place, tenir le même discours, avec raison, mais ils auraient été partie d'une équipe qui avait eu comme mission, comme nous tous et toutes, de participer de l'amélioration de notre société. C'est comme ça que ça fonctionne. L'humilité parlementaire, ça vient d'arrêter, je viens de le dire, là. Après ça, c'est le débat contradictoire.

Maintenant, Mme la Présidente, dans le discours inaugural, il y a quand même des éléments qui sont quelque peu troublants. On a parlé beaucoup d'économie, on a parlé beaucoup, beaucoup de toutes sortes de projets, mais, je dois vous dire une chose, Mme la Présidente, nous allons tous... et vous allez, du côté du gouvernement, à partir de maintenant, progressivement, vous rapprocher, à tous les jours, de la réalité politique d'un gouvernement, et cette réalité-là est une réalité budgétaire. La réalité budgétaire va faire en sorte que, tous les espoirs que vous avez aujourd'hui, à un moment donné, par la force des choses, vous allez faire face à la difficulté du choix budgétaire. Ce que vous pensez faire aujourd'hui, à un moment donné, vous ne pourrez peut-être pas le faire. Et vous aurez à faire face à des situations difficiles.

Vous aurez des cas de comté. J'en ai eu, moi, des cas de comté. Mon collègue de Jean-Talon parlait des organismes communautaires. On en a tous, même dans des comtés bien nantis. On en a tous. Et ce sont ces comtés-là, ces cas-là qui sont les plus difficiles. Et là on est confrontés à la dure réalité du choix. Vouloir, sans pouvoir, aider certaines personnes, parce que le problème, à la base, est un problème économique pour les individus concernés. Il y a un proverbe français qui

s'applique là, ici : Quand la pauvreté entre par la porte, l'amour s'en va par la fenêtre. Quand vous aurez à faire face à des cas de comté durs à vivre pour eux, vous allez trouver ça dur de ne pas pouvoir aider ces gens-là, vous allez voir. C'est une réalité à laquelle on fait face, et elle passe par nos décisions, et les décisions que l'on a à prendre ne sont pas toutes simples, et, dans différents secteurs, bien, ce n'est peut-être pas ça qui, évidemment, arriver.

Toujours dans le même ordre d'idées, dans le même ordre d'idées, hein, vous allez avoir des demandes, toutes sortes de demandes et vous aurez à répondre, et très souvent, malheureusement — on est tous passés par là — vous ne pourrez pas, nécessairement, y répondre. Et je cite un autre proverbe, lui, espagnol : Parce que vous ne pourrez pas répondre et que vous allez vouloir quand même répondre, vous allez, malheureusement, constater qu'offrir l'amitié à qui veut l'amour, c'est donner du pain à qui meurt de soif. Réalité, Mme la Présidente, réalité.

**Une voix :** ...

**M. Barrette :** Pardon?

**Une voix :** ...

**M. Barrette :** En éducation, déception, Mme la Présidente, déception. En éducation, allons-nous vraiment, vraiment réussir à faire tout ce qui a été proposé? Je pense que ça n'arrivera pas. Mais ce qui m'inquiète le plus, Mme la Présidente, dans le discours inaugural, c'est ceci : c'est beau de dire : Même si la situation économique se détériore, nous allons protéger les budgets de l'éducation. Bravo! On va faire quoi avec les autres, hein? Difficulté économique rime avec, disons — on va dire ça gentiment — réaffectation budgétaire, tu sais, genre réaffectation vers le bas.

Alors, à un moment donné, dans une situation économique difficile, un gouvernement a à prendre des décisions, et, aujourd'hui, la CAQ a annoncé, Mme la Présidente, que, dans cette situation-là, l'éducation allait être protégée. Bravo! Le reste? Qu'est-ce qui va se passer avec la santé? Je regarde mon collègue. Va-t-il être heureux de voir que son financement va baisser, financement à propos des gens les plus vulnérables, les malades? J'ai hâte de voir cette situation-là. Je ne la souhaite pas. Et, quand elle arrivera, je serai là, évidemment, pour me lever et dire : Puis, est-ce qu'on voit maintenant, après avoir plaidé : On verra?

• (21 heures) •

Mme la Présidente, très malheureusement pour moi, je constate que le temps avance, se rapproche de ma limite, je pense qu'il me reste maintenant que 15 secondes, mais je peux vous assurer, toutes et tous, que je serai heureux à chaque période de questions, et entrevues évidemment, à pouvoir continuer notre débat.

### Motion formulant un grief

Mme la Présidente, laissez-moi déposer ceci, cette motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour ses promesses de projets d'infrastructures sans financement supplémentaire qui laissent entendre à la population qu'ils pourraient être réalisés sans impacts sur les projets déjà en cours.»

Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) :** Alors, je vous remercie, M. le député de La Pinière, et vous rappelle que votre motion de grief sera déposée sous réserve de sa recevabilité.

Alors, ceci mettait fin aussi aux interventions de l'opposition officielle. Et, pour la suite de ce débat, je vais céder la parole à M. le leader adjoint du gouvernement.

### M. Sébastien Schneeberger

**M. Schneeberger :** Merci, Mme la Présidente. Alors, je profite de ces premiers moments pour vous féliciter pour vos deux réélections, en tant que députée de Hull et vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Chers citoyens, chers collègues, ça fait ma... quatrième gain, quatrième élection réussie. J'ai eu une défaite. Et j'ai appris autant dans ma défaite que dans mes quatre gains. Mais la victoire est bien meilleure, et surtout en gouvernement. Mais surtout je voudrais féliciter... Parce que, vous savez, quand je gagne avec un peu plus de 14 300 voix d'avance et un peu plus de 56 %, c'est vraiment un appui, oui, au parti, mais aussi, je pense, un appui personnel. Et, si je me fie à l'histoire... Et, je voudrais souligner d'ailleurs, j'avais de très grands souliers à chauffer, parce que la grande partie du comté de Drummond—Bois-Francs est l'ancien comté de Richmond, qui a été représenté pendant plus de 34 ans par Yvon Vallières — alors, Yvon, je te salue — parce que je sais éperdument que tout le monde t'aimait dans le comté. Puis j'avais de très gros souliers à chauffer, alors j'ai commencé avec, comme on dit, les caps d'acier. Maintenant, je suis peut-être rendu avec les souliers de course, mais jamais je n'enfilerai les moufles ou les chaussures d'intérieur, parce qu'un député dans le confort, ce n'est jamais bon, hein? Il faut toujours être à l'aguet. Alors, vous savez, ces citoyens qui m'appuient depuis maintenant... une quatrième élection, la première dans Drummond, alors je les remercie pour cet appui.

Et puis c'est toujours très chaleureux. C'est toujours aussi très plaisant, d'aller voir les citoyens, les citoyennes, les clubs de l'âge d'or, et autres. Et puis, souvent, bien, parfois, des fois, il arrive des petites anecdotes. Alors, il y a beaucoup, souvent, dans les FADOQ, que j'apprécie beaucoup aller voir... surtout les madames, elles veulent toujours avoir deux, trois becs, alors c'est toujours plaisant. Et c'est déjà arrivé qu'à un moment donné je suis rentré à la maison

avec un peu du rouge à lèvres sur la joue, et je me suis fait poser des questions, hein : Es-tu sûr que tu étais à la FADOQ? J'ai dit : Bien oui, tu peux appeler, j'étais là. Alors, ça, ça peut arriver, mais c'est plaisant puis c'est juste drôle, alors c'est souligné. Mais merci pour ces citoyens qui m'appuient depuis plusieurs années.

Aussi, je voudrais remercier tous les bénévoles. C'est primordial, nos bénévoles, c'est important. Alors, merci à tous nos bénévoles, je ne peux pas tous les nommer parce qu'il y en a plusieurs, et surtout, aussi, mon équipe, qui est là depuis maintenant plusieurs années : Alexandra. Alexandra, depuis maintenant sept ans, tu es avec moi, alors, Alex — comme je t'appelle souvent — merci d'être avec moi, de partager cette vie professionnelle depuis maintenant sept ans bientôt. Parce qu'elle m'a quitté deux, trois ans et elle est revenue. Elle a compris que, finalement, elle était beaucoup mieux avec moi. Mais c'est très plaisant et... Elle m'a quitté, c'est sûr, à cause de ma défaite en 2008, mais elle est revenue, alors c'est très apprécié. C'est toujours une personne dévouée, qui se dévoue... Elle m'a même demandé dernièrement si elle pouvait aller aider un nouveau comté qui s'est mis sur place, parce qu'elle voulait aider la nouvelle directrice de la place. Je la remercie, puis je pense qu'elle peut être très bénéfique à vous aussi.

Sarah, Sarah qui s'occupe maintenant, comme on dit... les quatre citoyens, les quatre comtés. Ça, là, je vous le dis, là, les nouveaux, les quatre citoyens, des fois on ne peut pas faire la différence, mais, une personne qui a été très bien reçue dans le comté, si on peut l'aider au moins, mais moindrement un peu à avancer dans son dossier, c'est très positif.

Et je soulignerais Gaston, Gaston avec son excellente plume. Vous savez, quand un journaliste vient vous voir puis qu'il nous dit : Ton gars, il est bon, ça nous donne un petit sourire au coin. Alors, Gaston, félicitations pour ce que tu fais!

Je voudrais certainement souligner aussi... Vous savez, la politique, c'est mon père qui m'a appliqué ça. Il n'a jamais fait de politique active, mais c'est un gars qui lit les journaux, il s'informe toujours. Mais, si aujourd'hui je veux peut-être le souligner, je veux le féliciter, ce n'est pas pour ça, c'est plus aussi : ma mère, qui est quadriplégique, sclérose en plaques sévère depuis maintenant plus de 20 ans, ça fait 25 ans qu'il s'en occupe à la maison. Alors, papa, tu vas gagner ton ciel.

Je voudrais aussi souligner le travail de ma soeur qui... mon père s'en occupe, c'est bien entendu, le soir, de fin de semaine, mais ma soeur qui aide à domicile depuis maintenant 17 ans. Et puis j'entendais le député de La Pinière rire aux éclats, mais, vous savez, on peut avoir beaucoup de différences, on peut discuter sur le salaire des médecins, mais n'oublions jamais ceux qui donnent des soins à domicile pour des salaires, excusez-moi l'expression, mais de crève-faim. Ma soeur... Et je prends ma soeur parce que c'est ma soeur, c'est sûr, je la connais bien, mais c'est des centaines, des milliers de personnes qui sont comme ça au Québec, qui ont aujourd'hui des salaires, et elle s'est fait rattraper par la hausse du salaire minimum. Alors, quand ça fait 17 ans que tu travailles à tous les jours à aider une personne et que tu fais économiser des sous au gouvernement... Parce que cette personne-là, si elle serait dans un centre, elle coûterait beaucoup plus cher et elle n'aurait pas la même qualité de vie, bien entendu. Bien, je pense que ces gens-là méritent un peu plus, méritent au moins deux semaines de vacances payées par année. Ce ne serait pas de trop, hein, ce ne serait pas de trop. Mais malheureusement, quand l'ancien ministre de la Santé avait sorti pour dire : Plus d'aide à domicile, ils ont revu les critères, et savez-vous quoi? Eh bien, ma mère a été coupée de neuf heures, alors que son état n'a pas changé. C'est ça, la réalité. C'est ça, la réalité, chers collègues. J'espère que cette réalité changera pour ces gens-là, parce que je pense qu'ils le méritent amplement.

Je voudrais souligner, premièrement, ma reconnaissance envers mon premier ministre de m'avoir donné les fonctions de leader adjoint au gouvernement. Et puis je veux vous dire, je vous écoute depuis de nombreuses heures maintenant, et je suis très fier de vous, et j'espère d'être à la hauteur pour travailler ensemble puis vous accommoder. Parce que, vous savez, les ministres, souvent, ils ont des horaires chargés, mais on fait de son mieux. Et puis je pense que je suis très fier, vous faites — merci — une bonne équipe.

Alors, j'aiderai mon collègue de Borduas, c'est sûr, du mieux que je le peux comme leader adjoint. Alors, collègue de Borduas, félicitations pour ta nomination! C'est un honneur pour moi de travailler avec toi.

J'aurais aussi, par contre... Vous savez, des fois, la vie va vite, et on oublie, des fois, certaines personnes, on oublie vite, mais je voudrais souligner deux anciens collègues ici. François Ouimet, qui était notre ancien premier vice-président. François a connu une fin politique abrupte, et, quand je l'ai vu cet été, j'ai eu le coeur gros. Je pense que, quand tu donnes 24 ans de loyaux services, tu mérites une fin un peu plus joyeuse. Alors, François, on est tous avec toi.

Aussi, je pense qu'on l'aura tous deviné, François Gendron, député d'Abitibi-Ouest depuis plus de 40 ans. J'ai eu la chance, encore la semaine passée, de partager un petit déjeuner avec lui et je peux vous assurer qu'il a le coeur gros, il va s'ennuyer. Alors, je dis : François... aux deux François, finalement : Revenez nous voir quand vous voulez, vous êtes accueillis à bras ouverts. On vous aime beaucoup.

• (21 h 10) •

Vous savez, le travail d'un député, il y a le travail comtés urbains, comtés ruraux. J'ai connu les deux. J'ai connu le comté de Drummond, qui était toute la ville de Drummondville avec quatre petites municipalités, un comté avec un plus grand nombre de citoyens, on était au-dessus de la limite. C'est beaucoup de travail, mais je peux vous dire... Et j'ai une pensée particulière à tous ceux qui ont des comtés ruraux. C'est beaucoup de kilomètres, et souvent on ne calcule pas le temps passé dans nos voitures à aller d'une place à l'autre. Et chapeau à ceux qui font ça!

Parce que, vous savez, je commence un petit peu à avoir, comment... du bagage derrière la cravate avec une quatrième élection et je suis quelqu'un qui s'est toujours dévoué, j'ai toujours aimé aller visiter les gens, aller les voir, et autres, et souvent, en parcourant les... En faisant des kilomètres semaine après semaine, on arrive qu'à un moment donné on néglige notre famille, et ça fait en sorte que... La famille, bien, c'est tout ce qu'il nous reste, c'est ce qu'on a de plus précieux. Alors, si j'ai un conseil, pensez toujours à votre famille, parce que souvent, quand vous avez... Romy, ma petite fille, Harry, mon petit gars, qui te regardent, disent : Papa, tu t'en vas encore, c'est plate, et là tu vois qu'il y a de la tristesse. Mais c'est sûr, quand tu pars de la maison, bien, tu as le coeur gros. Alors, il faut rester zen. Et la famille avant tout. Alors,

on a la plus belle job... Je trouve qu'on a la plus belle profession, mais n'oubliez jamais votre famille, parce que... Malheureusement, moi, bien, Anne-Marie, nos chemins se sont séparés il y a un peu plus d'un an et demi, et puis, bien, c'est ça, mais... en tout cas. C'est ce qui est important, n'oubliez jamais ça.

Alors, je voudrais terminer... Ce matin, je voudrais, premièrement, féliciter, c'est vrai, le député de Verdun pour son excellente collégialité, étant donné qu'il partage les mêmes fonctions que moi dans l'opposition officielle. Mais je voudrais souligner quelque chose ce matin qui m'a vraiment passé, je dois dire, au travers de la gorge. Ce matin, notre premier ministre a demandé, avec le consentement de l'opposition, des oppositions, de faire ses vœux de Noël, parce que demain il participe à une réunion des premiers ministres provinciaux de tout le Canada. Je pense que c'est essentiel qu'il soit là comme deuxième plus grande province du Canada, je pense que tout le monde est d'accord avec ça. Et c'est bien entendu que, comme premier ministre... Et, on le sait, ceux qui le connaissent, il adore faire les vœux de Noël et parler à ses concitoyens et concitoyennes, mais surtout parce qu'il éprouve une joie de faire ça. Et, quand j'ai vu ce matin le député de Matane, le chef du deuxième groupe d'opposition, le Parti québécois, refuser, avec son leader, refuser son consentement... Ça, M. le Président, c'est très bas de gamme. C'est très bas de gamme parce que ces gens-là... Alors que certains accordaient leurs violons en nous disant qu'il fallait faire de la politique autrement, ils arrivent ce matin... Alors, M. le Président, je qualifie... malheureusement, peut-être ce n'est pas parlementaire, mais c'est un comportement cheap. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, M. le député. Avant de céder la parole à M. le député de Borduas, je tiens à rappeler que, les appareils électroniques, s'il vous plaît, on les met en mode silence. M. le député de Borduas.

### M. Simon Jolin-Barrette

**M. Jolin-Barrette :** Merci, M. le Président. À mon tour de prendre la parole pour le débat sur le discours inaugural du premier ministre. M. le Président, c'est un grand honneur de prendre la parole officiellement, si je puis dire, dans le cadre de nos travaux pour la 42e législature.

D'entrée de jeu, M. le Président, vous me permettez de vous féliciter pour votre élection à titre de vice-président de l'Assemblée nationale, de premier vice-président. Je pense que vous aurez l'occasion de démontrer toute votre sagesse et toute votre compétence à exercer cette fonction-là, et je suis très heureux que vous occupiez le poste que vous occupez présentement. Et je pense que les concitoyens des Chutes-de-la-Chaudière ont à nouveau fait un très bon choix en vous élisant lors de la dernière élection, car vous êtes quelqu'un qui est dévoué depuis tant d'années, depuis 15 ans, pour vos concitoyens, et je pense que vous leur rendez bien, et ils vous le rendent bien. Alors, félicitations, M. le Président!

Vous savez, lorsqu'on se présente aux élections, on se présente dans une circonscription, et les gens décident de nous faire confiance. On se retrouve aujourd'hui au salon bleu pour la 42e législature pour une période de quatre ans parce que les gens ont dit : Simon, je te fais confiance, ou n'importe quelle autre personne dans tous nos comtés, les 125 personnes qui composent l'Assemblée nationale. Et c'est un grand honneur et c'est un grand privilège. Parce qu'il faut toujours se rappeler qu'au Québec il y a seulement 125 personnes qui sont la voix des citoyens au niveau de l'État québécois, et je pense que c'est un très grand honneur, et on a le devoir, dans nos actions, dans nos gestes et dans nos paroles ici, dans cette enceinte, de toujours être dignes et à l'image de la confiance que les gens de notre comté nous ont portée.

Et ça amène aussi à réfléchir sur l'institution qu'est l'Assemblée nationale, parce qu'il faut s'assurer de lui donner ses lettres de noblesse et surtout de réussir à avoir des débats qui, parfois et bien souvent, sont contradictoires, mais surtout de s'assurer de pouvoir débattre dans le respect et de toujours débattre sur les idées et jamais sur les individus. Ça, je pense que c'est une question qui est très importante et j'espère qu'au cours de la 42e législature on va avoir des débats animés mais toujours respectueux, toujours sur les idées, parce que ça n'apporte rien d'avoir certains comportements qui parfois nous apparaissent loin du décorum de l'Assemblée nationale, qui devrait prévaloir à l'Assemblée nationale. Alors, j'invite tous les collègues à faire preuve d'audace et de se gouverner en conséquence. Alors, ce sont mes souhaits pour la 42e législature dans le cadre des débats, et je vais m'appliquer moi-même, aussi, à avoir cette conduite, M. le Président.

Vous me permettez, M. le Président, d'entrée de jeu, de remercier l'ensemble des concitoyens et des concitoyennes de la circonscription de Borduas, qui m'ont fait confiance pour un deuxième mandat. Honnêtement, c'est une belle marque de confiance. Je vais vous dire, M. le Président, lors de ma première élection, en 2014, j'ai eu une majorité de voix de 99 voix. Et, lors de l'élection du 1er octobre 2018, j'ai eu plus de 11 000 voix de majorité. Alors, disons que, si on était à la bourse, ça aurait été payant, M. le Président.

Alors, je souhaite remercier les concitoyens et les concitoyennes des municipalités de Mont-Saint-Hilaire, de Beloeil, de McMasterville, d'Otterburn Park, de Saint-Mathieu-de-Beloeil, de Saint-Marc-sur-Richelieu, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, de Saint-Denis-sur-Richelieu, de Saint-Jean-Baptiste, de Sainte-Madeleine, de Saint-Marc-sur-Richelieu, de Saint-Charles-sur-Richelieu et Sainte-Marie-Madeleine. Ce sont les 12 villes qui composent ma circonscription, et, honnêtement, je veux leur envoyer un message et leur dire un grand merci. Je vais être digne de votre confiance au cours des quatre prochaines années, et sachez que je suis là pour vous et que mon équipe, dans la circonscription, est là pour vous, pour vous accompagner dans tous vos défis, dans vos demandes, on est là pour vous accompagner et vous aider à résoudre les problématiques que vous vivez. Et tout le monde le sait ici, à l'Assemblée, parfois le bureau du député ou de la députée est le dernier endroit où on cogne à la porte, parce qu'on est désespéré par rapport à certains événements qui nous arrivent en rapport de l'État québécois, et je pense qu'on a le devoir d'accompagner du mieux possible nos citoyens pour toujours réussir à trouver une solution. C'est le rôle fondamental d'un député et c'est notre premier rôle aussi à mettre en oeuvre pour aider les citoyens à travers l'administration publique québécoise.

Aussi, M. le Président, vous me permettez de remercier les bénévoles qui m'ont accompagné au cours de la dernière campagne électorale, ils ont été nombreux, mais je tiens à les remercier profondément, parce que, sans eux, vous

savez, sans leur implication en politique, sans leur dévouement, ça ne serait pas possible de faire une campagne électorale. Et surtout ce sont des gens qui s'engagent, et, à juste titre, ils s'engagent à la fois pour une formation politique... Mais, que ce soit la CAQ, que ce soit le Parti libéral, que ce soit le Parti québécois ou que ce soit Québec solidaire, l'ensemble des bénévoles, c'est important, parce qu'ils font un choix, ils disent : Je décide de m'impliquer dans la vie publique, je décide de faire avancer des idées, et c'est sain pour notre démocratie, donc on doit encourager ça.

Alors, vous me permettez de remercier Raphaël, Vincent, Michel, Pierre, Diane, Antoine, Raynald, Francine, Marc-Antoine, Louise, Denis, Albert, Sylvain, John, Hélène, Yves, Louis, Diane, Réal, Mariette, Paul, Jocelyne, Carole, Ève-Marie, Guy, Monique, Noam, Cédric, Huguette, Josée, Odette, René, Sylvain, Paul-André, Jean, Michel, Judy, Sébastien, Suzie, Martin, Jacques, Jonathan, Pascal et Guy, ainsi que toutes les autres personnes auxquelles je n'ai pas pensé, M. le Président, mais j'espère que ma liste est assez exhaustive.

• (21 h 20) •

Mais quelques mots pour remercier ma magnifique équipe en circonscription : Magalie, Jennifer et Marie-Hélène, merci beaucoup d'être toujours présentes, merci d'offrir des services aux citoyens comme vous le faites, d'une façon aussi dévouée. Honnêtement, lorsqu'on travaille, lorsqu'on est un élu à l'Assemblée nationale, on a besoin d'une bonne équipe, parce que, la moitié de notre temps, on le passe ici, à Québec, et on se repose sur nos équipes en circonscription, et c'est le cas de, je pense, tout le monde ici, les gens qui nous accompagnent dans nos circonscriptions respectives, ce sont des gens dont on a besoin, et on apprécie votre travail. Alors, un grand merci pour vous aussi.

Un autre point, M. le Président. Mon collègue de Drummond—Bois-Francs, leader adjoint — donc, je tiens à le féliciter également pour sa nomination, et on apprécie son travail et sa présence avec nous — soulignait, à juste titre, que le député de Marquette, le député d'Abitibi-Ouest nous ont quittés. Il y a beaucoup de collègues, également, qui nous ont quittés au cours de la dernière année. On accueille également des nouveaux collègues à l'Assemblée nationale, on est très contents de les avoir avec nous. Vous savez, les élections, c'est toujours... parfois, on est heureux et à la fois un peu triste parce qu'on perd certains collègues qu'on appréciait et on gagne les nouveaux collègues aussi. Dans notre cas, M. le Président, vous comprendrez qu'on est très heureux de gagner tous ces nouveaux collègues, et on est très contents de l'élection qu'il y a eu. Mais j'ai une pensée particulière pour l'ancien collègue député de Beauce-Nord, M. André Spénard, qui a représenté les gens de la circonscription de Beauce-Nord au cours des six dernières années, un collègue avec qui il était facile de nouer une amitié profonde et sincère. Alors, André, si tu nous écoutes, on te souhaite le meilleur. Je suis convaincu que le nouveau député de Beauce-Nord va bien te remplacer, va remplir tes chaussures. Il a toute notre confiance. Mais sincèrement te dire, André, que tu nous manques aussi, et on est avec toi et on pense à toi.

Alors, M. le Président, le premier ministre m'a confié la responsabilité de ministre de l'Immigration. Donc, vous avez vu, cette semaine on a déposé le plan en matière d'immigration pour l'année 2019. C'est une responsabilité que je prends avec beaucoup de sérieux, M. le Président, parce qu'en matière d'immigration on est à un point où il faut améliorer les choses. Il faut réformer notre système d'immigration pour s'assurer, dans un premier temps, d'être performant, mais aussi de s'assurer de faire en sorte que les gens qui choisissent le Québec, bien, ils puissent être accueillis respectueusement et adéquatement. Et ça passe notamment, M. le Président, par davantage de ressources, mais aussi par une intégration qui est mieux réussie et une francisation aussi qui est adéquate, parce qu'on se retrouve avec... Et, lorsqu'on regarde les statistiques — et la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne aime me rappeler les statistiques — bien, on se retrouve dans une situation où les statistiques sont très claires et démontrent à quel point, durant plusieurs années, on a négligé les nouveaux arrivants au Québec. Et on a besoin d'un électrochoc, M. le Président, on a besoin de réformer notre système pour s'assurer d'avoir un système qui fonctionne. Et c'est ce que je vais m'employer à faire au cours des prochaines années, de façon à mettre en place un parcours personnalisé qui répondra à la fois aux besoins du Québec, mais également aux besoins des gens qui choisissent le Québec pour s'y établir.

M. le Président, vous savez, lorsqu'on parle d'immigration, on parle d'individus, on parle d'un sujet qui est humain, et il ne s'agit pas d'un sujet comme les autres, alors on a l'obligation de bien faire les choses et de toujours avoir cette considération-là pour s'assurer de livrer le meilleur et de mettre en place un cadre qui va nous permettre d'atteindre les objectifs, notamment de s'assurer que les gens qui viennent au Québec puissent réaliser leurs rêves.

Alors, M. le Président, ces responsabilités-là qui m'ont été confiées par le premier ministre, je les accueille avec enthousiasme et je vais m'y atteler avec autant d'ardeur que celui de mon rôle de député dans la circonscription. Mais je n'oublie jamais que le premier rôle qu'on a ici, à l'Assemblée nationale, c'est de représenter les citoyens de notre circonscription, et je vais le faire pour les citoyens de la circonscription de Borduas. Je vous remercie, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Je suis prêt à reconnaître le prochain intervenant, M. le député de Granby.

#### M. François Bonnardel

**M. Bonnardel :** Merci, M. le Président. C'est un honneur de vous parler ce soir. Juste avant de commencer, je veux m'adresser à vous. M. le Président, vous êtes arrivé à l'Assemblée nationale en 2003. J'ai maintes et maintes fois parlé de cette troisième voix, de cette volonté de changement. Vous avez été un des premiers à représenter cette troisième voix, avec Mario Dumont, avec feu notre amie Sylvie Roy, qui nous a quittés pendant le dernier mandat.

Et, quand je parlais de troisième voix, on est quelques-uns de notre formation politique, trois, à être arrivés par la suite, en 2007 : mon collègue de Drummondville, mon collègue de La Peltrie. Ce fut, de mon côté, une arrivée euphorique en 2007. J'étais assis de l'autre côté. Le leader parlementaire de l'opposition officielle était mon leader, j'étais whip de ma formation politique et j'ai commencé à apprendre le métier, le boulot. Ce fut euphorique parce qu'on est arrivés avec 41 députés à l'Assemblée nationale, souvenez-vous, M. le Président. Ce fut, on va se le dire, difficile, difficile d'apprendre le boulot. Et, bon, on a fait quelques erreurs. Et par la suite est arrivé...

Puis, l'élection de 2007, M. le Président, j'ai eu une équipe qui m'a supporté et qui m'a aidé. Ce fut fantastique d'arriver à l'Assemblée nationale et d'être un des représentants, être un des 125 députés de l'Assemblée nationale, et de m'asseoir, et de me revoir la première fois, et de me lever, et de voir les genoux qui... qui ne paraissent pas trop, mais qui tremblaient. Puis j'imagine que peut-être certains d'entre vous, vous avez vécu la même chose, puis c'est extrêmement normal parce que cette enceinte peut être intimidante. Elle a beaucoup d'histoire, beaucoup, beaucoup d'histoire, et on est privilégiés d'être ici ce soir, aujourd'hui, puis de représenter nos concitoyens, le peuple québécois.

L'élection de 2007 m'a permis d'arriver à l'Assemblée nationale avec une majorité. C'est drôle parce que j'entendais mon collègue, mon leader parlementaire qui disait : «J'ai gagné par 99 voix», j'ai gagné la mienne en 2007 par 5 700, M. le Président. Et, oui, on a subi une défaite en 2008, une grosse défaite. On est passés de 41 députés à six députés à l'Assemblée nationale, souvenez-vous, M. le Président. Bien, je l'ai gagnée, cette élection, par 63, 63 voix. Et ce fut, on va se le dire bien respectueusement, humblement, une traversée du désert. On a tenu cette troisième voix, cette volonté de changement, en se disant : On ne peut pas lâcher. On ne peut pas lâcher. On était six à l'Assemblée nationale, on s'est battus pour démontrer que, cette alternance entre le Parti québécois et le Parti libéral... un jour, on y arriverait. Un jour. Oui, un jour!

Et, de 2008 à 2012, bien, ce fut, je le disais, une traversée du désert. On s'est retroussé les manches. On a changé de chef. Mario Dumont a quitté. Et on a su, je crois, bien humblement, démontrer qu'on pouvait avoir notre place à l'Assemblée nationale, avoir notre place dans le paysage politique québécois. Pas facile quand ça fait plus de 50 ans qu'il y a un partage du pouvoir entre deux vieilles formations : le Parti québécois qui existe depuis 50 ans, le Parti libéral qui existe depuis 150 ans. Et faire sa place, ce n'était pas évident, nos règlements le prouvent. On s'est battus, on se bat encore aujourd'hui, parce qu'à l'Assemblée nationale il y a quatre formations politiques aujourd'hui, quatre formations représentées.

• (21 h 30) •

Et vers 2011, M. le Président, est arrivée une coalition, la Coalition avenir Québec. M. Legault... M. le premier ministre qui avait quitté le Parti québécois — M. le Président, je m'excuse — et qui a fondé sa formation politique. Et, pour nous, il y avait une décision importante à prendre : c'était celle de continuer notre parcours avec notre formation ou de fusionner. Et je nous vois encore, M. le Président, on a pris une décision, comme formation, en se disant : Est-ce qu'on le fait pour nous ou on le fait pour le Québec? Avant toute chose, c'était pour le Québec. Et, cette décision qui a été prise, je m'en souviens encore très, très bien, je vois le premier ministre arriver chez nous... Et, cette décision, on l'a prise en se disant : On saute, on y va, en sachant très bien qu'un mariage entre une nouvelle formation... une petite formation que nous représentions, on était l'ADQ, quand même... il fallait se marier, se connaître et pousser. Et je vois quelques-uns qui étaient là au début, qui ont bâti — Jean-François — qui étaient présents. Et, par la suite, M. le Président, il y a eu cette fusion, 2012 est arrivée, nous sommes devenus le deuxième groupe d'opposition, encore une fois un combat extrêmement difficile. 2014 est arrivée, deuxième groupe d'opposition encore une fois. Et, six ans et demi plus tard... Je me souviens très bien être assis là pendant six ans et demi.

Et là je m'adresse un peu au député de La Pinière. Combien de fois je me suis levé, de l'autre côté...

C'est mon premier discours, M. le Président, comme membre du gouvernement. Est-ce que je suis fier, aujourd'hui? Vous n'avez pas idée, vous n'avez pas idée. Fier, oui, pour moi, fier pour vous, fier pour le Québec, parce que je répétais sans cesse que le Québec pouvait faire mieux. Ceux qui étaient là, en 2014, 2012, s'en souviennent très bien.

Quand je disais qu'on pouvait faire mieux, on pouvait faire mieux dans le plus gros poste budgétaire, premièrement, qui est la santé. Combien de fois, de 2003 jusqu'à la dernière élection, moi qui suis arrivé en 2007, combien de fois j'ai répété qu'avec les sous qu'on mettait dans le système de santé on se devait d'être capable de donner un médecin de famille, de voir un médecin de famille ou une superinfirmière le plus rapidement possible? La moitié de nos impôts sur notre paie vont au système de santé. Est-ce qu'on peut faire mieux? Oui. Oui. Est-ce que nos délais d'attente dans les urgences peuvent être réduits? Absolument. Est-ce que le statu quo était tolérable? Pas du tout. Et, quand j'entends le ministre... l'ancien ministre, député de La Pinière, aujourd'hui, nous dire : Ah! tout allait bien pendant ces quatre dernières années et demie, tout allait bien, bien, je m'excuse, mais cette démobilisation que le système a connue — je ne mets pas tout ça sur sa faute, mais il était quand même le ministre de la Santé — ce ne fut pas évident, et tout le monde peut en témoigner, tout le monde, dans ses circonscriptions, peut en témoigner, jusqu'à quel point le système de santé a été mis à mal.

Et aujourd'hui, avec mes collègues, le ministre délégué, la ministre de la Santé, on se retrousse les manches pour redonner au Québec cette fierté. Chaque sou qu'on va dépenser puis qu'on va mettre dans le système de santé... On va s'assurer de donner un médecin de famille aux Québécois, de réduire les délais, que les gens qui rentrent à l'hôpital, les préposés en CHSLD, les infirmières, infirmiers, médecins, soient heureux de travailler dans le système, et tous les outils pour servir notre système de santé. Ça, c'est le défi qu'on va se donner.

En éducation, combien de fois je me suis levé, de l'autre côté, en disant jusqu'à quel point le taux de décrochage scolaire, qui était le plus élevé au Canada, c'était un fléau social, un désastre? Combien de fois j'ai vu mon collègue de Chambly se lever, poser des questions au ministre de l'Éducation en disant : On peut faire mieux, on va faire mieux. Combien de fois on s'est levés en disant qu'on peut remettre de l'argent dans les poches des Québécois en réduisant la taxe scolaire? Bien, aujourd'hui, M. le Président, on va le faire.

En santé, en éducation, en économie, le ministre des Finances, notre formation politique, qui va remettre de l'argent dans les poches des familles qui ont un deuxième, troisième enfant, combien de fois on s'est levés, de ce côté, en disant que, l'immigration, on pouvait faire mieux, mieux franciser, mieux intégrer, mieux régionaliser et s'assurer que, sur les 52 000, malheureusement, immigrants que nous recevions année par année... On en perdait trop. Et, quand je dis : Mieux les intégrer, c'est de s'assurer, avec le ministre de l'Immigration, de donner tous les outils à ces immigrants pour participer à la vie active du Québec, que ces personnes soient des vecteurs économiques dans leurs régions, à gauche et à droite. C'est ça, le défi qu'on se donne comme gouvernement : faire mieux.

M. le Président, j'ai le privilège, en terminant, dans ma dernière minute, d'avoir obtenu la confiance du premier ministre et d'être aujourd'hui celui qui est responsable des Transports. Et, M. le Président, je ne pouvais pas m'imaginer jusqu'à quel point on pouvait, aux Transports, toucher le quotidien des gens jour après jour. Et je vois l'ancien ministre qui répond positivement. Qu'on soit piéton, cycliste, motocycliste, motoneigiste, les bateaux, les trains, on touche le quotidien d'énormément de gens. Je me souviens de plein de vos discours que j'ai entendus, écoutés, tout particulièrement celui de Saint-Jean. Je vous fais un clin d'oeil en vous disant : J'ai bien entendu vos récriminations, comme tous ceux et celles qui m'écrivent et qui me disent : M. le ministre, on a besoin de vous. Je vais essayer de répondre positivement à vos demandes, à gauche et à droite. C'est un gros, gros ministère.

Je veux saluer tous ceux, M. le Président, en terminant, qui m'ont accompagné depuis 2007, de Véronique à Sylvie, à ma chère Catherine, qui nous a quittés cet été, qui a été avec moi pendant 10 ans, ma chère Catherine qui doit être extrêmement fière; ma gang au bureau, François, Marc-André, Linda, Jennifer qui vient de se joindre à nous; mon ancienne gang qui était au cabinet pendant les quatre dernières années et demie, d'Emmanuel à Annabelle, à Mélissa, à Pierre, à tous ceux que j'oublie, à mon comité d'action local à Granby, qui me supporte depuis tant d'années. À tous les citoyens de Granby et de Shefford, qui m'ont donné leur confiance depuis 2007, cinq élections. Je suis honoré de les représenter depuis 2007. J'accepte ce nouveau mandat avec beaucoup, beaucoup d'humilité et j'espère ne pas les décevoir et de vous décevoir. Merci.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, M. le député de Granby. Avant de céder la parole à M. le député d'Arthabaska, tout à l'heure vous avez approuvé les propos de l'intervenant en applaudissant, et j'ai entendu des cris. S'il vous plaît, nous ne sommes pas à l'aréna, nous ne sommes pas à un spectacle, nous sommes à l'Assemblée nationale. M. le député d'Arthabaska.

#### M. Éric Lefebvre

**M. Lefebvre :** Merci, M. le Président. Écoutez, on est aujourd'hui le 6 décembre 2018, j'ai le privilège de terminer les 25 heures de réponse au discours du premier ministre pour l'ouverture de cette 42<sup>e</sup> législature.

Le 6 décembre 2016, le député de Granby, qui vient juste de faire une allocution, m'a accueilli dans le caucus de la CAQ. Il y a exactement deux ans, je faisais aujourd'hui mes premiers pas à l'Assemblée nationale. Être député, M. le Président, c'est un grand privilège, un très grand privilège, et j'ai le privilège de l'être, comme je vous le disais, depuis deux ans aujourd'hui.

Je veux tout d'abord dire merci à mon équipe de bureau et de campagne, Stéphanie, Pierre-Luc, Sonia, France, Mario, Richard, Yannick, Chris, Yves, Yves également, et tous les bénévoles qui ont participé à cette victoire dans Arthabaska, et mon comité d'action local. Je veux dire merci à Caroline et Adam, qui se sont joints à mon équipe de bureau de comté. Merci à mon équipe de cabinet : Benoît, Martin, Michel, Véronique, Marie-Joëlle, Daniel, André, Jacques, Stéphanie et Alexandre. Merci pour votre excellent travail.

M. le Président, je ne veux pas être chauvin, mais j'ai le privilège d'avoir probablement la plus belle région au Québec, le plus beau comté, celui d'Arthabaska; 17 municipalités, six dans la MRC d'Arthabaska, l'ensemble des 11 municipalités de la MRC de L'Érable. Et, vous le savez, l'an passé j'ai déposé un projet de loi privé du député pour changer le nom de la circonscription pour celui d'Arthabaska—L'Érable, et je le ferai encore une deuxième fois dans cette 42<sup>e</sup> législature pour changer le nom d'Arthabaska pour Arthabaska—L'Érable.

• (21 h 40) •

Le comté d'Arthabaska est un mélange de citoyens au niveau de l'industrie agricole, industrielle mais également de services et de professionnels. C'est une population qui est engagée, avec plusieurs fondations, je pense à la Fondation Les amis d'Elliot, fondation À votre santé, de l'Ermitage et également le Relais pour la vie de L'Érable, qui est le plus grand Relais pour la vie au Canada. Et j'ai le privilège, cette année, avec ma conjointe, d'être coprésident d'honneur de ce magnifique événement.

En parlant de ma conjointe, eh bien, naturellement, ça n'a pas passé sous silence, l'an dernier, la demande en mariage que j'ai faite à Geneviève. Et ce que j'avais dit à l'époque, et je le répète pour tous les nouveaux collègues ici, je veux remercier les conjointes et conjoints de tous les élus de tous partis confondus pour le partage qu'ils font de leur conjoint, conjointe à toute la population du Québec. Vous le savez, les nouveaux députés, vous passez beaucoup de temps ici, vos conjoints, conjointes sont à la maison à s'occuper du quotidien, des enfants et ils vous partagent avec l'ensemble des Québécois et Québécoises. Alors, aux 125 conjointes, conjoints de tous les élus, merci de partager vos conjoints avec vos élus.

M. le Président, j'ai eu le privilège d'être nommé par le premier ministre whip en chef du gouvernement. Je prends cet honneur avec beaucoup d'humilité et je vais mettre tous les efforts nécessaires. Je veux féliciter mes whips adjointes, la députée de Saint-François, la députée de Repentigny, qui vont m'accompagner dans ce travail-là et avec mon équipe de cabinet. Et je veux saluer le cabinet ministériel, tous les députés de la Coalition avenir Québec, une équipe solide provenant de tous les horizons, avec une expérience diversifiée, autant sur le plan humain que professionnel, mais surtout des gens de coeur et qui ont fait le choix de la politique pour les bonnes raisons : celle de servir les Québécois et les Québécoises.

Si vous me permettez, M. le Président, j'aimerais également rappeler l'importance, l'importance du décorum ici, dans cette institution qu'est l'Assemblée nationale. Au cours des dernières décennies, c'est la maison dans laquelle... toutes les décisions, les projets de loi qui décident de l'orientation de la province se sont pris ici, je crois qu'il y a un minimum de respect à entretenir avec cette institution. Et j'espère, M. le Président, que, pour cette 42<sup>e</sup> législature, nous serons à la hauteur des attentes des Québécois et Québécoises. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, M. le député. Concernant la beauté des comtés, nous représentons les 125 plus beaux comtés au Québec.

Nous sommes rendus à la... Il y aurait une réplique du gouvernement. Est-ce qu'il y a un représentant du gouvernement qui veut prendre le droit de réplique? Non? Ceci met fin au débat sur le discours d'ouverture prononcé le 28 novembre 2018.

Je vous informe... Oui, M. le leader, vous avez...

**M. Jolin-Barrette :** Oui, M. le Président, je vous demanderais un vote par appel nominal et de reporter le vote à demain. Je suis trop tôt?

**Le Vice-Président (M. Picard) :** ...trop vite à soir.

Je vous informe que les motions formulant un grief présentées dans le cadre de ce débat sont recevables. Conformément à l'article 50.1 de notre règlement, nous allons maintenant procéder au vote sur les motions formulant un grief présentées dans le cadre de ce débat ainsi que sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement. M. le leader.

#### Votes reportés

**M. Jolin-Barrette :** Oui, M. le Président, je vous demande un vote par appel nominal et en même temps de reporter le vote à demain.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Merci, M. le leader. Donc, le vote est reporté à demain. M. le leader.

#### Ajournement

**M. Jolin-Barrette :** Oui, M. le Président, merci. Je vous demanderais également, M. le Président, d'ajourner les travaux demain, à 9 h 40, s'il vous plaît.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Est-ce que cette motion est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Vice-Président (M. Picard) :** Adopté.

En conséquence, nous ajournons nos travaux au vendredi 7 décembre 2018, à 9 h 40.

*(Fin de la séance à 21 h 45)*